TRENTE-HUITIÈME ANNÉE Nº 11 423 — MERCREDI 21 OCTOBRE 1981



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,80 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; E.-B., 40 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 800 l. ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,50 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 250 F CFA ; Suède, 4,30 kr ; Suisse, 1,30 f ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 25

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

Nouvel attentat antisémite à Anvers

Un mort, cinquante blessés

LIRE PAGE 48

La sécurité européenne

Émotion à Bonn après les déclarations de M. Reagan sur les armes nucléaires tactiques

Washington et la « guerre limitée »

M. Reagan est-il, oui ou non, partisan d'une « guerre nucléaire limitée » en Europe ? Les propos tenus vendredi dernier par le président américain devant des responsables de la presse, mais rendus publics lundi, et surtout la polémique qui s'est ensuivie, notamment en Allemagne fédérale, ont pu le donner à penser.

En fait, cette polémique a été déclenchée moins par le contenu même des déclarations de M. Reagan que par le titre que leur a donné une dépêche d'agence et l'interprétation qui paraissait en découler. De fait, le chef de la Maison Blanche formule d'emblée une vérité que ne contestera aucun spécialiste, à savoir qu'une guerre nucléaire limitée, en Europe ou ailleurs, n'entrainera pas nécessairement le recours par l'une des deux superpuissances à son arsenal stratégique central. Mais, de là à penser que Washington considère officiellement un tel conflit comme une option acceptable, il y a un pas que rien n'autorise à franchir.

Bien au contraire, le président américain réaffirme aussitôt — pour ce qui concerne les Etats-Unis — la thèse de la dissuasion par la menace d'une riposte à un niveau supérieur, la seule concevable pour non plus seulement limiter, mais empêcher un tel conflit en Europe. Pour M. Reagan, ce sont les Soviétiques et non pas les Etats-Unis qui pensent qu'une guerre nucléaire « est possible et qu'elle est gagnable ».

Au passage, le président américain se prononce pour l'ouverture de négociations « plus réalistes » avec Moscou Malgré cette réserve, cette remarque devrait rassurer ceux qui s'inquiètent de voir Washington trainer les pieds devant la négocation sur les armements eurostratégiques qui doit s'ouvrir à la fin de novembre à Genève.

L'incident rappelle néanmoins le caractère extrêmement « sensible » qu'a pris le débat sur la décision de l'OTAN d'installer cinq cent soixante-douze euromissiles en Europe occidentale à partir de 1983, et le besoin que devrait éprouver Washington d'être très prudent dans ses prises de position. En Allemagne fédérale notamment, la composante nationaliste du mouvement anti-missile semble avoir pris le pas, dans les milieux politiques au moins, sur le courant pacifiste et religieux. C'est parce qu'ils redoutent de voir les Etats-Unis installer ces missiles, qu'ils seront seuls à contrôler, au service de leur stratégie globale et sans tenir grand compte des intérêts spécifiquement européens que beaucoup d'Allemands ont gagné les rangs de la contestation.

Aussi bien la dernière déclaration de M. Reagan a incité un porte-parole du S.P.D., M. Horn, à rappeler que l'Europe ne saurait être « l'avant-poste tactique des superpuissances ». Même si, en fait, la dissuasion sort renforcée de la mise en place des nouvelles armes de théâtre américaines, cette préoccupation ne saurait être sous-estimée.

M. Mitterrand en a pris conscience, qui rappelait dans une récente déclaration à « Time » la « contradiction difficile à supporter » que créait pour l'Allemagne *le fait* d'être « encombrée d'armes nucléaires échappant à son contrôle ». Pour le président français, la seule solution consiste à presser les Américains de négocier avec Moscou.

L'hypothèse, envisagée par le président Reagan, d'une bataille entrainant l'emploi d'armes nucléaires tactiques en Europe, soulève beaucoup d'émotion en Allemagne fédérale.

Les propos du président sont « entièrement compatibles » *avec la stratégie de l'OTAN de la* « réponse flexible », *a souligné le département d'Etat dans une mise au point.*

Voici des extraits de l'entretien qu'a eu, vendredi 16 octobre, le président Reagan avec des journalistes américains, et dont le texte a été rendu public, lundi 19 octobre. Répondant à une question sur la possibilité d'une guerre nucléaire limitée en Europe, M. Reagan a déclaré : « *On peut envisager l'utilisation d'armes tactiques, des deux côtés, contre des troupes sur le champ de bataille* (européen), *sans que cela amène l'une des grandes puissances à appuyer sur le bouton (...) (mais) si nous persuadons les Soviétiques que notre puissance de riposte, après leur première salve, sera si destructrice qu'ils ne peuvent se la permettre, ils s'abstiendront.* »

Les soviétiques « *nous surpassent pour toutes les armes conventionnelles, des milliers de chars, plus que ceux détenus par l'ensemble des pays de l'OTAN. Le seul moyen de les mettre en échec pour l'instant serait l'arme nucléaire tactique qui serait dirigée contre ces chars s'ils commençaient à s'ébranler vers l'Ouest* » a affirmé le président américain.

(Lire la suite page 6.)

Le sommet Nord-Sud

« La conférence de Cancun offre une chance historique à la paix »

affirme M. Mitterrand

Le président de la République, qui poursuit jusqu'au mercredi 21 *octobre une visite officielle de quarante-huit heures au Mexique*, devait s'adresser mardi à la population de la capitale de ce pays, rassemblée au monument de la Révolution. M. Mitterrand était arrivé lundi à Mexico après avoir assisté dans la matinée aux cérémonies célébrant le bicentenaire de la bataille de Yorktown. Yorktown.

A cette occasion, le chef de l'Etat avait invité les Américains à « écouter les voix qui s'élèvent de tous les continents » exprimans « *le même refus de toutes les formes de domination* ».

Dès son arrivée au Mexique, lundi soir, M. Mitterrand a affirmé la volonté de la France de contribuer au développement du tiers-monde, afin de parvenir à « un codéveloppement généralisé ». « La conférence de Cancun offre une chance historique à la paix », a-t-il également déclaré.

(Lire nos informations page 3.)

Quelle technologie pour le tiers-monde ?

par PIERRE DROUIN

Le débat sur le développement, qui reprendra au plus haut niveau le 22 octobre à Cancun (Mexique), relance la confrontation d'idées sur le transfert de technologie. C'est l'un des plus complexes qui soient parce qu'elle partage non deux camps, le Nord et le Sud, mais des conceptions fondamentales sur le devenir des pays pauvres.

Pendant tout un temps, l'affaire paraissait intellectuellement simple : il s'agissait de faire « décoller » les nations en voie de développement à la manière des pays aujourd'hui industrialisés. Au-delà d'un certain seuil d'investissement, le cercle vertueux s'amorçait conduisant à la croissance régulière. Mieux, comme ces sociétés n'avaient pas à refaire tout le chemin des innovations, un rattrapage était possible.

L'économiste américain Rostow avait notamment soutenu cette thèse, qui fit de nombreux adeptes dans chaque camp. Ceux qui tenaient le bon côté du manche perdaient leurs complexes en assurant aux autres qu'ils verraient le bout du tunnel plus vite que prévu. La plupart des dirigeants du tiers-monde ne juraient plus que par la transfusion des techniques les plus évoluées

Tout de même, certains déboires provoqués par des implantations d'équipements sur un terrain mal préparé, la coupure tragique entre les zones de croissance et de pauvreté dans les pays comme le Brésil qui entendaient « *forcer la cadence* », la *révolution* iranienne qui répudia d'un coup le style économique du « grand satan » américain, etc., prouvèrent que tout n'était pas si simple et qu'il fallait peut-être y regarder à deux fois avant de demander aux pays pauvres d'imiter l'Occident.

(Lire la suite page 2.)

L'accord entre Thomson et l'U.R.S.S.

Paris hésite à autoriser la livraison de matériel informatique pour les gazoducs

Le gouvernement français doit se prononcer prochainement sur un contrat conclu, le 30 septembre dernier, entre l'U.R.S.S. et le groupe Thomson. D'un montant de 1,8 milliard de francs, ce contrat prévoit la fourniture de matériels électroniques et d'ordinateurs pour équiper le réseau de gazoduc soviétique, notamment celui qui doit relier les gisements sibériens à l'Europe.

Paris hésite à donner son autorisation à la livraison de matériels dont une partie est considérée comme « stratégique » et doit, comme telle, être soumise à l'approbation du Cocom.

Le gouvernement français donnera-t-il son autorisation au contrat signé le 30 septembre à Moscou par le groupe Thomson pour la fourniture de matériels informatiques destinés à l'équipement de gazoducs ? Par ses prolongement économique et politiques, par les questions qu'il pose sur les orientations de la diplomatie française, ce qui n'aurait pu être qu'une simple péripétie commerciale est en passe de devenir un de ces « dossiers barbelés » qui hantent les pouvoirs publics et les milieux industriels.

Pour tenter de démêler l'écheveau d'une affaire fort complexe, il importe de revenir quelque peu en arrière. Tout commence avec le projet de gazoduc soviéto-européen. Long de près de 5 000 kilomètres, il doit relier les gisements soviétiques de Sibérie à l'Europe.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

(Lire la suite page 38.)

—POINT—

L'esprit du Cocom

S'il est un sigle que les Français vont réapprendre, c'est celui de Cocom, ce comité de coordination pour le contrôle multilatéral des exportations que met en cause l'affaire du gazoduc transsibérien.

Pour surveiller les 5 000 kilomètres de canalisation de ce gazoduc, l'Union soviétique fait appel aux systèmes de télécontrôle occidentaux. Particulièrement à ceux que peut lui fournir la France, par l'entremise de Matra ou de Thomson. C'est cette dernière société qui est en passe d'enlever le contrat. En passe seulement, car, bien qu'elle se soit entendue avec les Soviétiques, de sérieux obstacles se dressent sur sa route. Au nom du Cocom, dont le Quai d'Orsay et le ministère de la défense, entre autres, viennent de rappeler l'exigence première : pas de vente de produits stratégiques aux pays communistes, de la part des pays de l'OTAN.

La portée de cet accord s'était considérablement atténuée depuis sa signature en 1947. D'exceptions en exceptions, la liste des matériels interdits s'était réduite. Parfois même, on arrangeait les contrats pour sauver la face. Mais personne n'était dupe.

Utiliser l'arme du Cocom, est-ce se montrer plus atlantiste aujourd'hui qu'hier ? Les mentalités auraient donc changé dans les milieux gouvernementaux français. Du moins peut-on conclure à la résurgence de courants qui poussent à une révision de la politique des échanges commerciaux avec l'Est.

Non sans naïveté peut-être. Car on imagine mal que l'Union soviétique puisse renoncer à son projet de gazoduc, alors qu'elle en est déjà à négocier le prix de vente de son gaz sibérien. D'une manière ou d'une autre, elle se procurera le matériel de télécontrôle, qu'il soit réputé stratégique ou pas. Et dans ce cas, ne serait-ce pas les fabricants américains qui y trouveraient leur compte, aussi sûrement que les producteurs de blé d'outre-Atlantique y trouvent le leur, malgré un certain embargo visant l'U.R.S.S.

(Lire page 38.)

AU JOUR LE JOUR

Bataille

Tandis que sonnaient les fifres et résonnaient les tambourins, le commandant en chef dressait un bilan de l'action.

Sa droite, d'abord superbe, semblait perdre pied. Le centre faisait eau de toutes parts. En face, l'adversaire avait mis toutes ses forces dans son flanc gauche, qui, d'une aile forte et tranquille, investissait le paysage.

Et voici que, comble de malheur, un bataillon de Grecs arrivait en renfort de ces maudits Français.

Le général Reagan n'est pas près d'oublier la bataille de Yorktown.

BRUNO FRAPPAT.

APRÈS LA VICTOIRE DE M. ANDRÉAS PAPANDRÉOU

Le temps de rassurer

M. Georges Rallis, chef du gouvernement grec sortant, a remis officiellement sa démission ce mardi matin 20 octobre au président de la République, M. Constantin Caramanlis. Le chef de l'Etat s'est ensuite entretenu avec M. Andréas Papandréou, chef du parti socialiste panhellénique, et l'a chargé de constituer le nouveau cabinet, dont la composition devait être connue dans la soirée ou le lendemain matin.

Le décompte des bulletins de vote n'était pas encore achevé ce mardi en fin de matinée, mais les résultats presque complets dont on disposait à Athènes confirmaient l'ampleur de la victoire socialiste aux élections législatives de dimanche. Le PASOK dépasse 48 % des suffrages exprimés, et disposera de 174 sièges dans la prochaine assemblée (sur 300), la Nouvelle Démocratie de M. Rallis n'en obtenant que 113, et le parti communiste « de l'extérieur » (pro-soviétique) 13.

par ANDRÉ FONTAINE

Athènes. — Quelques heures avant la clôture des urnes, dimanche, deux Grecs de culture française se demandaient comment traduire dans leur langue notre désormais célèbre « ras le bol ». C'est d'abord d'usure qu'est mort dimanche, après trente-sept ans d'exercice du pouvoir presque ininterrompus sous des formes diverses, civiles et militaires, le gouvernement de la droite grecque. Les socialistes ne s'y étaient pas trompés qui avaient fait du changement — *allahi* — le mot d'ordre quasi unique de leur campagne.

Pour qui a découvert la Grèce il y a déjà un bon quart de siècle, ce mécontentement peut surprendre. C'était alors un pays d'une pauvreté poignante, qui présentait toutes les caractéristiques du sous-développement, y compris d'extrêmes inégalités sociales. Il existe toujours des fortunes colossales, mais une forte classe moyenne s'est constituée et l'on compte, dans la seule capitale, huit cent mille voitures pour trois millions d'habitants.

(Lire la suite page 6.)

UN DÉPART A RADIO-FRANCE

L'œuvre de Pierre Vozlinsky

Mme Michèle Cotta, président-directeur général de Radio-France, devait annoncer, ce mardi 20 octobre dans l'après-midi, le départ de M. Pierre Vozlinsky, directeur des services et programmes musicaux de cette société. Il serait remplacé par M. André Jouve.

Ce départ intervient à la suite d'un différend entre Mme Michèle Cotta et M. Pierre Vozlinsky, ce dernier ayant violemment reproché au président de Radio-France de l'avoir tenu à l'écart des négociations avec le personnel (*« le Monde » daté 18-19 octobre*). M. Pierre Vozlinsky refusait de se considérer comme démissionnaire, mais on ignorait ce mardi, en fin de matinée, s'il s'agissait ou non d'un licenciement.

C'est l'usage, lorsqu'une personnalité quitte un poste où elle a eu l'occasion de s'illustrer d'une façon spectaculaire, de rendre hommage aux réalisations qu'elle a accomplies. Mais cette réussite, pour tangible qu'elle soit, ne saurait faire oublier les erreurs, les échecs.

Il est vraisemblable que ce sont eux qu'évoqueront aujourd'hui ceux que Pierre Vozlinsky a déçu, ceux auxquels il a tenu tête, ceux qu'il a blessés. Il y aurait là quelque injustice, ce serait oublier la vieille devise : « *Qui ne lutte ne choit* », et tenir pour rien la persévérance, soutenue par une ambition avouée, avec laquelle il a accompli une tâche considérable.

En réalité, et quoi qu'il n'ait jamais voulu l'avouer, Pierre Vozlinsky avait fait un choix : entre la diffusion radiophonique et les manifestations publiques, ce sont ces dernières qui ont été l'objet de ses principales préoccupations, tandis que les tentatives de réforme, puis de reprise en main de France-Musique n'ont pas, à ce jour, porté les fruits espérés.

On peut même regretter que l'audience de la chaîne se soit accrue, alors que la qualité des programmes baissait sensiblement.

GÉRARD CONDÉ

(Lire la suite page 24.)

Le Monde

idées

NORD-SUD

Le sommet de Cancun (Mexique), qui s'ouvrira le 22 octobre, va essayer de relancer le dialogue Nord-Sud. Quelle sorte de technologie transférer au tiers-monde ? Ce débat central vient d'être ranimé par un livre d'Arghiri Emmanuel, expert très écouté des nations en développement, que Pierre Drouin analyse et discute. Mahdi Elmandjra déplore que le Nord se soit trop habitué à des porte-parole du Sud façonnés à son image et parlant son langage. Nicolas Martin plaide pour la création d'une université euro-arabo-africaine.

Quelle technologie pour le tiers-monde ?

(Suite de la première page.)

Des deux bords souffla un vent nouveau. On insista beaucoup plus, et notamment du côté des organisations internationales, sur la nécessité de consacrer beaucoup plus d'aide à l'agriculture, et d'attention aux besoins essentiels. De nombreux ouvrages défendirent l'idée qu'il fallait préserver l'identité culturelle des pays du tiers-monde et donc choisir un modèle de développement qui ne singe pas celui de l'Occident, une technologie mieux adaptée aux ressources et aux mœurs locales, etc.

Le pendule va-t-il à nouveau repartir dans l'autre sens ? Dans son *Défi mondial*, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, tournant le dos aux défenseurs de ces thèses, affirmait en substance que le microprocesseur, déclenchant l'ère de l'informatique pour tous, permettait précisément au tiers-monde de prendre un foudroyant raccourci pour accéder à la société industrielle.

Un autre pavé dans la mare vient d'être jeté par M. Arghiri Emmanuel, célèbre auteur de *l'Echange inégal* (1), de culture marxiste. Dans son nouveau livre, *Technologie appropriée ou technologie sous-développée* (2), cet expert s'en prend avec vigueur à ceux qui plaident pour un transfert de technologie faite sur mesure pour les pays en voie de développement.

« *L'indépendance d'un pays*, écrit-il, *quel que soit le sens du mot, est fonction croissante du niveau de son développement et de son potentiel économique. On est assurément beaucoup plus dépendant quand on gratte la terre avec des charrues en bois confectionnées sur place de A jusqu'à Z que quand on la cultive convenablement avec des tracteurs qui sont importés et quand bien même la moindre réparation exigerait d'en faire venir les pièces de l'étranger.* »

Il est sûr que nombre de pays du tiers-monde sont de cet avis. A partir de là, M. Emmanuel, rémontant avec intrépidité un courant alimenté par la gauche, prend la défense des firmes multinationales (F.M.N.). Quelles que soient les contradictions entre les politiques des F.M.N. et celles des pays hôtes, les usines gérées par les F.M.N., estime-t-il, ce sont des usines qui marchent.

On ne peut en dire autant de toutes celles que le tiers-monde a tenté d'ériger, ici ou là, par ses propres moyens. Ne craignant décidément d'affronter aucun des tabous du jour, M. Arghiri Emmanuel balaie l'objection du chômage accru du fait de l'importation de la technologie la plus avancée. Citant Charles Bettelheim : « *Du point de vue économique, plus d'emploi n'a de sens que s'il signifie plus de produit et standing de vie élevé... (autrement) c'est faire de l'inefficacité une vertu* », il poursuit : « *Le but n'est pas de mettre coûte que coûte des gens au travail, mais de leur donner à manger.* »

Un postulat discutable

Autre argument qui ne laissera pas de marbre un certain nombre de spécialistes : il y a contradiction à préconiser une industrialisation en vue du développement, donc en dernière analyse en vue d'une augmentation du revenu des travailleurs et à choisir pour ce faire des techniques intensives en travail qui ne peuvent exister que grâce aux bas salaires, c'est-à-dire grâce au sous-développement.

Le fond du raisonnement de M. Arghiri Emmanuel repose sur un postulat tout simple, qui fleure bon son marxisme : « *On a la culture de sa technologie et il est absolument illusoire de rechercher la technologie de sa culture.* » C'est là sans doute que se situera le point de friction entre ceux qui auront applaudi aux brillants raisonnements de notre auteur et les autres.

Tout d'abord, M. Emmanuel évacue en une brève note en bas de page la distinction que nous estimons capitale entre croissance et développement. On peut certes faire grimper le produit national brut à meilleure allure avec une transfusion des technologies de la dernière mode. Mais si c'est pour provoquer une destruction culturelle, la perte d'identité de tout un peuple, le jeu en vaut-il la chandelle ?

N'aurait-il pas convenu d'être moins pressé, mais plus sûr de répondre aux aspirations profondes, vraies de toute une société ? Sans doute, on imagine mal un développement sans croissance, mais tout est dans le rythme et rien ne prouve que notre type de croissance plaqué sur tel pays du tiers-monde réponde le mieux à l'éradication de la faim — impératif catégorique — puis aux revendications originales des pays pauvres. Peut-être voulaient-ils aussi un raccourci vers des valeurs que nous avons piétinées avec les gros sabots de nos techniques avancées ?

Il y a un côté provocant dans la thèse de M. Emmanuel. Il ne faudrait pas, pour autant, perdre de vue la justesse de certains de ses propos, car sous prétexte de sauver le côté bucolique des pays « préservés » des méfaits de la société industrielle, certains passeraient à côté des chances de leur simple survie.

Au reste, M. Arghiri Emmanuel sait tout de même qu'il y a des limites à ce qu'il avance. Il reconnait que le bas niveau culturel général de la population peut, dans certains cas, faire de la greffe technologique une excroissance totalement inassimilable.

La carence principale du tiers-monde est bien là, dans cet environnement inadapté, aux connaissances très faibles et mal réparties. C'est à lutter contre cette forme de sous-développement qu'il faut d'abord s'employer. Sur ce point du moins, les partisans et les adversaires des points de vue défendus par M. Arghiri Emmanuel seront d'accord. Mais on n'a pas fini de disserter sur les meilleurs moyens d'aider le tiers-monde. La chance de Cancun ne serait-elle pas de laisser d'abord parler ceux qui ont vraiment consulté leurs peuples ?

PIERRE DROUIN.

(1) Editions Maspero, 1969.
(2) Editions Presses Universitaires de France et Institut de recherche et d'information sur les multinationales ; 1981.

Créer une université euro-arabo-africaine

par NICOLAS MARTIN (*)

L'ARRIVEE des socialistes au gouvernement en France devrait permettre une impulsion nouvelle au dialogue Nord-Sud en général et au trilogue euro-arabo-africain en particulier. Evoquant la situation en Méditerranée, le président François Mitterrand indiquait récemment : « *Je crois que les socialistes ont vocation à mieux comprendre les relations entre les pays du Maghreb et les pays du sud de l'Europe, entre l'est et l'ouest de la Méditerranée.* »

De son côté, le ministre de la culture, Jack Lang, déclarait (1) : « *La France doit se tourner davantage vers les nations du Sud et ses alliés culturels naturels. Ainsi appartient-elle à l'aire méditerranéenne et latine, dont l'étendue est sans frontières. De l'Asie à l'Amérique latine et à l'Afrique, six cents millions d'habitants : ce bloc culturel est une donnée. La création d'un espace méditerranéen est à l'ordre du jour.* »

Ce faisceau d'échanges et de coopération, s'il se renforce dans les années à venir, impose une meilleure connaissance réciproque des hommes. Ainsi l'idée de créer une université euro-arabo-africaine apparaît-elle comme un projet doublement nécessaire. L'objet d'un tel établissement serait de susciter des activités et des manifestations d'échange et de dialogue des cultures euro-arabo-africaines, de mettre en place des structures de recherche communes dans les domaines scientifiques d'intérêt commun, de former les cadres de haut niveau spécialisés dans les questions internationales :

Comment ne pas voir, par exemple, que c'est par la coopération plus étroite entre chercheurs de part et d'autre de la Méditerranée que peut être abordé le problème fondamental du dialogue Nord-Sud : le transfert de technologie. Ce n'est pas un hasard si, pour sa part, M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche, citait les études sur la Méditerranée et le monde arabe parmi les priorités de la nouvelle politique scientifique qu'il a mise en place (2). L'idée du trilogue euro-arabo-africain peut-elle devenir l'un des axes principaux d'une politique française rendue à sa vocation universelle ?

Si le dialogue n'empêche pas les armes de se faire entendre, du moins pour les peuples d'Europe, du monde arabe et d'Afrique, celui-ci prendrait-il enfin la forme de l'espoir.

(*) Délégué général de l'association pour l'université euro-arabo-africaine.

(1) *Le Monde* du 9 septembre 1981.
(2) *Le Monde* du 8 septembre 1981.

La « loi des pauvres » a fait long feu

par MAHDI ELMANDJRA (*)

ON n'a guère besoin de statistiques ou d'analyses économiques savantes pour se rendre compte à quel point il est à la fois trompeur et illusoire, sinon contradictoire, d'associer l'idée de « dialogue » à celle de la nature des rapports Nord-Sud actuels. Les inégalités entre les pays industrialisés et ceux en voie de développement dépassent de loin celles qui prévalaient lors des moments les plus critiques de la colonisation officielle. Ni les débats sur la troisième décennie du développement, ni les conclusions du sommet des pays occidentaux à Ottawa, ni celles de la récente conférence à Paris des pays les moins avancés (P.M.A.) ne permettent de prévoir un revirement significatif des politiques des pays industrialisés ou un sursaut des dirigeants des pays du tiers-monde qui les pousse à sortir de leur torpeur. Le communiqué final du sommet d'Ottawa révèle explicitement l'approche du Nord. Dans le passage concernant la situation économique des pays industrialisés, le mot *changement* figure six fois dans une seule phrase. Dans le paragraphe suivant, ayant trait aux relations Nord-Sud, il s'agit de l'*intégration « plus complète des pays du tiers-monde dans le système économique international »*.

Paternalisme, injustice, inégalité, exploitation, arrogance et défense acharnée du *statu quo* sont les traits marquants des rapports Nord-Sud. Le paternalisme est un des vestiges du colonialisme, l'injustice est renforcée par la puissance politique, l'inégalité et l'exploitation découlent du pouvoir économique, l'arrogance provient d'un complexe de supériorité sur le plan scientifique et culturel, alors que la force militaire veille au *maintien du statu quo*. Le Sud contribue à cet état de fait par une absence de volonté politique, un manque de confiance en soi, une dépendance économique, l'aliénation culturelle, la consolidation de la balkanisation héritée du colonialisme, un nationalisme souvent primaire, une philosophie du court terme, l'improvisation, le culte de la médiocrité, le gaspillage des ressources humaines, la violation quasi systématique des droits de l'homme, l'accentuation systématique des inégalités internes, la mendicité organisée et le maintien de la « stabilité » à tout prix.

Les bonnes paroles ayant trait à la solidarité, l'interdépendance et la coopération sonnent de plus en plus faux. Même ceux dans le tiers-monde dont la survie politique est entretenue par ces slogans n'y croient plus au fond d'eux-mêmes, mais essaient d'en tirer ce qu'ils peuvent pendant qu'ils le peuvent.

La « loi des pauvres » que l'Angleterre inventa au dix-neuvième siècle pour combattre la pauvreté par la charité des riches a fait long feu. Il n'y a aucune raison de croire que cette démarche réussisse au niveau des rapports entre pays par la fixation d'objectifs quantifiés pour l'internationalisation de la charité. La cause de la pauvreté est structurelle, et c'est dans les structures du système international actuel qui est inégalitaire sur le plan économique, anarchique sur le plan monétaire, archaïque du point de vue institutionnel, unilatéral au niveau politique et militaire, et etnocentrique dans le domaine scientifique et culturel, qu'il faudra repenser les rapports Nord-Sud.

Le problème est d'abord qualitatif. Le Nord refuse d'entrer dans ce débat, car il implique inévitablement une remise en cause du système international, une véritable redistribution, un sens accru d'équité et une décolonisation de l'éthique internationale en vigueur. La majorité des dirigeants des pays du Sud, qui savent que les inégalités à l'intérieur de leurs territoires croissent plus vite que les inégalités au sein du système international, ne sont pas beaucoup plus enclins à faire face aux conséquences de la redistribution et du changement. Cette redistribution ne peut passer par ce que Piaget appelle les « ruptures d'équilibre » et qui expliquent chez l'enfant le passage d'un stade de développement à un autre.

Il y a des choses plus importantes que le transfert des ressources. Tout d'abord, le modèle du développement qui devrait être élaboré de l'intérieur et non dicté de l'extérieur par mimétisme ou par expertise internationale. Il y a ensuite les structures institutionnelles, économiques et socio-culturelles que ce modèle favorise, et sur lesquelles il s'appuie, et dont le véritable test est celui du degré de participation de la population. Finalement, il y a l'environnement international qui façonne les rapports entre les pays.

Qui aide qui ?

Le problème des ressources financières est doublement faux. Le tiers-monde n'est pas pauvre. En outre, si les organisations internationales venaient à modifier la présentation de leurs statistiques, on verrait sans difficulté à quel point les transferts de ressources Sud-Nord dépassent ceux du sens Nord-Sud. Même si l'on ne comptabilise pas le *pillage* des matières premières et si l'on ne se borne qu'au commerce international (40 % des ventes des pays de la Communauté), *l'activité des firmes* transnationales, l'exode des compétences (près de cinq cent mille spécialistes en vingt ans), les investissements en pétro-dollars dans les pays industrialisés (plus de 50 milliards de dollars de trois ou quatre pays arabes aux Etats-Unis pour la seule année 1980, alors que le montant total de l'aide du Nord au Sud est de 30 milliards de dollars par an)... Qui aide qui en fin de compte ?

Même si on laisse de côté l'aspect comptable de ces transferts, on ne peut nier le côté néfaste de ce que l'on dénomme « aide » dans le jargon international. Ces méfaits sont de plus en plus dénoncés par un nombre croissant de personnes. Sur le plan alimentaire, cette constatation — à l'exception de situations catastrophiques qui requièrent des aides ponctuelles — ne nécessite plus aucune argumentation. L'aide alimentaire a systématiquement réduit l'autosuffisance alimentaire des pays, a découragé un développement endogène et augmenté le degré de dépendance de nombreux pays. Ainsi le tiers-monde vend des desserts à l'Europe et importe du riz et du blé. On verra avec le temps qu'il en est de même dans presque tous les autres secteurs. L'aide qui, à l'origine, était conçue pour soutenir les pays nouvellement libérés politiquement à se libérer *économiquement* a, au *contraire*, contribué à consolider la subjugation.

Une *nouveauté* depuis peu de temps consiste à présenter à l'opinion publique du Nord l'aide en tant que facteur essentiel à la prospérité des pays industrialisés par l'ouverture de nouveaux marchés. Cela ne fait aucun doute, mais est-elle dans l'intérêt du tiers-monde ?

Sur le plan multilatéral, les organisations internationales telles que celles du système des Nations unies sont également devenues prisonnières de ce jeu de l'assistance technique qui avait une certaine justification durant les années 60 et même pendant une partie des années 70 mais qui est aujourd'hui, à quelques exceptions près, assez anachronique. Une bureaucratie, de moins en moins *efficace* et de plus en plus lourde, et une technocratie parfois arrogante ont accordé la priorité à l'économisme et contribuent inconsciemment au maintien d'un système international agonisant.

Tout le monde est tiers-mondiste à sa manière aujourd'hui. Certains y voient une source de matières premières ou de cerveaux à importer, d'autres sont obnubilés par le marché qu'il représente, et certains le perçoivent sous forme de reseaux de bases militaires stratégiques. Il est rare, sauf dans le cas de certaines organisations internationales non gouvernementales, de rencontrer une préoccupation pour la dimension humaine et socio-culturelle de la problématique du sous-développement qui dépasse le discours pour se concrétiser en actions pertinentes. On admet l'« interdépendance » au niveau des problèmes, mais on impose l'unilatérité au niveau des solutions car « l'autre » n'existe pas. Ceci est un produit de la civilisation industrielle qu'Arthur Lash qualifie de culture du narcissisme.

Peut-être que le Sud est encore « sous-développé » parce qu'il n'a pas appris à être narcissique. Il n'y a qu'à voir la nature des rapports Sud-Sud pour s'en convaincre. L'extraversion des cent vingt-deux pays du tiers-monde est telle qu'ils ne sont pas en mesure de donner une suite même symbolique aux modestes décisions prises au cours de conférences internationales consacrées à la coopération horizontale, ni d'encourager une intégration économique sous-régionale ou régionale sans lesquelles ils n'auront jamais la *masse critique* suffisante pour rompre le cercle vicieux du sous-développement. Le commerce entre ces cent vingt-deux pays ne *représente* même pas 6 % du commerce mondial ; le commerce entre les cinquante pays africains n'atteint pas 5 % de leur commerce international. Au *niveau* du commerce des idées, l'échange des informations et des personnes, les réalités sont encore plus accablantes.

Le Nord s'est trop habitué à des porte-parole du Sud façonnés à son image et parlant son langage. On oublie que plus des deux tiers de la population du tiers-monde ont moins de trente ans et que la nouvelle génération a un tout autre système de valeurs et une prise de conscience culturelle que n'ont pas les hommes et femmes au pouvoir aujourd'hui. Le jour de la relève, le Nord sera forcé d'apprendre à parler un autre langage. On comprendra alors plus facilement pourquoi le plus grand obstacle à la coopération Nord-Sud est d'abord d'ordre culturel et, accessoirement, d'ordre économique.

Les fameuses « négociations globales », qui inquiètent les délégations du Nord devant participer au sommet, sont elles-mêmes très partielles et partiales dans leur formulation. Sous-estimer ou ignorer les dimensions humaine et culturelle du développement, c'est mépriser l'épanouissement de l'individu et confondre croissance et bien-être.

Il ne s'agit ici d'un procès d'intention ni du Nord ni du Sud. Les problèmes en jeu *dépassent* toute délimitation géographique ou géopolitique, ils engagent la survie de l'espèce humaine qui est indivisible. Le seuil de tolérance de milliards d'êtres humains est atteint depuis longtemps, et il faut avoir le courage de reconnaître le caractère conflictuel des situations aussi bien internes qu'externes. Le moment est venu, sans utopie excessive ou idéalisme rêveur, de reconnaître que cette survie passe par la constitution de grands ensembles géoculturels, la réduction d'un arsenal militaire capable de tuer dix fois la population du globe et le développement d'une nouvelle morale et d'une nouvelle conscience humaine libérées de toute nostalgie du passé ainsi que des structures mentales compatibles avec les défis qui attendent le devenir de la planète.

(*) Professeur à l'université Mohammed-V, Rabat. Coauteur du rapport du Club de Rome. *On ne finit pas d'apprendre* (Pergamon, 1980).

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

LE VOYAGE DE M. MITTERRAND AUX ÉTATS-UNIS ET AU MEXIQUE

Un nouveau style de relations s'est établi entre Paris et Washington

Williamsburg (Virginie). — La visite de M. Mitterrand aux Etats-Unis s'est conclue, lundi 19 octobre, à la manière d'une grande production hollywoodienne en cinémascope et technicolor. Sur un champ de bataille, déjà jauni par l'automne, des soldats bleus, blancs et rouges, avançaient au son du tambour, avec leur bonnet à poil ou leur tricorne, baïonnette pointée vers le ciel... Mais le ciel était également transpercé par une escadrille de F-15, comme si deux époques se rejoignaient brusquement à la dernière image, avant le mot « fin ».

La reconstitution de la bataille de Yorktown — gagnée, il y a deux cents ans, par les Américains et les Français — mélangeait, en effet, l'ancien et le moderne, dans un souci de continuité. N'avait-elle pas inauguré l'une des plus vieilles alliances entre deux Etats ?

Cette juxtaposition s'est retrouvée dans les discours eux-mêmes. M. Reagan, par exemple, a réussi à défendre sa politique de réduction d'impôts, entre deux envolées sur Rochambeau et La Fayette. « *Notre peuple*, a-t-il dit, *est en train de combattre sous un fardeau fiscal beaucoup plus lourd que celui qui déclencha notre première rébellion.* » Plus ambitieux, M. Mitterrand devait *tirer la « leçon » de la bataille* gagnée en 1781 contre les Britanniques, car *« le combat pour la liberté et la justice des « Insurgents » de la guerre de l'indépendance se poursuit sous d'autres formes, en d'autres lieux du monde actuel »*. Tout cela s'enchaînait assez bien dans un décor splendide, grâce à la participation enthousiaste de milliers d'habitants de Virginie ravis de porter, pour l'occasion, perruque ou mousqueton.

De notre envoyé spécial

On aura rarement autant parlé de l'amitié franco-américaine. Pendant quarante-huit heures, ce thème est revenu dans les discours, les toasts, les communiqués et les conférences de presse. Faut-il l'attribuer seulement à la célébration de Yorktown ? Washington et Paris ont voulu profiter de cet événement pour illustrer la solidité de leurs liens. Quitte à reconnaître des divergences et même à s'avouer différents.

Un nouveau type de relations semble s'établir, en effet, entre les deux capitales. M. Mitterrand l'a expliqué lundi dans un discours. « *Nous avons chacun*, a déclaré le président de la République, *des intérêts nationaux à défendre. Il peut y avoir des contradictions, il y en a, il y en aura. Nous avons chacun nos propres convictions sur l'organisation des rapports sociaux et économiques. Et nul ne peut demander à l'autre de renoncer à ce qu'il croit juste et bon pour son pays. Mais ces différences ne peuvent ni ne doivent porter atteinte aux raisons profondes d'une nécessaire alliance. (...) Ces différences ne peuvent ni ne doivent empêcher nos démarches communes pour la paix, la sécurité et la réduction des tensions dans le monde.* »

Par sa franchise, une telle approche à de quoi séduire les Américains. On aime ici les choses claires et les bases solides pour un travail en commun. Ce n'est cependant qu'une demi-séduction. L'administration Reagan reste perplexe devant ces socialistes français qu'elle juge très réalistes sur les questions de défense et les rapports avec l'U.R.S.S., mais bien naïfs ou trop idéologues à propos des conflits du tiers-monde et de l'ordre économique international.

Des soldats français dans le Sinaï ?

Après ce sommet Reagan-Mitterrand, les rapports franco-américains peuvent être vus de manière contrastée : ils sont très bons quant aux relations Est-Ouest, mais très conflictuels quant aux relations Nord-Sud. Sur d'autres questions, comme le Proche-Orient, qui ne se confond avec aucun de ces deux axes, une plus grande collaboration semble se profiler.

Cinq journalistes américains ont eu l'occasion d'en parler avec M. Mitterrand lundi matin, au cours d'un petit déjeuner. La France, leur a-t-il dit en substance, *accepte d'examiner sa participation à la force multinationale qui doit s'installer dans le Sinaï, selon les accords de Camp David. Elle ne fera rien sans l'accord de ses partenaires européens. Il ne s'agit pas de se poser en médiateur, mais de rendre service si on le lui demande.*

M. Mitterrand aurait dit, d'autre part, que le plan Fahd n'est pas à ses yeux une solution de remplacement aux accords de Camp David. Ces accords sont en passe d'être complètement appliqués par l'Egypte et Israël. Une porte se ferme, il faut en ouvrir une autre.

M. Mitterrand était venu lancer plusieurs appels aux dirigeants américains. En faveur du Liban, pour qu'ils se montrent plus actifs. Au sujet du Salvador, pour qu'ils cessent de confondre l'ensemble des forces révolutionnaires avec la subversion communiste. *Enfin, et surtout, à propos de la* limitation des armes nucléaires. Les Soviétiques veulent négocier, a dit le président de la République à ses interlocuteurs. N'hésitez pas, c'est le moment.

M. Mitterrand ne s'attendait pas à convaincre. Au moins s'est-il fait entendre et mieux connaître. Le fait de ne pas parler couramment l'anglais l'a desservi vis-à-vis de ses interlocuteurs, mais aussi du public américain. Il n'empêche que MM. Reagan et Mitterrand ont aujourd'hui de meilleurs rapports que n'en avaient MM. Carter et Giscard d'Estaing.

ROBERT SOLÉ.

● *A Paris*, le bicentenaire de la bataille de Yorktown a été célébré lundi 19 octobre devant la statue du maréchal de Rochambeau, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (16e), au cours d'une cérémonie en présence de M. Pierre-Christian Taittinger, maire adjoint de la capitale, et de M. Christian Chapman, chargé d'affaires de l'ambassade des Etats-Unis.

● RECTIFICATIF. — Le nom d'un des bâtiments de la marine nationale, cité dans le compte rendu du voyage du président de la République aux Etats-Unis (*le Monde* du 20 octobre) a été déformé : il s'agissait de la corvette *Georges Leygues* (et non *De Leygues*) qui porte le nom du ministre qui a modernisé la marine nationale entre les deux guerres mondiales.

Invité aux États-Unis

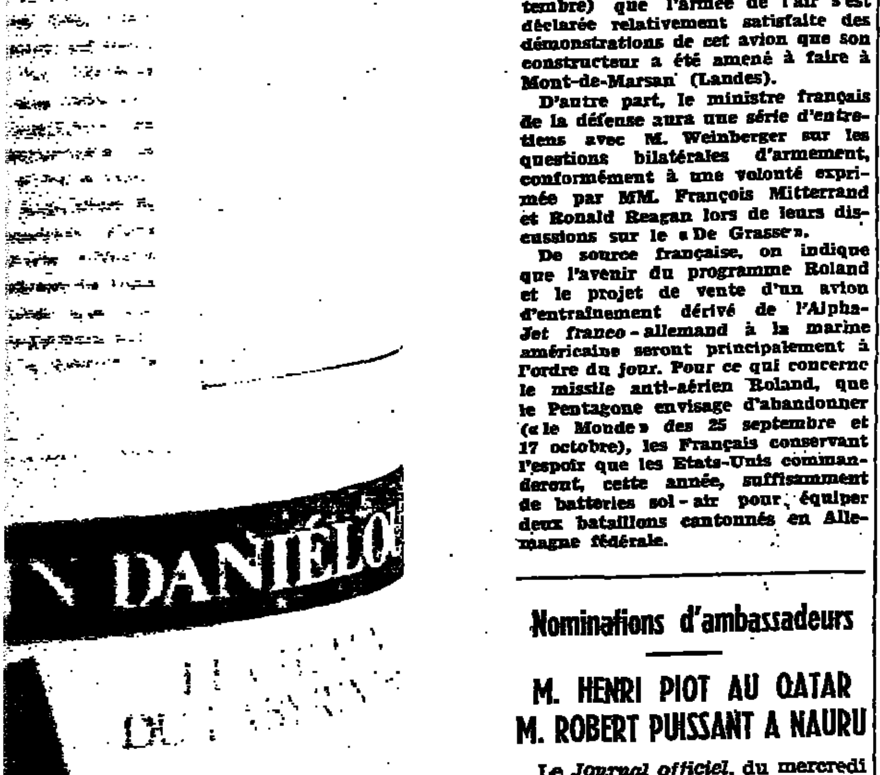
M. HERNU SE FERA PRÉSENTER L'AVION-RADAR HAWKEYE ET DISCUTERA DU SORT DU ROLAND

Le ministre français de la défense, M. Charles Hernu, qui participait aux cérémonies marquant le bicentenaire de la bataille de Yorktown, a été invité à un séjour officiel aux Etats-Unis au début du mois de décembre, sur l'instigation de son homologue américain, M. Caspar Weinberger qui l'avait rencontré à Paris le 15 octobre dernier.

M. Hernu visitera des unités des trois armées américaines et il se fera, notamment, présenter l'avion radar Hawkeye, conçu par la société Grumman, que l'armée de l'air française souhaite acheter à une demi-douzaine d'exemplaires pour améliorer sa détection à basse altitude. On sait (« le Monde » daté 27-28 septembre) que l'armée de l'air s'est déclarée relativement satisfaite des démonstrations de cet avion que son constructeur a été amené à faire à Mont-de-Marsan (Landes).

D'autre part, le ministre français de la défense aura une série d'entretiens avec M. Weinberger sur les questions bilatérales d'armement, conformément à une volonté exprimée par MM. François Mitterrand et Ronald Reagan lors de leurs discussions sur le « De Grasse ».

De source française, on indique que l'avenir du programme Roland et le projet de vente d'un avion d'entraînement dérivé de l'Alpha-Jet franco-allemand à la marine américaine seront principalement à l'ordre du jour. Pour ce qui concerne le missile anti-aérien Roland, que le Pentagone envisage d'abandonner (« le Monde » des 25 septembre et 17 octobre), les Français conservant l'espoir que les Etats-Unis commanderont, cette année, suffisamment de batteries sol-air pour équiper deux bataillons cantonnés en Allemagne fédérale.



Nominations d'ambassadeurs

M. HENRI PIOT AU QATAR M. ROBERT PUISSANT A NAURU

Le *Journal officiel*, du mercredi 21 octobre, publiera la nomination de M. Henri Piot, comme ambassadeur à Doha (Qatar), en remplacement de M. Jean Bellivier.

[Né en 1928, diplômé de l'Ecole des langues orientales, M. Henri Piot est entré aux affaires étrangères en 1951. Il a été en poste à plusieurs reprises à l'administration centrale, ainsi qu'à Ankara, Alexandrie, Le Caire, Addis-Abeba, Tunis, Berne, Amman et Bangui. Il a été ambassadeur à Aden (1975) et était depuis 1977 consul général à Francfort.]

Le même *Journal officiel* publiera la nomination de M. Robert Puissant comme ambassadeur à Nauru, en remplacement de M. Jean Gueury. M. Puissant, qui représente la France dans plusieurs Etats du Pacifique, continuera de résider aux îles Fidji.

[« Le Monde » du 1er septembre a publié la biographie de M. Puissant.]

A MEXICO

Le président de la République a lancé l'idée d'« un co-développement généralisé »

Mexico. — Arrivant dans un pays qui se distingue à la fois par son modèle politique et par son niveau inégal de développement, M. Mitterrand a choisi de mettre l'accent sur le second problème, en l'élargissant aux relations Nord-Sud.

Au cours des toasts échangés lundi soir à l'occasion du dîner offert par le président mexicain, M. Mitterrand a salué *« la lucidité et la ténacité »* de son hôte, à qui revient, en compagnie du chancelier autrichien Kreisky, l'initiative du sommet de Cancun. La préparation de ce sommet a d'ailleurs occupé la plus grande partie du premier entretien qui a réuni les deux hommes en tête à tête pendant près d'une heure quinze, entretien élargi ensuite aux ministres des relations extérieures, du commerce extérieur et de la culture, MM. Cheysson, Jobert et Lang, et à leurs homologues mexicains, MM. Castaneda, de la Vega et Solana. A l'issue de cet entretien, le président Lopez Portillo a souligné que les points de vue exprimés *« ont permis d'envisager une stratégie conjointe »* en vue de ce sommet de Cancun. Les deux chefs d'Etat ont exprimé l'espoir que les Etats-Unis d'Amérique favoriseront une issue positive de ce sommet.

Dans l'allocution qu'il a prononcée dans la soirée le président de la République est revenu sur ce sujet pour souligner que le Mexique et la France comptent parmi les pays, peu nombreux, qui comprennent *« que les desseins du Sud et du Nord sont inextricablement liés »*. M. Mitterrand a ajouté : *« La France entend contribuer au développement du tiers-monde. Ce développement n'est pas à nos yeux une menace mais une chance à saisir. Ce choix ne procède pas d'une intention charitable mais d'une volonté politique autant que d'une vision à long terme de nos propres intérêts. C'est pourquoi nous opposons à la fallacieuse et*

De notre envoyé spécial

stérile opposition entre pays développés et sous-développés, tous frappés par la crise, l'idée d'un codéveloppement généralisé. »

Après avoir affirmé *« qu'il ne peut pas y avoir de paix dans un monde où les deux tiers des êtres humains n'ont pas accès au minimum vital »*, le président de la République a indiqué : *« La conférence de Cancun offre une chance historique à la paix dans le monde »*. M. Mitterrand a ajouté que le sommet sera *« en premier lieu l'occasion d'un échange de vues »*. Mais il a souligné tout aussitôt que la France souhaite que des négociations globales pour un nouvel ordre économique mondial, en gestation à l'ONU depuis plusieurs années, *« soient relancés d'ici à la fin de l'année »*.

De son côté, M. Vauzelle, porte-parole de l'Elysée, a précisé que la France et le Mexique ne souhaitent pas « cristalliser » leur position afin de permettre aux participants de disposer d'un éventail de possibilités aussi large que possible.

« Le laboratoire de l'histoire »

En fait, on sait que le souci de M. Mitterrand est d'aboutir non seulement à la promesse d'une relance de négociations globales, mais surtout à des résultats, à terme, dans deux domaines : l'approvisionnement en énergie et la stabilisation des cours des matières premières. Le président de la République est d'autant plus attaché à obtenir celle-ci qu'il juge sévèrement les quelques *officines qui décident depuis le* Nord du sort des pays du Sud en fixant elles-mêmes le cours de ces matières premières.

Le second volet de ces premiers entretiens entre MM. Mitterrand et Lopez Portillo concerne la situation en Amérique centrale et latine. Les deux pays font dans ce domaine une analyse identique. Les deux chefs d'Etat se sont en outre félicités de la coopération politique qui s'ébauche et qui doit à leurs yeux se développer entre le Mexique et la France.

Cette coopération s'est récemment traduite par une déclaration commune sur le Salvador (1). *« J'espère que cet appel solennel et conjoint permettra d'éviter la perte de nombreuses vie humaines et de restaurer la stabilité politique dans et par la justice sociale »*, a d'ailleurs déclaré M. Mitterrand avant d'affirmer : *« Les pays les plus faibles et les plus pauvres ne peuvent rester, sans danger pour l'ensemble du monde, l'objet passif d'un conflit entre les très grandes puissances. »* Le président mexicain est intervenu à son tour dans le même esprit. Selon M. Vauzelle, les deux pays sont décidés à poursuivre dans la voie ouverte par cette déclaration commune.

A l'issue du dîner, M. Portillo a fait l'éloge de la France *« considérée comme un laboratoire de l'histoire »*. Le président mexicain a estimé que la victoire socialiste en France *« constitue une nouvelle leçon de démocratie et de maturité politique »*. Après avoir rendu hommage à la politique économique et sociale du nouveau gouvernement français, le président mexicain a indiqué : *« Les relations économiques internationales doivent être régies par un principe fondamental : la responsabilité partagée de tous les pays à l'égard du sort des plus faibles et des plus désavantagés d'entre eux. »* Il a ensuite évoqué la nécessité d'entreprendre des réformes de structure dans les pays pauvres et récusé le schéma qui consiste à expliquer la situation politique de ces pays par un simple affrontement de grandes puissances.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(1) *Le Monde* daté 30-31 août.

La France peut favoriser une extension des relations entre l'Europe et l'Amérique latine

Mexico. — Choisir le diable n'est pas un thème de fiction pour l'Amérique latine. C'est une question brûlante pour tous ceux qui veulent donner un contenu réel au concept d'autonomie. C'est le risque encouru par ceux qui souhaitent prendre leurs distances par rapport aux Etats-Unis, mais sont menacés de tomber dans l'orbite soviétique.

La question est particulièrement d'actualité en Amérique centrale, où les tensions débouchent sur des conflits armés. Non pas, comme l'affirme l'administration Reagan, en raison de la volonté de mainmise de l'U.R.S.S. sur la région, mais parce que les mouvements qui luttent pour modifier le *statu quo* se heurtent directement aux Etats-Unis, défenseurs de l'ordre établi. La question posée est donc de savoir qui va aider David contre Goliath, qui va soutenir les « petits » dans leur combat non pas « contre » Washington mais « pour » plus de justice, de démocratie et de liberté.

Le degré d'absurdité auquel on est arrivé peut être illustré par cette remarque d'un combattant sandiniste en juillet 1979 : *« Somoza étant le chef de l'anticommunisme en Amérique latine, je me suis dit que le contraire devait être bien, et j'ai commencé à lire des livres de Marx et de Lénine. »*

Après leur victoire, les sandinistes ont aussitôt demandé des armes aux Etats-Unis, qui les ont refusées. L'armée nicaraguayenne est aujourd'hui largement dotée de Kalachnikov et de chars russes. Les Latino-Américains ne se « sentent » pas menacés par les fusées soviétiques trop lointaines. La présence militaire visible est celle des Etats-Unis. *« Les Soviétiques sont peut-être aussi dangereux que l'affirme votre presse*, dit un médecin panaméen, *mais, depuis cent cinquante ans, ce sont les troupes américaines qui interviennent constamment dans nos pays. »* Un haut fonctionnaire de l'ambassade des Etats-Unis à Managua déclarait à propos des sandinistes : *« Ils sont très anti-Américains ; l'ennui, c'est qu'ils connaissent bien l'histoire de leur pays. »*

Ce qui importe aux Latino-Américains, à l'heure du premier voyage de M. François Mitterrand sur leur continent comme président de la République française, est de savoir si oui ou non son gouvernement est décidé à rompre cette alternative. Mais de quels moyens la France peut-elle disposer pour mener à bien cette politique ? Dans quelle mesure une telle ligne est-elle conforme aux intérêts de la France ?

De notre correspondant

Lorsque le Mexique est arrivé à la conclusion que la reconnaissance des insurgés salvadoriens était le meilleur moyen de freiner les risques d'internationalisation du conflit et de contribuer à la recherche d'une solution négociée, il a eu besoin de la France pour donner plus de poids à sa démarche.

Au Honduras, les dirigeants sont divisés : doivent-ils se lancer dans une guerre régionale ? La crise économique est telle dans leur pays que la carte décisive risque d'être jouée par ceux qui obtiendront la meilleure aide extérieure. Or seule l'Europe est en mesure de contrebalancer l'influence nord-américaine.

Au Nicaragua, les sandinistes affirment vouloir établir un régime pluraliste d'économie mixte et non aligné. Soumis à un début de blocus économique des Etats-Unis et à une menace de conflit armé à leurs frontières, ils sont obligés de rechercher une aide extérieure. Ils affirment que, faute de la trouver, ils n'auront d'autre issue que de radicaliser leur expérience.

Les dirigeants cubains eux-mêmes seraient sans doute intéressés par une possibilité réelle d'échapper à l'encerclement, comme l'attestent leurs tentatives d'ouverture en direction des pays démocratiques du continent et leurs appels à la collaboration entre révolutionnaires et membres de l'Internationale socialiste.

Les ventes d'armes

Etant donnés la dimension et les besoins réels de la plupart des pays de la région éventuellement demandeurs, Paris peut apporter une aide économique et financière de premier plan. Mais le Mexique et le Brésil ne sont plus des pays sous-développés au sens strict du terme et ne demandent pas que l'on porte leurs économies à bout de bras. La France est membre de la Communauté économique européenne ; elle peut à ce titre encourager le développement de relations avec l'Amérique latine. M. Cheysson, à l'issue de son récent voyage en Amérique centrale, souhaitait que le Costa-Rica, le Honduras et le Nicaragua bénéficient des avantages de la convention de Lomé. La commission de Bruxelles devra en tout cas décider si elle « suit les conseils de Washington » ou si elle passe outre et accepte par exemple de participer au cofinancement de l'aéroport international de Grenade.

La volonté de développer les rapports économiques entre la France et l'Amérique latine pose encore la question de la compétitivité de nos entreprises. M. Dreyfus, ministre de l'industrie, a déclaré à Mexico vouloir encourager l'expansion, hors du territoire national, des petites et moyennes entreprises. Du nucléaire à l'Airbus en passant par la petite machine agricole (pour citer ce que l'industrie française tente de vendre au Mexique), il existe toute une gamme de produits susceptibles d'intéresser les Latino-Américains soucieux de diversifier leurs sources d'approvisionnement.

Mais, pour qu'une véritable coopération s'instaure, un changement de mentalité est aussi nécessaire de la part de ceux qui, en Amérique latine, la désirent. *« Trop souvent dans le passé*, nous a déclaré un Salvadorien, *les révolutionnaires ont pris les sociaux-démocrates pour des imbéciles, pour des bourgeois qu'il s'agissait de rouler. Nous devons imaginer un nouveau type de relations qui tienne compte de nos différences et de notre souhait de faire un très long bout de chemin ensemble. »*

Il reste à se demander si la France a intérêt à mener une politique « indépendante » en Amérique latine. Car cette politique est susceptible d'entraîner des tensions avec les Etats-Unis. La réaction des neuf pays latino-américains qui ont protesté contre la déclaration franco-mexicaine sur le Salvador est un exemple des risques encourus. Encore que la signature du Venezuela au bas du document des Neuf exprime en fait la réaction d'un gouvernement dont le président, qui mène la politique de son parti, la démocratie chrétienne, est un ami personnel de M. Duarte.

En Amérique latine, la France peut trouver de nouveaux marchés. Sans oublier le domaine des ventes d'armes, essentiel dans une région où les contradictions tendent à déboucher de plus en plus sur les situations de violence. Or ce sont les ventes d'armes qui souvent déterminent les orientations de certains gouvernements.

FRANCIS PISANI.

● *Un colloque sur la défense des droits de l'homme en Amérique latine*, organisé par l'assemblée du Conseil de l'Europe, a eu lieu à Madrid du 16 au 18 octobre. Tous les participants ont dénoncé les graves violations des droits de l'homme dans cette région du monde. La politique de l'administration Reagan a été sévèrement critiquée alors que le représentant américain dénonçait les régimes de Cuba, de Grenade et du Nicaragua. — *(Corresp.)*

DIPLOMATIE

DEVANT L'ASSEMBLÉE DES NATIONS UNIES

Le ministre philippin des affaires étrangères a présenté le projet de l'ASEAN concernant une solution négociée du problème cambodgien

L'Assemblée générale des Nations unies s'est réunie lundi 19 octobre pour discuter de la situation au Cambodge. Le général Carlos P. Romulo, ministre des affaires étrangères des Philippines, a ouvert le débat dans le style caustique, bien connu des aréopages internationaux qu'il fréquente depuis trente-cinq ans, en s'en prenant aux Vietnamiens. Il a présenté le projet de résolution élaboré par les pays de l'Association des Nations d'Asie du Sud-Est (Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande) (ASEAN) en faveur d'une solution négociée du problème cambodgien fondé sur le droit à l'autodétermination du peuple khmer et le retrait des troupes vietnamiennes. Il a été soutenu par le délégué britannique, parlant au nom de la C.E.E. Mme Kirkpatrick, au nom des Etats-Unis, a dénoncé la « grave menace » que fait peser le Vietnam, dont le délégué a répété une fois de plus que la situation au cambodge était « irréversible ».

Mal connu en France, où il séjourne pourtant régulièrement depuis 1948, le général Romulo est sans doute le doyen et l'un des personnages les plus prestigieux de la diplomatie mondiale. Né en 1899, quelques semaines après l'annexion de l'ancienne colonie espagnole par les Etats-Unis, il a fait une carrière de journaliste — seul asiatique à recevoir le prix Pulitzer en 1942, — d'officier, — aide-de-camp de McArthur, puis général — enfin d'homme politique et de diplomate.

Ce petit homme vif et beau-parleur, l'œil pétillant et le crâne dégarni, a été de la plupart des grandes réunions internationales, de San-Francisco à Bretton-Woods et à Bandoung, a présidé trois fois le Conseil de sécurité, soit comme ambassadeur aux Etats-Unis (1944-1946, 1952-1962), soit comme ministre des affaires étrangères (1950-1952, et depuis 1968) et proche conseiller du président Marcos. Ce qui ne l'a pas empêché d'écrire plus d'une quinzaine de livres.

Lors de son récent passage à Paris, M. Romulo nous avait fait part de sa satisfaction de voir les Dix soutenir — à la réunion C.E.E.-A.S.E.A.N. qui s'est tenue la semaine dernière à Paris — la position des nations du Sud-Est asiatique sur le Cambodge et réaffirmer leur condamnation de l'intervention militaire vietnamienne, « jumelle » de celle des Soviétiques en Afghanistan. Il avait insisté sur le soutien des Philippines, comme de la plupart des membres de l'A.S.E.A.N., aux difficiles tentatives pour créer un gouvernement de coalition regroupant les trois factions de résistants khmers, avec une certaine préférence pour celle de M. Son Sann, le F.N.L.P.K. (Front national de libération du peuple khmer). *« Notre soutien n'a pas pour objet de remettre au pouvoir le groupe Pol Pot-Ieng Sary »*, mais de donner *« un pouvoir réel aux groupes non communistes dans une telle coalition »*. M. Romulo nous avait aussi dit son espoir que le Vietnam et ses alliés *« écouteront la voix de la communauté internationale »* et accepteront une *« solution politique »* au Cambodge.

Un éloge de M. Mitterrand

M. Romulo n'assistera pas à la réunion de Cancun, où les Philippines seront représentées par le président Marcos. Il s'est toutefois dit très impressionné par la nouvelle position française sur le dialogue Nord-Sud, par ses conversations avec M. Cheysson, et par le discours de M. Mitterrand en septembre à la conférence des pays les moins avancés, *« nouvelle voie pleine de promesses »*. Pour lui, le président français sera un *« allié formidable »* des pays du tiers-monde à Cancun, où il souhaite *« que les membres de la communauté internationale soient assez raisonnables pour traiter des questions Nord-Sud non plus comme des adversaires, mais comme des partenaires à la recherche d'une commune survie économique »*.

Asiatique pétri de culture occidentale, hispanique et anglo-américaine, le général Romulo est un des derniers traits d'union entre deux civilisations. *« Ma jeunesse*, dit-il, *a été bercée par l'histoire européenne et française, par ses guerres. Mais chez vous, on n'étudie guère l'histoire de l'Asie. »* Toutefois, il se félicite de ce que les échanges culturels et économiques, entre les Philippines et la France *« n'aient jamais été aussi importants »*.

PATRICE DE BEER.

AFRIQUE

LE CONFLIT SAHARIEN

Le Maroc accuse la Mauritanie de servir de base arrière au Polisario

De notre correspondant

Rabat. — Le roi Hassan II a adressé, lundi 19 octobre, au chef de l'Etat mauritanien, le lieutenant-colonel Mohamed Khouna Ould Haidalla, un message rédigé en termes particulièrement vifs. Ce texte remettra-t-il en question la « normalisation » survenue entre les deux pays le 30 juin dernier, après la rupture provoquée par un coup d'Etat manqué à Nouakchott le 16 mars, qui, selon les dirigeants mauritaniens, aurait été inspiré par Rabat ? En toute hypothèse, le souverain y fait planer la menace d'une intervention marocaine au cas où des colonnes du Polisario utiliseraient à nouveau le territoire mauritanien pour attaquer les provinces d'El-Ayoun ou de Dakhla.

Dans son message, le roi Hassan II confirme aussi la défaite et la retraite des colonnes du Polisario qui avaient attaqué, le 13 octobre dernier, la position marocaine de Guelta-Zemmour. Le souverain affirme en effet que ces colonnes n'avaient pu venir que du territoire mauritanien.

Selon le roi, les troupes chargées du nettoyage de la région ont *« naturellement »* poursuivi *ce qui restait de la colonne ennemie*. Dans leur retraite, les troupes ennemies ont franchi la frontière mauritanienne pour aller se réfugier au lieudit Iydyate, à l'intérieur des frontières de la Mauritanie. Ces troupes s'apprêtent à livrer de nouveaux combats. Le territoire mauritanien leur sert de point de départ. *« La gravité de cette situation ne vous échappe pas »*, assure le message.

« Nous avons donné l'ordre à nos troupes, précise Hassan II, *de ne pas poursuivre l'adversaire au-delà des frontières sans pour autant rester passives. »* Cette dernière phrase contient un avertissement que la Mauritanie ne saurait ignorer.

D'autre part, la radio marocaine a annoncé lundi que des journalistes ont été transportés par hélicoptère à Guelta-Zammour et qu'ils ont pu constater que les forces armées royales dominaient le terrain et avaient acculé leurs adversaires à la fuite. Ces journalistes auraient pu observer des rampes de lancement Sam 6 ou 8 détruites par l'aviation marocaine. — R. D.

● *Le comité militaire de salut national mauritanien* vient de faire publier par son ambassade à Paris un communiqué réfutant les premières accusations lancées par le roi Hassan II contre Nouakchott à la suite de l'attaque du Front Polisario contre Guelta Zemmour le 13 octobre (*le Monde* du 15 octobre). Selon ce texte *« ce n'est pas la première fois que le Maroc accuse à tort la Mauritanie d'être impliquée dans une opération militaire »*, les militaires mauritaniens surveillent la frontière, et *« des missions diplomatiques et des journalistes de la presse internationale »* ont pu vérifier qu'il n'y a aucune *« présence de troupes étrangères »* sur le sol mauritanien. Le C.M.S.N. rappelle qu'il entend entretenir de bons rapports avec Rabat mais estime que le *« sens profond du message du roi... vise à justifier une nouvelle agression contre notre pays et... à remettre en cause les engagements pris lors du sommet de Nairobi en vue d'instaurer la paix dans la région »*.

LA VISITE A PARIS DU MINISTRE ALGÉRIEN DU PLAN

MM. Brahimi et Rocard sont d'accord pour une approche « globale » de la coopération

Premier dirigeant algérien à venir en visite officielle en France depuis l'élection de M. Mitterrand, et même depuis le voyage de M. Benyahia, chef de la diplomatie algérienne, en janvier 1980, M. Abdelhamid Brahimi, ministre du plan, devait poursuivre, ce mardi 20 octobre, les entretiens qu'il a entamés dimanche avec son homologue, M. Michel Rocard. Il devait également rencontrer dans la journée MM. Delors (économie) et Dreyfus (industrie), et puis avoir un ultime entretien avec M. Pierre Mauroy, mercredi matin, avant de regagner Alger.

Nous explorons le possible et abordons les problèmes en *fonction* de nos objectifs planifiés pour développer la coopération bilatérale, nous ont dit en substance les deux ministres. Comme l'ont toujours fait les dirigeants algériens, M. Brahimi a proposé la *« globalisation des sujets »* plutôt que leur étude secteur par secteur. Il se félicite d'avoir, pour la première fois, trouvé une compréhension dans laquelle il voit une *« attitude nouvelle »*.

« Je crois que c'est pratiquement la seule façon d'aboutir », nous a déclaré, à ce propos, M. Rocard, qui n'a pas caché cependant que la question du gaz, confiée aux deux « sages », MM. Jean-Marcel Jeanneney et Hadj Yalla, reste la plus difficile à résoudre. Pour leur part, les Algériens font observer qu'il ne faudrait pas que Gaz de France retombe dans « l'erreur » du début de la décennie 1970 en estimant trop élevées les demandes de l'Algérie, qui avait fini par traiter avec la compagnie américaine El Paso à un prix supérieur. M. Michel Jobert, alors secrétaire général de l'Elysée, avait déploré que les techniciens français n'aient pas eu une vision plus prospective.

Les Algériens notent aussi que les Français *citent le prix du gaz hollandais en référence*, mais oublient de dire qu'il s'inscrit dans le cadre de la C.E.E. et s'accompagne, de ce fait, de certaines compensations. En revanche, soulignent-ils, le gaz norvégien est plus de 30 % plus cher, le gaz mexicain vendu aux Etats-Unis est également plus cher que le gaz algérien, et celui qu'Abou Dhabi fournit au Japon est indexé sur le prix du pétrole.

La base de « relations exemplaires »

« Il ne faut pas voir uniquement les sommes déboursées, mais tenir compte de plusieurs facteurs et de leurs répercussions sur l'immigration, le chômage, la culture, etc. », nous a dit M. Brahimi. Ainsi, l'Algérie veut-elle qu'on l'aide à construire cent mille, voire deux cent mille logements par an, et la France pourrait y participer sur une large échelle. *« La coopération multiforme d'un style nouveau n'est possible que si on se débarrasse de la vision conjoncturelle à court terme »*, a souligné M. Brahimi.

« La globalisation, si un certain nombre de problèmes existants sont résolus rapidement, pourra assurer le succès de la visite de M. Mitterrand les 30 novembre et 1er décembre, en donnant aux relations franco-algériennes un nouveau caractère exemplaire sur une base solide et durable, à court, à moyen et à long terme », a poursuivi M. Brahimi. Selon lui, de telles relations *« ne manqueront pas d'influencer de manière positive le dialogue Nord-Sud »*.

« En plus des domaines traditionnels, nous explorons tous les domaines de la coopération où il y a matière à innovation », conclut le ministre algérien, tandis que M. Rocard exprime l'espoir que le terrain sera suffisamment déblayé d'ici à fin novembre pour permettre aux deux chefs d'Etat de définir les nouvelles orientations de la coopération bilatérale. La visite de M. Mitterrand, au demeurant, est sérieusement préparée depuis plusieurs semaines par les ministres français qui se sont rendus à Alger et par les techniciens des deux pays qui se rencontrent dans les deux capitales.

PAUL BALTA.

M. MEXANDEAU INAUGURE LE CABLE TÉLÉPHONIQUE ALGER-MARSEILLE

(De notre correspondant.)

Alger. — M. Louis Mexandeau, ministre français des P.T.T., a discuté lundi 19 octobre, de la coopération, déjà importante, dans le domaine des télécommunications avec son homologue, M. Abdenour Beka, au cours d'une visite de vingt-quatre heures.

L'inauguration officielle d'un câble téléphonique Alger-Marseille de deux mille cinq cent quatre-vingts lignes qui fonctionne depuis plus d'un an a servi de prétexte à ce voyage. Les autorités algériennes sont décidées à faire un gros effort pour développer leurs télécommunications. Le plan quinquennal 1980-1984 prévoit une enveloppe de 8 milliards de dinars (1) destinés en majorité à l'extension et à l'amélioration du téléphone.

Le nombre de lignes doit passer de sept cent mille à plus d'un million et celui des abonnés de trois cent mille à sept cent cinquante-cinq mille. Des sociétés françaises ont soumissionné pour la quasi-totalité des appels d'offres lancés et, en particulier, pour la réalisation de quatre centraux urbains et d'un centre de transit international (valeur 150 millions de nouveaux francs), la construction d'une usine de fabrication de câbles téléphoniques à Batna (5 à 600 millions de francs) et la mise en place de liaisons internes coaxiales ou par faisceaux hertziens. — D. J.

(1) 1 DA = 1,30 franc.

● ERRATUM. — A la suite d'une erreur, une carte périmée a été publiée dans le supplément consacré au Nigéria (*le Monde* du 17 octobre). Le Bénin, pays voisin, y figurait dans son ancienne appellation de Dahomey.

PROCHE-ORIENT

Iran

M. VELAYATI UN DES DIRIGEANTS DU P.R.I. ACCÈDERAIT AUX FONCTIONS DE PREMIER MINISTRE

Téhéran (A.F.P.-Reuter-UPI). — Le Parlement iranien devait ratifier, ce mardi matin 20 octobre, la nomination de M. Ali Akbar Velayati au poste de premier ministre, en remplacement de l'hodjatoleslam Mahdavi Kani, démissionnaire depuis jeudi dernier.

M. Velayati, qui est âgé de trente six ans, sera le cinquième premier ministre de la république islamique, après MM. Mehdi Bazargan, Mohamed Ali Radjai, Mohamed Javad Bahonar et l'hodjatoleslam Mahdavi Kani. Membre dirigeant du parti républicain islamique (P.R.I.), M. Velayati est un pédiatre qui a fait ses études aux Etats-Unis. Il est considéré comme un partisan de la *« ligne de l'Imam »* et avait récemment réclamé au Majlis le renforcement des *« comités révolutionnaires »* et des mesures sévères pour améliorer la sécurité en Iran, sans laquelle, selon lui, les *projets économiques du gouvernement* ne pourraient être appliqués. Il avait enfin proposé une plus forte imposition des « propriétaires » iraniens.

Trente-quatre nouvelles exécutions

Lundi, les journaux de Téhéran ont annoncé l'exécution de trente-quatre opposants, dont l'ancien conseiller juridique de M. Bani Sadr, M. Manoutcher Massoudi. Ce dernier a été reconnu coupable par les tribunaux de *« participation à une tentative de coup d'Etat, collaboration avec les groupuscules contre-révolutionnaires, manœuvres pour affaiblir le commandement de la révolution, propos mensongers et tendancieux, extorsion d'argent aux familles des inculpés, interventions sans motif dans les affaires juridiques et adultères répétés »*.

La veille, l'imam Khomeiny avait rejeté la demande faite le 12 octobre par Amnesty International auprès du premier ministre de laisser venir en Iran *« une délégation chargée d'intervenir pour tenter de faire cesser les exécutions dans le pays »*. L'imam Khomeiny a accusé Amnesty International d'être chargée par les *« satans »* de se rendre en Iran pour *« condamner ce pays »* et *« étouffer »* une révolution *« dont ils redoutent l'exportation »*. Il estime que Amnesty International est partiale en prenant la défense de *« ceux qui descendent dans la rue et veulent tuer le peuple innocent »* et *« oublient d'élever leurs voix quand plus de soixante-dix docteurs musulmans innocents »* ont été tués au siège du P.R.I. le 28 juin dernier.

Damas, Tripoli et une fraction de l'O.L.P. condamnent le plan de paix du prince Fahd

Après Damas, la Libye a rejeté le plan Fahd de règlement de la crise du Proche-Orient, une « copie conforme des accords de Camp David, avec l'adjonction de quelques améliorations ». L'hebdomadaire algérien « Révolution africaine », l'organe du F.L.N. algérien, a, pour sa part, attaqué implicitement le plan Fahd en l'assimilant à un « Camp David II » susceptible de renforcer le « courant favorable à la « pax americana ».

M. Arafat, qui est arrivé lundi soir à Moscou, pour une « visite officielle d'amitié », à la tête d'une importante délégation palestinienne, a démenti, samedi à Abou-Dhabi, les propos qui lui avaient été attribués au Japon, selon lesquels il aurait accepté la « coexistence avec Israël ». « Le peuple palestinien, a-t-il dit, *croit en la coexistence avec les juifs au sein d'un Etat palestinien* démocratique, qui regrouperait musulmans, chrétiens et juifs, conformément au programme du Conseil national palestinien. »

De notre correspondant

Beyrouth. — Le parti Baas à Damas et les organisations prosyriennes au sein de l'O.L.P. à Beyrouth ont condamné simultanément, vendredi 16 octobre, le plan de paix du prince Fahd et l'adhésion qu'y a apportée M. Yasser Arafat lors de sa visite à Tokyo. Pourtant, ni ce projet de règlement du conflit du Proche-Orient ni le soutien du chef de l'O.L.P. ne sont nouveaux : ils remontent l'un et l'autre au mois d'août dernier. Mais l'assassinat du président Sadate, en ouvrant l'ère de l' « après-Camp David », a attiré l'attention sur ce plan que cautionne l'Europe de l'Ouest avec, suppose-t-on, l'assentiment des Etats-Unis.

L'opposition de Damas — et donc de ses alliés — à l'initiative saoudienne tient moins au contenu du plan, qui reprend *grosso modo* les principes de la résolution 242 du Conseil de sécurité acceptée par la Syrie en substituant la notion de peuple palestinien à celle de réfugiés, qu'à l'entente entre les dirigeants saoudiens et M. Arafat. La brouille entre Damas — qui a accueilli le dissident Abou Nidal — et l'aile dominante de l'O.L.P. est née, avant même que le plan Fahd ne soit publié, du fait que les dirigeants syriens sont persuadés que M. Arafat a été consulté par le prince héritier saoudien alors qu'eux-mêmes ne l'ont pas été. Certains parlent même d'un « plan Fahd-Arafat ». La « récupération » par la Syrie d'Abou Nidal, que soutenait précédemment Bagdad, serait une conséquence plutôt qu'une cause du différend syro-palestinien.

Le plan a été condamné par M. Mohamed Haidar, membre du commandement inter-arabe du parti Baas. *« La formulation du projet, le caractère unilatéral de l'initiative saoudienne et le moment choisi pour la présenter sont inacceptables »*, a-t-il déclaré.

Au sein de l'O.L.P., la Saïka, pro-syrienne, a publié un communiqué *« dénonçant l'étrange déclaration* [de M. Arafat] *favorable au plan de paix saoudien, qui reconnaît franchement l'entité sioniste et enfreint les résolutions du conseil national palestinien »*. *« Nous réaffirmons pour la énième fois que les illusions qui hantent les esprits de certains d'entre nous quant à la possibilité de l'édification d'un Etat palestinien en Cisjordanie et à Gaza sont notre talon d'Achille, que les forces impérialistes et sionistes tentent de mettre à profit pour briser l'unité des rangs palestiniens »*, souligne encore le texte.

Le Front populaire pour la libération de la Palestine - commandement général (pro-libyen) estime que *« le plan saoudien s'inscrit dans le prolongement du processus de Camp David, en le présentant sous une forme enjolivée »*. Quant au F.P.L.P. (marxiste, pro-soviétique), il fait remarquer que, en approuvant le plan saoudien, M. Arafat est allé *« à l'encontre de la décision palestinienne de refuser toute reconnaissance d'Israël et toute réconciliation et négociation avec l'Etat hébreu »*.

A son retour à Beyrouth, M. Arafat devra donc affronter l'hostilité de la Syrie et de ses alliés au sein de l'O.L.P.

LUCIEN GEORGE.

L'EUROPE DES DIX PRÉPARE UNE NOUVELLE DÉCLARATION SUR LE PROCHE-ORIENT

Les dix ministres des affaires étrangères de la Communauté européenne préparent une nouvelle déclaration sur le Proche-Orient. Ils l'adopteront avant le conseil européen de Londres (26 et 27 novembre) et peut-être dès leur prochaine réunion de coopération politique les 26 et 27 octobre. Le principe de cette déclaration a été arrêté lors de la réunion du 13 octobre à Londres.

Les Dix insisteraient pour que le processus d'évacuation du Sinaï, inscrit dans les accords de Camp David, soit achevé dans les délais prévus. Il est vraisemblable que les Dix souligneront l'intérêt du plan de paix du prince Fahd, sur lequel leur président, lord Carrington, secrétaire au Foreign Office, est chargé d'obtenir des éclaircissements. L'objectif des dix aujourd'hui paraît être de jeter « un pont » (selon l'expression de M. Cheysson, ministre des relations extérieures, dans un entretien public lundi 19 octobre par *le Matin*) entre la paix israélo-égyptienne de Camp David et l'esquisse de règlement global du prince Fahd qui leur paraît « une base de négociation » acceptable par tous les Arabes.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● UNE LISTE DE MILLE HUIT CENTS DISPARUS, ne comportant que les noms de personnes dont les familles ont attesté l'absence prolongée, a été publiée le dimanche 18 octobre par le quotidien conservateur de Buenos-Aires *la Prensa*.

Selon les sources, de six mille à quinze mille personnes ont disparu entre 1974 et 1978 en Argentine, après avoir été arrêtées par des individus se disant membres des forces de l'ordre. Le gouvernement continue d'affirmer que les disparus ont quitté volontairement le pays. Les organisations de défense des droits de l'homme en Argentine, en particulier « Les mères de la place de Mai », redoublent d'efforts ces derniers temps pour faire entendre leurs voix, craignant que les partis politiques ne soient disposés à négocier leur silence contre un retour des militaires dans les casernes. — *(Reuter.)*

Chili

● LE GOUVERNEMENT a annoncé qu'un dirigeant du MIR (Mouvement de la gauche révolutionnaire), Miguel Cabrera Fernandez, avait été tué au cours d'un accrochage avec les forces armées dans la région de Neltume, à 850 kilomètres au sud de Santiago. — *(Reuter.)*

Nicaragua

● LE COORDINATEUR DE LA JUNTE A VIOLEMMENT ATTAQUE LE P.C. NICARAGUAYEN, l'accusant de n'être pas composé de révolutionnaires mais *« d'opportunistes et de lâches »*. Le commandant Daniel Ortega répliquait ainsi, le 16 octobre, aux critiques du parti communiste, accusant les sandinistes de vouloir orienter le pays « vers le capitalisme ». — *(U.P.I.)*

R. F. A.

● SIX RESSORTISSANTS EST-ALLEMANDS se sont réfugiés le dimanche 18 octobre en République fédérale, deux d'entre eux en passant par la Tchécoslovaquie et quatre par la mer Baltique. — *(A.F.P.)*

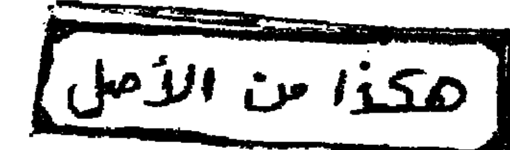
Sénégal

● LE PRESIDENT ABDOU DIOUF, qui effectue un voyage à Koweït, Bahrein et Qatar, a déclaré à propos de la situation au Tchad que le Sénégal avait donné son accord pour participer à la création d'une force interafricaine par l'envoi d'un contingent. Evoquant la déstabilisation de l'Afrique, M. Diouf a dit : *« Il est certain que l'on ne peut pas évoquer ce problème sans citer le nom de la Libye. »*

Sierra-Leone

● LE PRESIDENT SIAKA STEVENS, chef de l'Etat depuis tre[illegible] ans, a annoncé qu'il quitterait le pouvoir au début de l'an prochain. S'adressant dimanche à la conférence du Parti du congrès du peuple, le chef d'Etat a déclaré que des élections législatives auraient lieu fin janvier ou début février, *« après quoi il vous faudra me trouver un successeur. Je souhaite qu'un homme plus jeune, en meilleure santé, prenne ma place »*. Le président Stevens est âgé de soixante-seize ans. — *(Reuter.)*





République Sud-Africaine

Le souci de maintenir l'unité des nationalistes a pris le pas sur le « grand dessein » réformiste

De notre correspondant

Johannesburg. – « *L'éloignement entre Noirs et Blancs n'a jamais été si grand. Les perspectives de changement pacifique sont plus sombres que jamais.* » Un moment séduit par les propos réformistes du premier ministre, l'écrivain Alan Paton, célèbre pour son opposition viscérale à l'apartheid, ne cache plus son amertume. L'auteur de *Pleure, ô mon pays bien-aimé* n'est pas le seul. Des chefs de file modérés des communautés africaines, métis, et indiennes, un instant désarçonnés par la réthorique du changement, aux milieux d'affaires anglophones « éclairés », signataires en 1979, du « pacte du Carlton » qui consacrait l'alliance historique gouvernement-patronat, des voix s'élèvent qui fustigent l'apparent retour en force, dans les milieux gouvernementaux, des idées de l'architecte de l'apartheid, Hendrik Verwoerd, assassiné en 1966.

L'opposition parlementaire blanche, parfois saisie de la crainte d'être débordée sur sa gauche par le gouvernement lui-même, a retrouvé son rôle dérisoire et pathétique de gardien de la « légalité républicaine », dans une République dont la loi refuse de droit de vote à plus de 70 % de la population, qui en déporte, *légalement*, d'importantes fractions chaque année et autorise, non moins légalement, les détentions indéfinies sans procès.

Des universitaires anglophones et afrikaners, qui avaient offert leur caution à la noble aventure du renouveau, ne savent plus comment se dépêtrer de l'inconfortable situation dans laquelle ils se sont laissé entraîner. L'influence des personnalités modérées non blanches sur leurs compatriotes s'amoindrit au fil des actions brutales (éviction massive des squatters de Nyanga) et arbitraires (bannissements, suppression de journaux africains, arrestations d'étudiants et de syndicalistes etc.) menées par les autorités.

La crédibilité de la presse afrikaner et des parlementaires nationalistes, qui soutiennent ouvertement les projets réformistes de M. P. W. Botha, décroît au gré des déclarations « *veskrampte* » (crispées) de ministres réputés « *verligte* » (éclairés) : « *Notre politique consiste à préserver dans ce pays le droit à l'autodétermination. Oui, la domination... des Blancs.* » (M. P. W. Botha au Parlement), « *Le développement séparé est le plus sûr moyen d'éviter une révolution* » (M. Piet Koornhof au Parlement), etc. On ne sait plus très bien si la société sud-africaine est entrée dans une nouvelle crise du « *libéralisme* », ou si l'on assiste à l'aggravation du mal contracté en 1948 avec l'institutionnalisation de l'apartheid.

Des velléités d'ouverture

Le monde blanc reconnaît, en privé, la faillite économique et politique du « grand dessein » méthodiquement rationalisé par le docteur Verwoerd. Un court moment tenté par l'ouverture et le pragmatisme, son successeur, M. J. Vorster, avait timidement essayé d'améliorer et d'humaniser le système. La hargne des « prisonniers du pass » (laissez-passer imposé aux Noirs) et la crainte de perdre son poste l'avaient rapidement ramené dans l'ornière tracée en 1948. Héritier, juin 1978, d'un pouvoir au prestige entaché par le scandale de l'information, M. Pieter Botha, nationaliste afrikaner, élève dans le respect de Verwoerd, avait alors stupéfait le monde entier par son ouverture d'esprit et son ferme, quoique vague, engagement à faire évoluer le système.

« *L'apartheid aboutit au conflit permanent. Le changement est la seule alternative à la révolution* », s'écriait-il encore en septembre 1979. Jusqu'au début de cette année; le ton et la signification du discours restèrent les mêmes. A ceux qui s'inquiétaient de l'absence de concrétisation des promesses répétées, on opposait le risque de division du parti, le danger d'une réaction violente des Blancs, qui n'avaient pas « encore compris le message ». On rappelait à l'envi que le premier ministre avait hérité d'une majorité parlementaire difficile à manier. Il lui fallait, disait-on, regrouper la tribu afrikaner sous sa bannière, gagner sa propre légitimité. Ce fut sans doute la première grande erreur politique du nouveau « messie *réformiste* afrikaner ».

Médiocre administrateur, excellent manœuvrier et organisateur *compétent, M. P.W. Botha n'a pas* cru bon, ou n'a pas eu l'audace, de se présenter en leader inspiré, en chef de tribu africaine qui décide pour le bien du « *volk* ». En convoquant aux urnes les deux millions et quelque d'électeurs blancs avant d'avoir engagé irréversiblement le pays sur la voie des réformes, il a donné prise aux critiques conjuguées de l'extrême droite et des « *libéraux* ».

Les premiers ont pu se regrouper et disposer d'une tribu nationale pour atteindre et réveiller la paranoïa des Afrikaners les plus timorés. Les seconds ont habilement tiré profit de la multiplication des promesses non réalisées. Pis, afin de présenter son parti uni sur une même plate-forme, M. P.W. Botha a dû lâcher du lest à sa propre droite et, à maints égards, coller de plus près au rêve devenu cauchemar du docteur Verwoerd.

Les résultats sont connus : électoralement imbattable dans le système actuel, le parti nationaliste, affaibli sur sa gauche, attaqué de l'intérieur et de l'extérieur sur sa droite, est aujourd'hui plus divisé que jamais. L'étoile personnelle du premier ministre a sérieusement pâli. Plus de la moitié, voire les deux tiers, du *caucus* nationaliste sont maintenant opposés aux changements significatifs. Si M. P.W. Botha n'en a pas encore totalement perdu le contrôle, il semble bien qu'il n'a plus la capacité d'en faire, comme il l'espérait, l'instrument du changement.

La faillite des homelands

La session parlementaire de cette année, la quatrième du « *règne* » de M. Botha, au pouvoir depuis trois ans, devrait demeurer dans l'histoire par le manque de portée des réformes votées. Elle a d'abord été écourtée par les élections anticipées d'avril. Reprise le 31 août, elle s'est terminée le 10 octobre. Son bilan est on ne peut plus maigre. Hormis le vote d'un budget conservateur et quelques recommandations positives émises par la commission chargée d'étudier les relations dans le monde *du travail, la réalité des réformes* s'est perdue dans des joutes sémantiques. Aucun des points fondamentaux de la vision de Verwoerd n'a subi d'altération. Malgré sa faillite politico-économique, avouée par certains organismes d'Etat, la politique des *homelands* est restée l'enfant chéri de l'oligarchie sud-africaine.

L'un des derniers actes de la session parlementaire fut de ratifier l' « *indépendance* » d'un quatrième bantoustan, le Ciskei. Comme pour les trois précédents, les députés nationalistes ont entériné la perte de la citoyenneté sud-africaine pour ses ressortissants, ce qui porte à sept millions le nombre de Noirs désormais constitutionnellement rejetés du pays. Si cette politique est menée à son terme, dans quelques années, pas un seul Noir ne pourra se prévaloir de la citoyenneté sud-africaine, ni revendiquer la moindre part de richesse d'un pays qu'il a contribué à développer.

Certes, à grand renfort de « *permis spéciaux* » d'autorisations « *exceptionnelles* » et d'instructions confidentielles à la police, les tribunaux ont, cette année, moins condamné que par le passé les délits mineurs relevant du « *petty apartheid* » (apartheid mesquin) mais, dans un pays qui a institutionnalisé la ségrégation, les progrès du changement peuvent-ils être mesurés autrement qu'en termes législatifs ? Au surplus, face à un accroissement spectaculaire des actes de sabotage et de guérilla menés par le Congrès national africain (ANC) et d'autres groupes opposés à l'apartheid, les autorités ont appliqué avec une grande sévérité les lois sur la sécurité interne.

Piétinement en Namibie

A l'extérieur, fort du soutien de l'administration Reagan, l'Afrique du Sud a pratiqué la politique de la canonnière à l'encontre de l'Angola et du Mozambique accusés d'héberger des « *terroristes* ». Les relations avec le Zimbabwe, la Zambie et même le petit Lesotho se sont détériorées. Le règlement du dossier namibien piétine et, malgré l'optimisme provoqué par la dernière tentative du « groupe de contact », on ne voit guère comment l'Afrique du Sud, si elle est sincère, fera « avaler » les élections prévues aux partis internes de Windhoek, dont elle semble, par ailleurs, perdre le contrôle. Une chose est sûre : le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. « Pik » Botha, a, à de multiples reprises, assuré la population que « *le drapeau des marxistes de la SWAPO* [organisation du peuple sud-africain] *ne flotterait jamais sur Windhoek* ». L'évolution, dans ce domaine, est certes possible, mais le gouvernement sait pertinemment que, s'il revenait sur son engagement, sa mort politique serait certaine. De fait, les priorités du premier ministre ont changé. L'unité du *parti et la défense du pays contre l'« assaut total des marxistes »* ont pris le pas sur l'urgente nécessité des réformes.

Dans la conjoncture politique actuelle, seuls les deux premiers thèmes peuvent être électoralement payants. Pourtant, il est difficile d'affirmer que le glas des réformes a sonné. Politicien plus frileux qu'il ne semblait, M. P. W. Botha s'est entouré d'une pléthore de commissions chargées d'examiner les moyens et les directions du changement, le fonctionnement de la justice, les lois sur la sécurité, l'immoralité, le travail, l'économie, la décentralisation, les « passes », la presse l'éducation, etc. Tous les grands secteurs de la vie sud-africaine sont passés au crible.

Malgré la démission de l'un de ses membres, le conseil du président poursuit son travail de recherche constitutionnelle et s'évertue à dénicher une solution permettant l'inclusion des Indiens et des métis dans le système politique sans les faire asseoir sur les bancs parlementaires réservés aux Blancs. Dans la quasi-totalité des cas, toutefois, les recommandations habilement filtrées des diverses « commissions du premier ministre » peuvent être, dans le contexte sud-africain, considérées comme progressistes.

La rhétorique générale demeure réformiste. M. P. W. Botha lui-même continue d'assurer qu'il réformera le système. «*Celui qui souhaite réformer doit au moins préserver les anciennes apparences* », disait Machiavel. Le premier ministre s'y est employé au-delà de ce qui semblait nécessaire. Pourtant, s'il a très peu rempli ses promesses, M. P. W. Botha n'a, il est vrai, rien entrepris d'irréversible pour tuer définitivement l'esprit du renouveau.

PATRICE CLAUDE.



EUROPE

La victoire du parti socialiste aux élections en Grèce

La victoire du parti socialiste panhellénique aux élections organisées, dimanche 18 octobre, en Grèce continue de susciter de nombreuses réactions à l'étranger. Plusieurs dirigeants de partis socialistes et organisations syndicales européens ont adressé à M. Andréas Papandréou de messages de félicitations. Outre ceux du P.S. français (« le Monde » du 19 octobre), c'est le cas, en particulier, de MM. Willy Brandt, Bettino Craxi et Mario Soarès.

● A MOSCOU, l'agence Tass a salué, lundi, la victoire des socialistes grecs en estimant que les « forces démocratiques du pays » avaient remporté une « victoire convaincante ». Celle-ci, ajoute l'agence officielle soviétique, « *témoigne du soutien* croissant de l'opinion à la demande, formulée par le PASOK, de retrait de la Grèce de l'organisation militaire de l'alliance atlantique et de la Communauté économique européenne ».

● A WASHINGTON, le président Reagan a adressé à M. Papandréou un message de félicitations dans lequel on lit notamment : « La Grèce et les Etats-Unis ont montré leur *attachement aux institutions démocratiques et* aux libertés individuelles qui ont créé des liens entre les deux pays, dans le cadre de leur alliance, dans la communauté du monde occidental. » M. Reagan déclare « vouloir cultiver ces liens pour le bien des deux nations ». Répondant à ce message, M. Papandréou a indiqué qu'il considérait lui aussi le « renforcement de ces liens entre les peuples grec et américain » comme « un de ses premiers devoirs ».

● A BRUXELLES, ni les milieux de la Communauté économique européenne ni ceux de l'alliance atlantique, directement concernés par la victoire du PASOK, puisque ce dernier avait fait campagne pour le retrait de la Grèce de ces deux organisations, n'ont encore fait connaître officiellement leur réaction. Mais à Gleneagles, en Ecosse, où se tient, ce mardi 20 octobre, une réunion du groupe du plan nucléaire de l'OTAN (lire ci-contre), M. Weinberger, secrétaire d'Etat américain à la *défense, a exprimé sa « préoccupation » et souhaité que la Grèce* ne quitte pas l'organisation militaire atlantique.

● A ANKARA, le gouvernement turc a indiqué qu'il ne ferait aucune déclaration avant de connaître le programme des nouveaux dirigeants grecs. La presse commente, cependant, le succès du PASOK. « Tercuman » (droite) estime que l'arrivée de M. Papandréou au pouvoir inaugurera une « nouvelle période des relations gréco-turques, qui pourrait être pleine de problèmes ». « Hurriyet » (libéral) publie une interview de M. Papandréou dans laquelle ce dernier se prononce « pour un retrait de toutes les forces étrangères de Chypre, qu'elles *soient turques*, britanniques ou grecques ».

Le temps de rassurer

(Suite de la première page.)

Cette circulation automobile ne contribue pas peu, avec les fumées des industries des nouvelles usines, à la formation de ce nuage polluant qui constituait ces jours derniers, avec les élections, le principal sujet de conversation des Athéniens : une soixantaine d'entre eux avaient dû être hospitalisés tant ils avaient été intoxiqués.

Les campagnes, désormais desservies par des routes excellentes, ont, *elles aussi, beaucoup changé. Enfin,* de toutes les nations occidentales, la Grèce est l'une de celles qui souffrent le moins du chômage. Le chiffre officiel de 3 % de la population active est sans doute trop optimiste, mais l'interdiction de licencier a évité les compressions massives de personnel. Ce sont surtout les jeunes diplômés qui posent problème dans la mesure où, comme partout, ils ont du mal à trouver du travail.

Reste que la conjoncture économique est fort préoccupante. Le taux d'inflation est en principe de 26 %, mais personne ne fait de difficulté pour reconnaître qu'il est plus proche en réalité de 30 %. Certains prix, *comme celui du fromage blanc, la feta,* dont les Hellènes sont si friands, ont quintuplé depuis la chute des colonels. La balance commerciale est en déficit de 7 milliards de dollars, et les « invisibles », tourisme, fret maritime, rapatriement des devises gagnées par les Grecs de la diaspora, laissent subsister un déficit de la balance des paiements de plus de 2 milliards de dollars. *La dette extérieure atteint 9 milliards de dollars, et il devient pratiquement* impossible d'assurer son service. Pour telle personnalité à la charnière de l'hier et de l'aujourd'hui, la Grèce se trouve dans une situation à la polonaise.

Un manque de charisme

M. Georges Rallis, le premier ministre que M. Caramanlis avait choisi pour lui succéder, à la surprise générale, de préférence au *dynamique* Georges Averoff, jugé trop à droite, est un technocrate dont tout le monde s'accorde à louer le courage et l'honnêteté. Ce sont là des vertus qui méritent d'être soulignées dans un pays où la corruption, à en croire une déclaration faite le 31 mars dernier devant le Parlement par M. Constantin Stéphanopoulos, alors ministre de la présidence du conseil, constitue « *le plus grand péché de l'administration* » et où toujours, selon lui, elle se développe « *de façon très rapide, affectant des secteurs jusqu'alors imperméables à ce genre de pratiques* ».

Personne ne songerait à reprocher au chef du gouvernement démissionnaire d'être le fils du premier ministre du cabinet mis en place par les Allemands sous l'Occupation ni d'avoir tenu à défendre lui-même son père, comme avocat, à la libération. Ce dont on lui fait grief c'est de son manque d'imagination et plus encore de charisme. *Empros !* (En avant !) proclamaient ses affiches. Mais en avant vers quoi ? De surcroît, c'est un piètre orateur, à la *voix perchée, sans images, sans formules* choc ce qui, dans la patrie de Démosthène, constitue toujours un handicap, surtout lorsqu'on fait face à un tribun de la dimension d'Andréas Papandréou, dont les discours, qui prennent souvent la forme d'un dialogue avec la foule, suscitent à chaque fois le délire de ses partisans.

« Andréas », comme tout le monde *l'appelle, n'était pourtant pas* au départ un homme politique, bien qu'il soit né dans le sérail, puisque son père dirigeait le gouvernement royal en exil au Caire. Professeur d'économie, il se serait peut-être contenté de continuer d'enseigner cette discipline si son père n'avait pas fait appel à lui, en 1963, au moment où il prenait la tête d'un centre qui était en réalité une *gauche.*

Comme on sait, c'est dans une université américaine qu'il enseignait puisqu'en 1939, après avoir eu des ennuis avec la dictature de Metaxos, il avait obtenu le droit d'asile aux Etats-Unis et bientôt leur nationalité.

Le paradoxe de la situation est évidemment que cet ancien citoyen américain, *marié à une Américaine,* soit devenu le symbole de la lutte contre l'impérialisme américain. Même si Mme Hélène Vlachos, la célèbre directrice du journal conservateur *Kathemerini*, a pu dire, selon *Time* du 12 octobre : « *Son anti-américanisme est celui d'un Américain, non d'un Grec. Il est comme un adversaire américain de la guerre du Vietnam dans les années 60.* » En réalité, les Grecs ont quelques raisons d'en vouloir aux Etats-Unis qui, pour des motifs où l'intérêt stratégique l'emportait évidemment sur la morale, ont eu tendance à constamment soutenir les Turcs dans l'affaire de Chypre, même après *l'occupation par ceux-ci en août 1974*, sans la moindre justification en droit, de la moitié d'une île, où la minorité turcophone ne représente que 18 % de la population. A quoi s'ajoute, pour le fils de Georges Papandréou, le fait difficilement oubliable que, en 1967, c'est pour faire obstacle à la victoire jugée inévitable de son père aux élections législatives que les colonels ont déclenché leur putsch, avec l'évidente bénédiction de Washington. Les ingérences américaines, dans la vie grecque, devaient aller plus loin encore par la suite puisque, après la guerre d'octobre, les velléités neutralistes du colonel Papadopoulos *et son refus de laisser se poser en* Grèce les avions du pont aérien à destination de Tel-Aviv lui valurent *d'être éliminé au profit du général* Ioannidis, chef des services de renseignements grecs et homme lige de la C.I.A., flanqué comme chef de gouvernement d'un avocat... de Chicago. Et c'est Henry Kissinger lui-même qui devait, en juillet suivant, *signifier publiquement son congé au régime militaire.*

L'OTAN et l'Europe

On comprend que, dans ces conditions, l'oncle Sam n'apparaisse pas exactement, vu d'Athènes, comme l'incarnation du désintéressement. Les Grecs supportent assez mal l'idée que, sur les douze divisions que comporte leur armée, deux seulement soient à la disposition de leur gouvernement contre dix à celle de l'OTAN, alors que, à leurs yeux, l'ennemi potentiel, celui dont on *dénonce les visées sur les îles de* l'Egée orientale, demeure le Turc : ce qui justifie que les dépenses de défense par tête du pays classent celui-ci au troisième rang parmi les membres du pacte atlantique.

Andréas Papandréou est allé très loin dans le sens anti-américain en parlant de prendre modèle sur la Yougoslavie ou de faire sortir la Grèce, à l'exemple de la France, de l'« *aile militaire* » *de l'OTAN. Mais il a mis ces derniers temps beau*coup d'eau dans son vin, se contentant d'évoquer la nécessité de renégocier, à partir de mars prochain, le statut des bases américaines. En fait, on semble conscient dans son entourage de l'impossibilité pour la Grèce, dans la situation économique où elle se trouve, d'affronter de face la puissance américaine : son économie a trop besoin de la bonne *volonté de la Banque mondiale et* du Fonds monétaire. Dans ces conditions, il paraît en tout cas exclu que la Grèce demande aux Etats-Unis de retirer ce qui constitue sans doute l'élément le plus important de leur dispositif sur son territoire ; les quatre stations d'espionnage électronique qui leur permettent de regarder d'un peu plus près ce qui se passe en U.R.S.S. et dans le Proche-Orient. *On peut toujours faire valoir d'ailleurs qu'elles sont indispensables à la recherche de la détente,* dans la mesure où elles jouent un rôle essentiel dans la vérification de l'application d'accords du type SALT. En revanche, la nouvelle majorité qui est convaincue que les Américains disposent de dépôts d'armes nu*cléaires en Grèce insisterait pour* leur retrait, disant que, compte tenu de la portée des nouvelles fusées, elles ne sont absolument pas utiles *à l'équilibre des forces.*

Faut-il s'attendre à un assouplissement analogue de la position grecque à l'égard de l'Europe ? M. Andréas Papandréou avait vigoureusement combattu l'adhésion à la C.E.E., et préconisé, à la place, un *simple traité d'association. Au cours* de la campagne électorale, il s'est prononcé en faveur d'un référendum sur un éventuel retrait. Mais un référendum ne peut, selon la *Constitution*, être décidé que par le président de la République ou par l'Assemblée se prononçant à la majorité des deux tiers. M. Caramanlis a trop fait de l'entrée dans l'Europe sa chose pour qu'il soit imaginable qu'il *puisse prendre une telle initiative.* Le Parlement, de son côté, ne peut passer outre puisqu'il manque aux socialistes (174) et aux communistes (13) réunis 12 sièges pour obtenir la majorité des deux tiers.

Le ton très serein adopté par le *nouveau premier ministre, dimanche* soir, pour célébrer sa victoire, montrait bien de toute façon qu'elle ne lui avait pas tourné la tête. Quoi qu'en pensent bon nombre de ses partisans, tout n'est pas possible dans la Grèce d'aujourd'hui, et il *saute aux yeux que M. Papandréou* suit de très près ce qui se passe en France depuis le 10 mai. Comme M. Mitterrand, avec lequel certains lui trouvent un faux air de ressemblance, il est obsédé par la chute de Salvador Allende. Il sait que son succès n'a été rendu possible que par le ralliement d'une grande partie des classes moyennes et qu'un échec économique aurait tôt fait de *ramener au pouvoir la droite.*

On pourrait donc bien vérifier une fois de plus avec lui tout ce qui sépare un jacobin premier ministre d'un premier ministre jabobin. Et il semble bien que tout en se méfiant d'une partie de son entourage, le *président de la République*, avec lequel il a eu, soit directement soit par personne interposée, de nombreux contacts ces derniers temps, soit disposé à lui accorder un préjugé favorable. Ce qui est d'autant plus remarquable que c'est le même Caramanlis qui, en 1978, alors qu'il était premier ministre, avait conduit la campagne électorale victorieuse de la droite contre le PASOK.

Mais, enfin, le président de la République est un homme de droite d'un type assez particulier, adversaire de toujours de la dictature et à qui on doit d'avoir fait de la Grèce l'un des pays occidentaux où le secteur public est le plus étendu : à tel point qu'on se demande ce que M. Papandréou pourra bien trouver à nationaliser.

Le fait est en tout cas que M. Caramanlis s'est bien gardé de prendre parti dans la campagne électorale, ce qui a pu faciliter la victoire du PASOK, dans la mesure où *un certain* nombre d'électeurs tentés par le changement mais inquiets du radicalisme, au sens étymologique du terme, des doctrinaires socialistes comportent sur le chef de l'Etat pour exercer une influence modératrice. Le nouveau *premier ministre a clairement voulu* répondre de son côté à leurs préoccupations en parlant, quelques heures à peine après sa victoire, de la *nécessaire réconciliation.*

A voir se dérouler, dans une atmosphère qui tenait plus de la fête que de l'affrontement la bataille électorale, à voir le calme avec lequel le résultat a été accueilli, à voir l'assaut de courtoisie auquel se sont livrés vainqueurs et vaincus, on se prenait à penser que la démocratie se portait finalement assez bien sur cette terre sur laquelle elle naquit jadis. Le spectre de la *guerre civile qui a ravagé la Grèce dès le lendemain de sa libération* paraît aujourd'hui, sept ans après la *chute des colonels, comme évanoui,* et l'on a peine à réaliser que ce pays fut l'un des principaux enjeux de la guerre froide et comme tel directement à l'origine de la doc*trine Truman* et donc du pacte atlantique.

Dans un monde où les raisons d'optimisme sont plutôt rares, en *voilà une. Il dépendra d'abord de la* sagesse des nouveaux dirigeants que l'avenir la confirme mais cela dépendra aussi de la compréhension qu'ils rencontreront de la part de leurs partenaires occidentaux. Il devrait aller de soi de ce point *de vue que la Grèce socialiste ne* recevra pas de la France également socialiste un soutien moindre que celui que la Grèce conservatrice *recevait de la France giscardienne.*

ANDRÉ FONTAINE.

LE MODE DE SCRUTIN

Le mode de scrutin en vigueur pour la désignation des trois cents membres de la Chambre unique du Parlement grec est celui de la « représentation pro*portionnelle renforcée* ». Ce système, assez complexe, tend à favoriser les grands partis politiques.

Le pays comprend cinquante-six circonscriptions, dont les limites correspondent en général à celles des départements administratifs. Dans chacune d'elles, on divise le nombre de suffrages exprimés par le nombre de sièges à pourvoir (fixé par la loi à proportion de la population), augmenté d'une unité. On obtient ainsi un « quotient électoral » que les candidats doivent avoir atteint ou dépassé pour être élus.

Les sièges non attribués le sont au cours d'une deuxième répartition, qui a lieu dans un cadre géographique plus vaste : celui des neuf grandes régions électorales, correspondant au ressort territorial des cours d'appel. Pour participer à cette deuxième répartition, les partis doivent avoir obtenu au moins 17 % des suffrages (25 % pour une coalition de deux partis, 30 % pour une alliance de trois formations et davantage). Une troisième répartition à la proportionnelle est effectuée au niveau national pour les quelques sièges restant à pourvoir après la deuxième.

Ainsi sont attribués deux cent quatre-vingt-huit des trois cents sièges. Les douze restants vont uniquement aux formations qui ont eu accès à la deuxième répartition. Leurs titulaires sont choisis sur un liste spéciale que les partis présentent pour l'ensemble des pays. Ces élus sont dits « députés d'Etat ».

La sécurité européenne

(Suite de la première page.)

« *Contrairement à nous,* a-t-il ajouté, *les Soviétiques pensent qu'une guerre nucléaire est possible et qu'elle est gagnable (...) il y a danger pour l'Occident aussi longtemps qu'ils seront convaincus de cela.* »

M. Reagan a estimé que les Soviétiques ont pu s'asseoir par le passé à la table de négociations sur les réductions d'armement sans avoir rien à perdre. « *Nous n'avions rien pour les menacer*, déclare-t-il. *Maintenant je pense que nous pouvons sans doute entamer des négociations plus réalistes en raisons des moyens de menace dont nous disposerons.* »

Le département d'Etat a publié lundi, après de longues consultations avec la Maison Blanche, une déclaration destinée à clarifier les propos présidentiels. Ces derniers sont « *entièrement compatibles avec la stratégie classique* » de l'OTAN qu'est la « *réponse flexible* ». « *La possibilité d'affronter l'URSS à n'importe quel niveau, classique ou nucléaire, est au cœur de la politique de dissuasion de l'OTAN* », a précisé le département d'Etat.

Cette stratégie « *a maintenu la paix en Europe depuis la création de l'alliance Atlantique et assure que l'Union soviétique ne percevra aucun avantage à recourir la première à la force* », conclut le département d'Etat.

● *A Bonn*, les propos de M. Reagan ont « *stupéfié* » certains milieux politiques. Le porte-parole du gouvernement s'est efforcé de les minimiser. M. Reagan, a-t-il souligné, a répondu « *de façon hypothétique à une question hypothétique* ». Les milieux officiels renvoient à de récentes déclarations du secrétaire américain à la défense, M. Weinberger jugeant « *risible* » l'idée d'un conflit nucléaire limité à l'Europe, et de M. E. *Rostow, responsable américain* pour le désarmement, sur l'« *indivisibilité de la politique de sécurité de l'OTAN* ». Rien n'est plus faux, selon M. Rostow, que d'attribuer aux Etats-Unis l'intention d'« *européaniser la* guerre ».

Notre correspondant à Bonn, J. Wetz ajoute :

« *La confusion et le désarroi ne sont pas dissipés pour autant. Les propos de M. Reagan renforcent l'argumentation des pacifistes selon laquelle l'implantation des euromissiles aurait pour seul résultat, et probablement pour seul but, de concentrer le risque nucléaire sur le vieux continent.*

Des préoccupations sérieuses s'expriment dans les milieux les moins hostiles à l'Amérique. M. Voigt, expert du S.P.D. en matière de désarmement, estime que les idées du président américain vont accroître la crainte qu'une guerre nucléaire puisse être limitée à l'Europe. »

Pour M. Horn, membre de la commission de défense au Bundestag, et président de la commission militaire de l'assemblée atlantique, l'attitude du président Reagan « *diminue la dissuasion et accroît le danger de guerre* ».

« *L'Europe*, a-t-il dit, *n'est plus le glacis tactique des grandes puissances. Celui qui voudrait la dégrader en lui attribuant un tel rôle détruit les bases de l'OTAN* ». Un autre dirigeant du S.P.D., le bourgmestre de Brême, M. Koschnik, invite « *tous les membres européens de l'alliance atlantique à exiger, sans délai, des explications des Américains.* »

D'autre part, six membres importants du parti libéral (le second parti du gouvernement) viennent de démissionner pour protester contre les projets de modernisation de l'arsenal de l'OTAN.

● *A Berlin-Est*, l'agence officielle de la R.D.A. qualifie de « *monstrueuse* » une déclaration qui montre le mépris de M. Reagan pour « *le sort des peuples de l'Europe de l'Ouest* ».

● *A Mexico*, M. Cheysson, ministre des relations extérieures, a déclaré ce mardi que les propos attribués à M. Reagan n'étaient pas « *invraisemblables* ». Après avoir dit qu'il n'en avait pas eu directement connaissance, M. Cheysson a ajouté : « *C'est une affaire grave sur laquelle il faut éviter d'intervenir (...). Je vous dirai qu'il n'est pas invraisemblable qu'il y ait eu une déclaration de ce genre pour justifier la production des euromissiles en réponse aux fusées SS-20 soviétiques.* » Ces fusées, a-t-il souligné, représentant une modification de l'équilibre qualitatif nucléaire en Europe, ajoutant que les soviétiques sont désormais en mesure de « *neutraliser d'un coup l'ensemble du dispositif européen* » avec des armes qui ne peuvent pas atteindre les Etats-Unis. « *Et alors*, a-t-il dit, *on se pose une question sur la crédibilité de la riposte par le niveau suprême.* »

M. Cheysson a poursuivi : « *La riposte à l'échelon suprême, les Américains la déclencheraient-ils alors que les Soviétiques n'utiliseraient que des armes qui ne peuvent pas les atteindre ?* » C'est là, a expliqué le ministre, que l'introduction des SS-20 a rompu la nature de l'équilibre qualitatif nucléaire en Europe. Il est, par conséquent, « *indispensable* » d'obtenir le retrait de ces fusées ou de parvenir à un niveau égal d'armement, en particulier avec l'installation de missiles Pershing et de missiles de croisière américains. Enfin, M. Cheysson a déclaré qu'à partir de la décision « *irréversible* » de l'OTAN de se doter de ces armements le moment de négocier sur les euromissiles était arrivé.

● *Aux Nations unies*, le représentant soviétique, M. Troyanovski, a déclaré, lundi, devant la commission politique de l'assemblée générale, à New-York, « *qu'une guerre nucléaire dite limitée, par exemple à l'Europe, signifierait la mort certaine de la civilisation européenne* ». En cas de « *guerre limitée à L'Europe*, a-t-il ajouté, *les Etats-Unis eux-mêmes ne pourraient pas se soustraire aux flammes de la guerre.* »

● *En Ecosse*, le groupe des plans nucléaires de l'OTAN tient, ce mardi 20 octobre et mercredi, une réunion ultra secrète à Gleneagles, la dernière avant l'ouverture à Genève, le 30 novembre, des négociations américano-soviétiques sur les euromissiles.

Créé en 1966, après le retrait de la France des commandements intégrés, formé de treize des quinze ministres de la défense alliés (la France et l'Islande n'y participant pas), le groupe des plans nucléaires est le principal organe chargé d'élaborer la politique de défense nucléaire de l'alliance.

Cette réunion sera essentiellement consacrée à l'examen de l'application de la double décision de l'OTAN du 12 décembre 1979 : déploiement de cinq cent soixante-douze euromissiles (fusées Pershing-2 et missiles de croisière), à partir de la fin de 1983, pour rétablir l'équilibre face aux SS-20 soviétiques, et négociations américano-soviétiques. M. Weinberger doit d'autre part présenter le nouveau plan de modernisation de l'arsenal nucléaire américain et recueillir le soutien des Européens avant la reprise des négociations SALT rebaptisées START (Strategic Arms Reduction Talks) — à partir de février-mars prochain à Genève.

● *Le Journal du dimanche* a publié, dans son numéro du 18 octobre, un sondage réalisé par l'IFRES, sur un échantillon de mille personnes, du 14 au 16 octobre, et portant sur la politique extérieure de la France

(Voir nos premières éditions datées du 20 octobre.)

LE PACIFISME EN EUROPE

II. – Grande-Bretagne : les « unilatéralistes »

En Allemagne fédérale, la campagne pacifiste menée contre l'installation des missiles de l'OTAN a déclenché une véritable lame de fond et réveillé des sentiments nationalistes, notamment au sein du parti social-démocrate du chancelier Schmidt *(le Monde* du 20 octobre). En Grande-Bretagne, la majorité du parti travailliste se prononce pour une renonciation unilatérale à l'armement nucléaire.

De notre correspondant DANIEL VERNET

Londres. – Ils sont toujours là, juchés sur leur caisse à savon dans un coin de Hyde Park, à prêcher la non-violence, annoncer la fin du monde ou dénoncer dans la bombe atomique le dernier avatar de l'Antéchrist. Mais le pacifisme n'est pas seulement un argument pour orateur du dimanche, c'est un sentiment très fort, exprimé ou latent, qui parcourt aujourd'hui, comme avant la première et la seconde guerre mondiale, toutes les couches de la société britannique.

Il n'est pas marginal comme dans d'autres pays européens, il n'est pas seulement le fait de petites organisations politiques d'extrême gauche ou de petits groupes non violents dont les idéaux attirent plus la sympathie que l'adhésion des foules. C'est un pacifisme institutionnel, en ce sens qu'il est la doctrine quasi officielle de grands partis et de mouvements ayant pignon sur rue. Cette prise en charge par certaines institutions officielles explique sans doute que les manifestations de rue contre la présence des fusées américaines en Europe n'aient pas atteint jusqu'à présent la même ampleur en Grande-Bretagne – pourtant concernée au premier chef par les missiles de croisière – que chez ses voisins du continent.

Pacifisme, neutralisme, anti-américanisme : bien que le débat tourne autour de cette trilogie, il n'est pas posé exactement en ces termes. Il oppose ici les « unilatéralistes » aux « multilatéralistes », c'est-à-dire les partisans d'un désarmement unilatéral de la Grande-Bretagne, voire de l'Occident en général, aux avocats de négociations internationales qui permettraient, par des accords de réciprocité, d'abaisser le seuil de la confrontation militaire entre les deux blocs.

En ce sens le débat est plus radical encore qu'ailleurs. Les unilatéralistes renouent avec une tradition très britannique et ne sont guère impressionnés par les arguments de ceux, qui, tel M. David Owen, ancien secrétaire au Foreign Office, rappellent qu'avant 1939 cette politique portait le nom d'« apaisement » et qu'à la veille de Munich les pacifistes portaient des badges : « *War we say no* (non à la guerre).

En se présentant comme un « *pacifiste invétéré et incurable* », M. Michaël Foot a reçu une ovation du congrès travailliste lequel, après les syndicats et le parti libéral, a confirmé cette année ses prises de position en faveur du désarmement nucléaire unilatéral. Depuis 1945, la politique de défense a toujours été un des sujets les plus controversés au sein du Labour. Les travaillistes veulent aujourd'hui renouer avec la campagne des années 50, quand ils manifestaient aux cris de « *ban the bomb* ». La crise économique aidant, le slogan a changé : « *Du travail pas des bombes* », a proposé le porte-parole du parti pour les affaires internationales, pour qui le Labour doit devenir l'« *instrument politique de l'unilatéralisme* ».

Le courant pacifiste l'a emporté aussi dans le mouvement syndical qui considère qu'en cette période de crise économique l'Etat a mieux à faire que d'investir des milliards dans les industries d'armement. Bien sûr, les syndicats sont soucieux de préserver l'emploi. Mais ils proposent un plan de reconversion industrielle, la création de nouveaux postes dans les services publics et le développement des investissements dans les équipements collectifs. L'exemple du Japon les incite à penser que les pays qui dépensent le moins pour leur défense sont ceux qui connaissent la plus forte productivité et battent tous les records d'exportation.

La morale et la peur

Toutefois, les prises de position en faveur du désarmement unilatéral n'ont pas qu'un aspect mercantile. Leur première dimension est morale. La Grande-Bretagne ne doit pas participer à cette action « immorale » qui consiste à détruire « *d'une pression sur un bouton des milliers de civils innocents dans d'autres pays* », explique le président du mouvement travailliste pour la paix. Elle augmentera son crédit dans le monde en montrant l'exemple, ne serait-ce qu'en renonçant à tel ou tel type d'armement nucléaire ou en refusant sur son sol les missiles de croisière américains.

Les Eglises ne sont pas insensibles à ces arguments. Aucune n'a pris officiellement position pour le désarmement unilatéral, même si le secrétaire de la conférence méthodiste s'est publiquement, bien qu'à titre personnel, prononcé en sa faveur. Mais la presse des Eglises catholiques et méthodistes s'ouvre à des débats entre lecteurs sur le sujet. Dans l'Eglise anglicane officielle des pressions de la base se font sentir dans le même sens. Déjà le conseil des Eglises anglicanes a indiqué que « *la doctrine de la dissuasion nucléaire fondée sur la destruction mutuelle est choquante pour une conscience chrétienne* ».

Les nobles sentiments ne sont pas seuls en cause. La crainte d'être la cible privilégiée d'un affrontement nucléaire joue un rôle non négligeable dans l'espoir – ou l'illusion – de pouvoir rester hors du jeu. La décision d'installer en Europe occidentale des nouvelles fusées américaines à moyenne portée ainsi que la directive 59 de l'ancien président Carter sur la guerre nucléaire ont, évidemment, relancé la discussion sur la place de l'Europe dans l'équilibre des forces et la stratégie de dissuasion. « *Si les missiles de croisière doivent être utilisés à la onzième heure*, déclare un jeune travailliste, *nous, Européens, nous ne verrons pas la douzième* ».

« *On nous a expliqué, dans les années 60, qu'il fallait accepter la bombe parce que ses effets étaient si horribles que personne n'oserait l'utiliser*, renchérit un autre, *et maintenant les Américains parlent bel et bien de s'en servir dans une guerre nucléaire limitée, limitée à l'Europe naturellement.* » Les unilatéralistes opposent aux multilatéralistes un autre argument pratique : selon eux, les négociations menées depuis une vingtaine d'années entre les deux blocs n'auraient donné aucun résultat parce que personne n'a confiance dans les autres et que chacun attend du voisin qu'il fasse le premier pas. Pour rompre ce cercle vicieux, estime le mouvement travailliste pour la paix, il faut qu'une nation ait « le courage et le bon sens » de consentir une petite réduction de ses armements et continue dans la même direction en cas de réponse positive de l'autre camp. Le professeur Thompson, un des dirigeants les plus en vue du comité pour le désarmement nucléaire en Europe (qui travaille en collaboration étroite avec la Fondation Bertrand Russell pour la paix), considère que l'unilatéralisme est lui-même fondé sur la « *réciprocité* ». Si l'OTAN renonçait aux Pershing 2 et aux missiles de croisière et si l'U.R.S.S. n'arrêtait pas instantanément le déploiement de ses SS 20 avant d'en réduire le nombre, « *le mouvement unilatéraliste en Occident perdrait*, reconnaît-il, *tout soutien populaire* ».

Renvoyer les Deux Grands dos à dos

Le raisonnement s'appuie sur une très grande méfiance à l'égard des Etats-Unis et une conception parfois idyllique de la politique soviétique. « *La dissuasion nucléaire n'est ni crédible ni indépendante* », explique le porte-parole du syndicat des transporteurs. Elle fait peu de cas de la souveraineté de la Grande-Bretagne, transformée en jouet dans les mains des Américains puisque ceux-ci peuvent déclencher l'holocauste nucléaire à partir du territoire britannique sans avoir demandé l'avis de quiconque.

Les jusqu'au-boutistes en tirent une conclusion qui a pour elle la logique : la Grande-Bretagne doit quitter l'organisation militaire intégrée de l'alliance atlantique. Parfois, ils invoquent à l'appui de leur thèse l'exemple du général de Gaulle, en oubliant que la sortie de la France de l'OTAN a été suivie d'un effort de défense sans précédent. Or le Labour, qui a rejeté un retrait de l'OTAN à une très forte majorité, ne propose d'autre politique de défense que le geste unilatéral qui impressionnera tellement les Soviétiques qu'il les amènera à réduire leur propre arsenal.

Sans doute la majorité des travaillistes ne se font-ils « *aucune illusion sur la nature totalitaire du régime communiste* », mais ils voient une Union soviétique empêtrée dans ses propres difficultés, incapable de penser plus loin que les frontières de son empire. « *Brejnev a assez de soucis chez lui pour vouloir envahir la Grande-Bretagne* », explique un unilatéraliste convaincu. M. Tony Benn, chef de file de la gauche travailliste cite pour sa part l'exemple de la Pologne : il n'est pas besoin de bases américaines sur son territoire pour résister à l'U.R.S.S.

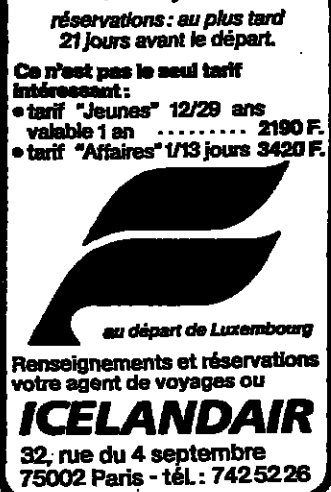
Forts de cette certitude, les unilatéralistes britanniques renvoient les deux camps dos à dos. Nous sommes pris entre deux machines militaires et nous n'avons pas à choisir l'une contre l'autre, déclare en substance le professeur Thompson, qui développe la politique de rechange la plus cohérente sinon la plus convaincante. Il appelle de ses vœux une Europe neutraliste qu'il préfère appeler « *indépendante* » ou « *non alignée* ». Ce souhait, selon lui, est commun à des courants divers traversant tous les partis politiques et il rencontre l'assentiment d'un nombre toujours plus grand de Britanniques. Au-delà du « *débat abstrait* » entre unilatéralistes et multilatéralistes, il faut œuvrer pour un désarmement réel et immédiat en Europe par la création de petites zones dénucléarisées qui pourraient s'étendre peu à peu afin de « *repousser* » les deux superpuissances et les obliger à négocier, explique-t-il. Les petites et moyennes nations d'Europe occidentale ou orientale y gagneraient en autonomie. Toujours selon le professeur Thompson et son comité pour le désarmement nucléaire en Europe, ce but pourrait être atteint par une alliance entre les mouvements pacifistes en Occident et les mouvements pour les droits de l'homme à l'Est.

« *La Grande-Bretagne ne serait plus une des bases de défense de notre civilisation ? Elle serait indifférente à ce qui arriverait aux autres ? Je ne peux pas l'imaginer* », déclarait M. Cheysson, interrogé sur les prises de position unilatéralistes des travaillistes à la veille du dernier sommet franco-britannique. Sans doute si le Labour arrivait au pouvoir modérerait-il sa position en cherchant, comme le fait déjà M. Foot, à s'inspirer des décisions « multilatéralistes » de l'Internationale socialiste. Il n'en reste pas moins que, dans une Grande-Bretagne qui tire peu de gloire de sa propre force de dissuasion, la tentation de se retirer du jeu nucléaire des superpuissances est largement partagée, même si elle ne s'exprime pas le plus souvent dans la rue.

Prochain article :

PAYS-BAS : DE LA « HOLLANDITE » A L'« EUROPÉITÉ »







Le Monde

politique

LE PROJET DE NATIONALISATIONS

M. Pierre Mauroy reproche à l'opposition de « contrarier artificiellement le mouvement »

Vous avez assez chahuté, calmez-vous, sinon je serai contraint de sévir. Tel est, en substance, l'avertissement lancé aux parlementaires du R.P.R. et de l'U.D.F. par M. Pierre Mauroy, qui était, lundi soir 19 octobre, l'invité d'Antenne 2. Son insistance a montré qu'il n'avait pas été insensible aux critiques suscitées par l'annonce que le gouvernement n'hésiterait pas à recourir aux procédures contraignantes prévues par la Constitution s'il jugeait nécessaire d'accélérer le débat sur les nationalisations en cours à l'Assemblée nationale.

Si la nouvelle majorité est aujourd'hui conduite à retenir des artifices de procédure dont ses membres dénonçaient l'usage quand ils étaient dans l'opposition, la responsabilité en incombe entièrement aux membres de l'ancienne majorité qui pratiquent une obstruction systématique, a expliqué M. Mauroy : « Les Français ne pourraient pas supporter que les minoritaires puissent contrarier le mouvement. »

Si les députés de l'opposition demeurent « déraisonnables », tant pis pour eux ! Dans ce cas, comme il l'a annoncé, le gouvernement engagera sa responsabilité avant la fin de la semaine. L'avertissement du premier ministre vaut pour tous les débats futurs. Sera-t-il entendu ? M. Mauroy ne se fait pas d'illusion *sur les vertus, en politique*, de la pédagogie non coercitive. L'essentiel, pour lui, était de prendre l'opinion publique à témoin de son *ouverture d'esprit*, afin de mieux désamorcer les protestations ultérieures de l'opposition. Dans ce rôle conciliant, qui convient à sa *nature, le maire de Lille* a étalé son sens de la convivialité mais aussi son savoir-faire.

ALAIN ROLLAT.

Invité à commenter les propos de M. François Mitterrand, qui avait déclaré, dans l'avion qui le ramenait du Caire, le 11 octobre : « *Si j'échoue, ce sera une radicalisation du pouvoir* » (*le Monde* du 13 octobre), M. Mauroy a notamment déclaré : « *Le président de la République et le gouvernement sont soutenus comme on l'a rarement vu sous la Ve République. Une immense majorité de Français attendent beaucoup de notre action. Et vous voudriez que ceux qui ont été mis en minorité lors du grand débat* [de l'élection présidentielle et des élections législatives] *puissent contrarier ce mouvement ! Nous connaissons les droits de l'opposition. (...) Mais je crois que la majorité des Français ne pourraient pas supporter que ceux qui sont devenus minoritaires puissent contrarier le changement, que ce soit au Parlement, dans les entreprises ou ailleurs.* »

Il a ajouté, à propos du débat sur les nationalisations : « *L'opposition organise la flibuste, elle essaye de retarder l'échéance qui interviendra de toute façon. Je voudrais dire aux députés de l'opposition que c'est normal qu'ils s'expriment mais qu'il faut, à un moment donné, s'arrêter.* »

Evoquant l'éventualité d'un engagement de responsabilité de son gouvernement, le premier ministre a indiqué : « *Je n'envisage pas d'user de cet artifice de procédure immédiatement. (...) Si les parlementaires de l'opposition veulent retarder l'échéance, qu'ils le fassent, mais qu'ils sachent que les Français ne comprendraient pas que l'économie française puisse en supporter les conséquences, que le débat soit artificiellement prolongé par des discussions qui ne sont pas audibles pour la grande majorité des Français, au grand détriment de notre économie. (...)*

» *Le chef de gouvernement que je suis, très attentif aux droits du Parlement, voudrait ne pas avoir à user d'un artifice de procédure en ce qui concerne la loi de nationalisations. Je souhaite qu'on aille jusqu'au vote. Si les parlementaires demeurent déraisonnables (...) dans ce cas-là nous n'hésiterons pas à prendre les mesures qui s'imposent.* »

Interrogé sur la coordination des activités gouvernementales, M. Mauroy a affirmé : « *Je suis très content de tous les ministres et de l'action collective qu'ils ont entreprise auprès du président de la République.* » Il a admis l'existence de « *quelques maladresses* » en les justifiant par une certaine « *impatience* », de la part de certains ministres, à « *monter au créneau* ». Il a notamment jugé « *raisonnable* » le contenu du rapport du ministre du travail sur les droits des travailleurs, dont la publication avait été jugée intempestive par l'hôtel Matignon : « *Tout ce qui est dans ce rapport sera repris* », a-t-il indiqué.

A propos du « *cri de colère* » lancé par M. Edmond Maire contre certaines orientations gouvernementales, M. Mauroy, qui avait reçu à déjeuner, le jour même, le leader de la C.F.D.T., a noté : « *La gauche est une grande famille. Le dialogue y est ouvert, vrai. De temps en temps on peut entendre une petite phrase, mais c'est peu de chose à côté de sa cohésion d'ensemble dans la diversité.* »

Le chef du gouvernement a confirmé que la réduction à six mois de la durée du service national demeure l'un de ses objectifs : « *Lorsqu'il y a deux millions de chômeurs, lorsque la France s'épuise du chômage, qu'on dépense plus de 100 milliards pour cette charge, vous voudriez qu'un gouvernement irresponsable ajoute immédiatement à ces deux millions de chômeurs la réduction du service militaire ! (...) La réduction à six mois, nous l'appliquerons le moment venu (...), quand nous aurons réglé le problème du chômage.* »

M. Mauroy s'est engagé, d'autre part, à « *assurer une politique de plein emploi au bout des quelques années qui nous sont indispensables pour régler le passif qui nous vient de notre héritage* ».

Après avoir estimé qu'il n'y a pas actuellement, en France, d' « *inflation forte* », le premier ministre a également confirmé le dépôt, au printemps prochain, d'un projet de réforme fiscale « *qui permettra de mettre fin aux injustices les plus criantes* » dans le domaine de la taxation des gros revenus. « *Dans cette voie nous n'avons pas terminé notre travail* », a-t-il déclaré.

Radieux

On n'a rien contre Pierre Mauroy, on serait même plutôt pour, mais quand on a vu passer en plein journal de 20 heures, *prélude à la soirée d'information* dont il serait l'unique vedette, un film à sa gloire calqué sur ceux que se payent, en période électorale, les candidats à la Maison Blanche, on a commencé à s'énerver. Ça ressemblait à quoi ? Si, sous l'ancien règne, on en avait fait autant pour Raymond Barre, on serait tombé les bras en croix. Bon, là-dessus on nous parle d'autre chose, de Jaruzelski, de Cancun, de purée en boîte et de produits surgelés, et, dix minutes après, c'était effacé, oublié, on était amusé, séduit, épaté par la formidable *faconde du premier ministre*, par son don de sympathie et par cette espèce d'allégresse que *trahit, à chaque instant, un petit sourire ravi*.

Ravi d'être là, sous les projecteurs, face aux caméras, devant des millions de Français invisibles dont les sondages — il n'a que ce mot à la bouche — lui garantissent à temps réguliers la confiance et la satisfaction. Des Français, il y en avait pourtant une demi-douzaine, *pris dans la masse anonyme*, un agriculteur, un artisan, un patron, un restaurateur, installés en duplex dans un café de Saint-Hernin, un village breton, qui n'avaient pas l'air très contents. Le fameux changement, eux, ne l'avaient pas constaté, ils étaient aux prises avec de grosses difficultés en tous genres et...

Allons, allons, ils étaient beaucoup trop grands, trop généreux pour se braquer sur des petits écueils passagers, alors que le superbe vaisseau de la gauche au pouvoir voguait, toutes voiles dehors, vers l'horizon du plein emploi, de la justice fiscale et de la relance à tout va. Quand, tout à fait à la fin, ils ont réussi, avec la complicité active et éveillée des journalistes (1) à obtenir quelques éclaircissements sur des détails mesquins, la durée du service militaire, les montants compensatoires, le salaire de la femme au foyer, on leur en voulait presque d'avoir interrompu cet hymne à la joie lancé sur le ton d'un discours de fin de banquet par *une aussi forte et radieuse* nature.

CLAUDE SARRAUTE.

(1) L'un d'eux, ex-rédacteur en chef du *Matin*, avait disposé, par inadvertance, sur son bureau, bien en vue, plusieurs exemplaires de ce quotidien.

Le gouvernement préfère subir

Il y a certainement une raison au comportement de M. Joxe, président du groupe socialiste, qui, lundi 19 octobre, a pratiqué l'obstruction parlementaire avec autant de talent que ses collègues de l'opposition... Alors que M. Noir (R.P.R.) et le président de séance, M. Séguin (R.P.R.), s'étaient mis d'accord pour accélérer l'examen du projet de nationalisations, M. Joxe les a traités de « compères » et a insisté — avec succès — pour que l'Assemblée nationale discute un à un, et dans le détail, les amendements de l'opposition. Résultat : la discussion des trente-six sous-amendements destinés à *exclure du champ* de la nationalisation, une à une, les trente-six banques concernées par le texte, a pris quatre heures. Pour l'opposition, l'objectif tactique était clair : le président du groupe socialiste cherchait, en provoquant les groupes R.P.R. et U.D.F., à justifier le recours

Lundi 19 octobre, l'Assemblée poursuit l'examen des articles du projet de loi de nationalisations.

● **NATIONALISATION DE *TRENTE-SIX BANQUES.***

Dans la suite de la discussion de l'article 13 (champ de la *nationalisation*), *M. Noir* (R.P.R., Rhône) propose d'accélérer le débat sur trente-six sous-amendements présentés par l'opposition, qui visent à exclure du champ des nationalisations, une à une, les trente-six banques concernées. Le président de séance, M. Séguin (R.P.R., Vosges) donne son accord. M. Joxe, président du groupe socialiste, proteste et qualifie MM. Noir et Séguin de « *compères* ». « *M. Noir nous explique que par faveur spéciale il faut organiser le débat à sa façon* », déclare M. Joxe, qui parle « *d'arrangement* » entre l'opposition et le président de séance. « *Je m'attendais à tout sauf à me voir accuser de prolonger le débat alors que j'essaie de l'accélérer* », remarque M. Séguin. M. Noir obtient une suspension de séance de dix minutes.

A la reprise, l'Assemblée repousse, un à un, les trente-six sous-amendements ; le premier par 330 voix contre 148 et les suivants à main levée, opération qui prendra quatre heures et se prolongera dans l'après-midi. La discussion est d'abord houleuse. M. d'Aubert (U.D.F., Mayenne) menace les députés *communistes d'engager* une séance d'explication sur le rôle de la Banque commerciale de l'Europe du Nord (1). Puis le débat, morne, s'éternise sur chacune des banques concernées par le projet de loi. On entend même M. Séguin soupirer en invitant l'opposition à « *faire mine* » de défendre l'un de ses trente-six sous-amendements.

M. Joxe reproche à plusieurs reprises à l'opposition de ne pas expliquer *dans le détail* pourquoi elle souhaite que telle ou telle banque soit exclue du projet gouvernemental. M. Millon (U.D.F., Ain) l'accuse de « *semer la perturbation dans le débat* ». M. Joxe sourit et lève le poing. A l'occasion d'un nouvel incident, le président du groupe socialiste déclare que les trente-six amendements de l'opposition ne sont les fruits que d'une « *manœuvre* ». La nationalisation des banques « *ne se fera pas sans vote* », affirme-t-il, en réponse à M. Noir qui propose, une nouvelle fois, d'accélérer le débat. « *Nous prendrons le temps qu'il faudra* », ajoute M. Joxe.

Au début de l'après-midi, la discussion des trente-six amendements se poursuit. M. Jean Le Garrec, *secrétaire d'Etat* chargé de l'extension du secteur public, remarque qu'il est nécessaire de mener le débat à son terme le plus rapidement possible. « *Il peut y avoir utilisation de la situation économique et sociale pour créer un climat nuisible aux intérêts collectifs de notre pays* », dit-il. L'Assemblée adopte ensuite, à main levée, un amendement de la commission spéciale qui dresse la liste des trente-six banques nationalisables.

M. Millon retire trois amendements. Le premier prévoit la nationalisation des fonds de commerce de banque *exploités* en province et dans la région parisienne par la Banque française du *commerce extérieur*. Les deux autres, la nationalisation des agences de certaines banques étrangères installées en France et la nationalisation de certaines banques de statut français sous contrôle étranger.

L'Assemblée repousse ensuite, par 330 voix contre 155, deux amendements de MM. Noir et Millon qui tendent à *supprimer* le dernier alinéa de l'article 13. Cet alinéa prévoit que les actions de la Banque nationale de Paris, du Crédit lyonnais et de la Société générale détenues par des actionnaires autres que l'Etat ou des

(1) La Banque commerciale de l'Europe du Nord est la plus importante banque étrangère installée en France. Propriété intégrale de l'Union soviétique, elle tient traditionnellement les comptes d'un certain nombre d'organismes liés au P.C.F.

● *La messe de rentrée du Parlement* sera célébrée jeudi 22 octobre à 9 heures, en la basilique Sainte-Clotilde, par Mgr Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, qui prononcera l'homélie.

Changement et croissance

En écoutant le premier ministre, on ne pouvait s'empêcher de se poser la question : le « changement » est-il *a priori un facteur* de croissance et d'expansion ou bien, au contraire, va-t-il inspirer plus de prudence et moins d'audace ?

Que, d'une certaine manière, le gouvernement raisonne lui-même en ces termes, M. Pierre Mauroy en a donné plusieurs indications. C'est ainsi qu'il a tenu une nouvelle fois à préciser que le projet de loi sur les nouveaux droits des travailleurs devra être voté, après avoir été adopté par le conseil des ministres du 4 novembre, dès décembre ou janvier. Les innovations seront réservées aux entreprises nationalisées qui formeront un secteur d' « expérimentation sociale ». Le Parlement sera saisi un peu plus tard, au mois d'avril. L'Allemagne fédérale, soit dit en passant, a connu cette dichotomie, à ceci près qu'elle ne correspondrait pas au partage entre secteur privé et secteur public. Le régime de la cogestion, que le parti d'Adenauer fit voter dès les débuts de la jeune République fédérale, ne s'appliqua pendant de longues années qu'aux seules grandes entreprises sidérurgiques et charbonnières.

La réforme fiscale annoncée pour le printemps prochain demandera une minutieuse préparation vu l'importance de la tâche à accomplir. Il n'empêche que, sitôt le budget voté, le gouvernement se trouvera pressé de faire connaître ses intentions et ses objectifs sur un projet qui ne va pas manquer de préoccuper au premier chef les acteurs de la vie économique, à commencer par les patrons et les cadres supérieurs, et même moyens.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que système fiscal et croissance économique sont étroitement liés. La grande affaire est de savoir dans quel esprit la lutte contre les inégalités est engagée par le biais de la fiscalité. D'un point de vue économique, ne sont à pourchasser et à réduire impitoyablement que les inégalités propres à empiéter sur la *liberté des autres et leur faculté* d'améliorer leur propre condition. A ce principe s'ajoute nécessairement une dose plus ou moins forte de redistribution forcée des revenus.

Le débat a toute chance de passionner les Français beaucoup plus que celui sur les nationalisations, vidé d'une partie de sa substance du fait que dans l'économie d'endettement d'aujourd'hui ce n'est pas l'argent des propriétaires-actionnaires qui sert de moteur principal à l'expansion des grandes entreprises.

Avant que ce débat soit engagé, on ne saura pas de façon certaine si le septennat s'engage véritablement sous le signe de la croissance et du dynamisme économiques. La *question est de savoir si pour lui* le changement va ou ne va pas nécessairement de pair avec une augmentation générale du niveau de vie (quitte à *modifier* jusqu'à un certain point le contenu de celui-ci). Les propos qu'a tenus lundi soir le premier ministre ne permettent pas de la trancher. Il a donné des indications dans les deux sens. D'un côté il a insisté plusieurs fois sur la nécessité de rompre avec la politique de stagnation, de l'autre il a donné des relations entre chômage et croissance une analyse propre à éveiller quelques inquiétudes.

Jamais M. Pierre Mauroy n'aura été aussi clair sur le *rôle* éminent qu'il entend faire jouer au *partage* du travail pour créer des emplois. Pour lui, la cause est entendue et ses attendus évidents. La croissance *annoncée de 3 % pour 1982 ne pourra* mieux permettre que d'offrir quelque cent cinquante mille postes de *travail supplémentaires, alors que chaque* année l'excédent des jeunes en âge de travailler sur le nombre des hommes et des femmes prenant leur retraite est le double au moins de ce chiffre.

On reconnaît là, on serait tenté de dire hélas ! le pseudo-raisonnement démographique cher à M. *Valéry Giscard d'Estaing. A partir de* 1985, l'horizon devrait s'éclaircir parce que le fameux excédent s'atténuera *sérieusement pour disparaître* quasiment. Ne serait-il pas plus juste de penser que, en 1985, la France, loin de connaître une structure de sa population *a priori* plus favorable au plein emploi, se verra privée de la chance la *plus* grande que puisse avoir un peuple pour progresser : l'augmentation continue du nombre de ses habitants par accroissement de ses jeunes générations ? La question de savoir si le pays en question est capable ou non de profiter de cette chance est une autre affaire, dont on connaît malheureusement pour le nôtre la réponse.

La lutte contre l'inflation

Ne faisons pas une mauvaise querelle au premier ministre. Il a bien précisé que la retraite à cinquante-huit ou cinquante-neuf ans, non seulement n'était pas obligatoire mais encore ne concernerait qu'un nombre somme toute exceptionnel de cas. Il n'empêche que l'exaltation de formes d'activité autres que le travail a beau être à la mode dans les pays d'Occident (au contraire des peuples du Pacifique), cette « solution » n'aidera en rien à résoudre le problème fondamental : comment faire en sorte que la reprise générale de l'activité ne soit pas entravée par un surcroît de charges pesant sur les activités.

Sur l'inflation, M. Pierre Mauroy a fait une remarque qui mérite *attention. L'étonnant est que* les grands changements politiques, qui se sont opérés en France depuis *le 10 mai*, ne se soient pas accompagnés d'une accélération plus forte de la hausse des prix. Il est vrai, *qu'au mois de juillet, le gouvernement* a pris la courageuse et indispensable décision d'ajuster en hausse les *tarifs publics* que le gouvernement précédent, à cause des échéances électorales et au mépris de sa doctrine, avait *laissées prendre* du retard. Si on fait abstraction de l'incidence de ces majorations qui vont dans le sens d'une lutte authentique contre l'inflation (laquelle exige une réduction des causes de déficit), il est vrai qu'aujourd'hui l'inflation apparaît à peu de chose près comme la prolongation sans brusque relèvement de la pente, de la courbe des hausses de prix héritées du gouvernement précédent.

Cela dit, MM. Pierre Mauroy et Jacques Delors commettent la même erreur de diagnostic que M. Raymond Barre. Le combat contre l'inflation, disent-ils, ne peut pas se gagner « en *quelques mois* ». Pour s'être donné trois ans, M. Raymond Barre s'est retrouvé bredouille cinq ans après. Du moins chemin faisant avait-il abandonné le pire des partis, celui qui consiste à réprimer l'inflation régnante par des blocages dont l'effet ne peut être que temporaire. Le gouvernement socialiste, avec beaucoup de précaution il est vrai, s'engage dans cette voie et l'on peut craindre que si le chef de gouvernement et son ministre des finances veulent tenir leur promesse de ramener à 10 % le taux d'inflation à la fin de l'année 1982, ils devront, pour obtenir l'indice des prix adéquat, renforcer les contrôles.

Quitte à braver quelques préjugés, disons nettement que mieux vaudrait encore que les prix s'élèvent au-dessus de ce pourcentage plutôt que d'installer durablement l'économie française dans un corset incompatible avec cet autre souhait exprimé avec combien d'insistance par M. Pierre Mauroy : « *Nous faisons tout pour que la relance vienne.* »

PAUL FABRA.

M. Fiszbin a informé le maire de Paris qu'il reste membre du groupe communiste

Mme Françoise Durand et MM. Michel Férignac, Henri Fiszbin et Jean-Jacques Rosat, qui avaient été exclus du groupe communiste du Conseil de Paris (*le Monde* du 16 octobre), ont adressé au bureau du groupe une lettre dans laquelle, après avoir observé qu'ils n'avaient pas été informés officiellement de cette décision, ils affirment :

« *L'exclusion de fait des rangs du parti, prononcée contre nous, sur laquelle se fonde cette décision ne reposant sur aucune base statutaire, nous en avons appelé au congrès, afin qu'il rétablisse la légalité du parti. Vous comprendrez que, dans ces conditions, nous n'acceptions pas la décision prise par le groupe.* »

Les quatre conseillers, membres du collectif fondateur des Rencontres communistes, déclarent : « *Personne ne pourra nous empêcher de continuer d'agir en conseillers communistes de Paris, que nous sommes, et de demeurer fidèles aux engagements et au programme sur lesquels ont été élus les candidats communistes en 1977.*

» *Par conséquent, nous avons informé le maire de Paris de notre choix : nous sommes inscrits au groupe communiste et nous y restons.*

» *Conformément à nos usages, les conseillers communistes de Paris sont des permanents appointés par le parti ; leur indemnité est intégralement et directement versée par les services financiers de la Ville à la trésorerie de la fédération de Paris du P.C.F. Nous entendons que rien ne soit changé à cette situation.* »

M. CHIRAC EST FAVORABLE A UNE CONCERTATION ENTRE LE R.P.R. ET L'U.D.F.

M. Jacques Chirac a répondu en ces termes à la lettre que lui avait adressée M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F. (*le Monde* du 29 septembre) :

« *Je vous confirme que je partage votre sentiment sur la nécessité d'une véritable entente au sein de l'opposition actuelle afin d'organiser la défense des principes et des valeurs auxquels nous sommes attachés.*

» *Je suis donc tout à fait partisan de prévoir rapidement une rencontre de deux délégations comprenant, pour le R.P.R. comme pour l'U.D.F., le secrétaire général et les deux présidents de groupe à l'Assemblée nationale et au Sénat ; l'objectif à atteindre étant la mise en place d'une structure permanente de concertation susceptible de nous permettre notamment d'affronter dans les meilleures conditions les élections cantonales, municipales et régionales.*

» *Je suis par ailleurs tout à fait disposé à ce que nous nous rencontrions pour évoquer ensemble les problèmes qui pourraient présenter des difficultés au niveau des délégations des deux mouvements auxquels nous appartenons.* »

● *Le parti communiste marxiste-léniniste* (P.C.M.L., maoïste), qui édite l'hebdomadaire *l'Humanité rouge*, vient d'adresser une lettre aux membres de la commission des finances de l'Assemblée nationale pour protester contre la disposition du projet de budget 1982 qui institue l'imposition à la T.V.A. de la presse non quotidienne.

« *La presse politique, en particulier celle qui ne dispose pas d'une grande diffusion*, explique le P.C.M.L., *a déjà de plus en plus de mal à vivre et le gouvernement vient d'annoncer son intention de lui venir en aide. Il est contradictoire que, dans le même temps, une nouvelle taxe vienne encore étrangler un peu plus cette presse.* »

هكذا من الأصل

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

un long débat plutôt que d'avoir recours à la contrainte

éventuel, par le gouvernement, à des mesures contraignantes vis-à-vis du Parlement.

L'intéressé fournissait un éclairage plus politique de son attitude : il fallait, dans l'hypothèse où le gouvernement serait contraint d'engager sa responsabilité, qu'au préalable les députés se soient prononcés sur les dispositions centrales du projet, et notamment sur la nationalisation des trente-six banques. « *Nous prendrons le temps qu'il faudra*, expliquait-il, *la nationalisation des banques ne se fera pas sans vote.* »

Le gouvernement, *toutefois*, paraît décidé à laisser l'Assemblée débattre jusqu'au dernier article de son texte. Il devait proposer, mardi 20 octobre, à la conférence des présidents de groupe, que les députés siègent sans interruption jusqu'au mardi 27. L'affaire ne sera pas réglée pour autant. Le gouvernement s'attend à un conflit qui lui paraît inévitable avec le Sénat.

M. Le Garrec, secrétaire d'Etat chargé de l'extension du secteur public, s'est inquiété toutefois du retard pris, dans la mesure où, a-t-il souligné, « certains pourraient utiliser cette situation pour créer un climat nuisible à « l'intérêt de notre pays » que le gouvernement s'efforce de défendre lorsqu'il évite de se prêter aux « consultations juridiques » sollicitées, selon M. Charzat (P.S.), par l'opposition. Le rapporteur de la commission spéciale, qui, en séance, conseille à M. Le Garrec de garder le silence, estime que la moindre erreur — une réponse approximative ou erronée — pourrait « coûter des milliards de dollars devant les triunaux américains ». Selon lui, le gouvernement n'a pas commis, jusqu'à présent, la plus petite faute.

LAURENT ZECCHINI
et JEAN-YVES LHOMEAU.

organismes du secteur public sont transférées à l'Etat. M. Foyer estime que ne s'impose pas l'expropriation de quelques actionnaires de ces banques déjà nationalisées. *Ces actionnaires sont*, pour la plupart, remarque-t-il, des salariés de ces trois établissements. « *Nous vous prenons en flagrant délit d'étatisation*, déclare M. Noir, *vous êtes pour l'appropriation collective par l'Etat et non pas par les citoyens. Vous venez de supprimer un début de citoyenneté économique.* » M. Noir demande alors si le gouvernement a prévu de supprimer l'actionnariat chez Renault. Le gouvernement ne répond pas.

● **CONSULTATION DU PERSONNEL.**

L'Assemblée aborde ensuite une série de soixante et onze amendements de M. Noir qui prévoient la consultation du personnel de chacune des banques concernées sur l'opportunité de leur nationalisation. Ces amendements sont répartis en deux catégories. L'une souhaite la consultation de l'ensemble du personnel, l'autre celle des délégués du personnel seulement. Ce type de débat a déjà eu lieu sur le titre I du projet, à propos de la nationalisation des cinq grands groupes industriels. Tous ces amendements sont repoussés. L'ensemble de l'article 13 est adopté par 333 voix contre 153. Ce résultat est salué par des applaudissements sur les bancs communistes et socialistes.

● **GROUPES INDUSTRIELS : REPRÉSENTATION DES SALARIÉS.**

L'Assemblée examine ensuite une série d'amendements à l'article 9 dont la discussion avait été commencée, puis réservée (*le Monde* du 20 octobre). Il prévoit que dans les conseils d'administration des sociétés industrielles nationalisables « *les représentants des salariés sont désignés sur proposition des organisations syndicales des travailleurs reconnues les plus représentatives au plan national* ».

L'Assemblée rejette un amendement de M. Cousté (app. R.P.R., Rhône), selon lequel les représentants des salariés sont élus au scrutin secret. En revanche, elle adopte un amendement du gouvernement selon lequel chacune des organisations syndicales représentatives a droit à un siège « *si elle dispose d'au moins un élu, soit au sein du comité d'entreprise ou de l'un des comités d'établissement de la société, soit au sein du comité d'entreprise d'une filiale française de cette société lorsque cette filiale groupe plus de 10 % du total des salariés de la société et de ses filiales françaises* ».

L'Assemblée approuve ensuite un amendement présenté par la commission spéciale qui supprime une disposition du texte du gouvernement selon laquelle « *chaque organisation syndicale présente trois noms pour chaque siège à pourvoir* ». Cette initiative enlève au gouvernement la possibilité de choisir. Elle approuve également, à l'unanimité, un amendement du gouvernement qui modifie son propre texte en précisant que « *chaque représentant des salariés doit avoir un contrat de travail correspondant à un emploi effectif dans la société ou l'une de ses filiales au moment de sa désignation. En outre, il doit y avoir exercé un emploi effectif pendant une ou plusieurs périodes d'au moins deux ans au cours des cinq dernières années* ». M. Gosnat (P.C., Val-de-Marne), émet des réserves, dans la mesure où des personnes qui auraient travaillé dans une entreprise, qui l'auraient quittée afin d'exercer des mandats syndicaux, locaux ou fédéraux, ne pourraient pas siéger au conseil d'administration.

Un amendement de M. Asensi (P.C., Seine-Saint-Denis) destiné à tourner l'interdiction formulée par le texte du gouvernement de cumuler des fonctions syndicales et des fonctions de membre du conseil d'administration, est retiré. Un amendement du gouvernement est ensuite adopté. Il précise que « *les représentants des salariés au conseil d'administration disposeront des mêmes droits et moyens que les autres membres du conseil d'administration (...). Ils disposeront au moins du même crédit d'heures que les membres des comités d'entreprise, et de garanties équivalentes* ».

L'ensemble de l'article 9 est *ensuite adopté*.

● **LES DIRECTIONS DE SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES.**

L'article 10 prévoit que le président du conseil d'administration de chaque société est nommé par les membres du conseil, par décret en conseil des ministres. Il exerce les fonctions de directeur général et nommé aux emplois de direction. Le ministre de l'économie et des finances et celui du budget nomme, auprès de chaque société, les commissaires aux comptes.

M. d'Aubert (U.D.F.) déclare notamment : « *Il convient que les présidents puissent exercer efficacement leur mandat en toute indépendance. Il faut qu'ils soient à l'abri des pressions politiques, qu'ils échappent à la prédominance de l'Elysée et au dosage à l'intérieur de la majorité.* »

M. COUVE DE MURVILLE : il s'agit bien d'étatisation

M. Couve de Murville (R.P.R., Paris) assure de son côté : « *Ce président sera donc un agent de l'Etat ; il s'agit bien d'étatisation, pas de nationalisation.* » M. Chomat (P.C., Loire) indique que son groupe souhaite que le président soit élu par le conseil d'administration « *car cela renforcerait ses pouvoirs et ce serait une protection contre l'étatisation.* »

L'Assemblée repousse plusieurs amendements de l'opposition tendant notamment à prévoir l'élection, puis la désignation du président par les membres du conseil d'administration. Elle adopte deux amendements de la commission spéciale : le premier précise que le conseil d'administration donnera son « *avis* » sur la nomination du président ; le second supprime la nomination des commissaires aux comptes par les ministres concernés, afin que ceux-ci le soient selon les règles du droit des sociétés.

L'Assemblée repousse d'autres amendements de l'opposition prévoyant notamment la publication au *Journal officiel* des rapports des commissaires aux comptes.

● **CONTINUATION DES SOCIÉTÉS COMMERCIALES.**

L'article 11 prévoit que la société continue entre l'Etat et les seules personnes morales détentrices d'actions lorsque les actions des sociétés nationalisées sont détenues en totalité par l'Etat, les pouvoirs de l'assemblée générale sont exercés par les administrateurs représentant l'Etat (la « *continuité* » de la société est l'ensemble des engagements et des contrats conclus, des cautions données ou reçues, etc.). M. Auroux, ministre du travail, précise qu'en ce qui concerne la responsabilité civile et pénale des administrateurs, il n'y aura pas de dérogation à la loi du 4 juillet 1966 sur les sociétés commerciales : le droit commun s'appliquera donc.

L'Assemblée repousse ensuite un amendement défendu par M. Inchauspé (R.P.R., Pyrénées-Atlantiques), tendant à prévoir la possibilité pour le personnel d'accéder à la participation au capital de la société, puis deux amendements de M. Millon tendant à prévoir que les pouvoirs de l'assemblée générale seront exercés par un collège où siégeraient notamment les sous-traitants, les usagers, les salariés, les fournisseurs et les créanciers de la société.

L'article 11 est ensuite adopté.

● **CRÉATION D'UNE CAISSE NATIONALE DE L'INDUSTRIE.**

Etablissement public national doté de l'autonomie financière, la Caisse nationale de l'industrie émettra les obligations (prévues à l'article 5), en assurera l'amortissement et le paiement des intérêts. Ses dépenses seront couvertes par des dotations de l'Etat. Cependant, elle recevra de chaque société concernée une redevance destinée à concourir au financement des intérêts servis aux porteurs d'obligations. Le montant de la redevance sera fixé chaque année dans une loi de finances. La caisse sera habilitée à contracter des emprunts.

M. Millon souligne que « *la caisse se livrerait à une véritable « cavalerie » puisqu'elle empruntait pour couvrir la charge du remboursement d'autres emprunts* ». Une telle technique, abonde M. Noir, « *serait presque répréhensible* ».

M. Auroux déclare que la redevance sera accordée en fonction de la capacité et des résultats des entreprises en prenant soin de ne pas fausser la concurrence.

La séance est levée, mardi 20 octobre, à 1 heure. La suite du dé at étant renvoyée à 9 h. 30.

Morceaux choisis...

Lundi soir, à l'Assemblée *nationale, lors du débat sur les* nationalisations.

M. Gantier (U.D.F.) insiste sur le souvenir laissé par les anciens ministres communistes. Il indique : « *Marcel Paul a laissé de telles traces au ministère de l'industrie et à l'E.D.F. qu'elles sont encore visibles. A la Santé, M. Billoux a pratiqué le noyautage...* »

M. Odru (P.C.) : « *Ignoble !* »

M. Gantier : « *...et, au travail, M. Croizat a bien joué son rôle de militant communiste.* »

M. Ducoloné (P.C.), président de séance : « *Si vous ne respectez pas les anciens ministres de la France, vous ne respecterez pas davantage les ministres actuels.* »

M. Gantier : « *J'allais rendre hommage à M. Tillon, que vous ne citez jamais...* »

M. Odru : « *Je le cite lorsqu'il s'agit du ministre communiste ; après, c'est son affaire...* »

M. Gosnat (P.C.) : « *Parlez-nous de de Broglie ! De Broglie, d'Aubert, en voilà des particules !* »

M. Ducoloné : « *Nous sommes en avance de deux heures sur l'horaire des jours précédents : habituellement c'est vers minuit que l'Assemblée s'agite ainsi...* »

M. d'Aubert (U.D.F.) : « *M. Gosnat vient de m'insulter personnellement. Qu'il s'excuse !* »

M. Gantier : « *Monsieur le président, faites taire M. Gosnat, on n'entend que lui.* »

M. Gosnat : « *On ne va pas se laisser insulter par les hommes du passé, ces hommes du monopole !* »

M. d'Aubert : « *Ça promet, la France avec vous !* »

M. Gosnat : « *Gantier des pétroles, Gantier des pétroles, ça suffit !* »

M. Gantier : « *C'est inadmissible. Faites-le taire, monsieur le président. Je n'ai rien dit qui l'autorise à m'insulter.* »

Peu après, M. Millon (U.D.F.) fait un rappel au règlement pour faire part de sa « peine » et de sa « tristesse » car, explique-t-il, jusque-là les précédents rappels au règlement concernaient le déroulement du débat ou étaient justifiés par des « injures graves ». Jamais, ajoute-t-il, par « *une atteinte à la dignité d'un homme* ». Le député de l'Ain dénonce un amalgame facile entre des noms patronymiques alors que l'un d'eux fait l'objet d'une procédure judiciaire à laquelle l'autre n'est mêlé en aucune façon.

M. Ducoloné assure qu'il n'a pas entendu d'injures.

M. Noir (R.P.R.) : « *Vous avez l'oreille bien sélective, monsieur le président...* »

● ERRATUM. — Dans le compte rendu des travaux du comité central du R.P.R. (*le Monde* du 20 octobre) il fallait lire : « M. Jacques Toubon, député de Paris *expose* (et non *espère*) que la dégradation de la situation va entraîner la radicalisation et non le compromis. »

LE CLUB 89 : les nationalisations sont « inutiles et coûteuses ».

Le Club 89 récemment fondé par MM. Michel Aurillac et Alain Juppé vient de publier son premier rapport consacré aux nationalisations. Il estime que celles-ci sont « inopportunes » et que le gouvernement commet deux « *erreurs majeures d'appréciation* ». La première consiste à penser que les entreprises d'Etat feraient mieux que les entreprises privées, et la seconde est de méconnaître les risques entraînées pour l'activité des entreprises nationalisables à l'étranger.

Après avoir jugé « douteuse » la constitutionnalité du projet de loi, le rapport du Club 89 estime que certaines dispositions sont « *inadéquates* ». Il cite l'obligation faite aux compagnies financières de rétrocéder leurs participations dans des sociétés dont l'activité n'est pas bancaire. Il dénonce « *la mise à mort de l'actionnariat du personnel* ». Il conclut que les nationalisations « *sont une opération inutile et coûteuse* ».

● *Le mouvement du RECOURS* (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés d'outre-mer) se déclare « *préoccupé par les rumeurs accréditant un éventuel abandon à l'Algérie des archives relatives à la présence de la France* ». Il considère que « *ces archives font partie intégrante du patrimoine culturel national, qui ne saurait être dilapidé, d'autant que cette donation pourrait avoir un caractère délateur très grave, mettant en cause la sécurité d'un certain nombre d'Algériens vivant en Algérie, qui furent des amis de la France, et de nombreux Français musulmans qui se rendent en Algérie.* »

HISTOIRE

La disparition d'Edouard Depreux

Morale et rigueur

par DANIEL MAYER (*)

Avec Edouard Depreux, c'est tout un pan de l'histoire du mouvement ouvrier français qui est tombé. Physiquement atteint depuis de nombreuses années, il avait conservé intacte sa mémoire, qui était prodigieuse, son goût de l'anecdote, qu'il cultivait spontanément, son humour intarissable, la justesse de ses jugements, dont la chaleur humaine atténuait la sévérité. La fraîcheur et l'exactitude de ses souvenirs en faisaient un conteur plein, à la fois, de précision et de charme.

Je le connaissais depuis plus de quarante ans : les batailles du parti socialiste clandestin furent à l'origine d'une collaboration amicale créée par une vue identique sur les hommes et les choses que des séparations organiques n'ont, malgré les apparences, jamais démentie. Seule, sa présence d'esprit l'a fait échapper à de multiples dangers, comme, par exemple, la souricière tendue par la milice dans le magasin d'instruments de chimie tenu par Marcel Bonnet, rue Thénard, dans le cinquième arrondissement de Paris, où Grasset, désigné par la Résistance pour devenir, à la Libération, préfet de la Charente-Inférieure, trouva la mort.

La rigueur morale d'Edouard Depreux lui fit abandonner son cabinet d'avocat lorsque, au lendemain de la guerre, il devint ministre. Son sens de la discipline devait lui interdire de voter contre la Communauté européenne de défense à laquelle, comme moi-même et bien d'autres députés socialistes, il était hostile. Mais si, ce jour-là, son choix fut différent du mien, il n'en eut ensuite que plus d'autorité pour proclamer, en septembre 1958, la rupture avec la S.F.I.O. et la création du P.S.A. (parti socialiste autonome).

Cette initiative fut à l'origine des plus belles heures que connurent les militants de l'ancien parti. Débarrassés d'une tutelle écrasante comme d'une solidarité imposée avec une politique qu'ils condamnaient et qui concernait notamment la guerre d'Algérie et, plus tard, l'investiture donnée au néogaullisme du 13 mai, ils ont soudainement eu le sentiment d'une délivrance. La joie des rencontres dans les sections, la fraternité retrouvée, l'atmosphère qui s'en dégageait, la volonté d'action qui en découlait, ont été les signes les plus révélateurs du renouveau du socialisme. Tout cela, on le devait à Edouard Depreux, secrétaire général lucide et enthousiaste.

Par la suite, si nos chemins ont divergé, je demeure convaincu qu'il s'est agi plus de la forme que du fond : les longs entretiens téléphoniques que nous échangions m'en persuadent. C'est en tout cas l'interprétation que je leur ai donnée, et qui m'encourageait.

Si Edouard Depreux est demeuré intact jusqu'au dernier moment, nous le devons à sa femme, dont la fidèle tendresse, après lui avoir, par son concours permanent, permis de mener à bien sa vie militante, a su tisser et conserver les liens l'unissant au reste du monde. Ce monde qu'il aura contribué à modifier peu à peu, sans fausse gloire et sans fausse modestie, ces « deux écueils » dénoncés par le cardinal de Retz qu'il avait évoqué dans la présentation de ses *Souvenirs d'un militant*.

(*) Ancien ministre, ancien président de la Ligue des droits de l'homme.

● *Le P.S.U. « exprime sa tristesse après la disparition de son président d'honneur, Edouard Depreux ».* — Le P.S.U. rend hommage à cet « *infatigable militant du socialisme, de la démocratie et des droits de l'homme* », qui avait été l'un des fondateurs et le premier secrétaire général du parti socialiste unifié. Celui-ci « *remercie Edouard Depreux de ses actions exemplaires pour la justice et la liberté dans notre pays et pour la libération des peuples du monde* ».

(« Le Monde » a rendu compte du décès d'Edouard Depreux dans son numéro daté 18-19 octobre 1981.)

Le congrès des anciens des Chantiers de jeunesse

De notre correspondante

Toulouse. — Les 17 et 18 octobre, les anciens des Chantiers de jeunesse français ont fêté, à Toulouse, le quarantième anniversaire de ce service national obligatoire, institué par le maréchal Pétain le 18 janvier 1941. Ils se sont souvenu qu'à vingt ans ils ont travaillé « *à la reconstitution de la France, dans la virilité, l'amitié et une discipline librement consentie* ».

Répartis en quarante-six groupements implantés en zone libre, ces jeunes gens, habillés d'un uniforme vert, ont défriché les garrigues, creusé des canaux, exploité des terres.

Au cours de son congrès national, M. Pierre Faucanié, le président de l'association, s'est déclaré « *ravi de voir que M. Mauroy s'intéressait à la jeunesse : le premier ministre a proposé à l'Assemblée nationale de nouveaux chantiers pour endiguer le chômage ; les jeunes d'aujourd'hui pourraient s'installer au bas des Pyrénées et planter des topinambours pour le carburol* ».

Le président a été choqué par l'attitude de M. Robert-André Vivien, député R.P.R., qui « *devait bien connaître les chantiers puisqu'il s'est permis d'entonner l'air de* « Maréchal nous voilà » *au Parlement* ».

Pour la première fois, la fondation des anciens des Chantiers a remis un prix de 5 000 francs à « *un jeune qui a œuvré pour un autre jeune, dans l'esprit d'autrefois* ». C'est M. Olivier Viguier qui l'a reçu : un « *chef moniteur de colonies de vacances* » de l'Association.

De nouveaux chantiers lui paraissent réalisables aujourd'hui, « *à condition que cela ne soit pas obligatoire* ». La vie en communauté dans la nature, avec des travaux sains et intéressants, pourrait, selon lui, encore séduire des garçons de vingt ans. M. Faucanié est prêt à guider les premiers volontaires. — C. L.

(*) Amicale d'entraide des anciens des Chantiers de jeunesse, 6, rue du Var, 31100 Toulouse. Tél. : 40-36-05.

CORRESPONDANCE

A propos de Radio-Andorre

M. Jean Delvigne, président de Radio-Andorre, nous écrit :

Dans *le Monde* du 29 septembre, M. Jacques Meyer écrit à propos d'une mission qu'il a remplie comme agent de l'information après le débarquement de Provence en 1944 : « *Dans mes instructions figurait au premier rang la suppression de tous les organes qui avaient collaboré et leur remplacement par ceux que la Résistance avait créés dans la clandestinité. Pour la radio, il s'agissait, en province, de Radio-Toulouse, qui, continuant à fonctionner, avait servi la propagande ennemie, jusqu'à tromper la Résistance. Son principal propriétaire, M. Trémoulet, dont le nom a été mentionné dans vos récents articles sur Radio-Andorre (il en était aussi le patron) avant d'être « acquitté par contumace » — fait unique dans la juridiction mondiale, — avait été condamné à mort déjà par contumace par la même Cour de justice.* »

Pour M. Trémoulet, décédé il y a dix ans, je me fais un devoir de répondre en mémoire de celui qui a créé Radio-Andorre avant la guerre. Qui pourrait douter que pour être acquitté « par contumace » — l'expression est soulignée par M. Meyer — il fallait vraiment que les accusations portées contre M. Trémoulet se soient révélées dénuées de fondement ? A l'époque, les cours de justice ne péchaient pas par excès d'indulgence. Elles avaient en outre la réputation d'être expéditives. Il leur est aussi arrivé de revenir sur une condamnation injuste.

Quoi qu'il en soit, c'est un bien étrange comportement que de s'étonner d'un acquittement et non de la préalable condamnation. Il est vrai qu'une condamnation à mort sans motif avéré n'est pas un « fait unique dans la juridiction mondiale »...

On croyait tout cela si loin, et voilà qu'en ouvrant son journal on découvre qu'au moins quelque chose n'a pas vieilli et que les dizaines d'années écoulées n'ont en rien émoussé les ressentiments de quelques survivants. M. Meyer, qui fait allusion aux « récents articles sur Radio-Andorre », doit sans doute éprouver une grande satisfaction à constater que, dix ans après la mort de M. Trémoulet, on continue à s'acharner sur son œuvre. Il existe toujours, ailleurs, « dans la juridiction mondiale », des juges qui ne sont que les exécutants du pouvoir.

هكذا من الأصل

société

UN PROJET DE LOI

L'agonie des tribunaux militaires

Le conseil des ministres doit examiner, le 4 novembre, le projet de loi supprimant les juridictions militaires en temps de paix. Si le calendrier parlementaire le permet, les tribunaux permanents des forces armées auront disparu à la fin de l'année.

Cette suppression est une des promesses électorales de M. Mitterrand. Comme feu la Cour de sûreté de l'Etat, les T.P.F.A. sont des juridictions d'exception que la gauche a depuis longtemps dans le collimateur.

Leur mort prochaine ne suscite pas l'enthousiasme des militaires. Préparés à une refonte de ces juridictions, ils espéraient le contenir dans des limites acceptables. Finalement, c'est la solution extrême qui a été retenue : les tribunaux permanents des forces armées disparaissent purement et simplement au profit des juridictions de droit commun, tribunaux correctionnels et cours d'assises.

Seule concession : les déserteurs et insoumis comparaîtront devant des formations spécialisées de ces juridictions, au même titre qu'il existe des chambres chargées de réprimer la délinquance économique et financière Pour le reste (composition du tribunal, procédure, droits de la défense...), rien ne différenciera ces juridictions, qu'elles soient amenées à condamner un voleur de poules ou un réfractaire de l'armée.

Les cinq T.P.F.A. de Paris, Bordeaux, Lille, Lyon et Metz disparaîtront. Un seul en réchappera, le tribunal militaire aux armées de Landau (Allemagne fédérale), dont l'existence résulte d'accords internationaux sur lesquels le gouvernement n'envisage pas de revenir. Mais la composition de ce tribunal et son fonctionnement seront, eux aussi, réformés de manière à s'aligner sur le droit commun.

On s'était demandé ce qu'il adviendrait des crimes de trahison, d'espionnage et d'intelligences avec les agents d'une puissance étrangère. Là aussi, le gouvernement a été au plus simple, en confiant aux cours d'assises le soin de les réprimer. Les juridictions pourront néanmoins décider le huis clos lorsqu'il y aura un risque d'atteinte à la sûreté de l'Etat ou au secret de la défense nationale.

La disparition des T.P.F.A. est l'aboutissement de critiques venues de tous les secteurs de la gauche, des trotskistes de M. Krivine aux radicaux de gauche. Composés en majorité de militaires nommés par leurs supérieurs hiérarchiques, les T.P.F.A. ignorent la règle de l'inamovibilité des juges du siège. La procédure y est tout aussi exceptionnelle : la garde à vue peut atteindre trois jours auxquels s'ajoutent, le cas échéant, soixante jours d'arrêts disciplinaires. Les décisions sont sans appel et les jugements non motivés. L'énumération de ces caractéristiques explique la condamnation... sans appel du gouvernement de M. Mauroy.

BERTRAND LE GENDRE.

Des travestis en correctionnelle

Antonio et Antonia

« C'est laquelle ? C'est lequel ? Silence ! Ne changez pas à tout moment de place. Antonio dit Verusca, c'est vous ? Et Antonia dite Esmeralda, c'est donc vous ? » Le président, M. Jean Garrigue, ne s'y retrouve pas. Entre les deux frères brésiliens : Antonio Pereira da Silva qui, au moment des faits, *« était encore un garçon »*, et Antonia da Silva, né de de sexe masculin mais, depuis, mariée en Angleterre avec Mr. Welford. Il y a de quoi perdre son Dalloz. Si on ajoute que Pedro Rittes de Oliveira, dit Deborah, seule personne dans le box pour avoir, ensuite, poignardé son ami, habillé en homme, comme l'exige la morale des prisons, laisse apparaître sous son pull à col roulé une opulente poitrine, les magistrats de la quatorzième chambre correctionnelle ont dû, ce lundi 19 octobre, tenir ferme le cap.

Il y avait, pour les aider, d'autres inculpés convenables. Les propriétaires des studios du 43, rue Fontaine, où les Brésiliens se livraient à la prostitution et à qui on reprochait d'avoir tiré des bénéfices de ce commerce. A l'audience, M. Gaston Pierquet, marchand de biens, propriétaire de onze studios, plaide comme un maître du barreau : *« Quand j'ai voulu expulser ces personnes, je me suis adressé au parquet qui n'a pas fait diligence,* explique-t-il, *et maintenant, on m'inculpe de proxénétisme. »* M. Pierquet, à l'élocution facile, accuse plus qu'il ne défend. Le ministère en est froissé. *« Je n'y suis pour rien,* insiste M. Pierquet. *Les travestis ont cassé les portes que j'avais fait poser pour leur interdire l'accès de l'immeuble. Il y a même eu un incendie. J'ai été obligé de revendre mes locaux à perte ».*

M. Joseph Coizi, lui, est plus timide. Retraité, il avait mis du bien au soleil : neuf studios dont il allait percevoir les loyers au cours de ses petites promenades de santé. *« Proxénète, pensez donc ! »* Il se souvient même d'avoir expulsé, autrefois, une Mme Ginette qui *« n'occupait pas bourgeoisement les lieux »*. Enfin, le concierge du 43, M. Walter Binne, un apatride né à Salzbourg, malade, retraité, n'a rien vu du manège.

Il avait plus ou moins avoué au cours de l'enquête de police que les Brésiliens se livraient au racket d'autres travestis et voilà qu'à l'audience, plus de mémoire, il nie tout. L'ambiguïté de l'affaire n'échappe pas à M. François Romanetti, substitut du procureur de la République, mais si les sexes changent, la justice doit rester sereine et le ministère public ne s'en laissera pas conter : en 1979, des travestis brésiliens, parmi lesquels Pedro Rittes, dénoncent Esmeralda et Verusca qui, selon eux les rackettent et font *« régner la terreur »* dans l'immeuble. L'enquête de police est menée à grandes enjambées. Esmeralda et Verusca sont arrêtées et emprisonnées. Le concierge, le propriétaire, le marchand le biens et même le syndic sont inculpés à leur tour de proxénétisme. Pendant ce réquisitoire, M. Pierquet, indigné, répond sans que le président lui ait donné la parole : *« J'ai demandé l'expulsion des prostitués, mais la police n'est pas intervenue. »* Cela sent le condé. L'audience devient houleuse. M. Garrigue invite M. Pierquet à se taire. M. Romanetti bafouille qu'il n'a jamais vu cela. Mme Pierquet, dans la salle, proteste. Le président la fait expulser après un ambivalent mais prudent : *« Monsieur ou Madame, sortez. »* Et tandis que, sur son banc, à l'opposé des propriétaires, Antonio pleure à grosses larmes, les avocats engagent leurs plaidoiries, leurs plaisanteries. *« Je ne dirais pas : mettons-nous dans la peau de mes clients »*, dit l'un. *« Le concierge est le lampiste et, si j'osais, dans une telle affaire,* reprend l'autre, *la lanterne rouge »*. Jugement le 16 novembre.

CHRISTIAN COLOMBANI.

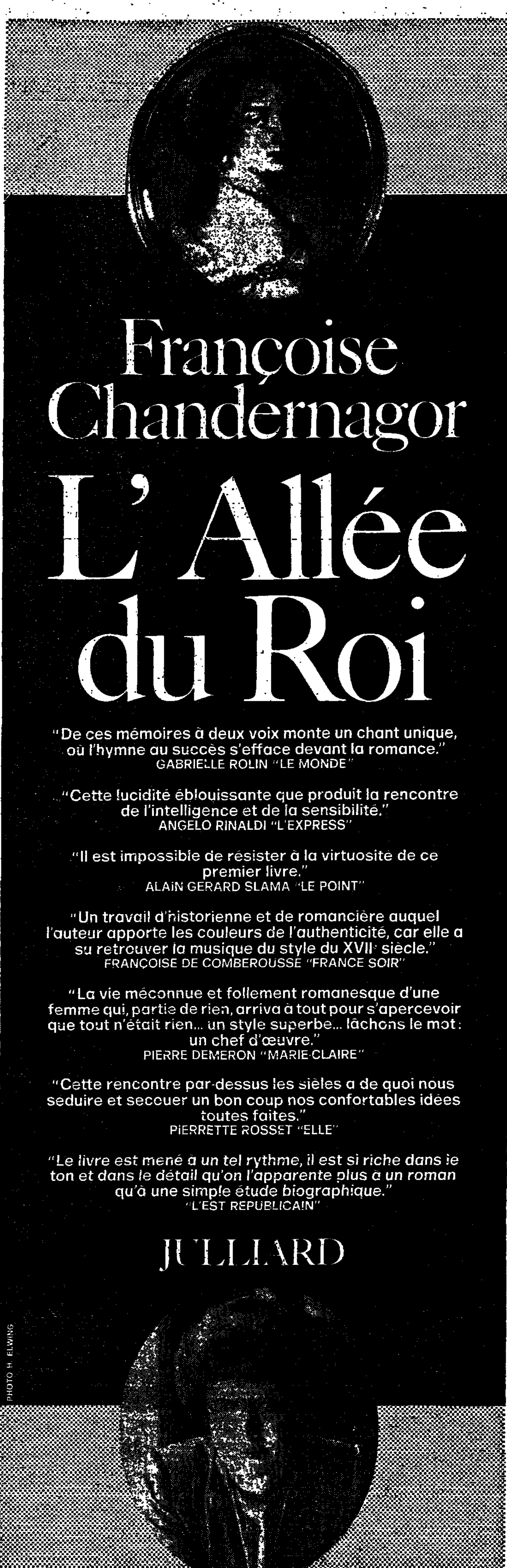
● *Un détenu du centre pénitentiaire de Fleury - Mérogis* (Essonne), Luc Auger, vingt-cinq ans, inculpé du double meurtre de sa femme et de son fils, s'est suicidé, dimanche 18 octobre, en se pendant avec ses draps aux barreaux de sa cellule. C'est le trente et unième suicide de détenu dans les prisons françaises depuis le début de l'année.

M. JEAN-BRUNO FINOCHIETTI EST INCULPÉ POUR UNE TENTATIVE D'ATTENTAT A L'EXPLOSIF

M. Jean-François Roude, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Marseille, a inculpé le lundi 19 octobre M. Jean-Bruno Finochietti, l'un des auteurs présumés du massacre d'Auriol, de « tentative de *destruction d'édifice à l'aide d'explosif* » dans le cadre de l'information ouverte après une tentative d'attentat commise dans la nuit du 11 au 12 juin contre une cité d'immigrés des quartiers nord de Marseille. Cette tentative d'attentat visait un bâtiment de la cité provisoire de Bassens, à l'entrée duquel une charge de 5 kilos avait été découvert et désamorcée à temps. Au cours de la même nuit un engin avait explosé dans un immeuble de la cité de La Cayolle endommageant une dizaine d'appartements mais sans faire de blessés.

M. Finochietti n'aurait pas agi seul, et l'enquête continue pour identifier ses complices. La police poursuit ses investigations au sujet de plusieurs autres attentats commis en 1981 et 1981 à Marseille ou dans la région marseillaise, qui pourraient être l'œuvre du Service d'action civique.

M. Finochietti, instituteur âgé de trente et un ans, avait été inculpé le 23 juillet d'homicides volontaires avec préméditation pour sa participation présumée à l'assassinat de l'inspecteur stagiaire Jacques Massie et de cinq membres de sa famille à Auriol. — *(Corresp.)*



SOCIÉTÉ

AU CONGRÈS FRANÇAIS DE CRIMINOLOGIE

Viol : le crime et la cause

Lille. — Pouvait-il en être autrement? Le choix même du *thème retenu pour le vingtième congrès national de criminologie* impliquait la passion. Cette passion qui fit, grâce au travail d'information et à la lutte menée depuis une dizaine d'années par les mouvements féministes, que le viol est enfin réellement tenu pour ce qu'il est : un crime. Qui, pourtant, aurait osé il y a dix ans proposer ce thème unique à un congrès? Et qui, aujourd'hui, *oserait à l'inverse le réfuter*? On mesure le chemin parcouru, ce passage éclair du huis clos social honteux, quand il n'était pas odieux, vers un cri de société.

Pendant quatre jours donc, à Lille, juristes, magistrats, policiers, avocats, psychologues, psychiatres, psychanalystes, médecins, travailleurs sociaux, militants et féministes, ont parlé du viol. Non sans difficultés, car ce sujet brûlant dépasse de beaucoup la mise en statistiques, la simple théorie, le débat serein et la docte discussion. Non sans errements, tant fut grande parfois la tentation de faire d'un congrès un meeting, et d'un thème une cause.

« La forme la plus totalitaire de la violence »

De notre envoyé spécial

Mᵉ Gisèle Halimi l'a dit à Lille sans excessive nuance : « *Le viol est le pire des crimes.* » On pourrait en effet souscrire au verdict si, *justement, celui-ci n'en impliquait* un autre, non dit, mais tellement évident : le violeur, le pire des criminels. Et qui, comme tel, mériterait bien ce qui lui arrive désormais, ce rôle d'un accusé maudit devant une justice trop longtemps clémente pour *ne pas s'efforcer aujourd'hui* de rattraper les années de réclusion perdues.

Préambule provocateur ? Peut-être pas si l'on veut bien admettre que pas plus qu'elle ne fait la bonne justice la passion ne fait les bons congrès. En ce sens, ce vingtième congrès de criminologie ne pouvait que laisser une *sorte de malaise à ceux qui estiment* que la criminologie n'est pas l'art des plaidoiries, encore moins la science des réquisitoires sexistes, mais l'étude dépassionnée des phénomènes criminels. Si bien des auditeurs ont pu se sentir, selon l'expression d'un psy*chanalyste lyonnais, littéralement* « curarisés » par certaines interventions, c'est bien alors, si l'on permet l'expression, que le congrès dérapait. Un dérapage tellement prononcé que dans son rapport final M. Jean-Marie Aussel, professeur à la faculté de *droit de Montpellier, devait* à juste titre souligner le risque grave qu'il y a à vouloir ainsi faire abstraction des droits les plus élémentaires d'un accusé *maudit, le violeur, pour forcer* la démonstration et faire avancer une cause.

Mais pouvait-il en être autrement ? Tout débat sur le viol se *trouve, dès le départ, hypothéqué* par une redoutable ambiguïté : ce cheminement nécessaire, salutaire, vers la prise de conscience devant cet absolu attentat aux droits de la femme, victime privilégiée, n'a pu se faire, involontairement, que par une dénonciation passionnelle aboutissant à une sur-criminalisation du viol. A tort ou à raison, le combat mené pour enfin dénoncer le crime a amené la justice à la solution extrême de l'extrême répression, quand dans bien d'autres cas le courant *s'inversait.*

Ecrire cela est prendre un risque. Ne pas le dire en serait un bien plus grand qui aboutirait à faire de la criminologie du viol une *simple victimologie, une pa*rodie féministe de ce courant « légitime défense » aboutissant où l'on sait.

Huit mille cinq cents par an

Sur ce plan, tout de même, ce congrès aura permis de faire un peu le tri et de recentrer quelque peu le débat. Statistiquement, et d'après les chiffres fournis au congrès par M. Robert Mesini, directeur du S.R.P.J. de Lyon, le viol est, en France, un crime en nette progression. En 1975, mille cinq cent quatre-vingt-neuf affaires de viol avaient été dénoncées à la police. En 1980, ce chiffre passait à mille huit cent quatre - vingt - six. Progression constante : 68 % en quinze années, sans oublier qu'il existe un « chiffre noir », celui du nombre de viols réellement commis. On estime qu'une victime de *viol sur* quatre ou cinq seulement dépose plainte.

Progression très nette donc, mais dont on ignore si elle traduit une réelle augmentation du nombre des viols commis ou si elle est la conséquence directe des campagnes féministes incitant à juste titre les femmes victimes *de viol à porter plainte*. En admettant ces chiffres, l'officiel et le « noir », on pourrait évaluer le nombre de viols en France à environ huit mille cinq cents par an.

Même si une telle estimation indique que la France n'est pas un pays à haut taux de criminalité en ce domaine (un taux dix fois moindre qu'aux Etats-Unis : trois mille huit cent soixante-quinze viols en 1979 pour la seule région de New-York), il *implique* toute une série de problèmes policiers, médico-légaux, judiciaires, *souvent enchevêtrés.*

On a beaucoup débattu de ces problèmes à *Lille*, avec passion encore. Le problème policier est en ce domaine davantage moral que technique. Pour le viol, en effet, les policiers arrivent, selon *M. Mesini*, à un « *taux de réussite* » exceptionnel de l'ordre de 80 % sur les dix dernières années, quand, en matière de vol à *main* armée ce taux ne dépasse pas 25 à 30 %.

La difficulté pour la police est donc moins dans *l'enquête criminelle* proprement dite que dans cette obligation de recueillir les déclarations des *victimes* « *avec prudence et objectivité* », et dans ce rapport souvent difficile pour la victime « *amenée à se livrer à des confidences pénibles à un personnage plus ou moins redouté, le policier* ». Et *ajoutons-le, plus ou moins apte*, et plus ou moins décidé à recueillir avec délicatesse ce type de confidence. On a beaucoup insisté à Lille sur la nécessité de créer, *peut-être* avec des femmes policiers, des services d'accueil spécialisés.

Autres questions longuement évoquées, avec passion, ces problèmes médico-légaux, intimement liés à l'aspect judiciaire. *Ne serait-ce que par cette délicate, indécente et pourtant* nécessaire recherche de preuves. C'est toute la question des expertises, aussi bien médico-légales, dont *on* imagine le *caractère* pénible, humiliant pour la victime, que cette fameuse expertise de crédibilité qui sous-entend bien sûr la question trop immédiate en matière de viol, de la provocation et du consentement. Contre ces expertises, aussi bien Mᵉ Gisèle *Halimi*, qui parlera de *la* victime traitée en coupable, que Mᵉ Josyane Moutet, disant que l'on procède sur la femme aux constatations d'usage « *comme s'il s'agissait d'un coffre fracturé* », les contesteront violemment. Elles peuvent l'être sur la forme. Plus difficilement sur le fond puisque en droit français ce n'est pas au *violeur présumé de faire la preuve* de son innocence, mais à l'accusation d'apporter la preuve de sa culpabilité.

Deux victimes

Ces débats, en fait, conduisaient *à l'essentiel*, à cette approche criminologique du *viol* et de ses acteurs. Sur ce sujet, une équipe de psychanalystes de l'institut Lacassagne, de *Lyon*, est venue *apporter* une contribution essentielle, permettant de dépassionner le débat. Contre l'idée reçue que le viol ne serait que le fait de « *paumés de la sexualité* » et le *violeur* « *un homme tristement ordinaire* », ces psychanalystes sont venus soutenir une thèse proprement inverse.

« *Le viol*, dira le professeur Gonin, *n'est pas un acte sexuel. Il en est même tout le contraire, un déni sexuel, l'expression la plus totalitaire de la violence. Le viol est un processus implacable de négation de l'autre, un discours terrifiant du moi aveuglé par son seul effet. Le violeur serait en ce sens un aveugle qui s'ignore, victime de cécité double sur l'autre et sur lui-même.* » Ainsi expliqueront les psychanalystes, « *il y a deux victimes du viol* », le violeur et la victime, « *parce que la mort envahit la plupart des femmes violées, parce que la femme violée vit une horreur très proche. Elle est un objet innommable dans un univers étranger, elle est annulée comme femme* ». Ainsi, expliqueront-ils, doit-il y avoir d'autres perspectives que « *de sacrifier un couple violeur-violée par jour. Toute la vie de la victime, toute la vie du violeur n'ont pas besoin d'être compromises dans ce sacrifice presque rituel qui exclut les perspectives curatives* ».

PIERRE GEORGES.

هكذا من الأصل

SCIENCES

Les lauréats des prix Nobel

• PHYSIQUE : deux Américains, un Suédois

L'Académie royale des sciences de Suède a décidé, le lundi 19 octobre, d'attribuer le prix Nobel de physique, d'un montant de 1 million de couronnes (environ 1 million de francs) pour moitié à deux Américains, les professeurs Nicolaas Bloembergen, de l'université Harvard, et Arthur L. Schawlow, de l'université de Stanford, et pour l'autre moitié au professeur Kai M. Siegbahn (Suède), de l'université d'Upsal. Les trois lauréats sont des spécialistes de physique atomique et ont en commun d'avoir développé des méthodes de spectroscopie.

Du rayon X à la spectroscopie par laser

Les travaux de M. Kai Siegbahn ont certainement été influencés par ceux de son père, Karl Siegbahn, qui reçut le pirx Nobel en 1924 pour des découvertes sur les rayons X. Son fils a su utiliser ces mêmes rayons X pour en faire un outil puissant d'analyse de la composition des surfaces. Le dispositif connu par le sigle ESCA (Electron Analysis for Scattering for Chemical Analysis) a pour principe l'observation des électrons émis par la surface d'un matériau bombardé par des rayons X. La différence d'énergie entre le rayon X et l'électron émis est une caractéristique de l'atome émetteur.

M. Siegbahn et ses collaborateurs ont mis au point les appareillages permettant de sélectionner des rayons X d'énergie précisément définie, de les diriger sur l'échantillon et de mesurer avec une grande précision le nombre et l'énergie des électrons produits.

Cette précision de mesure a permis à M. Siegbahn de constater que l'on observait dans le spectre des électrons des raies extrêmement fines, donc d'énergie très bien définie, et que cette énergie dépendait quelque peu des liaisons chimiques dans lesquelles était engagé l'atome émetteur. On peut donc utiliser l'ESCA pour étudier les liaisons chimiques. Comme les électrons recueillis proviennent de la surface — ils sont situés dans une couche épaisse de moins de 5 nanomètres (milliardième de mètre), l'ESCA donne des informations sur les processus d'adsorption, c'est-à-dire de fixation de molécules étrangères sur la surface d'un solide. Cette adsorption joue un rôle important dans la catalyse chimique et dans les phénomènes de corrosion.

L'autre moitié du prix Nobel récompense les contributions importantes des deux lauréats américains au développement de la spectroscopie par laser — l'un d'eux, M. Schawlow, étant pour partie à l'origine du laser lui-même. Cette spectroscopie s'appuie sur la propriété du laser d'émettre une lumière de longueur d'onde — donc d'énergie — très précisément définie. Si le faisceau du laser traverse une substance, et si l'énergie de la lumière correspond juste à la différence d'énergie entre deux états atomiques, il y a une forte absorption de cette lumière. En faisant varier la longueur d'onde du faisceau laser, on observe une série de raies d'absorption dont la connaissance permet de déterminer les états atomiques.

Mais cette méthode, simple en principe, se heurte à plusieurs difficultés pratiques. D'une part, il faut faire varier continûment la longueur d'onde du laser, ce qu'on a bien su faire qu'après 1970. D'autre part, on rencontre plusieurs effets gênants, en particulier l'élargissement de la raie d'absorption par l'agitation des atomes de la *substance* étudiée (effet Doppler).

On peut s'affranchir de cette difficulté, comme l'ont montré M. Schawlow et ses collaborateurs, en s'appuyant sur un phénomène de saturation qui ressortit à l'optique non linéaire. On désigne sous ce nom un ensemble de phénomènes qui apparaissent aux très grands flux lumineux — et que seuls les lasers ont permis d'étudier. M. Bloembergen a été un pionnier de cette branche de l'optique. Il a, en particulier, trouvé une méthode, dite des quatre ondes, qui permet d'étendre, aussi bien vers l'infra-rouge que vers l'ultra-violet, la région où l'on peut faire varier la longueur d'onde de la lumière laser, ce qui *accroît d'autant l'intérêt* de la spectroscopie par laser.

MAURICE ARVONNY.

M. NICOLAAS BLOEMBERGEN

Né le 11 mars 1920 à Dordrecht (Pays-Bas), M. Nicolaas Bloembergen a fait ses études supérieures à l'université d'Utrecht, puis à l'université de Leiden. En 1952, il s'installe aux Etats-Unis (il sera naturalisé américain en 1958) et s'établit à l'université de Harvard, où il est professeur associé, puis, depuis, 1957, professeur de physique appliquée. Il a fait de nombreuses recherches sur le pompage des masers, la résonance magnétique nucléaire et la résonance ferromagnétique. Il est membre de l'Académie nationale américaine des sciences et de l'Académie américaine et de l'Académie royale des Pays-Bas, et associé étranger de l'Académie française des sciences.

M. ARTHUR L. SCHAWLOW

Né le 5 mai 1921, à Mont-Vernon (Etat de New-York), M. Arthur L. Schawlow, après des études à l'université de Toronto, fait des recherches à l'université Columbia de New-York. De 1951 à 1961, il travaille aux laboratoires de la Bell Telephone et devient, en 1961, professeur de physique à l'université de Stanford (Californie), tout en étant consultant auprès de diverses sociétés de haute technologie. Ses travaux ont porté sur la spectroscopie optique et micro-onde, l'électronique quantique, la supraconductivité. Associé à M. Charles T. Townes, son beau-frère (prix Nobel de physique en 1964), il a contribué à l'invention du laser. Il est membre de l'Académie nationale des sciences américaines.

M. KAI SIEGBAHN

Né le 20 avril 1918 à Lund (Suède), M. Kai Siegbahn est le fils de Karl Siegbahn, qui reçut le prix Nobel en 1924, pour des travaux sur les rayons X. Après son doctorat de physique, obtenu en 1944 à l'univeristé de Stockholm, il devient, en 1951, professeur de l'Ecole royale de technologie de Stockholm puis, en 1954, professeur à l'université d'Upsal, où il enseigne la physique atomique et moléculaire.

FILIATIONS

Kai après Karl Siegbahn, à cinquante-sept ans de distance. C'est un grand écart entre le prix Nobel du père et celui du fils. L'écart fut plus bref pour les Danois Niels et Aage Bohr, prix Nobel de physique en 1922 et 1975. Les Britanniques Joseph Thomson et George Thomson reçurent ce même prix en 1906 et en 1937. Quant à leurs compatriotes William et Laurence Bragg, père et fils, ils partagèrent le prix Nobel de physique en 1915.

Pour la chimie, il faut rappeler Marie Curie, lauréate en 1911, et sa fille Irène, qui reçut le prix en 1935.

Autre liaison familiale : Arthur Schawlow, qui partage le prix Nobel de physique 1981 avec Nicolaas Bloembergen et Karl Siegbahn, est le beau-frère de Charles Townes, prix Nobel de physique en 1964.

• CHIMIE : un Américain, un Japonais

L'Académie royale des sciences de Suède a attribué, le lundi 19 octobre, le prix Nobel de chimie pour moitié au professeur Kenishi Fukui, de l'université de Kyoto, et pour moitié au professeur Roald Hoffmann, de l'université Cornell à Ithaca (Etat de NewYork).

Systèmes moléculaires et mécanique quantique

Les professeurs Fukui et Hoffmann ont réussi, au cours des années 50 et 60, à lever l'obstacle que représentait, pour les chimistes, l'introduction de la mécanique quantique. Celle-ci implique que les électrons qui entourent un atome ou une molécule ne peuvent être que dans des états d'énergie précis. Le chimiste qui doit considérer des systèmes de molécules comprenant un grand nombre d'atomes se trouve, alors, face à un grand nombre d'équations le plus souvent insolubles. Et les solutions, quand on arrive à les déterminer de manière numérique, sont extrêmement difficiles à interpréter. L'irruption de la mécanique quantique devait théoriquement pouvoir transformer la chimie en un simple *« exercice de mathématiques appliquées »* ; en fait, ces mathématiques se trouvaient si complexes qu'elles rebutaient à la fois les chimistes théoriciens et les expérimentateurs.

Les professeurs Fukui et Hoffmann ont réussi à élaborer des outils permettant aux chimistes d'assimiler et d'utiliser les résultats de la mécanique quantique. Le premier introduisit en 1952 une méthode d'approximation dite des *« orbitales frontières »* ; cette méthode permet, dans les calculs concernant une molécule, de n'avoir à considérer que deux parmi les nombreux niveaux d'énergie (orbitales) que peuvent occuper les électrons : l'orbitale effectivement occupée par un électron et ayant le plus haut niveau d'énergie, et l'orbitale libre de tout électron ayant la plus basse énergie. Cela correspond d'ailleurs à l'idée, couramment acceptée en première approximation quand on considère un atome isolé, selon laquelle seules les couches d'électrons les plus externes (« couches de valence ») interviennent dans une réaction. Les idées de M. Fukui furent, au départ, en dépit de leur fécondité, très sérieusement critiquées, en particulier par des théoriciens qui leur reprochaient leurs *« approximations grossières »*.

Le professeur Hoffmann, théoricien qui travaillait avec un expérimentateur de génie, R.B. Woodward (prix Nobel de chimie en 1965), aujourd'hui décédé, *remit les idées du professeur* Fukui au grand jour en 1965. Les deux Américains s'intéressèrent à des réactions chimiques dites « sans mécanisme » — parce qu'on était incapable de les expliquer par les méthodes en vigueur, basées essentiellement sur la physique classique et quelques notions simples introduites par la *physique quantique (valence, résonance, aromaticité)*. Ils mirent au point des règles simples (« diagrammes de corrélation ») qui, en tenant pour admis un certain nombre de postulats et en reprenant la conservation des orbitales frontières de leur collègue de Kyoto, rendaient parfaitement compte de ces réactions « inexplicables ».

Les travaux de R.B. Woodward et de M. Hoffmann, que ce dernier a depuis poursuivis en travaillant non plus en chimie organique, mais sur la chimie inorganique des complexes des métaux de transition, eurent un succès foudroyant, lié sans doute à la très forte réputation de R.B. Woodward. Le premier article était paru en 1965 ; quatre ans plus tard, en 1969, un congrès international était entièrement consacré aux conséquences de ces travaux ; et les « règles de Woodward et Hoffmann », comme elles ont été baptisées, sont enseignées depuis le début des années 70 dans toutes les universités.

« *Ces travaux*, souligne un spécialiste français, M. Nguyen Trong Anh, du laboratoire de chimie théorique de l'université Paris-Sud, *ont permis un déblocage psychologique, aussi bien pour les théoriciens, qui peuvent ainsi étudier les systèmes de molécules compliqués, que pour les expérimentateurs, que la peur des calculs décourageait d'utiliser la mécanique quantique.* »

XAVIER WEEGER.

M. ROALD HOFFMANN

Né le 18 juillet 1937, à Zloczow, en Pologne, M. Roald Hoffmann émigre aux Etats-Unis en 1949, et est naturalisé américain en 1955. En 1962, il obtient un doctorat à l'université Harvard. Puis, de 1965 à 1968, il est professeur associé à l'université Cornell, à Ithaca (Etat de New-York) et, depuis 1968, professeur de sciences physiques. En 1977, il devient docteur en technologie honoraire de l'Institut royal de technologie de Stockholm.

M. KENISHI FUKUI

Né le 4 octobre 1918, dans la préfecture de Nara, au Japon, M. Kenishi Fukui, après obtention de son doctorat, à l'université de Kyoto, en 1948, y devient professeur de chimie physique à partir de 1951 (département de chimie des hydrocarbures, faculté d'ingénierie).

FAITS DIVERS

● *Fuite de gaz dans une gare du R.E.R.* — Six personnes ont été légèrement blessées, lundi matin 19 octobre, lors d'une explosion due à une fuite de gaz survenue dans un sous-sol de la gare du R.E.R. à Bourg-la-Reine (Hauts-de-Seine).

● « *Une explosion* a totalement détruit une cabine téléphonique située au 22, rue du Docteur-Gley, dans le vingtième arrondissement de Paris, lundi 19 octobre, vers 22 heures. Trois véhicules ont été légèrement endommagés. Les techniciens du laboratoire municipal de la préfecture de police s'efforcent de déterminer la nature de l'explosif et du système de mise à feu utilisés dans cet attentat, qui n'a pas été revendiqué.

● *Vol d'explosifs en Corse.* — Quatre hommes masqués et armés, vêtus de treillis, se sont emparés, le lundi 19 octobre, vers 21 h 30, d'une demi-tonne d'explosifs, de trois cent cinquante détonateurs et de plusieurs dizaines de mètres de cordon détonateur dans le dépôt, situé à Borgo (Haute-Corse) de la société Puissant, fournisseur d'explosifs destinés à l'agriculture et aux travaux publics. Après avoir neutralisé le gardien, les quatre hommes ont utilisé sa propre voiture pour emporter leur butin. Il y a deux ans, cette société avait déjà été la victime d'un vol similaire.

● *Le corps d'un chauffeur de taxi parisien*, Mme Monique Chauveau, a été retrouvé lundi 19 octobre au bord d'une route à proximité de Thourotte (Oise). Mme Chauveau aurait été tuée d'un coup porté, par derrière, sur la tête. Elle était recherchée depuis jeudi et, vendredi, on avait retrouvée sa voiture, vide, dans le centre de Saint-Quentin (Aisne).

● *M. Robert-Henri Petit*, directeur d'une publication d'extrême droite intitulée *le Lien du Lynx-Club*, a été condamné, le 16 octobre, a un an de prison avec sursis et 20 000 F d'amende par le tribunal de Pontoise (Val-d'Oise) pour des articles antisémites (*le Monde* daté 27-28 septembre). M. Petit, qui est âgé de quatre-vingt-deux ans, fut le collaborateur de Darquier de Pellepoix dès 1936 et, pendant l'occupation, directeur du *Pilori*.

AÉRONAUTIQUE

CHANGEMENT DE CAP DANS LA POLITIQUE INDUSTRIELLE DES MOTEURS

M. Fiterman demande à la SNECMA d'étudier une coopération avec Rolls Royce

La France s'apprête-t-elle à changer de cap dans sa politique de production de moteurs d'avions et à renouer, en particulier, des contacts avec la société britannique Rolls Royce au lieu des liens quasi exclusifs que la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA) entretient, de longue date, avec un partenaire américain, l'entreprise General Electric ?

C'est la question que l'on peut désormais se poser après l'entretien accordé par M. Charles Fiterman, ministre d'État, ministre des transports, à la revue spécialisée « Aviation Magazine ».

« *La coopération qui existe entre la SNECMA et General Electric pour le réacteur CFM- 56 est tout à fait fructueuse* », estime M. Fiterman. « *Nous souhaitons, du côté du gouvernement, qu'elle se poursuive, y compris pour la mise au point du CFM-56-2000, destiné à l'Airbus A-320. Toutefois, nous nous trouvons devant un souhait britannique visant à explorer les possibilités d'une coopération entre Rolls Royce, SNECMA et General Electric pour la mise au point d'un tel type de moteurs. Et, je dirai,* conclut le ministre des transports, *que nous n'avons pas* a priori *de raison de refuser une telle démarche.* »

12 % du marché

En septembre dernier, M. François Mitterrand avait, à l'occasion de ses discussions avec le premier ministre britannique à Londres, cité les moteurs d'avions comme l'un des secteurs où devait s'accentuer la collaboration entre la France et le Royaume-Uni. De retour à Paris, M. Fiterman, qui avait eu des entretiens avec son homologue britannique lors de ce même sommet, avait, lui aussi, annoncé qu'il avait demandé aux industriels d'explorer la possibilité d'une coopération en matière de moteurs pour l'avion futur A-320. Le ministre français des transports avait expliqué qu'il s'agissait d'une étude puisqu'une telle décision, dès lors qu'il n'était pas question de remettre en cause les coopérations internationales déjà engagées par la France, ne pouvait être prise à la légère.

Mais, si les propos de M. Fiterman ne sont pas nouveaux, ils sont, aujourd'hui, davantage explicités, et leur répétition dans la revue *Aviation Magazine* signifie que le gouvernement n'a pas renoncé à intensifier sa collaboration outre-Manche en dépit des observations et des réflexions que lui ont adressées, e nson temps, les responsables de la SNECMA sur les risques d'un trop brutal changement de politique industrielle.

« *Les Etats-Unis sont pour la SNECMA*, a expliqué sur ce point précis, aux députés membres de la commission de la défense, D. René Ravaud, président-directeur général de la société nationale, *à la fois un marché, un concurrent et un coopérant.* »

Dès lors que le marché intérieur ne représente que 12 % du chiffre d'affaires de la SNECMA, l'entreprise nationale de moteurs d'avions est contrainte de se tourner vers le monde entier et, par nécessité, vers son principal client, les Etats-Unis et les pays qui leur sont liés. La stratégie de la SNECMA a donc été de conserver, pour des raisons évidentes d'indépendance nationale, la maîtrise complète des moteurs militaires, tout en coopérant, dans le domaine civil, avec General Electric pour avoir l'accès au marché américain.

Défendre l'emploi

« *La collaboration à égalité avec General Electric*, a précisé M. Ravaud aux députés, *a des avantages techniques et économiques. La vente de sept réacteurs CFM-56, pour la mise au point duquel la France a déjà dépensé plus de 4 milliards de francs, fournit plus de travail à l'industrie française que celle de la cellule d'un Airbus qui, elle-même, porte un grand nombre d'équipements américains.* »

Pourquoi dès lors, entend-on dire à la SNECMA, partager avec des Britanniques, des Américains, voire des Japonais, la responsabilité de la mise au point d'un nouveau réacteur, destiné à propulser le nouvel avion européen de 130 à 170 places, si ce même projet peut être conçu en coopération franco-américaine sur le modèle de ce qui a déjà été fait pour le CFM-56 et ses différentes versions ? Pourquoi, de surcroît, se constituer, en intégrant Rolls Royce dans un nouvel accord, un groupe concurrent à soi-même, qui menacerait l'avenir du CFM-56 ? Pourquoi venir en aide à la Rolls Royce, qui s'apprête à licencier au lieu de défendre l'emploi à la SNECMA ?

Mais il se peut que le programme d'un Airbus A-320 soit, en réalité, l'objet d'une plus large tractation que prévu entre Paris et Londres. Désireux d'acquérir une plus grande part du projet, le Royaume-Uni imposerait la participation de Rolls Royce — brisant, du même coup, les engagements internationaux de la SNECMA — et la France recevrait, en contrepartie, la responsabilité du montage en série de l'avion dans ses usines de Toulouse.

Si telle devait être l'esquisse de l'accord, la SNECMA y perdrait un avantage considérable : celui de n'avoir à partager ses ventes qu'avec un seul partenaire, comme c'est, aujourd'hui, le cas pour le CFM-56. Au contraire, Rolls Royce y gagnerait un profit notable : celui d'avoir à fabriquer beaucoup de pièces détachées et de moteurs de rechange, alors que la France n'aurait à remplacer aucune cellule d'avion durant son exploitation commerciale par les compagnies.

JACQUES ISNARD.



ÉDUCATION

DES CLASSES DE ROULOTTES EN GASCOGNE

« Ici, on apprend toute la journée »

Mézin (Lot-et-Garonne). — Elle s'appelle Roxane. Sa robe est aubère, c'est sûr, puisque c'est M. Jean Cottin, gérant des Attelages d'Armagnac, qui le dit. Sandrine, dix ans, n'est pas peu fière de sa science toute neuve. Occupée à bouchonner la jument aux poils mêlés blancs et rouges, la fillette tient encore à quelques précisions : « *Voyez ses oreilles : quand elles sont en avant, c'est que Roxane est attentive ; au milieu, elle est contrariée, et, en arrière, alors là, c'est qu'elle prépare un mauvais coup !* »

Sandrine est arrivée, début octobre, au domaine de Cézacq, près de Mézin. Comme vingt-neuf autres enfants, élèves de cours moyen deuxième année à l'école Pasteur de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine). Sa classe est l'une des toutes premières « classes de roulottes ». Pendant quinze jours, les enfants et leur institutrice séjournent ici, au cœur de l'Armagnac, entre maïs et vignobles. Tout le monde, plus deux animateurs de l'association Les compagnons des jours heureux, vit dans les roulottes bleu et blanc des Attelages d'Armagnac, un centre de loisirs créé voilà cinq ans par un ancien ingénieur de l'aéronautique, M. Jean Cottin, et sa femme, chirurgien-dentiste à l'origine...

Le matin, les élèves vont dans la maison des hôtes où une salle de classe a été aménagée. L'après-midi, avant d'aller cueillir des châtaignes, rassembler feuilles et plantes ou ramasser du bois pour la veillée, ils soignent les chevaux, regardent M. Cottin ferrer l'un d'eux, et s'essayent au harnachement. Le but n'est pas de monter, même si ce sera une manière de récompense en fin de séjour.

Deux fois, la classe est partie en randonnée pour deux jours. Le pas mesuré des percherons est propice à l'observation et aux découvertes. « *C'est une classe de lenteurs* », s'amuse à souligner l'un des responsables. Dans chaque roulotte, chacun des cinq enfants de l'équipe a tenu son rôle : cocher, freineur (assisté d'un adulte), topographe, c'est-à-dire navigateur, et deux « signaleurs » :

De notre envoyé spécial

armés de drapeaux rouges, ils devaient aider au franchissement des carrefours. Le soir, la caravane a fait étape dans l'une des deux cents fermes du « réseau » des Attelages d'Armagnac. Puis elle a repris sa conquête pacifique.

Entre le travail et le plaisir

« *J'aime beaucoup apprendre, et ici on apprend toute la journée* », s'exclame l'institutrice, Mme Hélène Rodriguez, ajoutant : « *Mais il faut être disponible. On est sur pied de 7 heures du matin à 23 h. 30, tous les jours, et responsable à tout moment.* » Cette vie l'enthousiasme : « *Une classe comme ça, c'est un révélateur. Les gamins qui dorment en classe commencent à s'éveiller. Et puis c'est le point de départ d'un travail qui continuera toute l'année.* »

Les prolongements, en effet, sont immenses. Villas gallo-romaines, bastides des treizième et quatorzième siècles, relais sur la route de Saint-Jacques-de-Compostelle, tout aussi bien que baies et champignons, distillation des alcools, hippologie, depuis les expressions liées au mot cheval, « remède de cheval », « à cheval sur les principes », « monter sur ses grands chevaux », jusqu'aux différentes démarches de l'animal. Autant de sujets définitivement ancrés dans une réalité et qui ne demanderont qu'à être repris, approfondis.

Alors, les objections — ces classes coûtent cher, elles ne touchent qu'un petit nombre d'enfants, — la municipalité de Rueil les balaye. Après avoir innové en créant il y a trois ans des classes de vendanges en Alsace, et l'an dernier des classes de rivières (*le Monde* du 7 octobre 1980), elle a donc récidivé. Les huit cent soixante et onze élèves de trente-trois classes sont partis au cours de l'année passée à la mer, à la neige, à la campagne ou en péniche. Trente-six classes devraient en 1981-1982 bénéficier de l'une ou l'autre formule : « *C'est l'occasion pour les enfants de rencontrer des gens, des professionnels et des types de vie qu'ils ne connaîtraient peut-être jamais* », pense le maire de Rueil, M. Jacques Baumel, député R.P.R. Il espère organiser l'an prochain une classe de pêche en mer.

Chacune des deux classes de roulottes prévues cette année coûtera 125 francs par enfant et par jour à la commune, soit environ 60 000 francs. Les familles, aidées si nécessaire par le bureau scolaire, paient de 270 à 900 francs, selon le quotient familial. Est-ce plus modique qu'un séjour de vacances mais trop cher pour une activité scolaire pratiquement obligatoire ? En tout cas, les enfants ne savent plus très bien s'ils sont en vacances ou à l'école. « *Ici, on ne fait pas de maths, ni de français* », a déclaré Sandrine, qui venait d'apprendre comment s'accordent *alezan* et *bai*, et comment calculer la vitesse moyenne de la roulotte... L'école n'a-t-elle pas commencé de réussir quand la frontière entre le travail et le plaisir se brouille ?

CHARLES VIAL.

Le projet de budget de l'éducation nationale

Vu par le rapporteur à l'Assemblée...

De notre correspondant

Dijon. — M. Jacques Brunhes, député communiste des Hauts-de-Seine, rapporteur du budget de l'éducation nationale à l'Assemblée pour les premier et second degrés, vient de faire une visite dans différents établissements scolaires de l'agglomération dijonnaise sur l'invitation de la section de Côte-d'Or de la Fédération de l'éducation nationale. Une journée de travail consacrée à l'écoute des enseignants et à la rencontre des responsables d'organisations syndicales.

A la fin de sa tournée, M. Jacques Brunhes a rappelé, à l'occasion d'un débat organisé à la Bourse du travail de Dijon devant des enseignants, des syndicalistes et des parents d'élèves, les quatre priorités qui doivent se dégager dans le projet de budget : la lutte contre l'échec scolaire et la ségrégation sociale ; la formation des maîtres (« *il faut voir dans l'avenir, car les maîtres formés aujourd'hui enseigneront encore en 2030* ») ; la formation professionnelle et le pari de la qualification (« *un des problèmes décisifs* »).

R. C.

... et par trois syndicats

● *Le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES)* n'est pas entièrement satisfait du projet de budget. Dans un communiqué il précise que « *s'il enregistre avec satisfaction les efforts tout à fait nouveaux entrepris en plusieurs domaines pour redresser la situation (...) il constate que demeurent d'importantes insuffisances, de nature à compromettre la rentrée 1982 et reportant au mieux à septembre 1983 la mise en œuvre d'une politique nouvelle de l'éducation, conformément aux besoins et aux engagements pris* ».

Le SNES juge le budget insuffisant, essentiellement les quatre domaines suivants :

1) la formation des enseignants : aucune mesure n'étant prise, selon le SNES, « *pour rétablir la formation des nouveaux recrutés mis directement sur le terrain à la rentrée 1981, ni pour mettre en place de véritables centres universitaires de formation des enseignants de collèges et de lycées* » ;

2) les centres d'information et d'orientation ainsi que la surveillance, dont « *les moyens d'intervention ne progressent pratiquement pas* » ;

3) l'avenir des maîtres auxiliaires, puisque « *des inconnues subsistent sur l'ampleur des mesures de titularisation et sur les moyens de remplacement dans le second degré* ». Enfin, la revalorisation du métier de professeur, qui « *ne reçoit aucun début d'application* ».

Le SNES réclame donc des dotations supplémentaires et appelle ainsi « *le gouvernement et le Parlement à doter ce budget 82 (...) de moyens qui permettent d'engager positivement l'avenir* ».

● *L'Union nationale des enseignants de France (USNEF - affiliée à la Confédération générale des cadres)* se déclare pour sa part « *déçue* » par l'absence de mesures concernant « *la revalorisation de la fonction d'instituteur promise par le candidat à la présidence de la République* ». L'USNEF espère cependant que, lors du débat budgétaire à l'Assemblée nationale, M. Savary « *sera en mesure d'annoncer un calendrier raisonnable pour répondre aux espoirs de l'ensemble des instituteurs* ».

● *Le Syndicat national de l'enseignement chrétien* (SNEC-C.F.T.C.), majoritaire dans l'enseignement privé, s'inquiète de ce que « *l'enseignement privé ait toujours hérité de la portion congrue de l'éducation : 9 à 13 % récemment du budget total alors qu'il accueille plus de 16 % des élèves* ». « *La progression de 22 % annoncée en 1982*, précise le SNEC-C.F.T.C., *est la même qu'en 1981 et ne modifie en rien le pourcentage global comparatif, qui reste toujours inférieur pour l'enseignement privé* ».

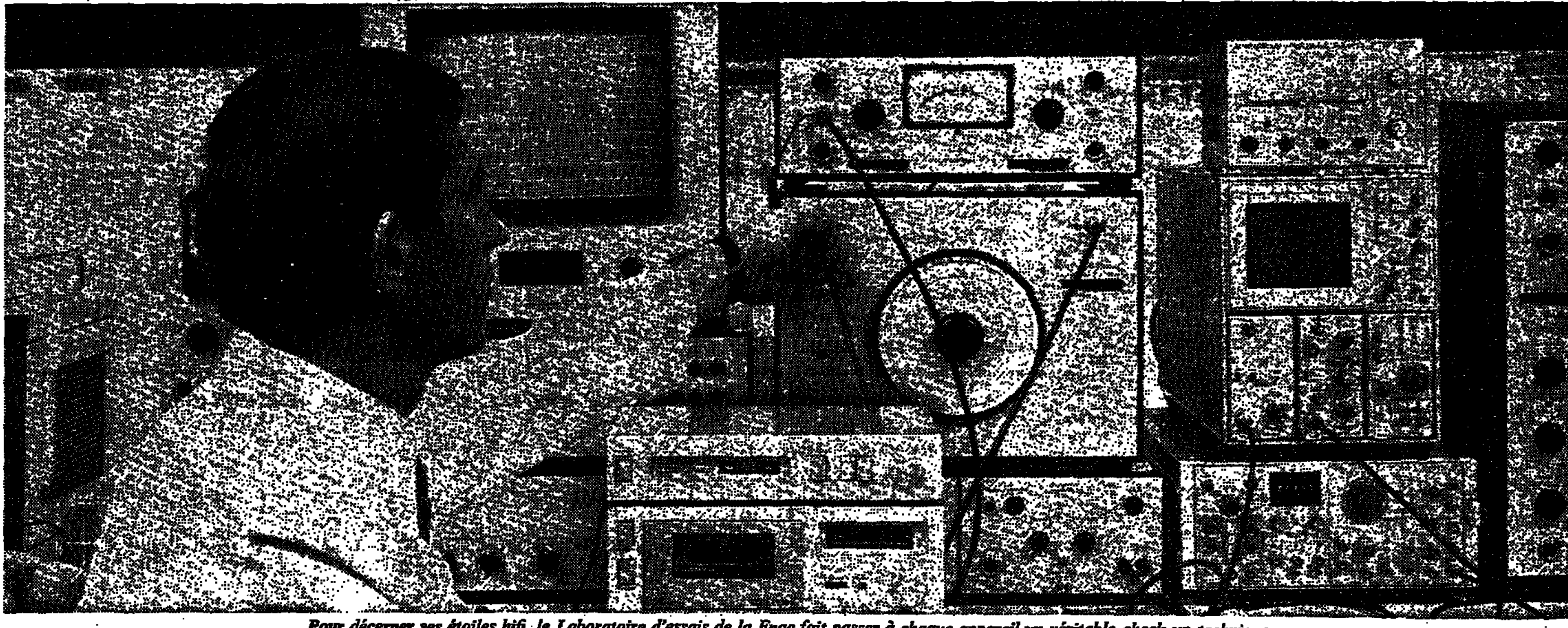
UN COLLOQUE NATIONAL A BOBIGNY

Les professeurs d'éducation physique veulent participer au changement

Pour marquer l'intégration officielle de leur discipline au sein de l'éducation nationale, les professeurs du Syndicat national de l'éducation physique (SNEP) ont organisé, les 17 et 18 octobre à Bobigny (Seine-Saint-Denis), un colloque national sur « *le développement et la rénovation de l'éducation physique et sportive* ». Le SNEP veut que désormais sa discipline soit totalement partie prenante du renouveau pédagogique de l'éducation nationale. Les quelque quatre cents participants au colloque — parmi lesquels plusieurs chercheurs de disciplines scientifiques ou littéraires — se sont efforcés de définir dans quelle mesure l'éducation physique peut contribuer au renouveau de l'enseignement et à un meilleur équilibre de la vie scolaire.

« *Nous sommes prêts à apporter à l'enseignement notre contribution spécifique en matière d'innovation* », a déclaré le secrétaire général du SNEP, M. Jacques Rouyer. Pour lui, il faut « *développer des rapports nouveaux dans toutes les disciplines d'enseignement avec les jeunes, les parents, les travailleurs* ». Or l'éducation physique peut, à cet égard, devenir un « *terrain privilégié d'expérimentation du changement* ». Le SNEP n'oublie pas, cependant, qu'un objectif aussi ambitieux suppose des moyens propres. Il réclame donc treize mille nouveaux postes de professeurs d'éducation physique d'ici à 1987, soit une moyenne de deux mille deux cents créations de postes par an.

Le responsable de l'éducation physique au ministère de l'éducation nationale, M. Daniel Perrault, a admis que « *la dimension éducation physique puisse contribuer à une rénovation profonde de l'enseignement* ». Mais il a invité le SNEP à modérer ses exigences « *au nom d'un objectif plus ambitieux à long terme* ». — K. L.



Pour décerner ses étoiles hifi, le Laboratoire d'essais de la Fnac fait passer à chaque appareil un véritable check-up technique.

Le Monde

MEDECINE

LES CANCERS FÉMININS

Près de 20 000 morts évitables

Chaque année, huit mille Françaises meurent d'un cancer du col de l'utérus que les examens systématiques de gynécologie auraient permis non seulement de dépister, mais de prévenir. *En effet, on sait aujourd'hui que le cancer du col* est toujours précédé d'anomalies, de lésions bénignes de la muqueuse, ou dysplasies, qui ne sont pas discernables aux simples frottis de routine, mais que révèle l'examen microscopique. La destruction de ces lésions permet une guérison totale, et l'avènement du laser constitue à ce titre un moyen sûr, remarquablement efficace et non mutilant d'y parvenir.

Cette technique, largement utilisée en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis depuis six ans, commence seulement à être connue en France. *Le professeur Sadoul, qui* a mis en place à cette fin une unité de traitement des lésions précancéreuses à l'hôpital Foch de Suresnes (Hauts-de-Seine), en décrit ici les principes et les résultats.

Les dysplasies du col utérin — qui sont de plus en plus *fréquentes — atteignent 3 % des jeunes femmes âgées de* vingt à trente ans. Leur traitement systématique, qui n'est malheureusement pas assuré en France à l'heure actuelle, permettrait d'éviter les graves mutilations, voire l'évolution fatale, qu'implique la transformation maligne de ces lésions méconnues et trop généralement négligées.

La nécessité d'une démarche préventive et d'une thérapeutique aussi précoce que possible s'impose aussi pour les cancers du sein, dont vingt-cinq mille cas nouveaux sont identifiés chaque année dans la population française avec dix mille décès, et dont la fréquence sans cesse croissante préoccupe au plus haut point les autorités sanitaires.

Les méthodes autorisant un diagnostic de tumeur maligne du sein sont nombreuses — trop nombreuses — et de valeur très inégale. Or c'est de la qualité des premiers bilans dressés que dépend non seulement la stratégie thérapeutique — étroitement liée à la nature de la tumeur et à son degré d'extension — mais aussi l'évolution ultérieure.

Les désordres, voire les abus actuellement constatés ont conduit la Société française de sénologie et de pathologie mammaire à consacrer son congrès, réuni à Versailles du 15 au 17 octobre, sous la présidence du professeur J. Gest, à une « évaluation des moyens de diagnostic des cancers du sein ».

Les états pathologiques précurseurs de ces cancers commencent à être bien connus. Comme pour les dysplasies du col utérin, c'est de leur traitement *judicieux* que dépendra *l'évolution ultérieure.*

En ce domaine comme en bien d'autres en médecine, « faire plus n'est pas nécessairement faire mieux », contrairement à ce que pensent nombre de familles et de praticiens. La mise en œuvre précipitée de moyens superflus, insuffisamment fiables, telle que l'on peut l'observer quotidiennement, outre qu'elle implique un gaspillage financier insensé, ne *peut que nuire gravement* à la *conduite* thérapeutique.

La mise en garde entendue à Versailles mériterait, à ce titre, d'être largement diffusée.

LE SEIN : dépistage ou gaspillage

par le docteur
ESCOFFIER-LAMBIOTTE

LES méthodes de dépistage des tumeurs du sein doivent avoir trois caractères *essentiels* : la sensibilité, la spécificité et la reproductivité.

● L'EXAMEN CLINIQUE

La première méthode, la plus simple, la plus répandue, repose sur l'examen clinique, sur la vigilance des femmes elles-mêmes, qui devraient prendre l'habitude, dès la puberté, de déceler, par l'autopalpation, toute « *grosseur* » anormale.

Ces examens, attentifs et répétés, devraient être suffisants chez toutes celles qui, de vingt à quarante ans, présentent un profil héréditaire (mère, sœur, grand-mère ou tante atteintes de cancer mammaire) ou une histoire hormonale (premières règles précoces, *ménopause* tardive — après cinquante-cinq ans — premier enfant après trente-cinq ans) qui les place dans la catégorie dite « *à risque* ». Il appartient aux généralistes d'enseigner à leurs clientes les techniques d'auto-examen et de pratiquer de manière quasi automatique une telle palpation chez toutes les *femmes*, quelles qu'elles soient, qu'ils sont amenés à examiner.

Sensible, économique, le dépistage *clinique* a en outre l'avantage de n'entraîner aucune conséquence fâcheuse.

● LA MAMMOGRAPHIE

L'étape suivante, en cas de palpation douteuse ou, chez les femmes dites à haut risque, à partir de cinquante ans, est celle de la mammographie. Reproductible, sensible, cette simple radiographie des glandes mammaires *atteint* un taux de spécificité de près de 98 %.

Son usage systématique a fait l'objet de vives controverses, liées au souci de ne pas irradier de manière répétée des zones sensibles à la carcinogenèse. Ce que l'on sait aujourd'hui (professeur Mauvais-Jarvis, hôpital Necker, Paris) des périodes hormonales de sensibilité à cette cancérisation autorise à penser que si le risque n'est pas négligeable avant vingt ans, il est très faible ensuite. Des travaux épidémiologiques remarquables ont montré, en effet, que les transformations malignes mammaires se déterminent de manière préférentielle pour éclore vingt ans plus tard aux moments de certains déséquilibres hormonaux caractérisés par une sécrétion excessive d'œstrogènes. Tel est le cas de la puberté, ou du climat hormonal induit par certaines pilules contraceptives, aujourd'hui périmées, hautement dosées en œstrogènes, et qui furent utilisées de manière excessive durant les décennies passées.

● LA CYTOLOGIE

Si l'examen clinique périodique — qui peut alterner, chez les femmes soumises à une surveillance particulière, avec des mammographies régulières — révèle une tumeur (neuf fois sur dix bénigne), un examen à l'aiguille fine des cellules que contient cette tumeur s'impose alors. La cytoponction donne des résultats particulièrement sensibles (90 %) et spécifiques (de 95 % à 99 %), comme l'a indiqué l'un de ses initiateurs en France, M.-A. Zadjela (Fondation Curie, Paris). Elle est conduite en quelques minutes, sans hospitalisation, et n'implique qu'une simple aspiration à la seringue des cellules *ou* des humeurs que contient la tumeur suspecte. Son degré de précision est, entre les mains de cytopathologistes avertis, remarquable.

L'arsenal du superflu

L'association de ces trois moyens de diagnostic, ou *triplet cyto-radioclinique,* comme le nomment les cancérologues, conduit à un taux d'erreur de moins de 1 %. En cas de doute quelconque, et chez les femmes à risque, l'ablation chirurgicale simple de la tumeur apparemment bénigne, et le contrôle immédiat, en salle d'opération, de sa nature, permettront d'obtenir une certitude complète.

La simplicité du postulat cytoradioclinique, dont tous les cancérologues soulignent la fiabilité, contraste avec l'incroyable arsenal d'examens paracliniques divers, prétendument destinés à faciliter les dépistages systématiques... Un arsenal qui ne peut, craignent les cancérologues, que développer sa tendance inflationniste dans l'optique actuelle du dépistage systématique...

Il en est ainsi de la thermographie infrarouge, dite *thermovision*, qui a tant fait parler d'elle, en raison notamment de la beauté des images que pouvaient diffuser à son propos les magazines illustrés, et qui n'a rigoureusement aucune valeur au stade du diagnostic, car le pourcentage d'erreurs positives ou négatives qui lui est inhérent *est très élevé. Cette méthode* pourrait garder, en revanche, ses indications, lorsqu'une tumeur maligne a été formellement identifiée, pour évaluer son degré d'évolution et étayer le pronostic. Mais, même dans ce créneau limité, l'unanimité des cancérologues est loin d'être acquise concernant son utilité.

Quant aux autres méthodes radiologiques telles que la xéroradiographie ou l'échotomographie, leur usage aux fins de diagnostic d'une tumeur du sein « *relève de l'escroquerie* ». Si elles sont, en effet, hautement lucratives pour les centres radiologiques qui les conduisent, elles n'apportent aucune indication sûre, d'aucune sorte, que ne *puisse donner, en plus précis*, la mammographie.

Une grande rigueur s'impose, en toute hypothèse, concernant le recours trop fréquent et trop systématique aux techniques de dépistage basées sur les radiations ionisantes. Un récent rapport de l'Union internationale contre le cancer indique que ces dépistages radiologiques ne servent à rien (sauf bien sûr si une *tumeur* est cliniquement perceptible) avant cinquante ans. Ce *rapport a été néanmoins contesté* à Versailles.

La stratégie *thérapeutique*

D'autres méthodes reposant sur l'histologie (ou étude des cellules), la biologie (recherche de de protéines particulières dans le liquide des kystes du sein, ou d'antigènes embryonnaires dans le sang) et l'immunologie (étude des moyens de défense de l'organisme), sont en cours de développement, non plus pour le dépistage précoce, mais pour prédire le mode d'évolution ou le *degré d'extension* des *tumeurs* décelées et pour établir la stratégie thérapeutique la mieux adaptée.

L'examen histo-pathologique de la tumeur chirurgicalement enlevée revêt, à ce sujet, une importance capitale ; *il* permet de faire un véritable bilan-pronostic qui fonde les décisions thérapeutiques ultérieures (radio ou chimiothérapie).

Le docteur Amouroux (chef du service d'anatomo-pathologie, hôpital Avicenne, Bobigny) a déploré à ce sujet que la prise en charge par le système de santé de cet examen soit insuffisante pour autoriser sa pratique systématique et approfondie. Or, les errements thérapeutiques qu'implique cette insuffisance sont infiniment plus lourds de conséquences, tant humaines qu'économiques, que ne le serait cette prise en charge.

(Lire la suite page 16.)

LES FACTEURS DE HAUT RISQUE

CANCER DU COL UTERIN	CANCER DU SEIN
Rapports sexuels précoces.	Age tardif de la première grossesse.
Mariage avant vingt ans, et/ou plus de cinq enfants, ou le premier avant vingt ans.	Premières règles précoces.
Infections génitales répétées.	Ménopause tardive.
Partenaires sexuels nombreux.	Histoire familiale de cancer du sein.
Bas niveau socio-économique.	Tumeur bénigne du sein.
	Haut niveau socio-économique.

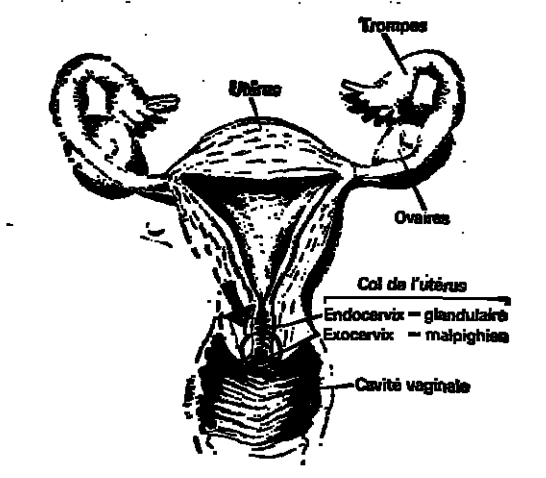
LE COL UTÉRIN : laser et cure précoce

par le professeur
G. SADOUL (*)

En France, *actuellement*, huit mille femmes meurent chaque année du cancer du col de l'utérus. C'est beaucoup trop, et il est possible de diminuer ce chiffre. Cela peut être obtenu non pas tant par les frottis de dépistage mais surtout par le diagnostic et le traitement de toutes les *lésions atypiques* ou précancéreuses du col de l'utérus.

NOUS avons acquis, ces dernières années, une série de notions essentielles.

Jamais un cancer ne se développe sur un *col* normal. Celui-ci est défini par la présence à sa *surface* de deux revêtements ou épithéliums : l'un malpighien mature et différencié recouvre l'exocervix (ou partie du col visible dans la cavité vaginale), l'autre glandulaire, recouvre l'endocervix (normalement inclus dans la cavité utérine). Entre les *deux* se *trouve* une *zone* active, *fragile*, appelée zone de jonction.



La flèche indique la zone active particulièrement sensible, dite « zone de jonction ».

Chez 80 % des femmes, en période dite d'activité *génitale*, il existe une extériorisation de *l'épithélium glandulaire appelée* ectropion. L'épithélium glandulaire de l'ectropion, alors au contact direct du milieu vaginal, n'est plus protégé par sa situation endocervicale. Il subit toutes sortes d'agressions (physico-chimiques, bactériennes et virales du milieu vaginal) qui vont le « remanier » et le transformer en un épithélium malpighien (1) néo-formé, appelé épithélium métaplasique. Ce processus actif dure toute la vie génitale et se *termine* après la *ménopause*.

Ce processus d'épithélisation peut donner lieu à quelques imperfections. Sous l'influence de divers facteurs que nous commençons à entrevoir, l'épithélium atypique apparaît, qui revêt des aspects de gravité croissante. De la bénignité à la malignité, il évolue progressivement sur dix à vingt ans en passant de la métaplasie atypique aux dysplasies (légère, moyenne, sévère), au carcinome *in situ*, puis au cancer *vrai du col de l'utérus.*

Toutes ces atypies n'évoluent pas forcément vers le cancer, beaucoup régressent ou restent quiescentes, mais nous ignorons quels sont les facteurs qui les font évoluer ou régresser. C'est *pourquoi il faut toutes* les traiter, même les plus bénignes, car elles ont un certain potentiel évolutif.

(*) Directeur du Centre de recherche, de prévention et de traitement des lésions cervico-vaginales. Service de gynécologie obstétrique du Centre médico-chirurgical Foch de Suresnes (Hauts-de-Seine).

(1) Epithélium malpighien : couche muqueuse.

(Lire la suite page 16.)

UN FAISCEAU DE LUMIÈRE COHÉRENTE

LASER est l'abréviation de *« light amplification by stimulated emission of radiation »* ou amplification de lumière par émission stimulée de radiation. Son fonctionnement *repose sur le principe de* pompage optique. Les lasers réalisent un faisceau de lumière cohérente dont la directivité, la précision, l'intensité, permettent de multiples applications médicales, en fonction de leurs *caractéristiques respectives.*

Ils se différencient par leur longueur d'onde, de l'ultraviolet à l'infrarouge, leur mode d'émission, continu ou pulsé, et leur puissance. On distingue les lasers à solide, utilisés essentiellement en endoscopie thérapeutique (pour cautériser, par exemple, une tumeur des bronches sous fibroscope) ; les lasers à gaz, de forte puissance optique, à argon ionisé, employés en ophtalmologie ; ou à CO_2, utilisés en gynécologie.

Les ophtalmologistes emploient largement les lasers, pour le traitement des lésions de la rétine, et, depuis peu, pour la chirurgie oculaire (professeur Aron-Rosa) sous écran de gaz ionisé. Les dermatologistes les utilisent aussi pour les angiomes par exemple.

Ces appareils sont mis en œuvre pour leur forte action thermique, ou leur action photochimique. Leurs variétés et la diversité de leurs indications médicales ne cessent de se développer (1).

(1) Les applications médicales du laser ont été décrites par Jean-François Augereau dans une série d'articles consacrés aux lasers (*le Monde* des 8, 9 et 10 septembre 1981).

LES CANCERS FÉMININS

Le sein : dépistage ou gaspillage

(Suite de la page 15.)

Le dosage des récepteurs hormonaux que contient éventuellement la tumeur constitue un *autre examen indispensable* et coûteux, qu'il est essentiel de généraliser. Il fournit, en effet, un *élément fondamental de pronostic*, et la décision d'entreprendre un traitement hormonal dépend entièrement de ses résultats.

Huit des laboratoires français les plus renommés à ce sujet ont, autour du docteur P.-M. Martin (laboratoire des récepteurs stéroïdiens, hôpital Nord, Marseille), élaboré un protocole précis de dosage *radio-immunologique* de ces récepteurs, concernant tant la progestérone que les œstrogènes.

La croissance de certaines tumeurs malignes du sein est liée à la présence des hormones féminines; un progrès considérable a été accompli par la découverte *des récepteurs auxquels se fixent*, sur les cellules des tissus cibles, les hormones en question. Des traitements efficaces, par des anti-hormones notamment, qui viennent bloquer ces récepteurs, sont dès lors devenus possibles. Encore faut-il que leur bien-fondé ait été établi et donc que se multiplient et se perfectionnent les équipes permettant de conduire, dès l'intervention chirurgicale, les études nécessaires.

« Le plus est l'ennemi du bien »

Des progrès considérables ont été accomplis dans la connaissance et la classification des divers types de cancers du sein, en fonction de leur nature, de leur degré d'extension (aux ganglions notamment), de leur vitesse de développement, des *réactions de défense de l'organisme*, de leur dépendance hormonale.

Ces progrès sémantiques permettent enfin d'entreprendre des études comparatives rationnelles des stratégies thérapeutiques possibles, et l'on peut espérer que des modèles clairs se dégagent peu à peu, auxquels puissent se référer sans contestations possibles les *chirurgiens*, les radiothérapeutes ou les chimiothérapeutes, qui ont trop souvent tendance à l'heure actuelle à prendre chacun leur discipline pour la panacée et celle des voisins pour le poison absolu...

De tels « modèles thérapeutiques » auront un intérêt évident, non seulement pour départager ces frères ennemis et les *inciter enfin à la complémentarité*, mais, surtout, pour l'amélioration des résultats qui devrait en découler, dans de bien meilleures conditions de sécurité psychologique et d'économie.

Dix mille femmes environ meurent chaque année en France d'un cancer du sein, lequel est apparu, dans 97 % des cas entre trente-cinq et quatre-vingt-cinq ans, et dans 55 % des cas entre *soixante et quatre-vingt-cinq* ans.

Pour les vingt-cinq mille nouveaux *cas diagnostiqués* chaque année en France, le coût des traitements varie selon l'importance de la tumeur au moment du diagnostic. Il coûte, au centre René-Huguenin, de Saint-Cloud, de 21 000 F à 48 000 F (dont 70 % à 88 % pour l'hospitalisation). *Une étude identique* menée au centre hospitalo-universitaire de Besançon donne des chiffres allant de *19 000 F à 30 000 F*.

On peut donc estimer le coût global annuel des traitements des cancers du sein en France à 1,2 milliard de francs *au moins*, a souligné le professeur J.-F. Lacronique, directeur adjoint de la santé (une autre approche *méthodologique conduit, en effet*, à un chiffre beaucoup plus élevé, de 5,7 milliards).

Une étude systématique du bilan de dépistage complet, permettant en cas de lésion suspecte d'établir un diagnostic (étude conduite au centre René-Huguenin), montre que ce bilan coûte en 1981, de 1 050 à 1 250 F, et qu'il en coûte 1 000 F de plus *pour les examens complémentaires* menés après une exérèse chirurgicale.

Ces chiffres donnent une idée de ce que coûterait une entreprise de « *dépistage de masse* » chez toute la population féminine de plus de cinquante ans... Lequel *dépistage* est *d'autre part* vivement contesté, en ce qui concerne la multiplication de mammographies impliquant des irradiations minimes mais répétées.

Une véritable prévention doit indiscutablement être mise en œuvre, devant l'augmentation actuelle des cancers du sein, les plus fréquents et les plus dangereux chez les femmes. La connaissance des *facteurs* de risque, des états pathologiques *précurseurs de ces cancers*, des stades précoces de leur développement, conduirait déjà à une *amélioration importante* de leur pronostic (1).

Mais il importe de rappeler, ont souligné les spécialistes réunis à Versailles, que, pour l'*établissement d'un diagnostic* de qualité, « *le plus est l'ennemi du bien* » et que tous les moyens superflus ou insuffisamment fiables auxquels on recourt si fréquemment de nos jours doivent être résolument éliminés dans la mesure où ils sont à la fois inutiles et source de scandaleux gaspillages... et de profits non moins scandaleux.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(1) « Le Monde de la médecine » a consacré les 22 novembre 1978, 30 avril 1980 et 18 février 1981, trois *dossiers constitués par les professeurs* Mauvais-Jarvis, Michel Boiron et André Gorins, aux traitements des cancers du sein et à leur prévention.

LE COL UTÉRIN : LASER ET CURE PRÉCOCE

(Suite de la page 15.)

L'éradication du cancer du col de l'utérus passe donc par le traitement de toutes les atypies cervicales.

Ces lésions atteignent 3 % des femmes, essentiellement des patientes entre vingt et trente ans ; la fréquence des dysplasies est actuellement croissante, sous l'influence de facteurs encore controversés.

Les dysplasies ne donnent aucun signe clinique. L'observation du col à l'œil nu, comme cela se fait au cours de tout examen gynécologique, ne permet pas d'en faire le diagnostic. Les *frottis de dépistage*, bien que fiables, ne montrent des anomalies qu'à partir d'un certain degré de gravité.

Pour diagnostiquer les lésions avant le stade de dysplasie sévère, il faut donc recourir à l'examen microscopique du col de l'utérus, l'examen colposcopique (2). Celui-ci devrait être effectué lors de tout prélèvement de frottis. Il permet de voir la nature de l'épithélium (glandulaire ou malpighien), de reconnaître une anomalie de l'épithélium, de préciser le siège exact de l'épithélium dysplasique et de diriger la biopsie. Puis c'est l'examen histologique qui permet *de définir la lésion et* d'évaluer son caractère de gravité.

Actuellement la plupart des médecins ne traitent pas les dysplasies si elles sont légères et attendent simplement qu'elles s'aggravent ; lorsque la dysplasie est sévère, ils la traitent par une intervention large, par exemple ablation du col de l'utérus ou même hystérectomie (ablation de l'utérus).

Or les dysplasies sont dépistées chez des femmes de plus en plus jeunes, souvent sans enfant et désireuses de ménager *leur avenir obstétrical. La sim*[illegible] ablation du col de l'utérus, intervention mineure, nécessite une hospitalisation de plusieurs jours et expose au risque de stérilité par insuffisance de la glaire cervicale et au danger d'accouchement prématuré par ouverture anormale de l'orifice interne du col utérin.

Il paraît donc logique de proposer à ces jeunes patientes un traitement indolore, ne nécessitant pas d'hospitalisation, précis, détruisant la lésion seule en respectant le reste du col de l'utérus et qui permette enfin une cicatrisation rapide et un retour à un état anatomique [illegible].

La diathermo-coagulation utilisant le bistouri électrique, connue par les femmes sous le nom de « cautérisation », ne détruit pas une profondeur de tissu suffisante. Surtout, elle expose à la sclérose du col de l'utérus, source d'accidents infectieux, et entrave la surveillance ultérieure. La cryothérapie, faisant appel au *froid*, *détruit* le tissu grâce au même mécanisme que la thermo-coagulation et expose aux mêmes inconvénients.

Cinq minutes pour une vie sauvée

Le meilleur traitement actuel nous paraît être le laser CO2. Actuellement très peu de centres en France ont une expérience de cette technique. Dans un premier temps, nous nous sommes initiés à la méthode aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, auprès de spécialistes de Birmingham et de La Nouvelle-Orléans, qui ont une pratique de quatre ans dans ce *domaine*. Par la suite, nous avons utilisé le laser CO2 dans le traitement des dysplasies cervicales. De mars 1979 à ce jour, nous avons traité environ deux cents patientes.

Quels sont les avantages de ce *traitement*, qui est effectué sous microscope, donc avec la même technique qui permet le diagnostic ?

Pendant la séance thérapeutique, *qui dure cinq minutes*, il n'y a aucune douleur, ce qui autorise l'application en consultation, la patiente repartant chez elle aussitôt après le traitement, il n'y a aucune hémorragie et la finesse du point d'impact du laser CO2 permet une destruction extrêmement précise, à la profondeur voulue ; celle-ci est de 7 mm, profondeur nécessaire *pour détruire toutes* les glandes.

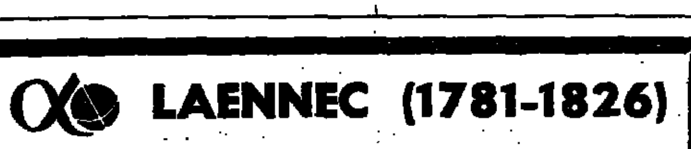
Ultérieurement, il n'y a pas d'hémorragie secondaire, il n'y a jamais d'infection, et la cicatrisation est rapide : en trois semaines le col utérin reprend un aspect normal.

La surveillance ultérieure est pratiquée par colposcopie et frottis tous les six mois, puis tous les ans. Sur nos deux cents cas, nous n'avons observé que quatre résultats insuffisants ; ces quatre patientes *ont guéri* après une dernière application de laser. Nos chiffres sont comparables à ceux *des auteurs britanniques et américains*.

Cette méthode nous paraît intéressante, car, jusqu'à présent, les lésions du col utérin — lit des cancers ultérieurs — *sont dépistées* mais en général non traitées. Le laser permet de réaliser une prévention efficace et il nous paraît important qu'une diffusion large soit donnée à cette *méthode* qui permet d'éviter, comme c'est malheureusement trop souvent *le cas à l'heure actuelle*, l'ablation de l'utérus chez une femme de trente ans, ou une évolution grave si la lésion a été méconnue, alors que, traité ainsi précocement, le cancer du col est curable à 100 %.

Pr G. SADOUL.

(2) Colposcopie : sorte de loupe permettant d'examiner le col à un très fort grossissement.







CHOLÉRA ET « MYSTÈRE MÉDICAL »

Les enquêtes épidémiologiques n'aboutissent pas toujours...

L'apparition, ces dernières semaines, de plusieurs cas de choléra en France (« le Monde » daté 11-12 octobre), rappelle le caractère endémique que continue de présenter cette affection *dans de nombreux pays du tiers-monde*. La résurgence, même ponctuelle, de cette maladie infectieuse dans les pays industrialisés soulève toujours de difficiles problèmes épidémiologiques. Il semble acquis pour l'heure, en ce qui concerne la France, que tout risque soit écarté, tant au niveau de la santé publique que vis-à-vis des personnes touchées, même si la source de contamination demeure, dans certains cas, un « mystère médical ».

« MYSTERE médical à San-Antonio » : le 1er octobre, le *Washington Post* titrait à la une et sur trois colonnes, à propos d'un fait divers médical. Suivait un long article consacré au travail de « *détective* » *mené par trois* épidémiologistes du Center for Control Design (C.C.D.) d'Atlanta, après que furent diagnostiqués quinze cas de fièvre typhoïde, au cours du mois de septembre, dans la cité texane. Pour comprendre la genèse d'une épidémie *de ce type* et la *maîtriser* les autorités sanitaires américaines ont pris l'habitude, depuis quelques années, de mettre en œuvre la seule méthode efficace : une enquête épidémiologique de qualité. Il s'agit, le plus rapidement possible, de parvenir à rattacher *une succession de phénomènes* pathologiques infectieux à une source de contamination. Celle-ci est souvent difficile à identifier, compte tenu des multiples hypothèses à envisager et du caractère microscopique des germes responsables. Au bout de quelques jours, les *épidémiologistes* de San-Antonio étaient parvenus à identifier le responsable : il *s'agissait* d'un restaurant mexicain.

Il y a quelques *semaines*, l'hôpital Bichat, à Paris, était infecté par des légionelles, *bactéries potentiellement* dangereuses, responsables d'une affection connue sous le nom de « maladie du légionnaire ». Là encore, seule une enquête épidémiologique soigneuse — menée par des spécialistes du C.C.D. d'Atlanta — avait permis de localiser le mal : certaines zones du système de climatisation de l'hôpital, dont il fallut *modifier* l'architecture (*le Monde* du 18 août 1981).

Le choléra (1), qui réapparaît dans des contrées où on l'avait oublié, pose le même type de difficulté. A cet égard une étude américaine menée en 1978 et 1979 est exemplaire (2).

Fin août 1978, un cas de choléra est identifié dans le sud-ouest de la Louisiane, où le dernier à avoir été signalé remontait à 1873. Un système de *surveillance* de toutes les maladies diarrhéiques est alors mis en place dans vingt-deux villes de la région. En trois mois, onze cas de choléra sont diagnostiqués. Outre le bénéfice d'une thérapeutique précoce, ce quadrillage épidémiologique permet d'établir rapidement une *corrélation* essentielle : toutes les personnes touchées avaient au préalable consommé un aliment particulier : du crabe. Après vérifications statistiques et microbiologiques, les épidémiologistes américains ont la certitude d'avoir identifié la *source* de contamination. Ils proposent alors une nouvelle réglementation en matière de conserves de crabe, et donnent plusieurs conseils quant à leur consommation. Ils peuvent aussi avancer et vérifier plusieurs hypothèses concernant la *présence* de vibrions cholériques dans les eaux du golfe du Mexique, *où les crabes avaient été pêchés. Par la* suite, un contrôle très rigoureux réalisé par la Food and Drug Administration viendra confirmer les conclusions de l'enquête.

L' « importation »

En France, le choléra pose un problème nettement différent. Les personnes touchées sont, en *effet, presque toujours* de retour d'Afrique, en particulier des pays du Maghreb, où la maladie sévit depuis quelques années (3). La durée des voyages aériens, inférieure à la période d'incubation de la maladie, facilite l'« importation » du choléra. La situation devient cependant plus *inquiétante* quand on peut mettre en évidence un « cas autochtone ». *En effet, il faut alors* en conclure qu'il existe sur place une source de contamination. Ce cas de figure survient de temps à autre en France.

Ainsi, en septembre 1979, alors que six cas « importés » avaient été déclarés dans différentes villes de France, un habitant du Vésinet qui n'avait jamais quitté l'agglomération parisienne était hospitalisé pour un syndrome cholériforme. Le diagnostic de choléra confirmé, et, en dépit de quelques investigations effectuées dans l'entourage du malade, *aucune* précision ne put être apportée quant à la source de l'infection.

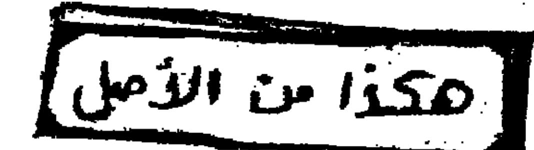
De même, cette année, on a récemment identifié un « cas autochtone » chez un vagabond interpellé, le 18 septembre, à Lizy-sur-Ourcq (Seine-et-Marne), et *hospitalisé ensuite au centre* hospitalier de Meaux. Au ministère de la santé on précise que l'enquête épidémiologique est « *dans une impasse* », le *malade*, un homme fruste, ne pouvant donner aucun renseignement particulier. On ne dispose donc d'aucune *piste pour expliquer* l'origine en Seine-et-Marne de vibrions cholériques. Pour l'heure seule l'apparition d'autres cas dans la région permettrait d'éclairer ce qui, en *tout état* de cause, demeure un « mystère médical ».

JEAN-YVES NAU.

(1) Le choléra est une maladie infectieuse très contagieuse due au vibrion cholérique. Le principal symptôme est une diarrhée intense qui entraîne une déshydratation rapidement mortelle en l'absence de traitement (réhydratation et antibiotiques). La vaccination reste d'une efficacité limitée.

(2) Cette étude est décrite dans le numéro du 7 février 1980 du *New England Journal of Medicine*.

(3) En 1979, une poussée endémique venue du Maroc avait notamment atteint l'Espagne, où deux cent soixante-sept cas avaient été déclarés en quelques mois.



هكذا من الأصل

Le Monde

régions

DES AUTOROUTES DANS LE PAYSAGE ÉCONOMIQUE

TRAVAUX PUBLICS

Les inquiétudes d'un champion du « scraper »

De notre envoyé spécial

Clermont-Ferrand. — Quelque part du coté de Noirétable, dans la Loire, un vol de monstrueux termites de 1 000 chevaux dévore allégrement les collines du Forez. Leur mission : coucher à travers les bois de sapins qui dévalent vers la Durolle le lit de la future section de l'autoroute B 71 Clermont-Ferrand-Saint-Etienne. Pour hisser la chaussée jusqu'à 808 mètres d'altitude — un des points culminants des autoroutes françaises — il faut « bouter », « scraper », « dumper », « compacter » quelques millions de mètres cubes de granit et de terre, balafrer des collines, effacer des vallées. La partie la plus ardue du programme revient à une entreprise montpelliéraine, BEC Frères S.A., qui, à coups de 5 tonnes d'explosifs quotidiens et à grand renfort d'engins sortis de quelque film-catastrophe, a vingt mois pour façonner les reliefs et faire passer un ruban de 15,7 kilomètres de long sur 25 mètres de large entre les villages de Chabreloche et de Champoly. Vingt mois à dix-huit heures par jour et trois cent cinquante ouvriers — dont la moitié de Languedociens — pour préparer le terrain à l'une des autoroutes de rase campagne les plus chères de France : 10 millions de francs au kilomètre, rien qu'en terrassements et ouvrages d'art.

Il y a belle lurette que ce genre de record n'émeut plus personne chez BEC Frères. Avec ses mille ouvriers, l'entreprise s'est, à coup de paris de ce genre, hissée au premier rang des terrassiers d'autoroutes français. De A-13 en B-9, d'Estérel en Savoie, elle a à son seul actif le quart du réseau français. Ce qui ne l'a pas empêché de faire en même temps des aménagements hydrauliques et agricoles, des aéroports (Montpellier-Fréjorgues), des ports (Cap-d'Agde, Palavas, Marseillan, La Grande-Motte), des équipements urbains (Port-Camargue, Marseille...) et même un tronçon de la ligne du T.G.V. Un des secrets de son dynamisme réside dans la qualité du parc de matériel, auquel elle consacre 30 millions de francs d'investissements par an. Mais à côté d'une centaine d'engins d'extraction et de chargement — dont les deux bouteurs les plus puissants de France, — de cent cinquante « scrapers », « dumpers » et autres camions, de toute une gamme de matériels de compactage, de minage, de concassage, de lavage, de bétonnage, etc., à côté aussi d'une capacité de traitement de trois millions de mètres cubes par semestre, des structures souples et un état d'esprit mordant rendent la maison capable des opérations de commando les plus audacieuses qui font parfois reculer la concurrence.

Une situation à laquelle ne pensaient certainement pas Justin, Albert, Joseph, Paul et Emile Bec lorsque, en 1936, ils mettaient en commun leurs économies pour acheter un tracteur avec lequel ils entendaient modestement faire des travaux agricoles. C'est après la guerre que les cinq laboureurs se découvrent des appétits nouveaux et qu'ils commencent à rêver de terres plus prometteuses de trésors que celles des vignerons de l'Hérault : celles sur lesquelles l'OTAN va construire ses bases, par exemple, puis celles des rizières de Camargue, celles du Bas-Rhône, celles des premières autoroutes dans les années 50, celles des centrales nucléaires vingt ans plus tard.

Les dernières années ont pourtant révélé certaines faiblesses de l'entreprise et avant tout que la dépendance à 95 % d'un client capricieux — le marché public — ne va pas sans aléas. De plan de relance en plan de refroidissement, les travaux publics font les frais des humeurs des financiers gouvernementaux et vivent depuis quelque temps à un rythme hoquetant. Jusqu'à présent, quelques chantiers « coup de poing » ont permis de franchir des conjonctures momentanément difficiles. Aujourd'hui, on s'inquiète plus sérieusement. Ne parle-t-on pas de ralentir les investissements autoroutiers, de geler la construction de centrales nucléaires, de renvoyer aux calendes grecques la réalisation du canal Rhin-Rhône ? Les promesses électorales de « grands travaux » paraissent bien lointaines, tout comme l'hypothétique construction d'un tunnel sous la Manche dont des voix autorisées ont dit qu'il pourrait procurer cent mille emplois pendant six ans.

Cent quatre-vingt-dix ingénieurs

Entreprise de taille « moyenne-supérieure », BEC est d'autant plus vulnérable au « changement » qu'elle n'a pas suffisamment joué la diversification. Jusqu'à la fin de la décennie passée, les autoroutes représentaient 60 % de son chiffre d'affaires. Un premier effort, vers la S.N.C.F. et E.D.F., a permis de desserrer un peu l'étreinte : sur 400 millions de francs de recettes attendues cette année, les autoroutes ne devraient plus représenter que 40 % à 45 %.

Devant les projets gouvernementaux en la matière, on va devoir aller au-delà. On a beau faire les comptes, il faudra quatre déviations d'agglomérations — ouvrages qu'affectionne le ministre des transports — pour compenser 1 kilomètre d'autoroute perdu, sans compter que la concurrence des petites et moyennes entreprises locales sera à chaque fois sévère. L'exportation apparaît, dès lors, comme le grand recours. Il y a trois ans qu'on y pense, chez BEC, et qu'on a, du même coup, commencé à se heurter à de nouveaux problèmes. La dimension moyenne n'est pas, dans les travaux publics, la meilleure pour se développer à l'étranger, car le manque de moyens humains, et surtout financiers, s'y fait vite sentir : le seul versement des cautions — qui peuvent atteindre 20 % du montant des contrats — peut rebuter des entreprises dont les fonds propres sont souvent modestes, et, à cet égard, les Etats étrangers favorisent bien davantage leurs industriels exportateurs.

Pour échapper à ces contraintes financières, BEC avait d'abord pensé s'implanter à l'étranger par le biais de la sous-traitance pour de plus grandes entreprises. C'est ainsi qu'elle avait obtenu, en 1978, un contrat de terrassemen pour le compte de Spie-Batignolles sur le site d'une centrale nucléaire en Iran. Moins de deux ans plus tard, la révolution mettait fin à cette première expérience. Depuis, aucun maitre d'œuvre n'a plus fait appel à cette forme de coopération. Et BEC a dû choisir de se lancer seule. Elle a d'abord cherché à vendre son savoir-faire, la matière grise de ses cent quatre-vingt-dix ingénieurs, cadres et techniciens sur des marchés déjà en partie développés, telle l'Afrique du Nord : ses efforts sont sur le point d'aboutir au Maroc. Puis elle a cherché une forme d'investissements en profondeur.

« Nous avons retenu le principe d'un ou deux pays cibles avec un objectif de résultat à moyen terme, explique M. François André, secrétaire général de BEC. *Pour des raisons de rentabilité, nous avons retenu le Nigéria, où nous avons créé en septembre 1978 une filiale à capitaux locaux à 60 %.* » Pendant près de trois ans, deux cadres de Montpellier y ont été détachés. Sans le moindre résultat. Et puis, en août dernier, la bombe est arrivée : BEC venait de remporter son « contrat du siècle », en arrachant la réalisation d'un système d'irrigation dans le nord du pays, près de Kano. Une affaire de 620 millions de francs — une fois et demie le chiffre d'affaires total de la société pour 1981. Un barrage et 225 kilomètres de routes à construire, 100 kilomètres de canaux d'alimentation, 1 100 kilomètres de canaux d'irrigation, 24 bassins de stockage à creuser, 13 millions de mètres cubes de terre à remuer, 60 000 mètres cubes de béton à couler. Du travail pour mille ouvriers pendant trois ans, dont cinquante cadres « expatriés ». Un marché emporté sans complexe par les frères laboureurs de Saint-Georges-d'Orques que l'enthousiasme n'aveugle pas : des Kano, il en faudra d'autres pour faire passer la part des exportations dans le chiffre d'affaires de 1 % l'an passé à 30 % en 1984 ou 1985...

JAMES SARAZIN.

Communes perdantes

De notre correspondant régional

Lyon. — Les autoroutes font *aujourd'hui partie de notre paysage économique.* Comment sont-elles perçues par les communes ? Les réponses sont complexes ; les travaux d'une équipe universitaire lyonnaise l'ont récemment mis en évidence. Environnement, *remembrement, fiscalité, incidences* économiques : ces thèmes ont fait l'objet d'une journée d'études organisée, à l'initiative du Centre de recherches sur les institutions publiques et du Laboratoire d'économie des transports (LET), organisme associé au C.N.R.S.

« Les autoroutes servent aux vacanciers, aux étrangers et à quelques cadres qui rentrent chez eux plus facilement : cette affirmation provocatrice de M. François Plassard, chercheur au LET, ne peut être trop rapidement généralisée. Mais l'étude scientifique des incidences économiques de l'exploitation d'une autoroute — étude menée notamment dans la vallée du Rhône, puis sur les autoroutes alpines de Lyon, Grenoble et Lyon-Chambéry, — a permis de confirmer l'effet de « pôle » favorable aux grandes agglomérations. En *revanche, les effets de « traversée »* sont beaucoup plus rares, voire inexistants. On est très loin des *« discours mythiques »* des *années 60-70 postulant des effets* bénéfiques pour des régions *entières.*

« L'autoroute crée trois emplois au kilomètre, cela ne veut pas dire un emploi tous les 333 mètres », a indiqué M. Plassard. Les communes traversées, qui ne bénéficient pas d'un échangeur, sans aire de survie *sur leur territoire, sont bien les* grandes perdantes : pas d'implantations industrielles, retombées fiscales très en retrait (pas de taxes salariales), création d'emplois directs (employés des postes de péage ou de services) quasiment nulle. La manne autoroutière *est singulièrement sélective.*

Un autre chercheur, Bernard Gérardin, a constaté dans le triangle Bourgoin-Grenoble-Chambéry des restructurations industrielles autour de l'autoroute, mais cette *nouvelle répartition géographique* n'a pas globalement créé d'emplois sur la période de réference entre 1970 et 1976. Il a souhaité l'élaboration de *« nouvelles méthodes d'évaluation »*. Ces outils d'analyse pourraient permettre de mesurer plus rapidement les *effets économiques d'un équipement de transport.* Aujourd'hui *comme hier, l'empirisme est la* règle. Il est vrai qu'à plus d'un siècle de distance on n'a toujours pas scientifiquement *mesuré l'apport des chemins de* fer. — C. R.

Orléans-Bourges par la Sologne

De notre correspondant

Orléans. — Programmée depuis près de dix ans et sans cesse différée, la section Orléans-Bourges à travers la Sologne de l'autoroute A 71 va-t-elle être réalisée ? Socialistes et communistes s'opposent sur l'opportunité de sa construction : les socialistes, appuyés par la C.F.D.T., les écologistes et bon nombre de propriétaires, estiment qu'il s'agit d'un non-sens écologique et économique et plaident pour un élargissement de la route nationale 20 ; les maires communistes de Bourges et de Vierzon, partisans de l'autoroute, pensent au contraire qu'il est urgent de relier leurs villes à la capitale.

Le dossier est déjà ancien. Pour relier Clermont-Ferrand, le tracé de l'autoroute A 71 au départ *d'Orléans bute sur un obstacle* naturel de choix, la Sologne. Deux tracés *(le Monde* du 9 novembre 1972) mettant à mal la nature, en particulier la Sologne des étangs, avaient été abandonnés ; un troisième, louvoyant entre les domaines dont les *propriétaires étaient bien en cour,* mais collant davantage à la route nationale 20, avait été finalement retenu.

Le Conseil d'Etat semait ensuite des embûches, émettant, le 8 juillet 1977, un non catégorique à la réalisation du tronçon. Pour *des raisons écologiques et de rentabilité,* le Conseil d'Etat recommandait à l'administration de lancer plutôt dans un premier temps la réalisation de la section Bourges-Clermont, l'objectif de la liaison étant le désenclavement du Massif Central *(le Monde* du 31 août 1977). Deux ans plus tard, coup de théâtre, le Conseil d'Etat faisant marche arrière rejetait les requêtes des propriétaires riverains groupés en association de défense. Pour la Haute Assemblée, le tracé n'entraînait la destruction d'*« aucun monument naturel ou site classé »*. Ces obstacles juridiques étant levés, l'administration puis la société Cofiroute, concessionnaire, passaient aux enquêtes parcellaires.

Depuis le 10 mai dernier, les socialistes de la région s'emploient à faire capoter le projet. Le défenseur le plus acharné est le maire *communiste de Bourges,* M. Jacques Rimbault, qui affirme : *« Nous nous battons pour avoir cette autoroute, c'est une nécessité pour Bourges d'être liée à la capitale. Trois mille poids lourds par jour passent à moins de 500 mètres de la cathédrale.*

M. Jean-Pierre Sueur, député socialiste du Loiret, qui anime la fronde contre l'autoroute, estime au contraire qu'*« il serait paradoxal qu'au moment où la gauche arrive au pouvoir elle entérine un projet contre lequel les socialistes de Sologne se sont toujours battus, d'autant plus que MM. Mauroy et Fiterman ont pris position contre la poursuite du programme d'autoroutes à péage de l'ancien gouvernement... »*

La Cofiroute, société concessionnaire, n'a jamais montré un enthousiasme excessif pour une opération dont la rentabilité s'est toujours annoncée problématique. *« Toutes les opérations nouvelles engendrent des déficits importants. Il faudrait un trafic très supérieur sur une section peu fréquentée pour obtenir un équilibre »*, reconnaît M. Syna, directeur de Cofiroute, qui ne croit pas toutefois à un abandon du projet. *« Nous sommes trop avancés »*, ajoute-t-il. Après la phase d'acquisition des terrains qui est en cours, les bulldozers devraient s'attaquer à la forêt solognote à la mi-82 si le ministre des transports entérine le projet giscardien.

RÉGIS GUYOTAT.

RÉGIONS

ILE-DE-FRANCE

Changement de ligne à la R.A.T.P.

Seule grande entreprise française dans ce cas (trente-six mille salariés, un budget de plus de 10 milliards de francs, 3 milliards d'investissements, deux milliards de voyageurs par an), la R.A.T.P. a, depuis le 5 août 1981, un président communiste, M. Claude Quin. Cela ne peut manquer d'avoir des conséquences importantes : pour les syndicats, qui ont maintenant comme « patron » un « ami », pour les élus de l'opposition, qui devront traiter avec un « adversaire » politique. Premier signe du changement : la Régie va embaucher, alors que jusqu'alors elle réduisait régulièrement ses effectifs.

Les transports en commun parisiens ont toujours été un dossier brûlant. Parce qu'ils coûtent cher à la collectivité ; parce que la qualité du service qu'ils rendent conditionne directement la qualité de vie d'au moins dix millions d'habitants ; parce que tout conflit social y devient vite spectaculaire. Nommer un communiste à sa tête, n'est-ce pas, en même temps qu'« acheter » la paix sociale, mettre son parti en face de ses responsabilités ?

I. — Communiste et patron

par THIERRY BRÊHIER

« La Régie était devenue ingouvernable » ; les cadres de la R.A.T.P. et même des responsables syndicaux sont nombreux à faire cette remarque. Les dix-huit derniers mois ont été, il est vrai, particulièrement agités : grève des balayeurs du métro, *conflit de l'atelier d'entretien* des autobus de Championnet avec une longue grève de la faim — une « première » à la R.A.T.P., — mouvement des machinistes d'autobus, à cause de l'« insécurité » sur les lignes de banlieue, avec là aussi, pour la première fois dans *l'entreprise, utilisation « sauvage »* de l'outil de travail, les grévistes se servant de bus pour aller manifester...

De l'automne 1979 au printemps 1981, la C.G.T. et le P.C. ont donné l'impression de vouloir faire de la R.A.T.P. un point *d'accrochage de leur politique de* « rupture » avec le capitalisme et d'isolement face aux autres forces *de gauche ; chacun* des conflits qui y éclatait était monté en épingle pour devenir un « symbole » ; M. Marchais lui-même venait à Championnet « apporter *son soutien* ».

L'arrivée d'un membre du parti communiste à la tête de l'entreprise n'a pourtant pas surpris. Elle est apparue comme la conséquence logique de la participation du P.C. au pouvoir et apparaît — encore — comme une bonne *méthode pour rendre au climat* social de la Régie un calme qu'il avait perdu. Mais calme ne veut pas dire sérénité...

Avenante, *ouverte*, discrète, séduisante, la personnalité de M. Claude Quin a *été* pour beaucoup dans la qualité de l'accueil qui lui a été réservé. Il a *su* désarmer de nombreuses appréhensions. Tous ceux qui craignaient une mainmise brutale du P.C. sur l'entreprise ont bien dû convenir qu'il n'en était rien. Le nouveau président n'a amené avec lui que sa secrétaire, gardant *même le chef de cabinet de son* prédécesseur. Sa porte a été ouverte à tous. Il a lui-même sollicité de nombreux entretiens, prenant le temps nécessaire à un véritable dialogue avec ses interlocuteurs. Ayant décidé de recevoir les syndicats, qui n'avaient guère eu l'occasion de rencontrer le précédent titulaire de cette charge, il a même invité le syndicat « indépendant » de la R.A.T.P., qui, un temps, appartint à la C.F.T., *et dont* la représentativité est contestée par les autres organisations syndicales (il recueille moins de 4 % des voix aux élections professionnelles).

La méfiance n'a pas pour autant disparu ; toutes les inquiétudes ne sont pas envolées. C'est le syndicat autonome (16 % des voix lors des élections au comité d'entreprise de 1980) qui craint que le P.C. et la C.G.T. *ne profitent de l'occasion pour « reconstituer une force de frappe »* émoussée. C'est F.O. (22 % des voix) qui, méfiante, refuse de baisser sa « *garde* ». C'est la *C.G.C.* qui redoute que *« l'assagissement passager de la C.G.T. ne soit payé par un agrandissement durable du pouvoir du P.C. à la Régie »*.

La fin du complexe ?

C'est dire que les *premiers* actes du nouveau président ont été guettés, analysés, décorti*qués, commentés. Or, les syndi*cats doivent bien constater qu'avec son arrivée un vent nouveau *souffle* dans les rapports sociaux : les réunions de négo*ciations succèdent aux rencon*tres d'information ; les dossiers s'ouvrent. La volonté de M. Quin de redonner un nouveau lustre à la R.A.T.P. ne peut qu'être bien accueillie dans une société où règne « l'esprit maison ». D'autant qu'il reconnaît la qualité des efforts *qu'elle a accomplis ces dernières* années et que les orientations qu'il propose ressemblent fort à celles que l'entreprise s'était elle-même fixées. *Mais*, cette fois, la Régie peut espérer un appui total de son ministre de tutelle, M. Fiterman, camarade de parti de M. Quin.

Les cadres sont particulièrement sensibles à la réapparition du dynamisme dans une entreprise quelque peu complexée par *les remarques acerbes des ancien*nes équipes au pouvoir sur son déficit chronique. D'autant que les compétences économiques de M. Quin ont permis de trouver un langage commun où les mots de « coût », de « productivité » ne sont pas absents et qu'il insiste sur *la nécessaire décentra*lisation des décisions, sur le rôle de l'encadrement.

Reste à connaître le sort qui sera réservé à M. Jacques Des*champs, actuel directeur général* de la Régie. Le précédent président du conseil d'administration — conformément à l'habitude de la maison — n'intervenait guère dans la gestion *de l'entreprise. Le* directeur général — nommé comme le président par décret du *premier ministre — était le vrai* « patron ». Dorénavant, aux yeux de l'extérieur comme du personnel, ce rôle est tenu par M. Quin, même si celui-ci affirme qu'il ne veut pas empiéter sur les prérogatives du directeur général. Pour l'instant, celui-ci semble accepter *cette situation et, pour de nom*breux cadres, son maintien est l'assurance que le pouvoir communiste ne pourra être total et que les grandes orientations de la Régie ne seront pas bousculées.

A l'inverse, certains ne comprennent pas que le changement ne se traduise pas aussi à ce niveau-là. La C.F.D.T., comme la *C.G.T.*, accuse la direction générale de « *traîner les pieds* » dans la négociation sociale qui vient *de s'ouvrir à la demande du pré*sident. La C.G.T. avait même amorcé une campagne pour demander son départ ; elle l'a interrompue, mais il n'est manifeste*ment pas exclu qu'elle la reprenne* au cas où...

Tous les autres syndicats sont, pour une fois, d'accord : l'attitude de la C.G.T. a changé (avec 40,5 % des voix aux élections professionnelles de 1980, elle est de loin le premier syndicat de l'entreprise ; mais son score était de 48,25 % quatre ans plus tôt...). Dans les discussions, elle ne met *plus systématiquement en avant* ses propositions en refusant de s'en éloigner. Elle n'est plus une force de blocage. Ses responsables ne nient pas un changement... pas de leur part, de celle de la direction : *« Il y a eu rupture, rupture dans la conception des rapports sociaux, rupture dans la conception du service public, qu'il n'est plus question de démanteler ; rupture dans la politique de l'emploi. »*

Si la *C.G.T.* parait *bien avoir* oublié certaines de ses revendications maximalistes d'avant le 10 mai, il n'est pas question qu'elle dise « oui » à tout. Elle en veut pour preuve les quelques débrayages de ces derniers jours : *« Comme toujours, nos militants étaient à la tête de l'action »*, remarquent ses dirigeants.

Un « point noir » est déjà apparu : les salaires ; la politique de freinage des gains de pouvoir d'achat ne la satisfait pas, même si elle s'accompagne d'une amélioration des conditions de travail. *D'autres pourraient* bien survenir sur l'appel aux entreprises privées pour certaines réalisations ou travaux d'entretien. La C.G.T. a toujours combattu *cette sous-traitance, mais il sera* difficile de la supprimer. Est ainsi en cause le devenir des ateliers d'entretien comme Championnet. *« Il y a des contradictions,* reconnaît la C.G.T., *mais il y a des avancées positives.* » Pour en tenir compte, elle est *décidée à être « une force de propositions »*.

Un autre syndicat peut-elle la remplacer dans son précédent rôle de contestataire *tous azimuts* ? Certainement pas la C.F.D.T., qui, avec 11,1 % des voix aux élections, n'est pas assez *forte*, et qui *constate un certain* nombre de « *convergences* » avec M. Quin, mais aussi des « *divergences* ».

Tous ceux qui escomptent l'échec de ce communiste devenu gestionnaire peuvent-ils espérer un appui syndical dans une *entreprise* où les syndicats non marqués à gauche sont *solidement* implantés ? Il y a, certes, F.O., qui, depuis sa création, *s'est toujours* opposée au parti communiste, mais ses responsables à la Régie affirment : *« Nous n'avons pas d'*a priori*, nous jugerons la politique qui sera suivie. »* Les autonomes, qui peuvent, s'ils le veulent, sérieusement perturber la circulation du métro et des bus, se refusent à se mettre au service d'une force politique : *« Nous ne jouerons pas le rôle tenu par la C.G.T. dans le passé. »* Pour l'heure, ils attendent que les actes suivent les intentions, comme tout le monde à la Régie.

A la R.A.T.P., où les traditions des *services publics* des lendemains de la libération n'ont pas disparu, les militants communistes sont connus. *Chacun* se retourne vers eux et leur dit : *« Vous avez le pouvoir maintenant, il vous faut faire vos preuves. »*

Prochain article :

LA REVANCHE DES BANLIEUSARDS

Voiture contre bus

« Priorité aux transports en commun » répètent, dans leurs discours, tous les élus. Mais leurs décisions ne sont pas toujours en accord avec leurs déclarations.

Appliquer ce principe impliquerait que l'autobus ait réellement la priorité sur *la* voiture particulière dans la circulation. C'est loin d'être le cas. Les couloirs d'autobus sont mal respectés, surtout à Paris : vouloir *en créer un nouveau provoque* à chaque fois des discussions interminables. Au point qu'il peut paraître plus facile de creuser un kilomètre de tunnel pour le métro que de mettre une rue à sens unique. Alors, vouloir entièrement réserver une partie *de la chaussée aux autobus...*

En banlieue, il est clair qu'un couloir de bus bénéficie aux habitants des communes voisines qui la traversent plus vite pour gagner Paris et... gêne les résidents. Un maire, qui détient en la matière les pouvoirs de police, se laisse donc difficilement convaincre. M. Quin dispose-t-il d'une force de persuasion suffisante auprès de ses amis socialistes ou communistes de la banlieue ?

De même la politique d'amélioration du réseau routier, menée ces dernières années, a objectivement favorisé l'utilisation de la voiture particulière, même au cœur de l'agglomération. La construction de parkings, y compris dans Paris, attire les *automobilistes* au centre de la capitale. Et même la politique tarifaire a joué contre les transports en commun. Alors que depuis 1960, *le prix du ticket de métro de deuxième classe, vendu par car*net de dix, a été multiplié par *5,4,* celui du litre de *« super »* n'a été multiplié que par 3,96. La crise pétrolière n'a pas changé cette habitude : depuis 1977, l'augmentation du tarif du mé*tro a été supérieure à celle de* l'essence.

Les élus qui ont osé envisager publiquement des mesures coercitives pour freiner l'utilisation de la voiture particulière à Paris et dans sa banlieue sont bien rares. Le nouveau président de la R.A.T.P. lui-même ne fait appel, pour passer de la voiture au bus ou au métro, qu'au volontariat.

هكذا من الأصل

Le Monde

équipement

AU CONGRÈS DE BESANÇON

Les communes dans la bataille de l'emploi

Besançon. — Comme il fallait s'y attendre, l'emploi et les moyens de la régénérer ont été au cœur du vingt-neuvième congrès national des économies régionales et de la productivité (CNERP), les 15 et 16 octobre à Besançon. Non seulement parce que le thème retenu : « Initiatives locales et régionales en matière d'emploi », obéissait à une actualité brûlante, mais aussi parce que la Franche-Comté, longtemps bastion de résistance à la crise économique, a été frappée à son tour, et qu'elle détient d'ailleurs le ruban bleu du plus fort taux de progression du chômage d'une année sur l'autre : + 45 %. Un exemple de cette érosion économique a été cité par M. Robert Schwint, sénateur, maire (P.S.) de Besançon : trente entreprises avaient déposé leur bilan en 1978 auprès du tribunal de commerce, trente-neuf en 1979 et quatre-vingt-dix-neuf en 1980. Et l'on en est déjà à soixante-douze pour les neuf premiers mois de 1981.

De notre envoyé spécial

La lutte contre le chômage exige, évidemment, un cadre administratif et législatif national et une impulsion gouvernementale. Mais, sur le terrain, cas par cas, ville par ville, les solutions pragmatiques adaptées aux situations — même s'il faut prendre quelques libertés avec la loi — sont souvent plus efficaces que l'attente des retombées, parfois hypothétiques ou tardives de décisions nationales. C'est alors que peuvent intervenir les comités d'expansion, sortes de laboratoires de l'économie décentralisée dont les plus anciens furent créés il y a trente ans.

Ils n'ont qu'une seule préoccupation : attirer les industriels et créer les conditions générales d'un environnement économique favorable. Ici, le comité s'appellera observatoire (Indre), ailleurs comité pour l'aménagement et l'expansion (Isère), là agence (Drome ou Doubs), ailleurs encore syndicat intercommunal (centre de la Bretagne). Tous ces organismes et leurs animateurs ont en commun d'être des praticiens de l'aménagement du territoire et, en même temps, de ne pas savoir très bien ce qu'ils vont devenir dans le cadre de la réforme sur la décentralisation. *« Nos comités sont l'expression associative de la volonté d'initiative et d'action des localités, des « pays », des départements et des régions. Ils sont et resteront les seuls organismes ou peuvent coopérer sans arrière-pensées sectorielles tous les agents du développement économique »*, a déclaré, comme pour répondre à ces interrogations, M. Jean Charbonnieras, président du CNERP.

Il devait être entendu par M. Jean-Pierre Chevènement, ministre d'État chargé de la recherche et de la technologie, qui le rassura : *« Vos comités sont des outils irremplaçables car ils ont pour eux la souplesse d'organisation et d'action »*. Et le président du conseil régional de Franche-Comté (qui va bientôt abandonner cette charge après avoir placé « ses » hommes aux postes-clés) a ajouté : *« Il faut que notre pays ait la volonté de donner la priorité à l'industrie créatrice d'emplois productifs : pour cela, il faut canaliser les moyens bancaires vers l'industrie et s'attaquer au chômage par des sol »*. Quant à la recherche, elle constitue, pour la majorité des régions, un axe essentiel de leur politique, *« puisque, par exemple, la Bretagne y consacre près de 15 millions de francs et Rhône-Alpes 13 millions »* (1).

Avant M. Chevènement, qui, parlant de la recherche spatiale, avait eu cette belle expression, *« la colonisation de la banlieue de la Terre »*, M. Michel Rocard avait, pour sa part, dans une allocution marquée au double coin de la cohérence et de la prospective, démontré que planification et décentralisation n'étaient pas contradictoires, bien au contraire : *« La décentralisation risquerait fort, sans planification, de n'être que l'addition d'égoïsmes locaux et de nous entraîner dans un gigantesque désordre. Et, sans décentralisation, le Plan connaîtrait le danger du dérapage bureaucratique et tentaculaire »*. Appelant à une nouvelle « pédagogie » de la décentralisation, affirmant qu'il n'avait *« de dogme en aucune matière »*, le ministre d'État a tracé les nouveaux objectifs de l'aménagement du territoire : *« Entre les programmes de développement économique des régions, qui devront faire appel au concours de tous les partenaires, et les objectifs qui seront ceux du Plan national, il faut que s'établissent des rapports non plus d'interdiction et d'obligation, non plus de règlement et de police, mais d'incitation et d'encouragement. »*

Dans l'esprit du ministre, la décentralisation doit donc être tout autre chose que ce « gadget pour élus locaux » que dénonçait le jour même M. Edmond Maire, dont la « sortie » fut largement commentée par les congressistes de Besançon. Pour ces hommes de terrain, il existe en effet *« une large plage d'ignorance, voire de rupture, entre ce que conçoivent les ministres, leurs cabinets et le Parlement, et le traitement empirique, donc diversifié, des problèmes d'emploi à Saint-Gaudens ou à Sedan. Autant d'entreprises, autant de cas particuliers. »* Ici on « monte », grâce à quelques aides financières mais surtout à beaucoup d'astuce, un atelier pour traiter des sous-produits d'abattoirs qui seront utilisés par des maraîchers qui, eux-mêmes, pour isoler leurs serres, feront travailler une usine textile. Ailleurs on *fabrique* du contre-plaqué avec les bois d'éclaircie des forêts locales. Dans cette autre ville, c'est un maire qui créera une zone artisanale ou une usine-relais. Là enfin s'établit spontanément un réseau de solidarité interentreprises entre grandes firmes et artisans. Les expériences sont souvent plus intéressantes qu'un texte de loi.

Mais le moment le plus remarqué du congrès fut le discours prononcé par M. Edgar Faure, sénateur (non-inscrit) du Doubs. D'une verve juvénile, l'académicien traita, tour à tour, devant un parterre subjugué, de l'économie : *« Le modèle keynésien est périmé »* ; des affaires militaires : *« Je ne vous dirai pas que je suis contre le lancement d'un septième sous-marin nucléaire, je me contenterai de le penser... Il faut en tout cas plafonner les dépenses militaires si l'on veut dégager des ressources pour l'économie »* ; de la fiscalité : *« Si on crée un impôt sur la fortune, il faut plafonner l'impôt sur le revenu afin précisément de laisser cette fortune se constituer. C'est la logique même. »*

On était loin en apparence de l'économie locale et de la décentralisation des responsabilités et des initiatives.

Mais M. Edgar Faure revint vite à ces sujets. *« Trois personnages auront réellement marqué et voulu la régionalisation depuis trente ans : de Gaulle, Gaston Defferre et Edgar Faure. Je ne suis pas sectaire et je voterai la régionalisation qui peut être un relais pour l'expansion. »*

Devant un Sénat qui l'attend l'arme au pied à partir du 28 octobre, M. Gaston Defferre aura bien besoin lui aussi du relais et de l'appui de ce sénateur hors pair.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) L'établissement public régional de Franche-Comté a pris une série de mesures originales pour l'emploi, que Claude Fabert a analysé dans *le Monde* daté du 9 octobre.

SPORTS

ALPINISME. — *Deux alpinistes français, Pierre Béghin, un ingénieur de trente ans, et Bernard Muller, un guide grenoblois de vingt-neuf ans, ont atteint, le 7 octobre, le sommet du mont Manaslu (3 156 mètres) par l'arête ouest, réalisant ainsi une première. Le même groupe, qui se compose en outre de Gérard Bretin, professeur de trente et un ans, et de Dominique Chaix, médecin grenoblois de vingt-neuf ans, avait dû renoncer à sa tentative, l'an dernier, en raison du mauvais temps.*

FAITS ET PROJETS

LE NORD ET L'INFORMATIQUE.

La région Nord-Pas-de-Calais a l'ambition de devenir une région pilote en informatique et automatique. Sous la direction du préfet, M. Maurice Paraf, plusieurs groupes de travail viennent de définir les actions à mener dans ce sens. Le Nord-Pas-de-Calais a un handicap : ses industries traditionnelles héritées du XIX[e] siècle.

Actuellement, la région Nord-Pas-de-Calais a une modeste industrie électronique qui occupe quelque cinq mille salariés (2 % du total national) mais elle dispose cependant de quelques entreprises très compétitives. L'action qui va s'engager avec l'appui du conseil régional portera d'abord sur la formation. Pour répondre aux besoins, il faut par exemple doubler le nombre des analystes programmeurs formés chaque année : 650 au lieu de 300. Des stages vont s'ouvrir prochainement qui accueilleront pour une formation longue trois cents stagiaires assurés de trouver un emploi, ce qui appelle un engagement de crédits de sept millions de francs chaque année. En outre, la création de deux départements d'I.U.T. est demandée pour Dunkerque (informatique de gestion) et pour Valenciennes (robotique).

On envisage aussi pour 1984 la mise en place pour l'ensemble des universités et des établissements d'enseignement supérieur d'un réseau d'informatique régional organisé autour de deux pôles : Lille et Douai (coût soixante-dix millions).

Enfin, est prévue la création dans le Nord d'un institut national de recherches automatiques. *(Corresp.)*

DES LOGEMENTS AU CENTRE DE GRENOBLE.

Les travaux de construction du nouveau quartier Hoche, qui sera situé à quelques dizaines de mètres du centre de Grenoble, viennent de débuter. Après sept années de concertation, qui ont abouti à l'élaboration d'un projet ambitieux qui fut repoussé au début de 1981 par l'ancien ministre de l'environnement et du cadre de vie, M. Michel d'Ornano, c'est finalement la ville et la population grenobloise qui ont obtenu gain de cause.

Sur 8,8 hectares laissés libres en 1973 par l'armée, la moitié sera laissée en espaces verts et un terrain de sports occupera, d'autre part, 4 200 mètres carrés ; un marché, une bibliothèque, des parkings, une école maternelle, une résidence pour personnes âgées, un centre de loisirs, la chambre de commerce de Grenoble, ainsi que des magasins seront édifiés sur l'ancien terrain militaire. Mais, surtout, la ville construira à Hoche trois cent soixante-quatorze logements locatifs à caractère social.

C'est ce volet du dossier qui avait suscité, il y a six mois, l'opposition, du ministre. L'État, avait indiqué M. d'Ornano, n'accordera ses subventions pour cette opération à la seule condition que la ville s'engage à réaliser à Hoche seulement deux cents logements. M. Hubert Dudebout dénonça alors le *« diktat parisien »* Il rappela au ministre de l'environnement et du cadre de vie que sa ville n'entendait pas rejeter à sa périphérie les logements sociaux, mais qu'elle désirait, au contraire, les intégrer pleinement dans la cité. — *(Corresp.)*



Le Monde

culture

MUSIQUE

Finale du concours Rostropovitch

Deux fois le *Concertro* de Dvorak, trois fois la *Symphonie concertante* de Prokofiev : tels étaient le choix des cinq finalistes du concours Rostropovitch du 17 octobre qui avaient superbement dédaigné le concerto de Schumann, ceux de *Chostakovitch* ou de Lutoslawsky, ou *Tout un monde lointain* de Dutilleux qu'on leur suggérait par ailleurs. Cela laisse à penser que les candidats, qui ont tous derrière eux une carrière professionnelle, ont préféré *puiser dans leur répertoire*, ce qui est logique. On passe un concours pour gagner et non pour élargir son horizon.

Au terme d'une délibération particulièrement longue, Mstislav Rostropovitch, applaudi comme s'il avait *lui-même gagné* le concours qui porte son nom, est venu salle Gaveau calmer l'impatience légitime du public et remercier de son soutien le maire de Paris, M. Jacques Chirac, qui, à son retour, a tenu à remercier l'illustre virtuose, et c'est Claude Samuel, directeur de l'association Acanthes et inventeur du concours, qui a donné lecture du palmarès.

Quelque peu improvisé, le concert des lauréats a eu lieu juste après la proclamation des résultats. A l'exception d'Yvan Chiffoleau (deuxième prix), qui avait choisi le premier mouvement de la *Sonate* de Kodaly dont il a donné une assez bonne interprétation, les autres lauréats s'en sont tenus aux œuvres proposées pour les éliminatoires précédentes. Cependant, Daniel Raclot (mention) a brisé une corde *avant d'arriver au bout de la très* ingrate *Punena* 2 de Ginastera et l'Américain Carter Brey (troisième prix) a eu un malaise en sortant de scène après avoir, il est vrai, fort bien servi la *Sonate* de Chopin qu'un phrasé remarquable rendait, exceptionnellement, intéressante.

Young Chang Cho (États-Unis, quatrième prix) a fait pour le mieux lui aussi dans la *Sonate opus 6* de Strauss, mais sa sonorité très pleine n'a pas suffi à *combler la vacuité de cette œu*vrette de jeunesse. On attendait monts et merveilles de la championne de ce tournoi, l'Allemande Maria Kliegel (premier prix), à en juger par la tiédeur des applaudissements qui ont salué son exécution sans grand relief de la première sonate de Beethoven (il ne s'agissait, comme dans les autres cas, que du mouvement initial), elle n'a pas été à la hauteur de ce qu'on pouvait espérer surtout après avoir entendu Dominique de Villencourt (qui n'a obtenu qu'une mention et n'était pas finaliste) dans une première sonate de Brahms rayonnante de chaleur. Mais il serait risqué de se fier exagérément à ce que l'on a entendu le 17 octobre au soir.

Et lorsqu'on songe que de très grands artistes n'ont jamais su se plier aux exigences des concours tandis que de brillants premiers prix ne donnent jamais rien, on suggère d'ajouter à la liste un prix qui serait décerné à un *concurrent dont* la prestation problématique aurait durablement divisé le jury. — G. C.

● *PRECISION.* — *Ministre* délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement, M. Jean-Pierre Cot a assisté à l'inauguration du Centre d'action culturelle d'Annecy (*le Monde* du 20 octobre). *M. Jean-Pierre Cot* n'est pas ancien député du Doubs mais de Savoie.

VARIÉTÉS

Maxime Le Forestier à Bobino

Retrouvailles

Depuis son dernier spectacle à Paris, il y a trois ans, Maxime Le Forestier a continué à mûrir sans hâte, sans bruit, à multiplier les rencontres et les voyages. Il a laissé aller tranquillement ses chansons, mais en les liant plus intimement par la spontanéité, en faisant éclater les mélodies, en se mouvant avec une liberté nouvelle dans la musique.

Aujourd'hui, heureux et épanoui, Le Forestier réapparaît pour six semaines sur la scène de Bobino avec un horizon musical élargi, des mélodies sophistiquées, d'un très grand charme, des rythmes parfois plus nerveux, une écriture plus dépouillée, des couplets en demi-teintes, en demi-sourires, en forme de jeu ou de fable.

Les chansons de Maxime Le Forestier surgissent de plus en plus comme des poèmes à la vie, comme des histoires échangées avec d'autres, des coups au cœur partagés, des angoisses qui s'apprivoisent, une manière de rire sur soi-même, d'être libre, ouvert, fraternel. Il y a aussi intensément une approche pudique et chaleureuse — l'œil froid et le cœur tendre — des êtres.

Dans son récital en deux parties, Maxime Le Forestier accorde toute leur place aux nouveaux couplets écrits, pour la plupart, avec la complicité de Gérard Kowczynski, Jean Schultheis, Kernoa et François Cousineau. Les autres, ceux des premiers efforts de renouvellement, il y a quatre ans, et ceux du tout début, s'intègrent naturellement à l'ensemble — même si certaines chansons parmi les plus anciennes se sont folklorisées et font partie à présent de notre patrimoine commun.

Ce sont de bonnes retrouvailles que celles de Bobino. Avec un Maxime Le Forestier qui a manifestement envie de plus de spectacle, de plus d'éclat.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Bobino, 20 h. 45.

ROCK

Redécouverte du Grateful Dead

C'est un retour surprise que celui du Grateful Dead. Certes, on savait que ce groupe légendaire lié à la West Coast avait repris la route des tournées, après une interruption de cinq années où Jerry Garcia et ses complices avaient développé des aventures individuelles dans le jazz, le rythm and blues ou la musique plus expérimentale. On avait écouté les derniers albums réalisés sous le label du Grateful Dead où, excepté le « live » paru ce mois-ci sous le titre *Dead Set*, les musiciens de San-Francisco paraissaient s'installer dans une *nouvelle* phase plus introspective de leur aventure collective.

C'est bien à une étonnante redéconverte que nous a invités le Grateful Dead au cours de son concert à l'hippodrome de Pantin, samedi 17 octobre: Jerry Garcia et ses équipiers n'ont pas eu le mauvais goût de nous entraîner dans un voyage dans le temps. Dans la nostalgie d'une époque où fleurissaient l'acid rock ou une musique qui voulait changer le monde.

Devant six mille personnes, le Grateful Dead a offert une musique épurée, des ballades de blues jouées avec invention et subtilité, avec ce fameux sens de la décontraction qui a fait autrefois l'un des grands charmes du groupe. Le Grateful Dead n'a sans doute pas donné un concert à marquer d'une pierre blanche dans l'évolution du rock. Mais il a fait un beau travail d'orfèvre, il a développé une musique nette, aux sonorités claires, avec de belles improvisations à la guitare de Jerry Garcia et avec un plaisir de jouer renouvelé. — C. F.

PHOTO

Ken Josephson

L'Américain Ken Josephson est un malin qui truffe l'image de faux-semblants. Les mains du manipulateur se tendent devant l'objectif pour imposer à l'espace des repères qui en contredisent ou en confortent les apparences. La photo projetée donne des nuages à un ciel vide, un paquebot à une mer étale ou un sexe à la robe qui le recouvre, radiographie imaginaire que le voyeur, à chaque situation, superpose sur une base d'instantané. Spécialiste de l'image, du cadre dédoublé, Josephson offre aux choses et aux lieux une seconde histoire, de nouvelles couleurs, comme la reconstitution perpétuelle d'un quotidien trop plat, riche pourtant des incertitudes, des tremblements de la perception.

HERVÉ GUIBERT.

★ Galerie Nouvel Observateur/Delpire, 13, rue de l'Abbaye, Paris-6e. Jusqu'au 24 octobre.

Lee Friedlander chez Zabriskie

Voici enfin une exposition franchement sinistre, qui montre à quel point de dessèchement, de gratuité, la photographie peut être amenée. Lee Friedlander, qui manie parfaitement son outil, et qui jusque-là avait exercé devant certaines vitrines ou à certains coins de rues des villes un sens du mystère inanimé, s'est mis à photographier des arbres et des fleurs. Mais ses photos ont vidé les paysages de leur charme, de leur couleur, de leur air. Il ne reste que des planches qui raviraient des botanistes, mais qui ennuient ceux qui réclament à la photo une émotion plus qu'une précision. — H. G.

★ 29, rue Aubry-Le-Boucher, Paris-4e. Jusqu'au 24 octobre.

Olivia Parker chez Viviane Esders

Les photos d'Olivia Parker ont quelque chose : certes, elles sont un peu désuètes, et un brin enfantines, empreintes d'une grâce fanée. Car cette dame pratique la photographie comme des enfants ramassent des *coquillages sur la plage, des plumes* de mouettes, ou passent des heures la tête plongée dans de méticuleux herbiers, entre des planches anatomiques interdites. Alors l'enfant est carrément ravi lorsqu'il trouve une mue de serpent, ou lorsqu'il peut voler *au reliquaire de quelque église* les gouttes de sang évaporées de saint Charlemagne. — H. G.

★ *12, rue Saint-Merri, Paris-4e.* Jusqu'au 24 octobre.

DANSE

« LE JOURNAL D'UN NAUFRAGÉ » à Lyon

Signé Hideyuki Yano

A la Croix-Rousse, la Maison de la danse inaugure sa nouvelle saison avec *le Ballet de l'Opéra de Lyon*, un ballet en rupture de répertoire, qui interprète une création de Hideyuki Yano, un des jeunes chorégraphes actuels les plus attachants.

Né au Japon en 1943, installé à Paris depuis dix ans, Yano a su élaborer à partir de sa propre culture et de la danse moderne occidentale un langage personnel. Chez lui les rapports entre les individus sont des tropismes dont les lents déroulements créent chez le spectateur une sorte de vertige. A Lyon cependant, Yano n'était pas entièrement maître de son sujet. En acceptant une commande de ballet à l'intention de la troupe lyonnaise, il s'est retrouvé tributaire d'un livret *détaillé et d'une partition contraignante* signés par Alberto Bruni Tedeschi, riche industriel italien saisi *par la musique*.

Yano est parti des épisodes du texte (naufrage, vie sur l'atoll, mort *d'une tortue, typhon, silence...) pour* développer à travers une chorégraphie symbolique, dépouillée, sa *fascination de la mort*.

Pendant un mois il a d'abord entraîné les danseurs de l'Opéra, *cherchant à gommer* la démarche, les attitudes, la mécanique du style *classique*. Il a demandé des mouve*ments simples, précis, retenus* ; il a substitué aux enchaînements traditionnels, des roulés au sol, des oscillations et des tournoiements qui créent peu à peu un paysage impressionniste dans un décor fonctionnel de Marc Payen.

Les costumes, d'ordinaire très travaillés, *pour une fois sont neutres*. On reconnaît la griffe du chorégraphe dans quelques beaux passages : « le Typhon », avec deux cercles de danseurs qui se croisent en forme de huit dans un froissement de pas accélérés, et « la Mort de la tortue », traitée comme un épisode de théâtre Nô.

La première partie du programme est consacrée aux premiers essais chorégraphiques du Ballet de Lyon. *Automne* est l'occasion pour Maryse Delente d'évoquer de manière expressionniste trois moments de la vie d'une femme avec un sens des transitions et une belle sensibilité. Avec *Silence bleu*, Olivier-Bernard d'Arson, montre sa maîtrise de la composition. Il va devoir maintenant enrichir son vocabulaire gestuel. Félicitons la directrice artistique du ballet, Françoise Adret, pour l'avoir ainsi lancé dans les sentiers de l'aventure et de la création.

MARCELLE MICHEL.

★ Maison de la danse à Lyon. Ce mardi 20 octobre, et les 21 et 22 octobre, à 20 h. 30.

PETITES NOUVELLES

■ *Le Troisième Festival d'orgue* d'Ille-et-Vilaine a commencé le 16 octobre. Trente-deux concerts auront lieu au cours de cette manifestation, qui s'achèvera à Rennes le 1er décembre. Signalons d'autre part que le grand prix du premier concours d'orgue européen de Beauvais a été remporté fin septembre par Naji Hakim (Grande-Bretagne).

■ *Un documentaire belge, « Du* beurre dans les tartines », de Manu Bonmariage, a reçu le premier prix (« sesterce d'or ») au Treizième Festival international du cinéma de Nyon.

■ Le prix de musique Léonie Sonning, qui est attribué chaque année à un compositeur ou un interprète de renommée internationale, a été *décerné pour 1982 au violoniste* Isaac Stern. — (Corresp.)

CORRESPONDANCE

Une lettre de Mme Salvini directrice artistique du Centre Mandapa

Mme Milena Salvini, directrice artistique du Centre Mandapa — centre d'étude des disciplines, danses et théâtres traditionnels de l'Inde — nous a adressé la lettre suivante, à la suite de l'article de Mathilde La Bardonnie annonçant le programme des manifestations du Festival d'automne consacrées à l'Inde du Sud (le Monde *du 17 septembre)* :

Veuillez noter que la troupe de Kathakali, dont il est fait si largement mention dans cet article, participe au Festival d'automne dans le cadre d'une tournée européenne organisée par le Centre Mandapa. J'ai personnellement sélectionné cette troupe (qui comprend vingt-deux artistes et négocié sa venue directement avec l'institution du Kalamandalam. Cet événement ne concerne donc en rien le choix de M. Doraiswami ni les négociations du Festival d'automne avec le gouvernement du Kerala mentionnées dans l'article. Veuillez noter également que j'ai présenté cette même troupe de Kathakali en 1967 au Théâtre National de l'Odéon dans le cadre du Théâtre des Nations. (...)

Outre le Kathakali, de nombreuses troupes indiennes, autres que celles de Bharata Natyam, ont sillonné la France et l'Europe. En ce qui concerne la danse Odissi, je citerai seulement la danseuse bien connue Sanjukta Panigraphi, que nous avons présentée, dans le cadre de ce même Festival d'automne en 1974, accompagnée de ses musiciens et de son maître, le guru Keluchavan Mahapatra. Lors de cet événement, Sanjukta Panigraphi présenta plusieurs programmes couvrant l'historique de la danse Odissi, effectua ensuite deux tournées J.M.F. couvrant la moitié de la France, et tout récemment encore (en novembre dernier) remplit le grand Odéon à l'occasion *d'une soirée organisée par* le Mandapa.







THÉATRE

« L'ÉCHANGE », DE PAUL CLAUDEL A LAUSANNE

L'art de Michel Soutter

Deux vagues très hautes, qui se suivent à presque se confondre, vont s'abattre sur nos têtes. Dessous, le sable trempé par la mer est brun sombre. Face à cet équinoxe, le public est comme assis un peu plus haut sur la plage. Tel se présente le décor de *l'Echange*, de Paul Claudel, mis en scène par Michel Soutter au théâtre de Lausanne.

Les quatre protagonistes célèbres — l'actrice un peu alcoolique, l'homme d'affaires d'un calme froid, le jeune vagabond qui a du sang indien, et la petite paysanne qu'il a ramenée de France — vont aller et venir sur cette plage, surplombés par les vagues qui sans cesse se reforment, ou posant des taches claires sur le sable foncé. Leurs maisons doivent être tout près, sous les arbres.

Parfois, un seul d'eux quatre songe à des choses, sur la plage, et l'on entend les voix des autres, plus loin. Parfois, la plage est déserte.

Sous la conduite de Michel Soutter, les acteurs font toucher la substance et le propos de chaque parole de Claudel, parce que les voix sont paisibles et parce que les acteurs, dans leur conduite, figurent des ententes, des désaccords, des affections, comme si tout l'être spontanément accompagnait les paroles, qui du coup sonnent plus net dans l'air.

Il y avait déjà chez Soutter, dès ses premiers films, une qualité particulière de silence, et des phases de temps suspendu, qui provoquaient un nettoiement de conscience. De nos jours, les rares blancs qui restent sur la carte sont des déserts ou des jungles : l'art de Soutter place ces blancs dans les villes mêmes.

Au théâtre, le filtrage très délicat de Soutter permet d'éviter entièrement un ton criard, un accéléré, une excitation fictive, qui font si souvent basculer la scène dans une mécanique synthétique, et alors les paroles sont emportées dans le tohu-bohu du carnaval. Soutter restitue la pureté atmosphérique, la liberté de respiration, qui permettent à une pièce de choisir ses pas, ses souffles, ses pauses.

Il apparaît alors que dans *l'Echange* Claudel s'est employé à mettre en jeu une inconséquence des hommes, qui n'ont pas la foi de leurs desseins, et une opiniâtreté des femmes, qui veulent achever une tâche ou la continuer toujours.

Décor d'Alfred Hofkunst. Fabienne Barraud est Marthe, Corinne Coderey est Lechy Elbernon, Jean-Marc Bory est Thomas Pollock, et Jean-Pierre Malo Louis Laine : ils font entendre les propos de l'âme, par des voix sans pesanteur, en gardant présente la gravité des corps.

MICHEL COURNOT.

FESTIVAL DE NANCY

La venue de Karole Armitage

Le Festival de Nancy, qui, commencé le 15 octobre, se poursuit jusqu'au 25, est organisé de manière que l'ensemble du programme, centré sur les cultures nord-américaines, puisse être vu commodément en dix jours par les Nancéiens et par les journalistes en deux week-ends.

Au premier week-end, les journalistes sont arrivés par un wagon particulier transformé en salle de cinéma. Les fenêtres obscurcies annulaient le paysage extérieur et la conscience de la vitesse. Peut-être étions-nous dans une capsule cosmique, regardant, grâce aux films projetés, *Organism* et *Stations of the Elevated*, les artères d'un New-York en réduction palpiter en accéléré sous les poussées par saccades des lumières clignotantes et traversées par les graffiti qui transforment le métro en jouet sauvage. Sur le quai de la gare, à Nancy, un groupe paisible, cheveux gris, teint frais, chapeau texan, jouait de la country sous la direction d'un garçon jeune, aux yeux étroits dans un visage blême : Ned Sublette. Il travaille avec des gens comme John Cage et La Monte Young, et équilibre les distorsions de l'avant-garde en rejoignant de temps en temps, les placides musiciens du dimanche et la simplicité rocailleuse des vieilles ballades de l'Ouest. Sur le quai, il y avait aussi Hellen Stewart, la royale « mama », couronnée d'une perruque grise aux mille tresses. Le pittoresque américain nous accueillait.

Le temps du Festival, les contradictions du Nouveau Monde tombent en flocons sur Nancy : Ping Chong, avec des ombres chinoises, des projections, trois acteurs silencieux, construit une sorte de bande dessinée qu'il qualifie lui-même de bricolage. Il s'inspire d'un meurtrier de petites filles et alterne blagues et onirisme de café-théâtre. William Tallen s'exhibe, avec un narcissisme très californien, dans un environnement de lumière colorée et de projections. Accompagné par un groupe rock, ce disciple direct de la *beat generation* chante ses poèmes, rudes histoires grinçantes sur les absurdités de notre monde flippé. Le groupe hispano-new-yorkais, la Family, fait un malheur grâce à une jovialité bon enfant qui rappelle les campesinos. Hellen Fischer, vêtue d'une robe puritaine, dans l'éveil de la sexualité, puis, moulée dans une combinaison métallisée, maniant des antennes de télévision, elle mime le cauchemar d'une rencontre avec un King Kong ringard Spectacle Inc., un groupe de Chicago, fait de l'expression corporelle dans un bain d'opéra, avec, comme tout le monde, ombres chinoises et projections : photos surréalistes, gravures de Goya... Tout au moins dans la première demi-heure de son spectacle, car, pour la suite, le découragement a conseillé la fuite.

Mais il y a eu Karole Armitage, la danseuse au visage d'enfant, avec Rhys Chatham, guitare, Charles Atlas, scénographe, leurs danseurs et musiciens, dans *Drastic Classicism*, qu'ils ont donné à Châteauvallon cet été et redonneront au Centre Pompidou pour le Festival d'automne à partir du 26 octobre. Ce n'est donc pas une « révélation » de Nancy, mais c'est le moment le plus fort vécu depuis longtemps ici ou ailleurs. C'est l'un des seuls spectacles, le seul peut-être, qui décrive sans schématisme, avec la précision d'une intelligence subtile, avec la grâce charnelle, l'énergie arrogante des corps jeunes, des corps vulnérables, la violence et ses vertiges. L'exagération sonore intensifie les battements du sang, la sensibilité des nerfs, flanque un coup de neuf au cerveau et, au lieu d'assourdir, rend perceptibles les multiples nuances de la musique, les infimes variations du rythme obsessionnel. Et Rhis Chatham répète obsessionnellement qu'il s'agit d'un phénomène acoustique naturel : « *Chaque corde,* dit-il, *produit, en plus du son fondamental, treize harmoniques que l'extrême amplification permet d'entendre* ». De formation classique, il a voulu intégrer le rock et a constaté que c'était impossible, à moins de s'immerger complètement. Il joue sur les tensions entre la continuité de la mélodie éthérée classique et le rythme viscéral du rock. De la même manière, Charles Atlas juxtapose un apport minimal d'objets et une surcharge qui englobe des composants ouverts sur l'extérieur, par exemple un film.

A New-York, tout est bataille

De la même manière, Karole Armitage établit une dialectique convulsive, oppose la légèreté aérienne de la danse académique, l'ironie anguleuse à la Balanchine, chez qui elle a travaillé, les attitudes cassées apprises chez Merce Cunningham, et qu'elle pousse jusqu'aux limites de la fracture. « *C'est notre jeu,* dit-elle, *celui de l'extrême danger et de l'extrême contrôle.* » Tous les trois travaillent ensemble à donner aux trois éléments, danse, musique, scénographie, une valeur égale pour la création d'un jeu (le mot, chez eux, revient sans cesse) fondé sur leur réalité.

« *Nous avons conscience,* dit Karole Armitage, *de vivre en marginaux. Cela implique l'instabilité, le risque, l'accident et entraine au mouvement de la pensée.* » Leur spectacle décrit et fait ressentir la puissance de leurs élans, la brutalité des contraintes, la rage, la ruse, l'humour. Ils se montrent crûment mais avec un certain recul : « *Une tradition du Performance Art, où il s'agit de rendre visibles, de mettre en avant, les actions pour garder une sorte de pureté à leur égard.* » Il est étrange de voir une version aussi sophistiquée d'une musique qui a exprimé, et exprime, la révolte désespérée et primitive des zonards britanniques. « *Elle exprime,* dit Karole Armitage, *toutes les frustrations. Les nôtres ne sont pas de même nature que celles de la jeunesse angoissée par le chômage, c'est tout. Et en Europe, en France particulièrement, l'important c'est la sensualité de la vie quotidienne. A New-York, on se fixe un but sur lequel on focalise son existence, pour lequel on sacrifie ses jours. Il faut être Américain pour accepter nos conditions de travail, sans subventions, hors des circuits de l'argent. A New-York, tout est fondé sur l'intensité, tout est bataille.* »

Karole Armitage et son groupe se lancent au cœur du vertige, pareils à des funambules sur un fil tendu entre les sommets de deux tours. Le résultat est ce spectacle-choc, cet éblouissement d'intelligence et de sensations insolites autour duquel Françoise Kourilsky pensait organiser le Festival, qu'elle dirige pour la première fois. Le manque de temps et de moyens a fait dévier le projet. Manque à l'éventail des cultures présentées à Nancy le contrepoint : grouillement de produits standards et formidables productions de luxe parfaites, inégalables. C'est par rapport à ceux-là que, consciemment ou non, se définissent les marginaux, et nous les voyons en somme incomplets. Nous voyons des spectacles privés de leur nécessité. Celui de Karole Armitage nous touche parce que sa force d'expression lui permet d'exister par lui-même. Il donne envie d'en savoir plus. L'idéal serait que Françoise Kourilsky soit en mesure de répondre à notre intérêt au prochain Festival. D'ailleurs, celui de cette année n'est pas terminé, et qui sait... ?

COLETTE GODARD.

SPECTACLES

théâtres

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Dona Rosita la Soltera, Odéon (325-70-32), 20 h. 30
La Servante amoureuse, Comédie - Italienne (321-22-22), 20 h. 30.
Les Trente Millions de gladiateurs, Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-18-81), 20 h. 30.
Purgatoire à Ingolstadt, Vitry, Studio Jean-Vilar (680-85-20), 21 h.
Dominique Bailly, Alexandre Reverend, Palais des Glaces (607-49-93), 20 h. 45 et 22 h. 15.
Sandwich on the blues ; les Aventures de Georges Larrère, Comédie de Paris (281-00-11), 20 h. et 21 h.
Abélard, Théâtre 18 (226-47-47), 22 h.
Bérénice, Théâtre 13 (588-05-99), 20 h. 30.
Prends bien garde aux zeppelins, salle Fayart (296-12-20), 20 h. 30.
Le Bal, Antony, C.T.M. (660-02-74), 21 h.
Les Fausses Confidences, Théâtre des Deux-Portes (361-49-92) 20 h. 30.
Monsieur de Pourceaugnac, Aubervilliers - Théâtre de la Commune (833-16-16), 19 h. 30.

Les salles subventionnées et municipales

Palais des Sports (Opéra) (828-40-90), 20 h. 15 : Carmen.
Comédie - Française (296 - 10 - 20), 20 h. 30 : la Locandiera.
Petit-Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : Point sublime.
Petit TEP (797-96-06), 20 h. 30 : Bienvenue au conseil d'administration.
TEP (797-96-06), 20 h. 30 : la Mandragore.
Théâtre de la Ville (274-22-77), 18 h. 30 : Anna Prucnal ; 20 h. 30 : Peer Gynt.
Théâtre musical de Paris (261-19-83), 20 h. 30 : la Vie parisienne.

Les autres salles

American Center (321-42-20), 21 h. : Sam Yada Cannarozzi.
Antoine (207-77-71), 20 h. 30 : Potiche.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 45 : Princesse Baraka.
Astelle - Théâtre (202-34-31) : les Bonnes.
Atelier (606-49-24), 21 h. : le Nombril.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : Diable d'homme.
Cartoucherie, Atelier du Chaudron (328-97-04), 20 h. 30 : Une femme.
Centre culturel de Belgique (271-26-16), 20 h. 45 : le Journal d'une femme de chambre.
Cinq - Diamants (588-11-00), 21 h. : Ka.
Cité internationale universitaire (589 - 67 - 57), Galerie, 20 h. 30 : Mademoiselle Julie. — Resserre, 20 h. 30 : Rousseau juge de Jean-Jacques.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie des Champs-Elysées (720-08-24), 20 h. 45 : le Jardin d'Eponine.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 20 octobre

Comédie Italienne (321 - 22 - 22) 22 h. 30 : Un p'tit rêve dans l'nez.
Daunou (261-69-14), 21 h. : la Vie est trop courte.
Edouard-VII (742-57-49), 20 h. 30 : Deburau.
Espace-Gaîté (327-95-94), 20 h. 30 : D. Lavanant ; 21 h. 45 : Tranches de vie
Espace-Marais (271-10-19), 20 h. 30 : la Mouette.
Essaïon (278-46-42), salle I, 21 h. 30 : Attention copy-right. — salle II, 18 h. 30 : Blaise Cendrars ; 20 h. 30 : Est-ce que les fous jouent-ils ?
Fontaine (874-74-04), 20 h. 30 : les Trois Jeanne
Gaîté - Montparnasse (322 - 16 - 18), 20 h. 15 ; Elle voit des nains partout 22 h : Anatole.
Galerie 55 (326-63-51), 21 h. : Figaro Solo.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : le Divan.
Le Lierre-Théâtre (586-55-83), 21 h. : les Bouffons.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 18 h. 30 : Yerma ; 20 h. 30 : Faut pas faire ça tout seul. — Théâtre rouge ; 18 h. 30 : Textomino Théâtre ; 20 h. : Douce ; 22 h. 15 : Jacques ou la soumission. — Petite salle ; 18 h. 30 : Parlons français.
Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Mais le meilleur guerrier ; 22 h. : Calamity Jane.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Domino ; Salle Gabriel (225-20-74), 21 h. : le Garçon d'appartement.
Mathurins (265-90-00), 21 h. : Jacques et son maître.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : On dînera au lit.
Michodière (742-95-22), 20 h. 30 : Mademoiselle.
Moderne (874-94-28), 20 h. 30 : Zirelia.
Montparnasse (320-89-90), 21 h. : Exercices de style. — Petite salle, 20 h. 30 : Un dibouk pour deux personnes ; 22 h. : Ce soir, je sors.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
Œuvre (874-45-52), 21 h. : Pa.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 45 : Joyeuses Pâques.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : Tcewz et les vipères.
Poche (548-92-37), 21 h. : Accordez vos violons.
Ranelagh (288-64-44), 20 h. : Un soleil en pleine nuit.
Roquette (805-78-51), 21 h. : la Mort du roi Arthur ; 22 h. : Flora Tristan ; Petite-Roquette, 20 h. 30 : le Métro.
Saint-Georges (878-63-47), 20 h. 45 : le Charimari.
Studio des Champs - Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : le Cœur sur la main.
TAI - Théâtre d'Essai (278-10-79), 18 h. 30 : la Famille Fenouillard ; 20 h. 30 : l'Écume des jours ; 22 h. : la Métamorphose.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 21 h. 30 : Nous, on fait où on nous dit de faire.
Théâtre du Marais (278-50-27), 20 h. 30 : Henri IV.
Théâtre Neuf, 21 h. : la Marche des jongleurs.
Théâtre de Paris (280 - 09 - 30), 20 h. 30 : Bent.
Théâtre Paris 12 (343-19-01), 20 h. 30 : Thérèse Raquin.
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h. 30 : l'Illusion comique
Théâtre du Rond-Point (256-70-80), 20 h. 30 : l'Amour de l'amour.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Une heure à tuer.
Variétés (233-09-92), 20 h. 45 : l'Intoxe.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35) 21 h. 15 : le Grand Écart ; 22 h. 30 : Hé ! dis, Jeannette ; 23 h. 45 : le Vampire de Perraultbad (dern.).
Blancs-Manteaux (887-15-84), I, 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 22 h. 30 : Des bulles dans l'encrier. II, 20 h. 15 : Jeannot Ribochon arrive ; 21 h. 30 : Attachez vos ceintures ; 23 h. 30 : Pit et Rik.
Café d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h. 45 : Mangeuses d'hommes ; 23 h. : Electrochoc.
Café de la Gare (278-52-51), 22 h. : Qu'est-ce qu'il y a dedans ?
Connétable (277-41-01), 21 h. 30 : Dominique Noël.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince.
L'Écume (542-71-16), 20 h. 30 : Eve Loris.
Fanal (233-91-17), 20 h. : Un ouvrage de dames ; 21 h. 15 : F. Blanche.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Douby... be good ; 22 h. 15 : T'as pas vu mes bananes ; II, 20 h. 30 : Trois Filles d'Eve ; 22 h. : Architruc.
Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : J. Charby ; 21 h. 30 : les Demoiselles de Rochechouart ; 22 h. 45 : Du ronron sur les bilnis.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : F. Brunold ; 21 h. 30 : Il en est... de la police ; 22 h. 30 : Teleny.
Tremplin de Paris (258-85-36), 20 h. : D. Roux ; 21 h. 30 : Trente centimètres à l'ombre.

Les music-halls

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : D. Herczog.
Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Maxime Le Forestier.
Eldorado (208-18-76), 20 h. 30 : Brel en cent chansons.
Gymnase (246-79-79), 20 h. 30 : Le Grand Orchestre du Splendid.
Escurial (707-28-04), 20 h. : Pierre Barouh.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Yves Montand.
Palais des Glaces (607 - 49 - 93), 20 h. 30 : les Colombaïoni.
Petit Forum (297-53-47), 20 h. 30 : Hugues Aufray.
Potinière (261-44-16), 20 h. 45 : Alex Métayer.
Splendid Saint-Martin (208-21-93), 20 h. 30 : Enfin seul.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Achetez François.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : C'est pas tout rose.

La danse

Espace Marais (271-10-10), 18 h. 30 : Danse sacrée de l'Orissa.
Palais des Congrès (758-21-34), 20 h. 30 : Ballet du XXe siècle (Light).
Essaïon (278-46-42), 18 h. 30 : La Création, les dieux de l'Inde.
Ranelagh (288-64-44), 20 h. 30 : Descarga.
Théâtre Noir (797-85-15), 20 h. 30 : L. Zebila, Ballet du Congo.

Concerts

Sainte-Chapelle, 21 h. : Ensemble d'Archets français, Chorale Saint-Thomas-d'Aquin, dir. : N. Pommeret, sol. A.-M. Miranda (Mozart).
Eglise des Billettes, 21 h. : Orchestre de chambre de France, dir. : A. Boulfroy (Mozart).
Salle Gaveau, 21 h. : B. Ringeissen (Chopin, Fauré, Ravel, Poulenc).
Eglise Saint-Séverin, 21 h. : Quatuor Via Nova, dir. A. Morph (Haydn, Brahms, Mozart).
Eglise Saint-Roch, 21 h. : Kantatenchor et Orchestre d'Erkrath Düsseldorf, dir. : L. Klein (Bach).
Lucernaire, 21 h. : R. Meyer, A. Perchat (Wolff, Schumann, Brahms).

XXe ANNIVERSAIRE D'AMNESTY INTERNATIONAL

Palace, 21 h. : C. Lara, W. Sheller.

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. : O Franc Jazz Quintet.
Chapelle des Lombards (357-24-24), 20 h. 30 : M Bal, J.-L. Chautemps, E. Dervieu, R. Del Fra, R. Urtreger ; 23 h. : Salsa Unit Orchestra.
Cloître des Lombards (357-24-24), 22 h. 30 : Boell et Rouhach Quartet.
Dreher (233-48-44), 22 h. : R. Urtreger.
Elysées - Montmartre (606 - 38 - 79), 20 h. : Otis Rush.
Espace Cardin (266-17-30), 20 h. 30 : Ch Tolliver Quartet.
Hippodrome (205-25-68), 20 h. : Génésis.
Jazz Unité (770-44-26), 21 h. 30 : Archie Shepp.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 30 : G. Lefebvre et son ensemble.
New Morning (523-51-41), 21 h. : P. Vassiliu.
Petit Journal (326-28-59), 21 h. 30 : les Haricots Rouges.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h. : E. Watson, C. Alain.
Slow Club (233-84-30), 21 h. 30 : R. Franc Orchestra.

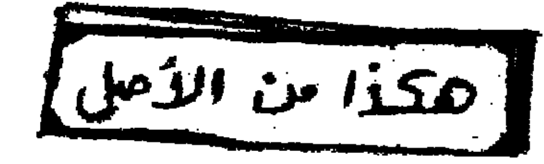
Festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)

Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 20 h. 30 : Premier Amour.
Gennevilliers, Théâtre, 20 h. 45 : Café Amérique.
Cartoucherie, Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Alarme 2.
Chapelle de la Sorbonne, 20 h. 30 : D. K. Jayaraman.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE DANSE (723-47-77)

Théâtre des Champs - Elysées, 20 h. 30 : Ballet Royal du Danemark (Kermesse à Bruges, Napoli).



SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h.: Compartiment de dames seules, de Christian-Jaque; 19 h.: Randy rides alone, de H. Fraser; 20 h.: Barberousse, de A. Kurosawa.

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

AGATHA (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33).
ALLEMAGNE MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'AMANT DE LADY CHATTERLEY (Fr.-Ang.) (*), V. ang. : Normandie, 8e (359-42-18). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bergère, 9e (770-77-58) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
L'AMOUR NU (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-63-20) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
L'ANNEE DES TREIZE LUNES (All., v.o.) (**) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00)
A NOUS LA VICTOIRE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Montparnos, 14e (327-52-37) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
L'ARME A L'ŒIL (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Cin'Ac Italiens, 2e (296-80-27).
AU-DELA DU REEL (A., v.o.) (*) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69 ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LA BIBLE NE FAIT PAS LE MOINE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Studio 28, 18e (606-36-07) H. Sp.
BEAU-PERE (Fr.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91).
BELLES, BLONDES ET BRONZEES (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LA BOUM (Fr.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
CHARULATA (Ind., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LE CROIX DES ARMES (Fr.) (*) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24)
LE DERNIER METRO (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
EXCALIBUR (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A., v.o.) (*) : Movies, 1er (260-43-99) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Calypso, 17e (380-30-11) H. sp. — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
FAME (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17)
LA FEMME D'A COTE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
GARDE A VUE (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LA GRANDE ZORRO (A., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Studio 28, 18e (606-36-07) H. sp.
L'HOMME DE FER (Pol. v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; La Pagode, 7e (705-12-15).
LES HOMMES PREFERENT LES GROSSES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
IL FAUT TUER BIRGITT HAAS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Studio 287, 18e (606-36-07). H. sp.
IN GIRUM IMUS NOCTE ET CONSUMIMUR IGNI (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
INSEMINOID (A.) (**) V.o. : Biarritz, 8e (723-69-23) ; V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43).
IRAN, UN PRINTEMPS EN HIVER (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04). H. sp.
JAZZ SINGER (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
MADAME CLAUDE 2 (Fr.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Maxéville, 9e (770-89-52) ; Miramar, 14e (320-89-52).
LA MALEDICTION FINALE (A.) (*) V.o. : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) — V.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).
MALEVIL (Fr.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98)
MOI CHRISTIANE F. (All.) (*) V.o. : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
NEW-YORK 1997 (A.) V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
OUTLAND (A.) V.o. : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70)
PASSION D'AMOUR (It.) V.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. U.G.C.-Caméo, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02)
POLYESTER (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76).
POUR LA PEAU D'UN FLIC (Fr.) (*) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic-Convention, 15e 828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
PUTAIN D'HISTOIRE D'AMOUR (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88)
REGARDS ET SOURIRES (Ang., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
REPORTERS (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
RUST NEVER SLEEPS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Parnassiens, 14e (329-83-11)
LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o) 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
TAIS-TOI QUAND TU PARLES (Fr.-Tun.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Paramount-Montparnasse, 18e (606-34-25)
TARZAN, L'HOMME-SINGE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
THE FOUR SEASONS (A., v.o.) : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
THE ROSE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
TROIS FRERES (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83)
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LA VIE CONTINUE (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62)
Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; v.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

Les grandes reprises

A NOUS LES PETITES ANGLAISES (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (325-67-29) ; Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Trois-Haussmann, 9e (770-47-55).
BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83)
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), h. sp.
CINEMA PAS MORT, MISTER GODART (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LES CRIMINELS (A., v.o.) (*) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
2001 L'ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77). V.f. : Trois-Haussmann, 9e (770-47-55).
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Trois-Haussmann, 9e (770-47-55).
LA DOLCE VITA (It., v.o.) (*) : Quintette 5e (633-79-38).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
EXTERIEUR NUIT (Fr.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (354-47-62) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16). H. sp.
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LA GRANDE BOUFFE (It., v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) ; Action Christine, 6e (325-85-78). Action La Fayette, 9e (878-80-50).
HARA-KIRI (Jap., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Action Ecoles, 5e (325-72-07) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
LES INDOMPTABLES (A., v.o.), Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : La Banque de l'image, 5e (326-12-39) ; André-Bazin, 13e (337-74-39). H. sp.
LABYRINTHE MAN (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Escurial, 13e (707-28-04). H. sp.
MA FEMME EST UNE SORCIERE (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LE MEPRIS (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Français, 9e (770-33-88) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42)
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.), (**), Capri, 2e (508-11-69).
LES MONSTRES (It., v.o.), Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. : Convention St-Charles, 15e (579-33-00).
MONTY PYTHON (SACRE GRAAL et LA VIE DE BRIAN) (Ang., v.o.), Cluny-Ecoles, 5e (534-20-12).
MUSIC LOVERS (A., v.o.) (**) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).
ORANGE MECANIQUE (Ang., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Rotonde, 6e (633-08-22) — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).
LE REBELLE (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42)
LA SCANDALEUSE DE BERLIN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
SI DISNEY M'ETAIT CONTE (A., v.f.) : Royale Disney, 8e (265-82-66) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
SOUDAIN L'ETE DERNIER (A., v.o.) : Olympic-Halles, 4e (278-34-15).
TAXI DRIVER (A., v.f.) (**) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
UN ASSASSIN QUI PASSE (Fr.) : Bergère, 9e (770-77-58)
LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.) : Champollion, 5e (354-51-60).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Montparnos, 14e (327-52-37).

LES FILMS NOUVEAUX

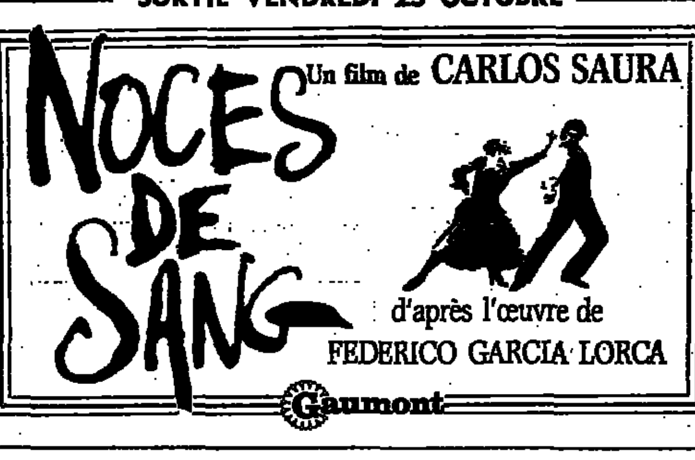
L'ALBUM DE FAMILLE, film français de Pierre Barouh. — Escurial (707-28-04).
L'AU-DELA, film italien de Lucio Fulci (**). — V.o. : U.G.C Danton, 6e (329-42-62) ; — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
LES CASSEURS (*), film américain de Don Hulette. — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LE JARDINIER, film français de Jean-Pierre Sentier. — Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
POUR LA DEFENSE DU PEUPLE, film iranien de Rafigh Pooya. — V.o. : Le Marais, 4e (278-47-86) ; Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
RIEN QUE POUR VOS YEUX, film anglais de John Glen. — V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Elysées, 8e (723-76-23) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96)

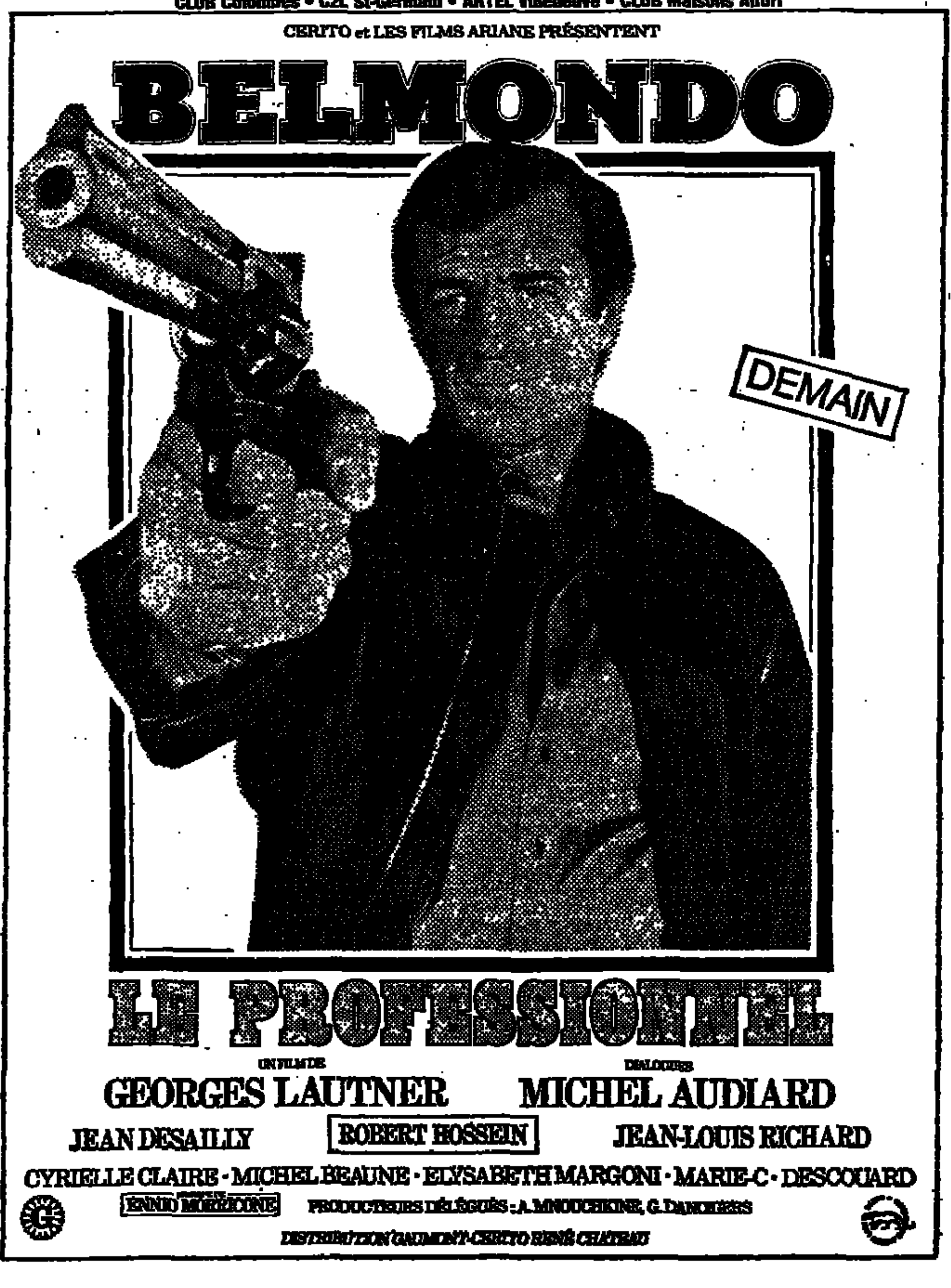
Les séances spéciales

AMERICA, AMERICA (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 19 h.
LES ANNEES LUMIERE (Ang., v.f.) : Tourelles, 20e (636-51-98), 21 h.
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 17 h. 50.
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 22 h.
CRUISING (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 20 h. 15.
DERZOU OUZALA (Sov., v.o.) Saint-Lambert, 15e (532-91-68), 17 h.
DOCTEUR JEKYLL ET LES FEMMES (A., v.o.) (**) : Studio 28, 18e (606-36-07), h. sp.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
LES ENCHAINES (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h. 10.
FAUT TROUVER LE JOINT (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 22 h. 15.
LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
L'INNOCENT (It., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h.
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 18 h.
JULES ET JIM (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 21 h 15.
LE LOCATAIRE (Fr.) (*) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), 21 h 30.
MARATHON MAN (A., v.o.) (*) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 30.
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 18 h 15.
MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), 19 h 15.
NOS PLUS BELLES ANNEES (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 20 h. 45.
PORTRAIT DE GROUPE AVEC DAME (Youg. v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 17 h 45.
RAGING BULL (A., v.o.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 22 h 15.
REBECCA (A. v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 15.
REPULSION (Angl., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h 20.
RETOUR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), H. sp.
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 20 h, 22 h.
SHINING (A., v.o.) (*) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h 15 ;
SOLEIL VERT (A., v.o.) (*) Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 20 h 35.
THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11) 21 h 50.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 10, 24 h.
VALENTINO (Angl., v.o.) (*) : *Châtelet-Victoria*, 1er (508-94-14) 16 h 10.

Les festivals

BUSTER KEATON (v.o), Marais, 4e (278-47-86) : les Trois Ages.
MASOCHISME AU CINEMA (v.o.), Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 16 h 20, *20 h 20 : Mademoiselle ; 18 h 20* : Zig Zig ; 23 h 20 : Servante et maîtresse.
MARX BROTHERS (v.o), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Un jour au cirque.
VIDEO, Studio 43, 9e (770-63-40), 18 h 15 : A fond la presse, l'Amour entre les tours ; 19 h 30 : A table ; 21 h. : Sauve qui peut (la vie) (version TV).
F. WISEMAN (rétrospective, Olympic, 14e (542-67-42).
A L'AFFICHE, J.-P. MOCKY, Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32) : Solo.
LUIS BUNUEL (v.o.), Escurial, 13e (707-28-04) : le Grand Noceur.
PIERRE BAROUH, Escurial, 13e (707-28-04) : Ça va, ça vient.
APPROCHE DU NOUVEAU FANTASTIQUE (v.o.), Espace-Gaîté, 14e (327-95-94) : Nuits de cauchemar.
WESTERNS (v.o), Olympic, 14e (542-67-42) : le Convoi sauvage ; 3 h. 10 pour Yuma.
GERARD DEPARDIEU, Calypso, 17e (380-30-11), 13 h 45 : Mon oncle d'Amérique ; 16 h 10 : Dites-lui que je l'aime ; 18 h 5 : la Dernière Femme ; 20 h. 5 : Buffet froid.







RADIO-TÉLÉVISION

Le départ de M. Pierre Vozlinsky

(Suite de la première page.)

Sur ce point, le successeur de Pierre Vozlinsky aura beaucoup à faire s'il veut redonner à l'outil radiophonique toute sa portée, mais il héritera par ailleurs de deux orchestres plus prestigieux que jamais, d'un public nombreux pour les concerts et d'une image de *marque reconquise grâce à une politique* avisée.

En effet, la plupart des projets annoncés par le directeur des programmes et services musicaux lors de son entrée en fonctions en 1975 ont été menés à bien. La création *du Nouvel Ochestre philharmonique*, dit « à géométrie variable » a permis, grâce à la mobilité des effectifs, une diversification du répertoire, une souplesse dans la répartition du travail inconnues jusque-là.

Le médiocre Orchestre lyrique *n'est plus qu'un lointain souvenir*, les répétitions par familles instrumentales sont devenues possibles, tandis qu'il n'est plus nécessaire d'occuper tout l'effectif pour accompagner un concerto de Mozart. Considérablement renouvelé par des recrutements sévères, l'Orchestre national de France a *retrouvé son prestige* de jadis, la tentative d'y attacher le chef d'orchestre Sergiu Celibidache, qui promettait beaucoup, n'a malheureusement pas pu se poursuivre.

Conséquence de cette politique, *les salles sont pleines, ce qui contri*bue à stimuler le travail des musiciens et, comme les programmes sont désormais publiés en début de saison, les formules d'abonnement connaissent un succès croissant (treize mille huit cents en 1980). Enfin, attirés par l'excellente réputation dont jouissent à présent les formations de Radio-France, les solistes internationaux et les chefs les plus sollicités acceptent volon*tiers les invitations qui leur sont* faites.

Toute médaille a son revers et cette *politique* a mené, exception faite du domaine lyrique, à un appauvrissement du répertoire des orchestres dont les programmes semblent obéir surtout aux impératifs de la concurrence sans se soucier outre mesure d'honorer le patrimoine natio*nal ainsi qu'il est de règle dans les* radios d'autres pays. Ce serait cependant l'aspect complémentaire de la mise en place du service de la création musicale qui, depuis 1976, a commandé près de deux cent cinquante partitions nouvelles.

Enfin, et sans prétendre avoir *dressé un bilan* complet de six années de direction des programmes *de services musicaux, il faut signaler*, comme un aspect *particulièrement* original de la politique de Pierre Vozlinsky, le soutien qu'il a apporté aux « musiques traditionnelles vivantes », qu'il s'agisse des concerts mensuels ou de la très riche collec*tion de disques Ocora-Radio-France.*

GÉRARD CONDÉ.

PIERRE VOZLINSKY

Pierre Vozlinsky est né à Paris en 1931 ; il obtint en 1952 un premier prix de piano au Conservatoire national supérieur de musique de Paris, en 1958 un second prix au concours international G.-Ernesco à Bucarest et fut lauréat de la Fondation de la vocation en 1960. Professeur au conservatoire de Saint-Germain-en-Laye; Il fut professeur intérimaire au Conservatoire national supérieur de Paris de 1963 à 1964. En 1965-1966, il fit des tournées de concerts en Europe et en Amérique du Sud.

A partir de 1968 il s'est principalement tourné vers la télévision : « l'Homme et sa musique » puis « Arcana » avec Maurice Le Roux, avant de devenir chef du service de la musique à la télévision. Nommé en janvier 1983 délégué du président-directeur général, pour la musique et directeur des orchestres et des chœurs de l'O.R.T.F., c'est à partir du 1er janvier 1975 que Pierre Vozlinsky devait assurer les fonctions de directeur des programmes et services musicaux de Radio-France.

ANDRÉ JOUVE

Né en 1929, André Jouve devient chef d'orchestre après des études au Conservatoire national supérieur de musique de Paris. Il dirige un grand nombre de formations européennes, parmi lesquelles la Société de l'Opéra de Stuggart, l'Orchestre du Sudwestfunk de Baden-Baden. En 1969 il entre à l'O.R.T.F. comme responsable du programme musical du Groupe de la recherche musicale (G.R.M.). En 1973, il devient directeur artistique de l'Orchestre lyrique et de l'Orchestre de chambre.

Lors de la naissance de Radio-France en 1975, M. André Jouve devient chef des services de production musicale et assure la coordination des activités se rapportant à la création et à la musique vivante, jusqu'à sa nomination aux fonctions de sous-directeur des programmes des services musicaux, puis de directeur adjoint. A l'Union européenne de radiodiffusion (U.E.R.) il préside le groupe de travail de la musique, à la Communauté radiophonique des programmes de langue française, celui de la commission musique.

Le Syndicat national des journalistes (S.N.J.) a engagé une action en référé devant le tribunal civil de Paris, pour annuler la décision prise par M. Boutet, PDG de TF1, le 8 octobre dernier, concernant le nouvel organigramme de la rédaction. Le S.N.J. estime que cette décision est contraire à la convention collective de TF1, étant donné le décalage existant entre la consultation des journalistes (prévue par la convention) sur une certaine répartition des postes de la rédaction et l'organisation finalement retenue.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°
OJD 1980

Commission paritaire n° 57 437.

Les réactions après la publication du rapport Moinot

Accueil favorable de la F.T.I.A.A.C.- C.F.D.T.

La Fédération des travailleurs de l'information de l'audiovisuel et de l'action culturelle (F.T.I.A.A.C.-C.F.D.T.) a déclaré quelle avait accueilli favorablement le rapport de la commission Moinot. Elle estime que les orientations générales recoupent « assez largement » les préoccupations exprimées par la C.F.D.T. concernant « *l'unité, le renforcement, l'importance, la décentralisation, la régionalisation du service public* » ainsi que l'approche des « *questions relatives aux personnels* ». « *Reste à vérifier*, dit la Fédération dans son communiqué, *que les structures proposées correspondent aux intentions. Certaines dispositions semblent en effet ambiguës, voire douteuses et nécessitent (...) des éclaircissements.* »

« L'UNITÉ » : « Mission partiellement remplie. »

Dans un article paru dans son numéro daté du 17 octobre, l'hebdomadaire socialiste *l'Unité* s'inquiète surtout du pouvoir attribué à la Haute Autorité. « *N'y a-t-il pas un risque que cela devienne un instrument contrôlant sans partage tout l'audiovisuel français?* s'interroge Jean-Paul Liégeois. *La réforme va-t-elle conduire à cette omnipotence de neuf personnes irrévocables pendant six ans, sur l'audiovisuel ? Le gouvernement dans son projet de loi peut-il suivre le rapport Moinot sur cette voie dangereuse ? N'y a-t-il pas contradiction entre la volonté de décentralisation et la naissance d'une machine dont les commandes seraient totalement centralisées ? (...) Il y a des passages remarquables dans le rapport Moinot*, convient *l'Unité : sur les industries audiovisuelles, sur les nouvelles techniques de l'image et du son, sur les relations entre le cinéma et la télévision (...) mais pourquoi faudrait-il qu'à l'avenir seules neuf personnes décident des solutions à apporter à ces problèmes quand tout un peuple est en droit d'en débattre ?* » L'hebdomadaire socialiste conclut enfin : « *Les « petits moinots » n'ont que partiellement rempli leur mission. En marge de leur copie, on pourrait écrire : « bonne réflexion, mais orientation à revoir.* »

TRIBUNES ET DEBATS
MERCREDI 21 OCTOBRE

— *M. Lionel Jospin*, premier secrétaire du parti socialiste, participe à l'émission « Face au public » sur France-Inter, à 19 h. 10.

Mardi 20 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 30 Dramatique : Dickie Roi.

21 h 30 Magazine d'actualité : Sept sur sept.
Témoignages de paysans sur les violences de la police et des groupes paramilitaires au Guatemala.

22 h 35 Regards entendus : Le cubisme.

23 h 35 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 30 D'accord pas d'accord (I.N.C.).

20 h 40 Les dossiers de l'écran : Dupont Lajoie.
Film français de Y. Boisset (1974), avec J Carmet, P. Tornade, J. Bouise, M Peyrelon, G. Garcin, I. Huppert, P. Roberts, J.-P Marielle (Rediffusion).
Dans un camping de vacances, sur la Côte d'Azur, un cafetier parisien tue accidentellement une jeune fille dont il voulait abuser et s'arrange pour que le meurtre soit imputé à des ouvriers nord-africains. Etude de la bêtise humaine et de ses conséquences lorsque la xénophobie entre en jeu, puis démonstration de la violence collective contre les immigrés. Jean Carmet étonnant en Français moyen médiocre, raciste et assassin.

22 h Débat : Le racisme quotidien.
Avec MM. I Aragones, avocat, F. Ravaud, médecin anthropologue J.-L. Hurst, journaliste, M. Messaoudi et Kamel, jeunes Algériens, T. Ben Jelloun, écrivain, et P. Merciecs, maire de Vitry-sur-Seine, F. Autain, secrétaire d'État auprès du ministre de la solidarité nationale, chargé des immigrés.

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 30 Cinéma : la Machine à explorer le temps.
Film américain de G. Pal (1960), avec R. Taylor, A. Young, Y. Mimieux, S. Cabot, T. Helmore, W. Bissel (Rediffusion).
A Londres, le 31 décembre 1899, un inventeur part pour un voyage dans le futur, à bord d'une machine qu'il a fabriquée. Elle le mène en 1917, 1940, 1966 et l'an 802701.
Illustration, dans la tradition des bandes dessinées, d'un roman de H G Wells Une imagerie de science-fiction dont les péripéties touchent à la féerie.

22 h 10 Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h, Dialogues franco-espagnols : Racines et formes Paris-Barcelone 1881-1981, avec G. Raillard et Vicens.
21 h 15, Musique de notre temps.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

19 h 30, Concert (en direct du Musikverein de Vienne) : ouverture du « Carnaval romain » de Berlioz ; « Concerto pour piano et orchestre n° 3 » de B. Bartok ; « Prélude à l'après-midi d'un faune » et « la Mer » de C Debussy, par le Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. G. Amy, avec M. Beroff au piano.
21 h 30, Ouvert la nuit.

Mercredi 21 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 5 Jeu : Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
Qu'est-ce qu'il y a de vrai dans les biorythmes ?
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Portes ouvertes.
Innocent, mon ami ; Vu pour vous à Réadap' 81.
13 h 55 Les visiteurs du mercredi.
Spécial 6-10 ans ; Heidi ; Jacques Tremolin ; Matt et Jenny ; La belle santé ; Spécial 10-15 ans ; Comédies du mercredi ; Magazine du modélisme ; Super-parade des dessins animés ; Studio 3.
18 h 25 L'île aux enfants.
18 h 50 Avis de recherche.
Annie Cordy.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF1.
19 h 53 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 35 Les mercredis de l'information.
Une émission de J.-M. Cavada, J.-O. Chattard et M. Thoulouze.
Charter pour l'enfer : une enquête sur un Français emprisonné à Bangkok.
21 h 30 Les grandes enquêtes de TF1 : Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux ?
Avec Mme F. Vatel, MM. Ch. Bouillette, P. Clevenot, J.-C. Dreyfus, R. Ferst, G. Miesch.
22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : La vie des autres.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
14 h Les mercredis d'Aujourd'hui madame.
15 h 15 Série : La nouvelle équipe.
La loi des fusils.
16 h 10 Récré A 2.
Matou ; Les paladins de France ; Candy ; Zeltron ; Boule et Bill ; Tilt ; La panthère rose...
18 h Football : Coupe d'Europe.
En direct de Bastia : Bastia-Tbilissi.
A la mi-temps, vers 18 h. 45, « C'est la vie ».
20 h Journal.
20 h 35 Football : Coupe d'Europe.
En direct de Bordeaux : Bordeaux-Hambourg.
22 h 10 Magazine scientifique : Objectif demain.
A la lumière des lasers, de L. Broomhead.
En direct depuis le Chalet du Lac dans le bois de Vincennes
23 h 20 Chefs-d'œuvre en péril.
Les monastères bulgares comme gardiens de l'identité et de l'âme nationales pendant cinq siècles d'occupation turque.
23 h 50 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

18 h 30 Pour les jeunes.
Coup double.
18 h 55 Tribune libre.
Centre d'études politiques et de désarmement de Paris VII.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Ulysse 31 : Heratos.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma 16 : Trente hectares de bonne terre.
Scénario : D. M. Fournier ; réal. : J.-P. Gallo. Avec : *D. Doll, H. Marteau, E. Hirt, F. Dyrek.*
La campagne devenue ville.
22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h 45, Le livre, ouverture sur la vie : « Pas de disputes, pas de bagarres », d'E. Minarik ; « On ne m'a jamais demandé si je voulais une petite sœur » ; « Quand le bébé arrive, moi je m'en vais », de M. Alexander.
11 h 2, *Perspectives du XX[e] siècle : Créations de* jeunes compositeurs italiens au Festival de Lille (et à 17 h 32).
12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama : La littérature pour enfants.
13 h 30, Les tournois du royaume de la musique.
14 h, Sons : Chèvres et moutons.
14 h 5, Un livre, des voix : « Les chambres du sud », de L. Cosse.
14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : La santé de votre enfant.
15 h 2, Le monde au singulier.
15 h 45, Archimedia : La science dans l'Antiquité et le Moyen Age.
16 h 45, *Contact.*
17 h, Roue libre : La Fontaine limogé.
18 h 30, Feuilleton : « Pour Dieu et le roi », de M. Schilovitz.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La science en marche : Victor Hugo et les tables tournantes.
20 h, La musique et les hommes : Liszt et l'Italie.
22 h 30, Nuits magnétiques : Risques turbulence ; les disputes.

FRANCE-MUSIQUE

9 h 2, Le matin des musiciens : La musique religieuse de F. Liszt.
12 h 2, Midi-Deux : magazine de la vie musicale ; 12 h 30, Jazz classique ; 14 h, Musique légère : « Incidental Music from Elf Hill » de F. Kulhau, par l'Orchestre Royal danois.
14 h 30, Microcosmos : les études à l'étude (Aitken, G. Perle) ; 15 h, Kaléidoscope ; 16 h, Guimbardes et basket : autour du spectacle vocal « Désormais » de la Cie du Lierre ; 16 h 45, Galerie de portraits : H. Crémy-Chauliac, claveciniste et professeur au Conservatoire national de Nice (Haendel, Pachelbel) (en direct) ; 17 h 15, Haute infidélité ; 18 h 2, Le Club du Jazz : les irréfutables ténors, « Lester Young ».
18 h 30, Quotidien-Concert (en direct de l'Auditorium 106) : « Suite de Symphonies » de J. Aubert ; « Sonate en ré mineur » de Leclair ; « Divertimento en mi bémol » de J. Haydn ; « Création con fuoco » de J. Bondon ; « Sinfonietta » de Roussel, par l'Orchestre de Chambre de Versailles, avec R. Aussel à la guitare ; 20 h 5, Les chants de la terre : musiques traditionnelles d'Asie, d'Afrique et d'océan Indien.
20 h 30, Concert (Echanges internationaux - Radio autrichienne 14-5-1981) : « Sérénade » de J.-J. Fux ; « Concerto pour trombone et orchestre » de L. Mozart ; « Symphonie op. 72 » de H. Eder ; « Die Feuerreiter, chœur mixte et orchestre sur un poème de Mörike » et « Penthesilea, poème symphonique pour orchestre, d'après la tragédie de H. von Kleist » de H. Wolf, par les chœurs (dir. G. Preinfalk) et l'Orchestre symphonique de l'O.R.F., dir. Th. Guschlbauer, avec W. Heinrich, trompette, B. Slokar, trombone, M. Haselböck, orgue.
22 h 30, Ouvert la nuit : correspondances, « Alejo Carpentier » (Beethoven, Stravinsky, Schumann) ; 0 h 5, A la dérive dans le troisième courant (Fischer-Zawinul, L. Schifrin).

INFORMATIONS « SERVICES »

LA MODE

Nouveaux sillages

Dans le sillage des couturiers-créateurs se dessine la mode de la rue, telle que nous la porterons dans six mois... dans un an. La silhouette la plus marquante se caractérise par de subtiles superpositions de tuniques et jupes sur pantalons.

Les couleurs sont ou primaires ou des mélanges de doux pastels sur fond blanc ou grège. Ressortent aussi le bleu, le blanc et le rouge, seuls ou en ensembles claquant en drapeau.

Les chapeaux sont petits, en paille blanche ou naturelle, ou de grands feutres masculins enfoncés sur des coiffures échevelées ou tirées en catogans et petits chignons.

Mélange de couleurs fortes chez *Cerruti 1881* où les vestes structurées se posent sur des jupes culottes et pantalons au *mollet, en contraste. Philippe* Guibourgé, chez *Chanel*, lance un mini-sac attaché à la taille par une double chaîne de métal doré sur les robes et tailleurs qu'on vient toujours chercher ici. Karl Lagerfeld, chez *Chloé, alterne ses tailles corsetées* ou fluides en formes délicates et raffinées, rappelant les *héroïnes* de *Scott Fitzgerald*, en mousseline de soie pastel.

Marc Bohan, chez *Christian Dior*, prend comme thème un *charmant pot-pourri* de comédies musicales, de *l'Auberge du Cheval blanc* à *Oklahoma*, particulièrement réussi en ensembles multicolores western à ceintures corselets.

Claude Montana, très en verve, *ne craint pas les mélanges avec* des effets *en* pointe, son style marin, une série de tricolores sur l'air de *la Carmagnole*, voire une *rétrospective*... de *Pompéi.*

Courrèges, médaille d'or de la mode 1981 à Los Angeles pour sa *femme* cosmonaute, lance pour le printemps des *gammes* de tennis et de golf : bermudas, shorts, survêtements de jogg et blousons.

Givenchy renouvelle son style chemises des années 50, déli*cieuses en sarraux blancs ou* imprimés, à grands nœuds lavallière noirs ou marine, selon le pantalon ou la jupe. Ses robes blousantes à *manches resserrées* au coude et jupes fluides seront de toutes les sorties.

Grès marie les couleurs vives au blanc en robes drapées à grandes manches, aux ourlets irréguliers pour le soir, dével*lant la jambe.*

Issey Miyake joue avec succès le *noir et* le gris anthracite en grands manteaux de samouraï sur des robes-cages. Ses imprimés rappellent les subtilités de l[a] flore sous-marine.

Jean-Louis Scherrer suit le soleil des Barbades aux côtes normandes, en coloris éclatants *ou pastels jusqu'à l'arrivée, pour* le soir, des belles gitanes en mousseline feu, filetées d'or, et des puritaines en blouses de fragile dentelle sur des moires nacrées.

Kenzo alterne le tailleur net en *tissu masculin à un folklore comprenant* la Thaïlande et le Pérou, en tissus sobres et rustiques, jusqu'aux robes du soir qui rappellent *les belles heures* de Marie-Antoinette à Trianon.

Chez *Lanvin*, J.-F. Crahay prend en main la direction du prêt-à-porter, réalisé par Dana, le fabricant de la Côte d'Azur : de *beaux cotons lavables en* robes-chemises à grandes manches, et de la maille.

Louis Féraud revient aux sources de 1955 quand il a habillé en gitane Brigitte Bardot pour *Et Dieu créa la femme.* Des imprimés et des tons naturels clairs sont taillés en superpositions étagées et jupes-culottes à panneaux. Les couleurs de spinnakers éclatent chez *Per Spook* en blouses à manches ballons. Ses robes de ville sont froncées à la taille sur élastique, et les barboteuses du soir en tulle noir.

Enfin, Yves Saint Laurent abandonne le folklore en faveur d'une ligne courte à carrure large. Il épaule ses blazers de zazou sur des mini-robes à bretelles et jupettes plissées, en noir et blanc rehaussé d'une note de *couleur. Son thème marin* comporte les cabans croisés ornés de boutons dorés à dessins, gros comme des pièces de 5 francs.

NATHALIE MONT-SERVAN.

PARIS EN VISITES

JEUDI 22 OCTOBRE

« Château de Saint-Ouen », 15 h., 12, rue Albert-Dhalène à Saint-Ouen, Mme Chapuis.

« Hôtel de Miramion », 15 h., 47, quai de la Tourelle, Mme Legrégeois.

« Le Marais », 15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois, Mme Saint-Girons.

« Ecole supérieure des beaux-arts », 15 h., 13, quai Malaquais, Mme Vermeersch (Caisse nationale des monuments historiques).

« Galerie de peinture espagnole », *15 h., pavillon de Flore, musée du* Louvre (Approche de l'art).

« Parc des Pépinières Croux », 15 h., 62, rue de Châteaubriand à Châtenay-Malabry (L'art pour tous).

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h. 30, métro Hôtel-de-Ville (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel de Brinvilliers », 15 h.,

CONFÉRENCES

JEUDI 22 OCTOBRE

15 h., 2, place du Palais-Royal, M. P. de Buttet : « La fiscalité et l'objet d'art » (le Louvre des antiquaires).

15 h., 62, rue Madame : « Les crises du royaume de France au XIV[e] siècle » (Arcus).

17 h. 30, 6, rue Ferrus, M. A. Goodman : « Les deux cents premiers jours de la politique extérieure de Reagan » (en anglais) (Institut français des relations internationales).

19 h., 7, rue Danton, M. G. Pegand : « Anxiété. Inviolable tranquillité de cœur. Silence de la pensée ». (Psycho-intégration).

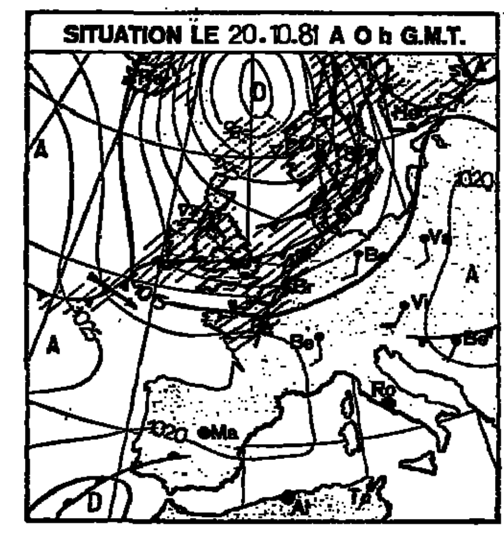
18 h. : 33, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Mme Claude Dulong : « Anne d'Autriche : une Espagnole saisie par la France » (Cercle de l'union interalliée).

هكذا من الأصل

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 20.10.81 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 21-X-81 DÉBUT DE MATINÉE

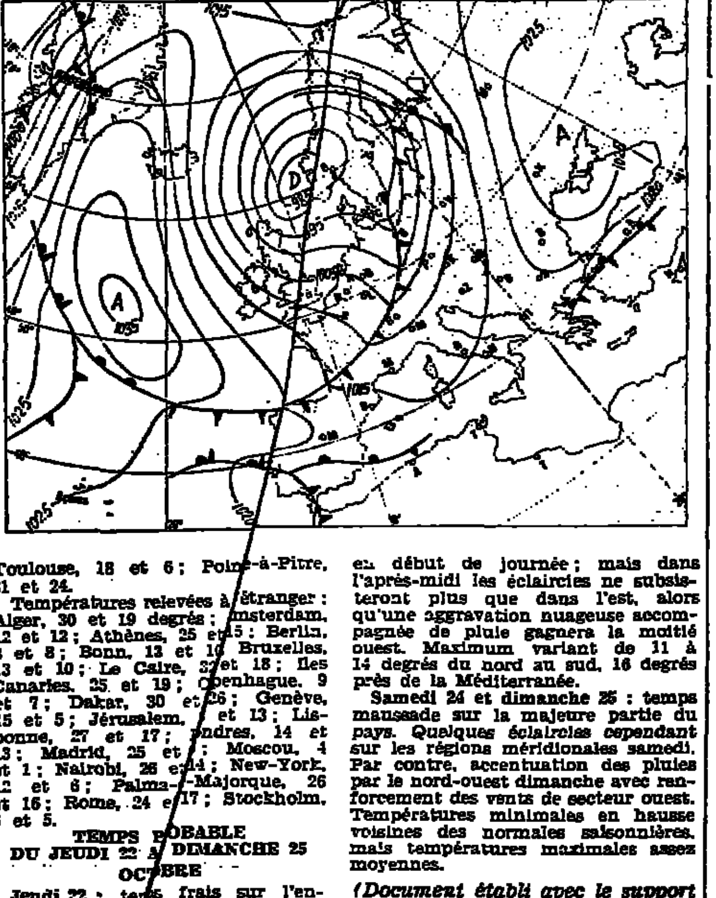
Evolution probable du temps en France entre le mardi 20 octobre à 0 heure et le mercredi 21 octobre à 24 heures :

La perturbation pluvieuse venue des îles Britanniques traversera notre pays et des masses d'air froid et instable maintiendront un temps médiocre.

Mercredi, une bande pluvieuse se situant le matin des Pyrénées à l'Alsace se déplacera sur les régions méditerranéennes où les pluies pourront prendre un caractère orageux. Le mistral s'établira. Sur les autres régions, un temps plus froid avec des averses et des vents assez forts ou même forts de nord-ouest se généralisera. Les averses deviendront plus nombreuses en cours de journée de la Manche orientale aux Vosges, au Jura et au nord des Alpes ; des giboulées de neige pourront être observées au-dessus de 1 300 mètres.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 19 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 19 au 20) : Ajaccio, 23 et 11 degrés ; Biarritz, 18 et 8 ; Bordeaux, 19 et 6 ; Bourges, 15 et 9 ; Brest, 14 et 12 ; Caen, 13 et 12 ; Cherbourg, 13 et 11 ; Clermont-Ferrand, 14 et 3 ; Dijon, 14 et 7 ; Grenoble, 16 et 11 ; Lille, 13 et 11 ; Lyon, 16 et 6 ; Marseille, 20 et 8 ; Nancy, 15 et 10 ; Nantes, 16 et 13 ; Nice, 22 et 15 ; Paris-Le Bourget, 15 et 11 ; Pau, 18 et 6 ; Perpignan, 19 et 9 ; Rennes, 15 et 12 ; Strasbourg, 14 et 10 ; Tours, 16 et 12 ;

PRÉVISIONS POUR LE 21 OCTOBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



Toulouse, 18 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 30 et 19 degrés ; Amsterdam, 12 et 12 ; Athènes, 25 et 15 ; Berlin, 8 et 8 ; Bonn, 13 et 10 ; Bruxelles, 13 et 10 ; Le Caire, 32 et 18 ; îles Canaries, 25 et 19 ; Copenhague, 9 et 7 ; Dakar, 30 et 26 ; Genève, 15 et 5 ; Jérusalem, et 13 ; Lisbonne, 27 et 17 ; Londres, 14 et 13 ; Madrid, 25 et ; Moscou, 4 et 1 ; Nairobi, 26 et 14 ; New-York, 12 et 6 ; Palma-de-Majorque, 26 et 16 ; Rome, 24 et 17 ; Stockholm, 6 et 5.

TEMPS PROBABLE DU JEUDI 22 AU DIMANCHE 25 OCTOBRE

Jeudi 22 : temps frais sur l'ensemble du pays avec des minimums localement inférieurs à 3 degrés dans l'intérieur. Sur la moitié nord-est et la Corse, ciel changeant avec averses fréquentes (neige à partir de 800 mètres), localement orageuses sur l'extrême sud-est. Ailleurs, éclaircies plus belles, surtout près de l'Atlantique et du golfe du Lion. Vents de nord-ouest assez forts près de la Manche et mistral près de la Méditerranée.

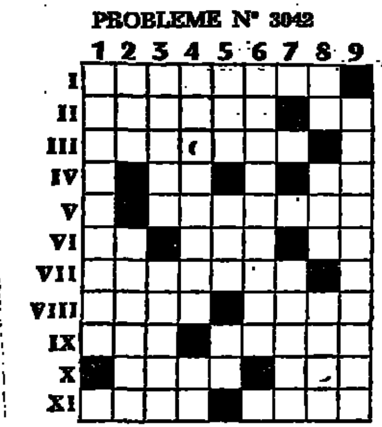
Vendredi 23 : persistance du temps assez froid le matin avec risque de gelée blanche, mais ciel bien dégagé en début de journée ; mais dans l'après-midi les éclaircies ne subsisteront plus que dans l'est, alors qu'une aggravation nuageuse accompagnée de pluie gagnera la moitié ouest. Maximum variant de 11 à 14 degrés du nord au sud, 16 degrés près de la Méditerranée.

Samedi 24 et dimanche 25 : temps maussade sur la majeure partie du pays. Quelques éclaircies cependant sur les régions méridionales samedi. Par contre, accentuation des pluies par le nord-ouest dimanche avec renforcement des vents de secteur ouest. Températures minimales en hausse voisines des normales saisonnières, mais températures maximales assez moyennes.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 3042



HORIZONTALEMENT

I. Liaison non recommandée pour qui veut soigner ses relations. — II. Il a détrôné la Caravelle pour les conquérants modernes du Nouveau Monde. Le père des croyants y vit la lumière. — III. Anti-mythe. — IV. Démonstratif. Abrégé qui rallonge. — V. Mouiller ou que l'on veut faire sécher. — VI. Ville conquise par Téthys. Terre en Egée rarement enneigée. Pour mener grand train, il faut rouler dessus. — VII. Trafic peu catholique. — VIII. Sorte de marabout nichant dans les mosquées. Localité corse. — IX. Point de départ *outre-Rhin*. Peuvent être servis sur le gazo[n] comme sur le zinc. — X. Ce q[ui] manque au pouilleux des Pouill[es]. Point de départ d'une cou[rse] quotidienne. — XI. Mercure p[our] certains, jadis, l'or pour b[eau]coup, de nos jours. Celle de Janvier a lieu en septemb[re].

VERTICALEMENT

1. Peut clouer un tapiss[ier] sur son fauteuil. — 2. Ech[o] d'un coup regrettable. Faux po[ur] fauchés. — 3. Suit la règle Dada qui trotte. — 4. Opér[ati]on à main armée. Cours d'[éc]onomie rurale. — 5. Maigret ne laisse pas sans réponse. La t[...]ne Elisabeth le prit pour un [...]minette. Sert à faire un point [...] à marquer des points. — Parfois une cocotte au servi[ce] d'un coq. — 7. Porcher d'un [...]ros à qui l'on joua un tour de cochon. — 8. Bagage. Tire du je[u] ses moyens d'existence. Econom[i]e français. — 9. Ce n'est pas [l]ui qui manifesterait pour [ob]tenir un rappel !

Solution du problème n° 3041

Horizontalement

I. Imprimeur. — II. Beauté. Se. — III. Im[...]. Cep. — IV. Soin. Oh ! — [...] Iles. Ain. — VI. Arlequins. — VII. Néo. Us. Te. — VIII. N[...]ses. — IX. Insulter. — X. [...]n. Lee. No ! — XI. Névé. Su[...]

Verticalement

1. Ibis. An[...]n. — 2. Mémoire. Nue. — 3. [...]illons. — 4. Ruinée. Iule. — [...]5. Ite. Squale. — 6. Me. Usi[...]. — 7. Chai. Se. — 8. Usé. Interne (interné). — 9. Répo[...]s. Or.

GUY BROUTY.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
[illegible]3 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
483 F	862 F	1 241 F	1 620 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
313 F	522 F	731 F	940 F
II. — SUISSE, TUNISIE			
386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des 19 et 20 octobre 1981 :

DES LOIS

● Modifiant diverses dispositions du code du travail relatives à l'emploi de travailleurs étrangers en situation irrégulière.

● Autorisant l'approbation d'un accord entre le gouvernement de la République française et l'Agence de coopération culturelle et technique complétant l'accord de siège du 30 août 1972 et relatif au statut de l'Ecole internationale de Bordeaux.

DES ARRETES

● Fixant à 11 % pour une durée de dix ans le taux des prêts bonifiés des caisses de crédit agricole mutuel en matière de logement.

● Suspendant pour trois mois l'importation d'huiles et de denrées préparées à l'huile originaires d'Espagne.

CARNET

Naissances

— Bernard PACTEAU et Séverine, née de Luze, ont la joie d'annoncer la naissance de

Flavie.

Bordeaux, le 14 octobre 1981.

— Mme Louis BABOU,
M. et Mme Raymond BABOU-KAPFERER,
M. Pierre ARNAUD et Mme, née Isabelle Babou,
ont la joie de faire part de la naissance de

Hélène,

le 23 septembre 1981.
40, rue Anna-Jacquin,
92100 Boulogne.

Décès

— La Châtre (36).
Mme Hervé Beauchesne,
son épouse,
Ses enfants, petits-enfants,
Et toute la famille,
font part du retour au Seigneur du

docteur Hervé BEAUCHESNE,
ex-interne des hôpitaux de Paris,
médecin honoraire
des Chemins de fer,
ancien président
du Conseil départemental de l'ordre des médecins,
ancien médecin-chef
de l'hôpital de La Châtre,

survenu le 18 octobre 1981, dans sa soixante-quinzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 21 octobre, à 16 heures, en l'église Saint-Germain de La Châtre, où l'on se réunira.

Selon la volonté du défunt, ni fleurs ni couronnes, mais des dons seront acceptés au profit de l'Aide aux jeunes diabétiques (70, rue Beaunier, 75014 Paris).

Priez pour lui.

Cet avis tient lieu de faire-part.
18, rue du Capitaine-Duguet,
36400 La Châtre.

— Nous apprenons le décès de

Charles-Auguste BONTEMPS,

survenu le 14 octobre 1981, à l'hôpital Bichat, à Paris.

Les obsèques auront lieu au columbarium du cimetière du Père-Lachaise, mercredi 21 octobre, à 9 heures.

[Né le 9 février 1893 à Billy-sur-Oisy (Nièvre), Charles-Auguste Bontemps a été une figure marquante du mouvement libertaire. Ecrivain, philosophe, poète, essayiste, il était aussi connu pour ses dons d'orateur et de conférencier, qui l'avaient fait adopter par le public du Club du Faubourg que fonda Léo Poldès. Militant sans interruption dans les milieux non conformistes, il fut un adversaire résolu du racisme et de l'antisémitisme, et un pionnier du naturisme.

Parmi les nombreux ouvrages qu'il publia aux Cahiers Francs, on mentionnera surtout ceux qu'il consacra à l'individualisme social : « les Démocrates devant l'autorité », « l'Homme et la liberté », « l'Homme et la race », « l'Homme et la propriété », « l'Anarchisme et le réel », etc. Il faut y ajouter aussi « la Femme et la sexualité » et ce « Miroir d'hommes » dans lequel il a rassemblé l'essentiel de sa pensée.

Il a donné plusieurs recueils de poèmes (« Destins », « Paganes », etc.), des récits (« Félix la Forêt »). En 1979, il a réuni ses vers les plus délicats dans ses « Marginales ». Sa compagne, le peintre Aline Aurouet, a illustré ses œuvres d'écrivain.]

— Mme Maurice Goldschild,
son épouse,
Sa sœur, ses frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Maurice GOLDSCHILD,
administrateur de théâtre,

survenu dans sa soixante-dix-neuvième année, le 15 octobre 1981, à Paris.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, *le 20 octobre 1981.*

[Maurice Goldschild était entré comme administrateur aux côtés de Sacha Pitoeff dans les années 20. Sous sa frêle apparence, il y avait le courage, sous son regard lumineux, la hardiesse et le goût de l'aventure. N'était-ce pas une aventure que chaque pièce, aux Mathurins ? Georges Pitoeff avait du génie, mais ne savait pas compter. A Maurice Goldschild de s'arranger pour que la troupe reçût au moins de quoi manger, pour que loyer et impôts fussent payés.

Après la disparition des Pitoeff, après l'occupation qu'il a traversée avec un sang-froid tranquille, à visage découvert, Maurice Goldschild a été l'administrateur du Théâtre en rond. Là encore, l'argent était rare mais le miracle s'accomplissait. C'est aussi grâce à ses obscurs que vit le théâtre. L'ombre de Maurice Goldschild rejoint les ombres prestigieuses qu'il a servies, avec dévouement, avec gentillesse avec un amour infini : l'amour des comédiens, l'amour du théâtre.]

— M. et Mme Pierre Heymann et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Jacob et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du *décès de leur père et grand-père,*

M. Jean HEYMANN,
ingénieur
des Arts et Manufactures,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

survenu en son domicile, le 11 octobre 1981, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité familiale.
75016 Paris.
38700 La Tronche.

— Les familles Pelletier, Burger, ont la douleur de faire part du décès, survenu dans sa soixante-cinquième année, de

M. André PELLETIER,
pilote de ligne.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité, le 20 octobre 1981, au cimetière d'Antibes.
72, chemin des Lentisques,
« La Sine »,
06140 Vence.

— Le président de la Sauvegarde de l'adolescence de Paris,
Les membres du conseil d'administration,
Les adhérents et le personnel,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Guy PORNOE,
administrateur,

survenu le 14 octobre 1981, à l'âge de quarante-quatre ans.

L'incinération aura lieu le mercredi 21 octobre, à 14 h. 30, au cimetière du Père-Lachaise.

— Vergèze.
Mme Charles Pradat,
M. et Mme Claude Cousin,
Bernard, Caroline, Anne-Laure et Bertrand Cousin,
Mme Henri Chevrier,
M. et Mme Albert Pradat,
Les parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Charles PRADAT,

survenu subitement à Valenciennes, le 16 octobre 1981.

Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Vergèze.

« Dieu aime tout homme
Il m'aidera à marcher
Le front haut et non pas
Le dos voûté. »

Chemin de Cabane,
30310 Vergèze.

— Mme Gérard Salato,
son épouse,
M. et Mme Jacques Salato-Roose,
ses enfants,
Mlle Hélène Salato,
M. Philippe Salato,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gérard SALATO,
diplômé H.E.C.,
professeur honoraire
de l'Ecole des hautes études commerciales,
expert judiciaire honoraire
agréé par la Cour de cassation,
ancien président
de la Compagnie de Paris des
experts judiciaires en comptabilité,

survenu le 18 octobre 1981, dans sa soixante-dix-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 22 octobre 1981, à 8 h. 30, en l'église Saint-Charles de Monceau, à Paris-17e (22 bis, rue Legendre).

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale, à Nérac (Lot-et-Garonne).

Ni fleurs ni couronnes.

19 bis, rue Legendre,
75017 Paris.
10, square Alboni,
75016 Paris.

— On nous prie d'annoncer, de la part des familles Suter, Monition, Olney, le décès de

M. Eugène SUTER,

survenu le 14 octobre à Biot.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.
1165, route des Clausonnes,
06410 Biot.

— Mme Milka Szulsztejn,
son épouse,
Mlle Ruth Szulsztejn,
sa fille,
Les familles parentes et alliées,
M. Bernard Maruani,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Moché SZULSZTEJN,
écrivain,

survenu à Paris, le 14 octobre 1981, dans sa soixante-dixième année.

On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien, à 14 h. 15, le mercredi 21 octobre.
4, rue des Mariniers,
75014 Paris.

[Né en 1911 en Pologne où il a commencé à publier et à être connu très tôt, le poète yiddish Moché Szulsztejn a vécu à Paris depuis 1937. La seconde guerre mondiale et l'holocauste ont marqué son œuvre. Son internement à Drancy puis à la prison de la Santé lui a inspiré un cycle de poèmes.

Laissant derrière lui une œuvre de près de vingt volumes — poésie, prose, essais, — il est considéré comme l'un des poètes les plus éminents de la littérature moderne yiddish qu'il a représentée cette année au dernier congrès mondial du Pen Club à Lyon.]

— Mme André Thrioreau,
Mme Francis Thrioreau,
Mme Danièle Vigier,
Mme Chevrier-Thrioreau,
Mme Charlotte Taillebois,
Docteur et Mme Parvais et leurs enfants,
M. et Mme Pac,
Tous les parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André THRIOREAU,
officier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre de Saint-Charles,

survenu accidentellement le 17 octobre 1981.

Les obsèques seront célébrées le jeudi 22 octobre, à 10 h. 30, en l'église Sainte-Dévote à Monaco (Principauté).

Les visites se font à l'Athanée de Monaco à partir de mercredi 21 octobre.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Le président du conseil d'administration,
L'administrateur directeur général,
Le conseil d'administration,
La direction,
Le personnel du Crédit foncier de Monaco,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de leur président d'honneur,

M. André THRIOREAU,
officier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre de Saint-Charles,

Les obsèques seront célébrées le jeudi 22 octobre, à 10 h. 30, en Sainte-Dévote à Monaco (Principauté).

— On nous prie de rappeler le décès de

Me Jean WEILL,
avocat à la cour,

survenu le 7 octobre 1981.

De la part de sa famille et de ses anciens collaborateurs.

— Mme Jean Vieilleribière
a la douleur de faire part du décès de

M. Jean VIEILLERIBIÈRE,
secrétaire général honoraire
de la ville d'Aubervilliers,

son mari, survenu à Bourg-la-Reine, le 18 octobre 1981, à l'âge de soixante-huit ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 20 octobre 1981, en l'église Notre-Dame-des-Vertus à Aubervilliers (1, rue de la Commune de Paris), où l'on se réunira, à 16 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière *communal d'Aubervilliers* (rue du Pont-Blanc), vers 16 h. 45.

Remerciements

— Mme Henri Courmont,
Ses enfants et petits-enfants,
remercient très sincèrement toutes les personnes qui ont assisté aux obsèques de

M. Henri COURMONT,

ainsi que celles qui leur ont témoigné des marques de sympathie.

Avis de messes

— Une messe sera célébrée aux intentions de

Miette MARTHELOT

le lundi 26 octobre, à 18 heures, en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas (252, rue Saint-Jacques, Paris-5e).

— Le 5 août 1981 est décédée à Limoges,

Mlle Suzanne VILLENEUVE.

Une messe à son intention sera célébrée le mercredi 28 octobre, à 18 h. 30, en l'église Saint-Sulpice (crypte du Rosaire : rue Palatine, Paris-6e).

De la part :
Du Centre catholique des intellectuels français,
De Confrontations,
De l'Amicale des professeurs du lycée Fénelon,
Et de la Paroisse universitaire.

Suzanne Villeneuve est née à Limoges en 1921. Licenciée en droit, agrégée de philosophie, elle joua un rôle très important dans l'animation du C.C.I.F. puis de Confrontations depuis son arrivée à Paris en 1953 jusqu'à sa mort.

Communications diverses

— L'Académie des beaux-arts met au concours : le prix Florence Gould de gravure sur bois-lithographie (10 000 F) destiné à un graveur français sans limite d'âge. Inscriptions reçues par écrit jusqu'au 26 octobre ; le grand prix d'architecture (trois prix de 35 000, 20 000 et 10 000 F) ouvert aux architectes et étudiants en architecture français de moins de trente ans. Inscriptions reçues par écrit jusqu'au 31 *octobre*. *Secrétariat* de l'Académie, 23, quai de Conti, 75006 Paris.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions





emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)



Ingénieur
Direction de Chantiers Indonésie

CCM SULZER
COMPAGNIE DE CONSTRUCTION MÉCANIQUE SULZER

CCM SULZER, 1600 personnes, filiale du Groupe SULZER, spécialiste du diesel industriel, crée, pour le Sud Est Asiatique le poste : Responsable de Chantiers. Dans le cadre de la réalisation clé en mains de centrales diesel électriques de grandes puissances, il assurera la gestion, la coordination, les relations avec clients et fournisseurs, la mise en exploitation. Il agira sur les directives du Responsable Gestion montage du service central de Paris et sera en liaisons avec le représentant du Groupe SULZER à DJAKARTA. Il sera assisté des spécialistes européens voulus pour les montages et mises en service.
Agé d'au moins 35 ans, vous êtes Ingénieur mécanicien, électricien ou marine et avez déjà une expérience de la gestion et de la conduite de chantier à l'étranger. Vous parlez couramment l'anglais, une troisième langue serait un atout supplémentaire. Une formation préalable sur les produits sera assurée.
Statut cadre expatrié, rémunération intéressante et avantages divers (logement, voiture, indemnité de résidence, retour annuel) rendent ce poste particulièrement attrayant pour un Ingénieur ayant le goût de la gestion, de la conduite des hommes et qui souhaite faire carrière dans un groupe de renommée mondiale.
Merci d'adresser votre dossier sous référence 81720 M à Michel BARBEY qui prendra rapidemment et confidentiellement contact avec vous.

EMPLOI centor
13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS
Tél : 285.15.53

---

2 INGÉNIEURS planning-Part
2 COST CONTROL
PR ÉTRANGER - 373-90-58

Sté MULTINATIONALE recherche

DIRECTEUR FINANCIER

Lieu Proche-Orient
Formation école de commerce langue ANGLAIS.
expérience finance, comptabilité, juridique, etc. Age minimum 35 ans, rémunération : 200 à 250.000 F par an. Selon expérience + expatriation.
Envoyer C.V. sous référ. 2.880 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09, qui transmettra.

SOCIETE INTERNATIONALE D'ORGANISATION ET D'INFORMATIQUE
filiale d'un grand établissement public
recherche pour faire face à son développement

INGENIEURS INFORMATICIENS

Grandes Ecoles et Ecoles d'Ingénieurs (option informatique)

2 à 5 ans d'expérience -
Connaissances IBM CICS-DL1 et Burroughs DMS appréciées pour leur offrir une carrière internationale(missions et séjours résidentiels dans pays en voie de développement).
- Pratique de l'anglais nécessaire -

Adresser curriculum vitae et prétentions sous référence 8239 à

SINORG RECRUTEMENT
7 RUE ROYALE 75008 PARIS

---

*annonce parlée**

Jeunes ingénieurs: pourquoi pas l'aventure?

Anglais parlé. Postes à l'étranger

Si vous recherchez le confort, la régularité, le calme et les pantoufles, notre Compagnie ne peut rien pour vous. Si, en revanche, vous n'avez peur d'aucun climat, si vous êtes prêt à partir demain n'importe où, si vous avez envie de prendre des responsabilités, mêmes lourdes, si vous avez de l'énergie à revendre et l'esprit de l'aventure, vous trouverez dans notre Société, un poste à votre mesure. Il va de soi que les rémunérations, les perspectives d'avenir et l'acquis technique sont à la mesure d'un métier d'exception, notre offre ne concerne que de jeunes ingénieurs diplômés, à l'aise en anglais. Notre métier : la mise en valeur des gisements de pétrole.

*** Avant de faire acte de candidature, prenez connaissance par téléphone du descriptif détaillé de cette offre conçu pour vous par SVP Information Carrière. Vous serez informé immédiatement en toute discrétion et notre rencontre s'en trouvera accélérée. Appelez le 763.11.15, référence 1109**

SVP Information Carrière
7 rue de Logelbach 75017 Paris.

CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

VOUS,
vous avez obtenu un diplôme commercial et vous ferez tout pour ne pas rester derrière un bureau,
vous voulez éviter la filière "classique" : Assistant Chef de produit ou Auditeur Junior,
vous êtes tenté par l'aventure d'une expatriation,
vous souhaitez prendre rapidement des responsabilités de commandement.

NOUS, nous recherchons plusieurs

JEUNES DIPLOMÉS ÉCOLE DE COMMERCE

(HEC, ESSEC, ESCP, ...)

débutants ou première expérience.

Nous faisons appel à des hommes de terrain, désireux de valoriser leurs talents de commerçants et capables de prendre rapidement en charge

LA DIRECTION COMMERCIALE

d'une de nos **filiales étrangères** après une période de formation en France d'environ 2 ans.

Nous sommes un Grand Groupe Industriel et Commercial français, leader mondial sur son marché.

Tous renseignements complémentaires seront fournis au cours d'entretiens individuels et la plus grande discrétion est assurée.
Adresser votre candidature à
INTERMEDIA N° 447 A
59, rue La Fayette - 75009 PARIS
qui transmettra.

Responsable de Zone
Allemagne-Autriche-Suisse

Nous sommes en France la première marque dans notre spécialité (biens d'équipement de la maison). En Europe, notre développement est maintenant une de nos priorités.

Pour profiter de nos atouts (avance technologique, capacité de production, connaissance et implantation sur le marché) il ne nous manque plus qu'un homme.

Il s'initiera d'abord à nos produits, à notre clientèle négoce et bâtiment et pourra, à terme, prendre la responsabilité de notre filiale, de ses hommes (une quinzaine actuellement), de ses objectifs. Ce sera la conséquence normale de ses résultats. Il dépendra de notre Directeur Commercial Export et résidera sur sa zone, à Francfort.

Il aurait un atout important en connaissant le marché local du bâtiment, mais en toute hypothèse, sa formation supérieure doit l'avoir préparé à des tâches de gestion. L'allemand courant lui est indispensable.

Merci d'adresser votre dossier à SEFOP s/réf. ZA1020M.

SEFOP
11 Rue des Pyramides, 75001 Paris.
MEMBRE DE SYNTEC

IMPORTANTE SOCIETE D'EQUIPEMENTS ET D'ENTREPRISES ELECTRIQUES
recherche pour
sa filiale au PEROU

le responsable opérationnel de la filiale

Sous l'autorité et le contrôle du siège de la Société à PARIS, il aura la responsabilité globale de la filiale et en particulier la responsabilité des domaines technique, financier, comptable, administratif et de la gestion.

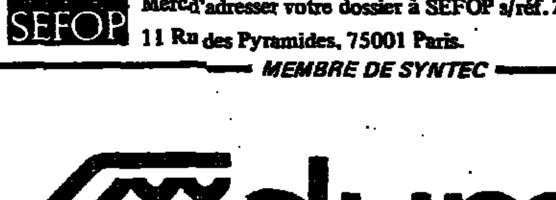
Effectif : 600 personnes dont 10 ingénieurs expatriés.

Ce poste conviendrait à un Ingénieur expérimenté à possibilités potentielles importantes, ayant exercé la fonction de Chef de Groupe à l'exportation.

Lieu de travail : LIMA

Langue espagnole indispensable.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. et prétentions à No12.313 CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.





recherche pour ses chantiers au **NIGERIA**

ENSEIGNANTS-REPETITEURS

Premier et second cycle secondaire avec support C.N.E.C.

- **UN ENSEIGNANT DE FORMATION SCIENTIFIQUE (MATHEMATIQUE ET PHYSIQUE)**
- **UN ENSEIGNANT D'ANGLAIS ET D'ESPAGNOL**

Envoyer C.V. et prétentions à DUMEZ AFRIQUE
Service des Relations Humaines
345, avenue Georges Clemenceau 92022 NANTERRE Cedex

Spécialiste achats offres
Equipements Industriels et marchés de travaux

pour la réalisation d'un important contrat électronucléaire (plusieurs milliards de F en Extrême Orient).
Ingénieur de formation, il a au moins 10 ans d'expérience commerciale d'achats dans les domaines Pétrole, Chimie ou Energie.
Résidant chez le client au titre de l'assistance technique, nous lui confierons :

- *la définition des procédures d'achats*
- *l'établissement des appels d'offres, leur négociation ainsi que la passation des commandes*
- *le suivi commercial, la gestion des contrats, et des budgets*
- *la surveillance et l'évaluation des fournisseurs en intégrant les impératifs planning.*

Nous proposons à ce spécialiste une expatriation d'environ 3 ans et la possibilité d'intervenir ensuite sur d'autres affaires.
Pratique courante de l'anglais.
Adressez votre dossier de candidature sous réf. 6605 à rscg carrières - 48 rue St Ferdinand - 75017 PARIS qui transmettra.

rscg carrières

Directeur industriel R.F.A.

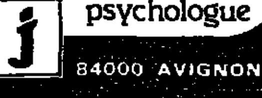
Important groupe français de l'industrie mécanique à large implantation internationale recherche pour sa filiale RFA (450 personnes) son **DIRECTEUR INDUSTRIEL.**

Il sera chargé du développement et de la rationalisation de la production, de l'amélioration des méthodes, de la prévision et de la mise en œuvre des investissements, dans un esprit de coordination avec la direction industrielle du groupe.

Profil :
- âgé de 35 ans environ,
- de formation ingénieur (construction mécanique),
- expérience professionnelle acquise pour une part en Allemagne.

Ecrire manuscrit (+ photo) à





18, rue des Grottes 84000 AVIGNON

MEDIA PA

---

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



emplois régionaux

CHARGEURS REUNIS
INDUSTRIE

Dans le cadre de la politique de développement de sa filiale,
NOVACEL PRODUITS ADHÉSIFS
recherche
pour son activité films et rubans adhésifs

UN CHEF DE PRODUITS INDUSTRIELS

- Il relèvera du Directeur du Marketing et des Ventes.
- Il sortira d'une grande école commerciale.
- Il justifiera d'une première expérience de 2 ou 3 ans dans *fonction.*
- Il sera capable d'une grande ouverture d'esprit sur le plan technique.
- L'anglais est indispensable et l'*allemand souhaitable.*
- Le poste est à pourvoir au Siège de la Société situé à Rouen. De nombreux déplacements sont à prévoir en EUROPE.

Envoyer C.V. détaillé, photo et lettre manuscrite en précisant la rémunération souhaitée à :

NOVACEL PRODUITS ADHÉSIFS
27, rue du Docteur Emile Bataille — 76250 DEVILLE LES ROUEN





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

E.F.C.I.S

Circuits Intégrés MOS

recherche

ingénieur marketing

Spécialisé par ligne de produits (micro-ordinateur et mémoire, micro-processeurs et interface, produits customs). Il aura en charge la définition des stratégies de produits et la mise en place des actions correspondantes.

Il participera à l'élaboration du plan produit de la Société et sera l'intermédiaire entre les clients et l'usine pour les problèmes de spécification et de qualité.

Il aura une formation d'ingénieur électronicien complétée par une formation en gestion et aura, si possible, une expérience en semi-conducteurs.

LIEU DE TRAVAIL : GRENOBLE

Merci d'adresser un CV + lettre manuscrite à :
E.F.C.I.S. - Service Recrutement - BP. 217
38019 GRENOBLE CEDEX

VOTRE AVENIR NOUS INTERESSE

Nous sommes des leaders et nous désirons continuer notre expansion avec des hommes et des femmes décidés à réussir, possédant une forte valeur potentielle et prêts à se donner à fond dans notre métier qui est dur mais passionnant.

Profil du poste. *23 ans. Formation supérieure: HEC, SCIENCES PO, ESC, EDHEC ou niveau universitaire équivalent. Ingénieur AM, ICAM, ENSAIT, ISA, etc...*

Vous aurez les moyens de réussir mais vous devez être:
- *enthousiaste et combatif,*
- *commerçant, doué pour les contacts humains,*
- *responsable, apte à diriger et à animer du personnel,*
- *gestionnaire consciencieux, disponible et travailleur.*

*Nous recherchons immédiatement pour débuter en qualité de **RESPONSABLE COMMERCIAL** dans nos magasins de **STRASBOURG, LYON et NICE,***

10 CANDIDATS DE VALEUR

qui, après avoir fait leurs preuves durant deux années dans cette fonction, pourront accéder suivant leurs résultats, à des postes de plus en plus importants, avec la perspective de diriger un de nos magasins sans que ce soit une limite à leur ambition.

Nous sommes une grande chaîne d'hypermarchés française et notre avenir est lié, comme l'est actuellement notre réussite, à la valeur de nos collaborateurs.

Rémunération 80.000 F pour un débutant. 100.000 F voire plus si vous pouvez faire valoir une première expérience professionnelle valable.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo à:

promonor

52, rue de Douai. 59000 LILLE
en indiquant la région qui vous intéresse.
Discrétion et réponse assurées.

Message du responsable de la centrale d'achats d'un des leaders de la distribution du bricolage et du jardinage à un

Chef de produits ambitieux.

"Le collaborateur que je recherche doit être capable dans les 18 mois de faire face à des responsabilités supérieures."

Profil du poste: *29 à 33 ans avec 2 à 3 années d'expérience dans la fonction (connaissance de produits identiques ou comparables appréciée).*

Formation supérieure: HEC, ESSEC, SCIENCES PO, ESC, EDHEC ou équivalente. Ingénieur AM, ICAM, etc... si expérience commerciale similaire.

Responsable d'un créneau de produits, il définit la structure des gammes:
- *sélection et référencement des fournisseurs, négociation au niveau des contrats;*
- *définition des objectifs quantitatifs et qualitatifs;*
- *promotion de la politique commerciale et de produits auprès de nos magasins.*

Qualités requises
- *ascendant naturel, dynamisme, enthousiasme.*
- *aptitudes à animer et à convaincre.*
- *combativité, rigueur et précision pour mener les actions à leur terme.*

Ce poste évolutif et d'avenir ne pourra être confié qu'à un professionnel brillant, disponible pour voyager 40% du temps.

La rémunération sera appréciée en fonction de ses compétences et évoluera au même rythme que ses responsabilités.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions a:

promonor *52, rue de Douai, 59000 LILLE.*

Discrétion, réponse et retour documents assurés.



Le marketing dans la Vallée du Rhône

Nous sommes la Division "Biens d'Equipement de la Maison" d'un grand groupe français. Première place sur le marché national, présence affirmée en Europe et à l'exportation.

Les responsabilités de votre poste recouvrent la gestion et l'évolution des produits existants, le lancement des produits nouveaux, la gestion des moyens publicitaires et promotionnels, le tout bien sûr en conformité avec la stratégie définie à l'échelle du groupe.

Vous animez une petite équipe (chef de produit, dessin, communication, échantillonnage) et êtes en relation avec les hommes du terrain (France et Export) et ceux du marketing groupe.

La réussite dans cette mission suppose une solide compétence professionnelle acquise dans le marketing des produits de consommation durable ou dans le bâtiment (c'est notre domaine) et des qualités d'homme d'action et de relations.

La rémunération est prévue entre 150 000F et 200 000F et vous travaillerez dans la Vallée du Rhône (cigales et mistral garantis...).

Merci de nous adresser votre dossier s/réf. MK1021M.

SEFOP **11 Rue des Pyramides, 75001 Paris.**

SOURCES

MEMBRE DE SYNTEC



Recherche pour son département NOUVELLES ACTIVITÉS

NÉGOCIATEUR

Basé au siège social près de LYON et rendant compte au Directeur des Ventes France, il participera au développement de ce département, en forte croissance, qui commercialise des produits de haute technologie dans le domaine de l'ÉLECTRO MÉNAGER et de l'ÉLECTRONIQUE GRAND PUBLIC. Pour se faire, il négociera auprès des centrales d'achat de la grande distribution, des groupements et grossistes en électro ménager. En outre, il assurera une mission de prospection auprès de nouveaux canaux de distribution et ménera des opérations ponctuelles de promotion.

Ce poste conviendrait à un candidat âg[é] de 28 ans environ, de formation supérieu[re] (ESC, Sciences ECO ou équivalent) justifia[nt] d'une première expérience de la distributio[n] un poste similaire ou dans des fonct[ion]s d'acheteur, de préférence en produits [n]on alimentaires. La connaissance de l'anglai[s] est souhaitable. La rémunération sera liée à l'[ex]périence acquise.

Ecrire s/réf. N° 715 avec C.V. et préten[tio]ns à
BLACK & DECKER
à l'attention de C. NICOLAZZI
B.P. 417 - 69218 LYON CEDEX

Ingénieur de Production

Chambéry

Avec 1100 personnes et 3 usines, nous sommes le premier fabricant français de plaques de plâtre : 700 MF de CA avec une progression de 17% en 1980.

Nous recherchons pour notre usine de Chambéry un **INGENIEUR GRANDE ECOLE** qui sera responsable de l'ensemble de la fabrication. A partir d'objectifs négociés, il dirigera 4 ateliers et assurera leur développement tant sur le plan technique et économique qu'humain.

Vous avez une expérience confirmée de la production et vous connaissez bien les automatismes industriels. Vos qualités de gestionnaire, votre sens de l'animation des hommes seront des atouts pour réussir dans ce poste.

Nous vous offrirons alors d'intéressantes perspectives de carrière au sein de notre Groupe.

Merci d'envoyer C.V. et prétentions sous réf. BLF 730

Service Recrutement
B.P. 316, 92506 Rueil-Malmaison

COFAP



CLAYEUX



directeur d'usine

Nous sommes le N° 1 européen de la layette tricotée.
Notre chiffre d'affaires dépasse aujourd'hui 100 millions de Francs pour un effectif de 600 personnes.
En liaison avec notre PDG, vous aurez à assurer une succession à la fois facile et difficile car votre prédécesseur a parfaitement bien réussi dans sa mission.
Il vous faudra prendre l'entière responsabilité de la bonne marche de notre usine en termes de méthodes, plannings, fabrication (tricotage et confection) entretien, travaux neufs, etc... en observant bien sûr les délais prévus, les standards de qualité et les coûts prévisionnels.
Vous êtes diplômé Arts et Métiers ou équivalent (une spécialisation textile serait un plus) et vous faites la preuve d'une expérience réussie dans l'animation et la gestion d'une unité de production de taille à peu près identique (500 personnes)
Nous nous attacherons tout autant à vos qualités d'homme de terrain, d'animateur et de meneur d'hommes.
De notre côté, nous mettrons tout en œuvre pour vous aider à réussir.
Notre usine est basée à Montceau-les-Mines qui n'est plus qu'à deux heures de Paris.

Merci d'envoyer votre C.V sous RÉF 5181 à Michel MONIER.

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, avenue de Messine
75008 PARIS
IBD

à qui nous avons confié cette recherche.

média-system

CSNCR

Un des Premiers Eta[bli]ssements Français de

CARTES DE CREDIT

En plein développement :
- **commercial (augmentati[on] rapide du volume d'affaires, lancement de produit[s] nouveaux, nouveaux domaines d'activité),**
- **technique (recours inte[nsi]f à toutes les techniques de pointe en matière informatiqu[e, t]élématique et bureautique),**

recherche, pour [ren]forcer sa structure de direction

SON RESPONSABLE DES RELATIONS AVEC LA CLIENTELE

Il aura :
- au minimum 30 [an]s,
- une formation [G]rande Ecole (X, Centrale, Agro, HEC, ESSEC, ESCP),
- plusieurs anné[es] d'expérience dans le domaine de l'organisation adm[ini]strative, de préférence dans une Société de Crédit à la [con]sommation ou de Vente par correspondance,
- de la rigueur [et] de l'imagination,
- une réelle c[om]pétence dans le développement de l'utilisation des tech[ni]ques modernes.

Il devra po[ss]éder une autorité naturelle, nécessaire à l'animation, au [co]ntrôle et au développement d'un Service de 50 personn[es].

Le poste [es]t situé en Province, dans une grande ville au Sud de la Lo[ire].

Il dépend [di]rectement de la Direction Générale et comporte de très inté[res]santes perspectives d'avenir.

Adresser c[urr]iculum vitae, photo et prétentions sous réf. 11806 à [CO]NTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra [7]5040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.



CRÉDIT AGRICOLE REIMS

équipé d'un 3031 AP sous M.V.S.
T.S.O. - C.I.C.S. - DL1
recherche

PUPITREUR EXPÉRIMENTÉ

ayant un an d'expérience, horaire 2 × 8

Envoyer C.V. et photo à C.R.C.A. REIMS
B.P. 2710 - 51053 REIMS CEDEX.

groupe
école supérieure de commerce de lyon

recherche

consultant en management

motivé par des activités de formation et de recherche en

STRATEGIE D'ENTREPRISE

s'adressant à des publics d'étudiants, de cadres et de dirigeants francophones et anglophones.

Une formation de haut niveau est exigée, ainsi qu'une dizaine d'années de pratique professionnelle.

Fonction compatible avec une activité réduite de Conseil.

Adresser C.V. et prétentions à : Mademoiselle COTTIN
B.P. 174 - 69130 Ecully

DUNLOP s.a.

recherche

1) POUR LE SERVICE ENTRETIEN TRAVAUX NEUFS DE SON USINE DE PNEUMATIQUES D'AMIENS (80)

UN INGENIEUR

GRANDES ECOLES ou EQUIVALENT

Homme de commandement sa mission consistera à diriger en atelier une équipe chargée des problèmes : d'électrotechnique, d'électronique à base de transistors et thyristors, d'automatismes séquentiels et d'informatique de processus (microprocesseurs et automates).

Quelques années de pratique dans des domaines similaires seraient appréciées mais non indispensables.

Une formation de base d'électromécanicien serait utile.

2) POUR LE SERVICE PRODUCTION DE LA MEME USINE

UN INGENIEUR

DE FORMATION GENERALISTE

Aidé par les divers services fonctionnels de l'usine et sous les ordres du chef de production il sera chargé de diriger un ensemble de fabrication représentant 250 personnes travaillant en 3 x 8.

Quelques années d'expérience en atelier seraient souhaitables mais non indispensables.

Il est nécessaire d'avoir le goût des contacts humains et des aptitudes au commandement.

Pour les 2 postes anglais souhaité.
Très larges possibilités d'évolution au sein du groupe.

Envoyer C.V. manuscrit détaillé, photo et prétentions à
DUNLOP S.A. - Direction du Personnel
Cedex no 6-92080 PARIS LA DEFENSE.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Pour poursuivre notre expansion sur la région Rhône-Alpes, nous recherchons pour notre bureau de Lyon des

INGENIEURS CONSEIL EN ORGANISATION

désireux de participer en équipe à des missions d'organisation, de conception et de réalisation de systèmes de gestion.
- Travail motivant et varié au sein d'une équipe jeune.
- Séminaires de formation à intervalles réguliers, en France et aux USA.
- Progression rapide des responsabilités et des rémunérations en fonction des performances.

Profil recherché
- Diplôme d'écoles d'ingénieurs (X, Mines, Centrale, Supelec) ou commerciales (HEC, ESSEC, ESCP).
- Débutant ou expérience de 2 ans maximum.
- Esprit rigoureux et sens des contacts humains.
- Désir et capacité de progresser rapidement.

ARTHUR ANDERSEN & CIE
CONSEILS EN ORGANISATION
Tour Crédit Lyonnais
129, rue Servient
69431 Lyon cedex 03

Mobil

recherche pour ses

RAFFINERIES de l'HERAULT et de SEINE-MARITIME

jeunes ingénieurs généralistes

(X, MINES, CENTRALE, ARTS & METIERS)

ENSPM APPRECIEE - ANGLAIS INDISPENSABLE

Débutants ou avec 2 à 3 ans d'expérience

Après une période de formation de 2 ans environ qui comportera la prise effective de responsabilités dans une des fonctions de base particulièrement enrichissante du raffinage, ils bénéficieront d'ouvertures variées sur différents postes plus importants soit en raffinerie soit dans des activités connexes au Siège Social ou à l'étranger.

Leur période de formation pourra comporter des séjours dans des établissements du Groupe en Europe ou aux Etats-Unis.

Prière d'adresser sous référence No 11.187, lettre manuscrite, CV et photo à MOBIL OIL FRANÇAISE Service Central Recrutement - Tour Septentrion - 92081 PARIS-LA DEFENSE, CEDEX 9

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE
recherche pour son Antenne Régionale Nord - Pas de Calais implantée à DOUAI

UN INGENIEUR MECANICIEN

30 ans minimum

Adjoint au délégué régional, il sera chargé de relations avec :
- les écoles et universités
- les organismes professionnels
- les entreprises de mécanique de la région.

Le titulaire du poste devra avoir plusieurs années d'expérience industrielle acquise de préférence dans le domaine des méthodes, de l'usinage ou de la chaudronnerie.

Connaissances en matériaux appréciées.

Cet ingénieur devra également posséder des qualités de contact.

Déplacements fréquents.

Adresser C.V. photo et prétent. s. No 12179 à CONTESSE & Cie
20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

Homme de contact et de commandement, vos joies professionnelles, vous les éprouvez quand vous réunissez vos agents et les sentez motivés, efficaces, décontractés. Vous êtes exigeant sur la qualité des moyens qui vous sont confiés.

Vous avez déjà travaillé dans le **BATIMENT** et vous connaissez la valeur des rapports entre fabricant et négociant, l'influence sur les résultats de la «présence» sur le terrain.

Vos dix ans d'expérience ont confirmé votre formation supérieure *(commerciale ou autre) et complètent notre description.*

Société française à la solide santé financière, en progression régulière et constante, nous essayons de concilier développement et relations humaines.

Votre délégation s'étendra sur tout le **GRAND OUEST** (résidence centre Bretagne). Vous y serez notre

Directeur commercial

Votre rémunération ne sera pas inférieure à 200 000 F.

Une réponse rapide nous obligerait, nous aimerions vous installer le 1er janvier.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV + photo + prétentions) sous référence 1235 M, à :

SOURCES 16 rue Jean-Jacques Rousseau, 75001 Paris (qui transmettra)

Animateur informatique

ORGANISME DE DEVELOPPEMENT REGIONAL, notre expansion nous amène à créer cette fonction.
- *Votre mission* : assurer l'information auprès des entreprises, la formation collective et le conseil individuel, la recherche et la conception d'outils informatiques.
- *Votre profil : 30 ans environ.* Vous avez une formation d'Ingénieur Electronicien et/ou Informaticien. Vous avez de préférence l'expérience informatique de Gestion : CAO-FAO.

Ce poste motivant vous impliquant dans la vie économique de la région est à pourvoir à NANTES.

Veuillez adresser votre dossier de candidature + rémunération actuelle et photo, sous référence 6668 C, à CAPFOR - B.P. 846 - 44020 NANTES Cedex.

MEDIA PA

CAPFOR
NANTES - PARIS - LYON - BREST - QUIMPER - LORIENT

IMPORTANTE SOCIETE METALLURGIQUE
BOUCHES DU RHONE
recherche

Ingénieur de contrôle

Formation Ecole d'Ingénieur.

Expérience quelques années souhaitée notamment dans les contrôles non destructifs (radiographie - ultra-sons) certification Cofrend ou Asnt appréciée.

Bonne connaissance des codes de construction.

Anglais indispensable.

MISSON : développement et gestion du contrôle de la qualité dans l'entreprise.

Adresser C.V., photo et prétentions sous référence 12126 à CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

L I L L E

TRÈS IMPORTANT ORGANISME
OFFRE SITUATION DE PREMIER PLAN A :

CHARGÉ D'ÉTUDES
FORMATION SUPÉRIEURE

Aura la responsabilité :
- de travaux d'études sur la conjoncture et l'emploi dans la région, débouchant sur la préparation et l'édition d'un bulletin trimestriel,
- de travaux d'analyse et de prospective sur l'évolution de la structure économique régionale,
- de la création et de l'animation de groupes de travail.

Adresser lettre manuscrite et C.V. très complet, sous réf. 150, à CAMPBELL, B.P. 57, 75824 PARIS CEDEX 17.
Discrétion et réponse assurées.



CRÉDIT AGRICOLE
REIMS recherche

ANALYSTE ORGANIQUE

Confirmé, minimum 2 ans d'expérience
sur matériel I.B.M. 3031 + 148
Système D.O.S. migration M.V.S.

Connaissances :
- D.U.T. ou maîtrise informatique ;
- Télétraitement C.I.C.S. Cobol ;
- Base de données DL1 ;
- Analyse program. structurée I.P.T. et documentation HIPO (I.B.M.).

Adresser candidature manuscrite avec C.V. et photo.
B.P. 2710 - 51100 REIMS.

INFORMATIS

TOULOUSE
ANALYSTES Program.
3 ans gestion en FORTRAN
ANALYSTES
5 à 6 ans expérience
CICS-DL1-TSO
26, r. Daubenton 5e
337-99-22
3, r. St-Gernier (61) 62-27-08.

Société de Gestion d'immeubles recherche

pour son bureau région bordelaise

RESPONSABLE

Très qualifié en gestion immobilière. Sérieuses références exigées. Ecrire avec photo et C.V. HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 Paris, sous la référence 67.364.

Le Centre de recherches pharmaceutiques SEARLE *(140 personnes fin 1981)*, situé à Sophia-Antipolis - 06 recherche

ADJOINT AU RESPONSABLE du service assurance de qualité (homme/femme)

Ce poste peut convenir à un candidat, même jeune s'il a une personnalité dynamique, de formation scientifique (maîtrise de sciences, pharmacie ou équivalent), ayant si possible une première expérience de la vie professionnelle dans une société internationale pharmaceutique. Après avoir reçu si nécessaire une formation aux règles de bonnes pratiques de laboratoire et de fabrication (GLP, GMP), il assistera le responsable du service puis effectuera lui-même des audits scientifiques dans les différents départements du centre (toxicologie, anatomo-pathologie, analytique, galénique). *Anglais souhaité.*

Adr. lettre man., C.V., souhaits et photo à SEARLE, réf. 802, B.P. 23-06562 Valbonne ced.

Filiale en expansion d'un très important groupe international recherche pour son usine située dans l'Est à 250 km de Paris (800 personnes)

1 JEUNE INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
ADJOINT DU RESPONSABLE MÉTHODES

Le candidat susceptible d'être retenu devra avoir :
- Une formation dans la transformation des métaux ;
- Des connaissances approfondies sur les grandes séries, les traitements thermiques et les traitements des surfaces ;
- Une expérience professionnelle de 3 ans ou des *stages de longue durée en estampage et* emboutissage ;
- La bonne pratique de l'allemand.

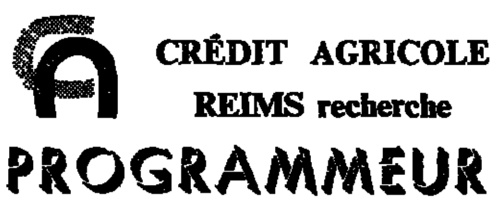
Les candidatures seront traitées confidentiellement.

Elles seront adressées, accompagnées d'un C.V., d'une photo et de la rémunération souhaitée.

Ecrire sous nº 7.228, *le Monde* Publicité, service ANNONCES CLASSÉES, rue des Italiens, 75009 Paris.



CRÉDIT AGRICOLE
REIMS recherche



PROGRAMMEUR

CONFIRMÉ (3 ans min.)
Sur matériel IBM 3031 + 148
DOS Migrat MVS

- Formation : DUT INFORMATIQUE
- CONNAISSANCES : Cobol ANS et CICS Cobol *DL1 apprécié.*
- La programmation structurée IPT avec documentation Hipo serait un atout supplémentaire.

Adresser candidature manuscrite avec C.V. et photo
CRÉDIT AGRICOLE B.P. 2710 - 51100 REIMS.

COMPTABLES

Qualifiés avec expér. plusieurs années pour postes à ANGERS. Ecr. Robert Martin IFFA, 6, avenue Messine, Paris 8e.

Association Amis de la Maison des Arts et Loisirs, recrute
ANIMATEUR (TRICE)
Libre de suite. Niv. CAPASE. Env. C.V. pl. Aubry, 02000 Laon
Tél. le matin (23) 23-39-34.

Cabinet Conseil Fiscal

clientèle française et internationale recherche pour
LYON - SUD-EST

FISCALISTE CONFIRME

• 2 à 5 ans d'expérience • bonne connaissance de l'ANGLAIS.
Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence 5957 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

FENWCK MANUTENTION
1er FABRICANT FRANÇAIS de chariots élévateurs
RÉE LE POSTE DE

CONTROLEUR DE GESTION PRODUCTION

dans son Etablissement de TROYES

- Ecole Supér. de Commerce, D.E.C.S. ou équivalent.
- Première expérience réussie d'environ 5 ans en contrôle de gestion production.
- Dynamique, rigoureux, *sens des contacts.*

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions à :
FENWICK P.S.O., 9, rue du Docteur-Bauer,
93400 SAINT-OUEN.

Prendre en charge un équipement complet dont on doit assurer, avec l'aide d'une équipe de techniciens, la conception, l'étude, le suivi de fabrication, les essais en usine et la mise en route sur le site d'exploitation, c'est le métier attractif et varié

d'INGÉNIEUR D'AFFAIRES

que nous vous proposons au sein de la *DIVISION ENGINEERING d'une importante* Entreprise Française.

Nous sommes basés en Normandie et spécialisés dans la construction d'ÉQUIPEMENTS PERFORMANTS POUR LE SECTEUR NAVAL ET OFFSHORE.
- Vous êtes jeune ingénieur diplômé.
- Vous avez une première expérience industrielle (1 à 5 ans).
- Vous avez une bonne pratique de l'anglais.
- Vous êtes à la fois un bon techoicien et un gestionnaire dynamique.

Adressez votre C.V., photo et prétentions s/nº 7.253 *le Monde Publicité*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

GROUPE MATAL
DÉPARTEMENT GÉNIE FRIGORIFIQUE
(160 millions de francs de C.A.)
recherche son

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Cette direction recouvre les fonctions suivantes :
Comptabilité générale, Comptabilité analytique, Contrôle de gestion, Organisation administrative.

Le poste exige un candidat (28 a. min.) ayant :
- Formation École de commerce option Finance Comptabilité (DECS complet apprécié).
- Expérience acquise dans une Société traitant sa comptabilité par marchés (T.P. Ingénierie...).
- Connaissances informatiques.
- Anglais courant.

Poste situé banlieue nantaise.
Adresser C.V. et prétentions à :
Association MATAL FORMATION,
1, rue Buffon - 44000 NANTES.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DU SECTEUR BIOMÉDICAL
recherche

UN IMMUNOCHIMISTE

- Médecin ou Pharmacien ayant une expérience de la recherche
- Docteur de troisième cycle en Biochimie.

Il assistera le responsable d'un laboratoire de recherche appliquée et animera une équipe chargée de la mise au point de nouveaux réactifs diagnostiques.

Des compétences particulières dans le domaine de la purification des protéines seront très appréciées.

Anglais scientifique indispensable.

Lieu de travail : Région Rhône-Alpes.

Ecrire séréf. Nº 2991 à Pierre Lichau S.A. 41, rue Paul Chenavard 69001 LYON qui transmettra.

Le CRÉDIT AGRICOLE du CALVADOS
recherche

Un(e) CHARGÉ(e) D'ÉTUDES pour la PROMOTION du CRÉDIT

Formation SCIENCES-PO ou ESC
Bonne connaissance du SYSTÈME BANCAIRE et des TECHNIQUES de CRÉDIT appréciée.

Adresser C.V. à CRCAM, BP 6140
14004 CAEN CEDEX.

هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

4,rue Massenet 75016 Paris



Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Adjoint au responsable du personnel et des relations sociales

référence TM 210 AM

SOCIÉTÉ FRANCAISE RENOMMÉE DA S LE DOMAINE DES TECHNIQUES DE POINTE (électronique, éronautique, systèmes informatisés...), 2 500 personnes, CA en forte progre ion, offre un poste de **Gestionnaire des Ressources Humaines** au sein e son principal établissement (1 600 personnes).

Adjoint au responsable du personnel et des relations ociales, il devra dans un premier temps, prendre en charge le récrutement, l'é luation des potentiels et des besoins afin de favoriser une politique de mobil interne.

Réelle opportunité de développement profe sionnel pour candidat motivé *ayant environ 5 ans d'expérience de la fon ion personnel acquise au sein d'un groupe industriel et disposant d'une form on supérieure droit et/ou psychologie (CIFFOP apprécié).*

Poste banlieue immédiate Sud-Ouest Paris.

Ingénieur civil des ponts et chaussées

référence IB 200 AM

UN GROUPE INDUSTRIEL FRANCAI, parmi les premiers dans le domaine des matériaux de nstruction, recherche un **Jeune Ingénieur des Ponts et Chaussées** débu nt ou ayant quelques années d'expérience en entreprise.

Il assumera des fonctions variées :

- animation de filiales,
- modernisation d'équipements,
- études de rachats de sociétés, etc.

Ce poste conviendrait à un candidat, à la fo homme de terrain et d'études, mobile, polyvalent, bon animateur, alliant g pour la technique et sens des réalités économiques.

Première affectation : grande ville Rhôn-Alpes.

ECP, Mines haut niveau pour postes opérationnels en usine

référence MF 204 AM

UN GRAND GROUPE INDUSTRI FRANÇAIS (secteur industrie lourde), plusieurs usines à taille humaine, tré utomatisées, offre de réelles perspectives de carrière à des **Ingénieurs, EC ou Mines,** minimum 35 ans, ayant une solide expérience en production.

Ils seront formés aux techniques du group n occupant des postes opérationnels en usine et ils devront avoir le potenti pour accéder ultérieurement à des fonctions de direction.

Situations intéressantes pour candidats premier plan, ayant une personnalité affirmée, le sens du commandement, de l'organisation, des capacités de gestionnaire.

Affectations ville province.

Jeune auditeur interne

référence UN 211 AM

CIMENTS L FARGE FRANCE

(5 000 personnes) iale du groupe **Lafarge Cop e** (27 000 personnes) propose un poste d'**Auditeur Inter**

En assistance du f de Service Contrôle Interne, il interviendra sur l'ensemble des activités (si usines, filiales d'exploitation) :

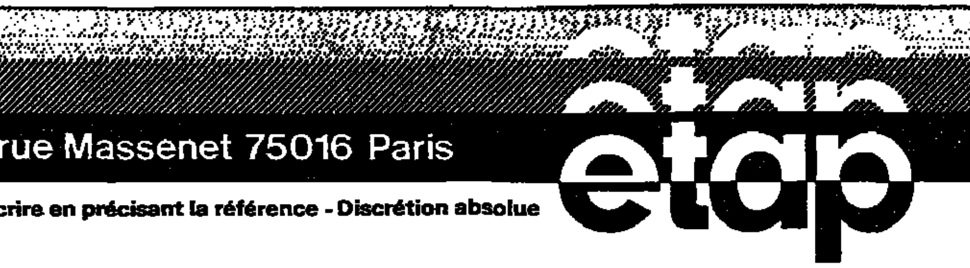
- application et harmon ion des procédures,
- mission d'audit comp e et opérationnelle,
- présentation des ra rts d'interventions et conseils de gestion.

La fonction s'adresse à un je HEC, ESSEC, ESCP, SC. PO + DECS, débutant ou courte expérience, désireu se former à des méthodes modernes de gestion dans un poste actif et néc tant des contacts variés.

Lieu de travail : au siè à Saint-Cloud.

etap 4,rue Massenet 75016 Paris

4,rue Massenet 75016 Paris



Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Chef du service comptabilité centrale

référence HA 199 AM

UNE SOCIÉTÉ DE PREMIER PLAN (2 000 personnes), CA 900 millions qui fabrique et commercialise des produits grand public et qui est filiale d'un grand groupe industriel français, recherche son Chef du Service Comptabilité Centrale.

Il sera chargé :

• de la centralisation des comptabilités des usines, des unités commerciales et des dépôts • de la comptabilité du siège • de la trésorerie • de la réalisation du bilan • de la consolidation avec le groupe.

Il s'agit d'un poste important qui conviendrait à un candidat :

- de formation supérieure (ESC + DECS),
- *ayant environ 10 ans d'expérience professionnelle,* acquise dans des sociétés pratiquant des méthodes modernes de gestion,
- disposant de solides connaissances en comptabilité générale, fiscalité, comptabilité analytique d'exploitation axée sur la gestion,
- *capable de participer, en tant qu'utilisateur, au développement de systèmes informatiques,*
- témoignant de qualités marquées de rigueur et de contact en particulier dans une mission générale d'organisation et de coordination des comptabilités,
- préoccupé de réduire les coûts des services comptables tant par l'amélioration des procédures que par la définition des postes de travail compte tenu du fort volume des écritures à traiter dans certains secteurs.

Poste : banlieue immédiate Ouest de Paris.

Ordre de grandeur de rémunération : 200 000 F

Cadre commercial haut niveau

référence KD 202 AM

UN IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS, offre un poste intéressant et de réelles perspectives de carrière à un **Vendeur de premier plan,** 35 ans minimum, capable de négocier avec une clientèle de tout niveau.

La réussite dans ce poste implique :

- un dynamisme commercial affirmé, des qualités de mordant, une grande disponibilité, une présence constante chez les clients, le sens du travail en équipe,
- une expérience réussie d'au moins 10 ans dans la vente de produits industriels (connaissance bâtiment – TP appréciée),
- la connaissance des milieux d'affaires de la Bourgogne.

Ingénieur AM pour des fonctions importantes d'achats d'équipements

référence LE 203 AM

UN GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS DE PREMIER PLAN, plusieurs usines dotées d'installations lourdes et automatisées, recherche pour son Siège, un **Ingénieur AM** pour lui confier la responsabilité importante d'achats d'équipements.

La réussite dans ce poste implique :

- 5 ans d'expérience soit dans les achats de matériels, soit en production,
- des qualités marquées de négociateur, de rigueur ainsi que le sens du travail en équipe.

La connaissance de l'anglais serait appréciée.

Poste à Paris.

Un HEC, ESSEC, ESCP "vendeur"

référence JC 201 AM

UNE IMPORTANTE FILIALE D'UN GROUPE INDUSTRIEL DE PREMIER PLAN, offre de réelles perspectives de carrière à un cadre commercial de fort potentiel, à la fois homme de terrain et d'organisation, vendeur et animateur.

Outre ses qualités personnelles, la réussite dans ce poste implique :

- une formation supérieure type HEC, ESSEC, ESCP,
- 5 ans d'expérience réussie dans la vente à une clientèle d'utilisateurs ou de négociants.

Poste situé en région Rhône-Alpes.

Ordre de grandeur de rémunération : 170 000 F

etap 4,rue Massenet 75016 Paris

Sopra, l'un des premiers groupes français d'ingénie de services en informatique (600 personnes) poursuit son expansion rapide en 198 A. en progression de plus de 35 %).

Notre métier : concevoir et réaliser les systèmes d'in ation de nos clients en nous appuyant sur la maîtrise des techniques avancées d formatique (minis, réseaux, bases de données...).

Nous recherchons des

chefs de projet

Ingénieurs grandes écoles, de 4 ans d'expérien inimum, vous avez mis en œuvre des projets orientés vers la gestion des entreprise us pouvez exercer un métier qui vous passionne sur des projets d'ingénierie de hau eau.

ingénieurs

Confirmés ou en début de carrière

Ingénieurs diplômés avec option inform e, vous pouvez acquérir ou compléter votre compétence en rejoignant de vrais pro nnels de l'informatique dans une firme qui a une conception différente du service.

Postes à pourvoir à Paris.

Écrivez avec C.V. photo et prétentio us réf. 2010 M à Sopra Recrutement, 90 rue de Flandre, 75019 Paris.

SOPRA

ingénierie des systèmes ormation

média-system

REGION PARISIENNE

Importante société de composants électromécaniques hautes performances, recherche pour son activité à l'exportation

UN INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

pour implantation et vente relais, contacteurs.

UN INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

électronicien, pour implantation et vente temporisateurs, convertisseurs, détecteurs de proximités.

Déplacements fréquents.

Anglais indispensable.

Adresser CV détaillé prêt. à n° 10290

EMPLOIS ET ENTREPRISES

18, rue Volney 75002 PARIS

THOMSON-CSF

DIVISION SIMULATEURS

• Nous sommes l'un des leaders mondiaux dans une spécialité en pleine expansion : la simulation·

• Jeunes Ingénieurs

- *Vous avez 2 à 4 ans d'expérience dans les* **techniques interactives** *et* **graphiques...**
- Nous vous offrons de participer à la **réalisation** et la **conception** de :
  - *logiciels de traitement de* **consoles graphiques**
  - logiciels **temps réel** d'aide à l'**instruction**
  - logiciels de base.

Connaissances **MITRA** ou **S.E.L. 32** appréciées.

Connaissance de l'Anglais indispensable

MEDIA PA

Adresser C.V., photo et rémunération souhaitée en indiquant la réf. IC81.35 M à **Alain de BEJARRY**

THOMSON CSF DIVISION SIMULATEURS

Etablissements de **Cergy** 26, Chaussée Jules César

Z.I. Les Beaux Soleils OSNY

B.P. 226 - 95523 CERGY PONTOISE Cedex.



---

adjoints au responsable des ventes grande exportation

120/170 000 frs

Nous sommes la division d'un groupe industriel de renommée mondiale dont l'activité concerne le domaine de la métallurgie (aciers fins et spéciaux. aciers inoxydables ...).

Nous recherchons aujourd'hui deux excellents négociateurs habitués aux contacts élevés et capables de traiter des affaires complexes dans un milieu qu'ils connaissent bien. Dans certains pays, nous vous apporterons l'appui de nos filiales ou agences dont vous animerez les équipes commerciales.

Par ailleurs, nous vous formerons à nos produits et à notre marché. De votre côté, il faut bien sûr une expérience certaine de l'exportation en milieu industriel, un diplôme d'études supérieures commerciales et la pratique courante de l'anglais ou de l'allemand (mais préférence pour les deux langues).

Le poste est à Paris. les voyages sont, vous vous en doutez, assez fréquents.

Enfin, pour des candidats à fort potentiel, les perspectives d'évolution sont réelles.

Merci d'envoyer votre C.V. sous référence 5170 à Michel GARNIER.

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE

28, avenue de Messine

75008 PARIS

IBD

à qui nous avons confié cette recherche.

média-system

CSNCR

Un psychologue conseil

Notre activité de conseil en recrutement s'adresse à des PME et à de grandes entreprises des secteurs bureautique, travaux publics et pétroliers, chez qui nous intervenons souvent et « en régie ».

Notre équipe se compose de 6 consultants, nous cherchons à la compléter par un **homme de 28-30 ans environ, psychologue diplômé** et ayant déjà à son actif une première expérience de recrutement. Pour un candidat de valeur, souhaitant par exemple terminer une recherche de 3e cycle, de préférence dans les disciplines du management, **nous envisagerions même, une formule à temps partiel.**

La suite de la carrière pourra être envisagée au sein du cabinet en s'intéressant aux techniques « **Assessment Centers** » dont nous sommes les promoteurs en France, ou au sein d'une entreprise cliente, dans le domaine de la gestion du personnel.

Nous vous remercions de bien vouloir nous adresser C.V. détaillé et prétentions sous réf. INF 3. Les candidatures seront traitées avec la plus grande confidentialité.

INFRAPLAN Conseil en Recrutement

83, bld Raspail - 75006 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

MEDIA PA

---

mplois régionaux

ORGANIS de FORMATION

cherche

FOR ATEURS

- Concep t animation de stages,
  - écon générale et agricole,
  - exp n. animation, communication.
- Expér professionnelle.
- Conn nce du milieu agricole.

Adresse . + photo + prétentions à :

INPAR, 65, rue aint-Brieuc, 35042 RENNES Cedex.

ÉCOLE SUPÉRIEURE de COMMERCE de BREST

recherche

DIRECTEUR DES ÉTUDES

Il est demandé

- Un formation supérieure grande école.
- Une expérience d'un poste à responsabilités en entreprise.
- Une pratique de l'enseignement.

Adr. tte candid. av. C.V. dét. photo et prétent. par lettre manus. (mention confid.) à :

M. le président de la C.C.I.

Brest - B.P. 126

29268 Brest Cedex.

*annonce parlée**

SODETEG T.A.I.

Ingénierie Informatique industrielle

Chefs de projet "temps réel"

Pour la réalisation de contrats importants de centres de dispatching de réseaux d'électricité à l'exportation, Amérique du Sud, Afrique du Nord, nous renfonçons notre potentiel d'encadrement d'équipes de projet.

Les responsables que nous allons engager seront des diplômés de haut niveau, ils auront un minimum de cinq années d'expérience en informatique « temps réel » et la pratique de l'animation d'un groupe de travail.

Compétents dans l'un des domaines suivants : utilisation de bases de données, réalisation de logiciels en temps réel, dialogue homme-machine, gestion de configurations et de réseaux, analyse de réseaux électriques et coordination d'équipes de projet, ils prendront en France la responsabilité de l'un des aspects d'un projet majeur en liaison directe avec le directeur du projet.

Ultérieurement, certains d'entre eux en piloteront la mise en place à l'étranger.

** Prenez toutes informations complémentaires en écrivant ou en appelant au téléphone SVP Information Carrière, aux heures de bureau. tél : 763.11.15. réf. 1113.*

SVP Information Carrière
7 rue de Logelbach 75017 Paris.



Roucaire

INSTRUMENTS SCIENTIFIQUES

recherche

RÉDACTEUR TRADUCTEUR TECHNIQUE

Formation recherchée :
- Très bonne connaissance de l'Allemand et de l'Anglais
- Formation scientifique supérieure du type université (niveau maîtrise : chimie biologique, physiologie, physique) ou instrumentaliste.

Aptitudes personnelles :
- Esprit ouvert, qualités rédactionnelles et sens marketing.
- Intérêt à la technologie d'avant-garde en général, à l'instrumentation scientifique en particulier
- Sens du travail d'équipe.

Attributions :
- Traduction de documents techniques de nature commerciale de l'Allemand et de l'Anglais en Français de bon style (occasionnellement thème).
- Exploitation de la presse professionnelle
- Gestion de la documentation produits et bibliographie.
- Rédaction de documents publicitaires

Avantages du poste :
- Statut cadre.
- 13ème mois, prime vacances et mutuelle.
- Participation.
- Cantine, horaire variable.
- Situation SUD-OUEST PARISIEN

Envoyer lettre de candidature avec prétentions, C.V. et photo
BP 65 - 78143 Velizy-Villacoublay Cedex

bleu

SOCIETE PHARMACEUTIQUE DE LA REGION PARISIENNE

recherche pour embauche immédiate un (e)

pharmacien(ne) responsable

Excellentes perspectives de carrière et rémunération compétitive.

Ecrire avec C.V. détaillé à No 11.992, CONTESSE *Publicité* 20, Av. de *l'Opéra* 75040 PARIS CEDEX 01, qui transm.



HUTCHINSON

Nous mettons sur orbite un jeune ingénieur passionné d'innovations !

(X, ECP, MINES,...)

Pour un jeune débutant, diplômé de l'une de ces Grandes Ecoles, la première décision professionnelle se situe au niveau du choix de l'Entreprise où il entamera sa carrière.

Dans le cas présent, HUTCHINSON, un grand groupe industriel français (13.000 personnes - 32 usines dans le monde), des productions diversifiées pour l'Automobile, les Transports, l'Industrie, le Bâtiment.

Dans un premier temps, nous vous proposons une période transitoire de formation et d'étude (d'une durée de 2 ans), dans notre filiale allemande de MANNHEIM. Votre position vous permettra de vous familiariser avec les structures et les méthodes d'organisation recouvrant les différents aspects du DEVELOPPEMENT.

Puis vous intégrerez l'une de nos usines en FRANCE, où vous pourrez donner libre cours à votre esprit novateur et créatif.
Il s'agit donc d'une opportunité originale, destinée à un candidat au potentiel prometteur et bilingue ALLEMAND, au moins.
Par ailleurs, la diversité du Groupe *offre de réelles perspectives d'évolution* de carrière.

Merci de nous adresser votre candidature détaillée avec photo sous réf. M2010- *HUTCHINSON - Direction des Relations* Sociales - 2, rue Balzac - 75008 PARIS.

rscg carrières

---

vendez vos idées

Je dirige l'une des 100 premières SSCI Françaises. Notre plan à 5 ans prévoit en *1982* le développement de notre équipe de Direction.

VOULEZ-VOUS GAGNER AVEC NOUS !

Vous avez 25 ans environ, une formation commerciale supérieure (HEC, ESC,...). Vous avez goûté à la vente, peut-être même de services, vous avez *envie* d'approfondir cette première expérience commerciale et de vous développer dans cette fonction. Alors, vous pourrez être l'un des CHEFS D'AGENCE à PARIS, dont nous aurons besoin en 83. Sa mission sera d'encadrer nos Ingénieurs et nos Techniciens en Informatique.

Votre rémunération, c'est une affaire entre vous et moi et elle sera motivante.

Si cette proposition vous intéresse, écrivez-moi, je vous recevrai avec la plus grande discrétion.

Votre courrier est à adresser à :
COMELOG - 9, rue Sainte-Anne 75001 PARIS.

comelog

pmp

LES 170NGÉNIEURS de

LOGISTA

recherchent e renfort pour Paris et la Province en

jeunes ngénieurs

spécialisation in*fférente* Réf. 021

Désirant devenir in-maticiens et apprenant vite et bien. Après une période de fc-nation théorique et pratique, ils seront intégrés à des équ-es de projets qui leur permettront de maîtriser rapidement techniques de l'informatique.
Dates d'entrée : 7 déc-*bre* 1981.

ingénieur informaticiens

formation grande éco Réf. 022

Débutants ou forts de un *cinq ans de pratique, ils se verront* confier des missions d'enc-rement, de conception et réalisation sur des projets couvrant s les domaines de l'informatique technique ou de gestion. Da *d'entrée : au choix des candidats.*

Envoyer C.V., photo, préten-ns en précisant la référence et la date de disponibilité à :

A. GHERSON, LOGISTA, 30, qu de Dion-Bouton, 92806 PUTEAUX.

Emplois et Carrières

Jeune ingénieur+IAE

généraliste, mécanique, électromécanique

Débutant ou possédant une première expérience en fabrication ou entretien.
Nous cherchons un

Assistant contrôle de gestion

Vous participerez à l'élaboration et au contrôle des budgets de la direction de la *production (3 usines, C.A. 81 : 700 millions* de F) dans le cadre d'une structure décentralisée.
Cette fonction exige de vous des capacités certaines d'adaptation, de contact et d'initiatives. Elle constituera un temps de formation qui vous permettra ultérieurement (2/3 ans) de retourner à un poste de responsable de production ou d'entretien capable, *au-delà de la technique, d'intégrer la dimension économique.*
Merci d'écrire sous référence 480M à J.J. CRAMPE.

Service recrutement
B.P. 316, 92506 Rueil-Malmaison

Placoplatre

souriss

GROUPE DE SOCIETES
ETUDES ET REALISATIONS

informatiques

(120 personnes), d'excellente notoriété. Réalisant depuis près de 20 ans essentiellement en Région Parisienne, d'importants contrats en *clientèle* à des *niveaux* de responsabilité élevés, ayant su rester à taille humaine, souhaite intégrer dans ses équipes de nouveaux collaborateurs de valeur.

- vous êtes un

INFORMATICIEN DE GESTION

expérimenté sur les gros et moyens matériels (des connaissances dans le domaine de l'assurance seront appréciées)
- **vous aimez le travail en équipe**
- **vous êtes attiré par des missions variées, qui vous permettront de développer des applications avancées et d'enrichir votre expérience.**

Quelques postes sont à pourvoir au niveau

RESPONSABLE DE PROJETS

Adresser CV, photo en indiquant impérativement prétentions sous No 12.314 à CONTESSE PUBLICITE 20, Av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 *qui transmettra.*

**Notre Société (5000 p), leader sur n marché, a pour vocation, la fourniture d'ensembles industrie n France et à l'étranger.
Nous recherchons**

CADRE COMPTABLE

Pour ses activités à l'exp-ation

**Votre mission : Vous aurez la responsab au sein d'un des départements, des comptabilités *générale* analytique.
Vous coordonnerez les activités comptab des différents établissements étrangers en vue d'établir le ituations comptables de notre Société.**

**Votre profil : vous avez une formation supér re + DECS et au moins 5 ans d'expérience dans une fonction nilaire exercée dans une entreprise industrielle.
Vous avez une parfaite maîtrise de l'anglais et possible, de l'espagnol.
Vous êtes disponible pour des déplacements à anger.
Nous aimerions vous rencontrer pour étudier vo candidature.
Merci d'adresser une *lettre manuscrite* accomp e d'un CV détaillé et prétentions sous réf. 6610 à rscg carr 48 rue St Ferdinand - 75017 PARIS qui transmettra.**

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

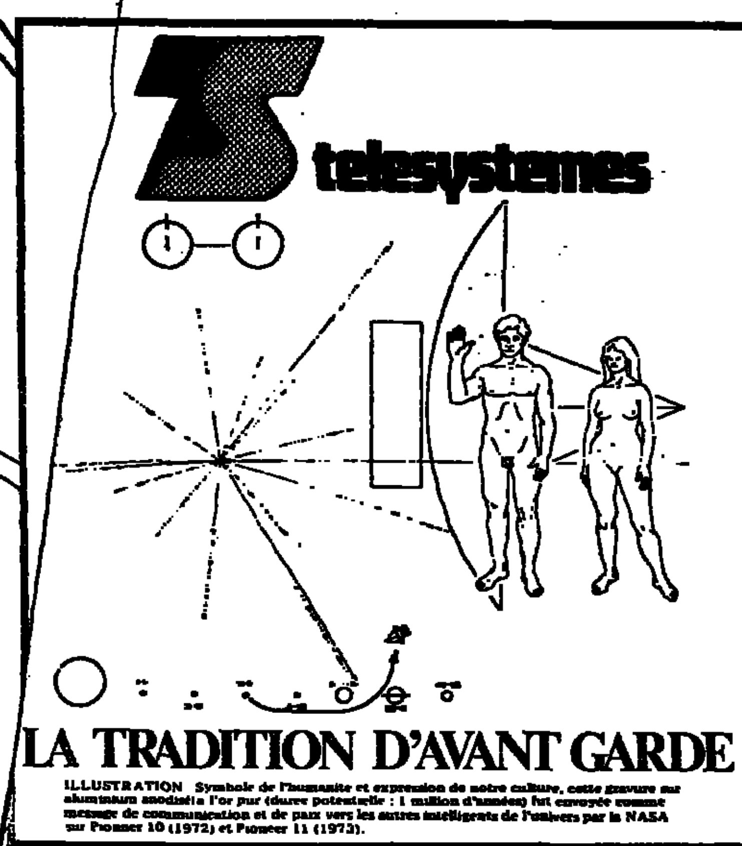
DES INGENIEURS INFORMATICIENS
EXPERIMENTES

GRANDES ECOLES OU UNIVERSITAIRES.

Pour le développement d'applications de gestion sur :
- HB64, HB66 (IDS, TDS, DM4...).
- IBM (VM/CMS, CICS, Assembleur...)
- HB66 si possible, PROGICIEL PAC 700

DES INGENIEURS INFORMATICIENS
DEBUTANTS

SUPELEC, TELECOM, ENSEEIHT OU EQUIVALENT
Ils s'intégreront dans des équipes de réalisations informatiques sophistiquées pour des systèmes de télématique et de courrier électronique.



LA TRADITION D'AVANT GARDE

ILLUSTRATION Symbole de l'humanite et expression de notre culture, cette gravure sur aluminium anodisé à l'or pur (duree potentielle : 1 million d'années) fut envoyée comme message de communication et de paix vers les autres intelligents de l'univers par la NASA sur Pioneer 10 (1972) et Pioneer 11 (1973).

DES INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX
EXPERIMENTES

Connaissance applications bancaires ou distribution pour réseaux terminaux points de ventes, systèmes de guichets automatiques bancaires et réseaux de terminaux d'informations bancaires.

DES ANALYSTES PROGRAMMEURS

IUT, MIAGE, ou EQUIVALENT.
3 types de postes :

1) 1 à 2 ans d'expérience et la connaissance FORTRAN et système IBM OS/VS2 pour le développement et la maintenance de logiciels d'applications sur IBM 370/168 ou AMDHAL V7.
2) 2 à 4 ans d'expérience et une excellente pratique du COBOL pour le développement d'applications avancées.
3) 2 à 4 ans d'expérience et une excellente pratique de l'ASSEMBLEUR sur microprocesseurs ou mini-ordinateurs pour le développement d'applications avancées.

TELESYSTEMES Systeme de Télécommunications et d'Informatique connait un très fort développement (30% de progression annuelle).
Développement qu'elle doit au dynamisme de ses équipes.
Rejoignez les en adressant v e dossier de candidature (en précisant le poste qui vous intéresse) à M. CHEDEVILLE - Directeur du Personnel - 115 rue du Bac - 75007 PARIS.

rsog carrières

RESEAUX
DIRECTEUR DE PRO ET

Importante Société de Conseil et d'Etudes Informatiques cherche un directeur de projet pour conduire la conception et l éalisation d'un réseau d'envergure nationale de connexions interc ulateurs. Ce projet demande une aptitude à l'encadrement d'un portante équipe d'ingénieurs et l'habitude des relations clients.

Le candidat doit justifier d'au moins 5 ans d'expérien n téléinformatique et d'une connaissance des architectures de r aux, des protocoles de communication et des systèmes temps r s. La connaissance d'une gamme étendue d'ordinateurs et des m p-processeurs serait appréciée.

Un dossier de candidature est à adresser sous érence 72634 à HAVAS CONTACT – 156, boulevard Haussman 75008 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

INGENIEURS PROCESS ENGINEERING

TRANSFORMATION DES MATIERES PLASTIQUES.

W.R. GRACE CRYOVAC®, **leader mondial** pour la fabrication et la commercialisation d'EMBALLAGES PLASTIQUES POUR PRODUITS ALIMENTAIRES FRAIS, recherche pour sa principale usine européenne implantée à proximité de Rambouillet, à 40' de Montparnasse,

des INGENIEURS A FORT POTENTIEL TRES MOTIVES PAR DES RESPONSABILITES TECHNIQUES DE HAUT NIVEAU AU SEIN DU GROUPE, **DEVELOPPEMENT/PROGRESSION.**

- Améliorer et optimiser les procédés actuels de fabrication.
- Développer de nouveaux produits en relation avec le marketing, la production et l'engineering.
- Organiser, animer et coordonner les opérations de démarrage de nouvelles lignes de fabrication.

Ces postes requièrent une formation d'ingénieur, et trois à cinq années d'expérience en usine. L'esprit d'innovation et de progrès allié à un sens développé de la communication, sont des atouts déterminants pour prendre à terme d'autres responsabilités.

LA PRATIQUE DE L'ANGLAIS EST UN IMPERATIF pour assurer les relations techniques avec les autres usines en Europe et les centres de recherches aux Etats-Unis. (Quelques voyages sont à prévoir).

F. RAMON vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature à :
STE.GRACE - B.P. 10 - EPERNON 28230 - Tél. : (37) 83.59.59

GRACE

Des ingénieurs ét des de prix pour nos chanti s internationaux bâtiment.

Appliquer à l'Etranger les technique ui ont fait notre succès en France, mettre notre aptitude à maîtriser des paris difficiles au service de clients intern onaux, telle est la politique de notre Direction Commerciale Etranger. Celle-ci a bien réussi puisque 25 % de n C.A. se fera cette année hors de France. Nous continuerons à la développer, sur la base du meilleur coût pour meilleure qualité.
Nous recherchons donc des ingé urs Grande Ecole, ayant quelques années d'expérience en Etudes et Travaux Bâtiment. Au sein du Bureau d'E es GO-TCE, ils participent aux études et mises à prix Génie Civil et Corps d'Etat architecture pour différents ch ers.
Des missions de courte durée à ranger sont à prévoir et une bonne connaissance de l'Anglais est indispensable.

BOUYGUES

Merci d'adresser votre candidature à G. Desruelles - Direction du Personnel (Référence 6025 IE) BOUYGUES - B.P. 204 - 92142 CLAMART CEDEX.

Un homme de valeur a sa place chez Bouygues.

MECANORMA

Leader dans l'industrie graphique (300 personnes - 110 MF de CA - siège : Le Perray en Yvelines), nous fabriquons plus de 10000 références, exportons environ 50 % de notre production et sommes réputés pour la qualité de nos produits et notre sens du service. Notre directeur technique cherche

le responsable de notre service achats.

Assisté de six collaborateurs (dont un adjoint technique), il achète pour près de 20 MF (la moitié est importée) : matières premières, petite mécanique, papiers, plastiques, produits chimiques, matériels divers. Il négocie avec les fournisseurs et conditionneurs, assure le suivi des commandes (prochainement informatisé) et des relances, règle les problèmes administratifs liés à l'importation.

A 33 ans minimum, vous avez nécessairement acquis une expérience similaire, par exemple dans le petit équipement et connaissez si possible l'anglais.

Notre consultant, Mme M.C. TESSIER, vous remercie de lui écrire (réf. 4051 LM).

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - NANTES - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

IMPORTANT É BLISSEMENT BANCAIRE
erche pour son
VICE FISCAL

ADRE

COLLABORATEUR TINÉ À LA FISCALITÉ INTERNATIONALE.

Exigences :
— Solide formation e.
— Parfaite maîtrise Anglais (PLE).
— Disponibilité pou issions à l'étranger.

Envoyer curric n vitae, photo, prétentions à HAVAS CONTACT, 156, boulevard ussmann - 75008 PARIS - Sous référence 38642.

HAVAS CONTACT

UNION SYNDICALE PATRONALE
recherche

COLLABORATEUR
possédant formation de base
ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE

Confortée par une expérience de quelques années acquise de préférence dans l'industrie AGRO-CHIMIQUE.

Adresser curriculum vitae manuscrit à : M[lle] BEAUGET U.I.P.P. - 2, rue Denfert-Rochereau, 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT.

---

ingénieurs mécaniciens

(Ponts, ECP, ENSAM, DEA Mécanique des structures...)

Notre technologie implique que nous utilisions les méthodes les plus modernes en analyse des structures ; comportements non linéaires, grands déplacements.

Nous souhaitons rencontrer de jeunes ingénieurs capables de s'intégrer à une équipe pour :
— participer à des analyses dans le cadre de projets France ou exportation ;
— après 3-5 ans, ils pourront soit prendre la responsabilité complète des analyses d'un projet, soit évoluer vers les activités de recherche et développement.

Le poste requiert la connaissance du calcul par éléments finis, de l'analyse des structures, le goût et la capacité de s'adapter à l'évolution permanente des méthodes.

Les dossiers de candidature sont à adresser sous réf. 72628 à HAVAS CONTACT- 156, boulevard Haussmann - 75008 Paris, qui transmettra directement.

HAVAS CONTACT

TITN
Filiale
THOMSON CSF INFORMATIQUE

poursuit son exp on dans le domaine des systèmes temps réel à base de mini et micro-processeu t recherche

Ingén urs Technico-Commerciaux Systèmes

Confirmés. mation ingénieur en informatique.
Plus de 3 a expérience.
Pratique e trôle de process et systèmes temps réel.
Sens du c ct à haut niveau en clientèle.
Envoyer photo et prétentions en précisant la référence S.CIAL à TITN - 5, rue Gustave l - 91420 MORANGIS.

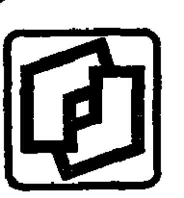
MEDIA PA

Titulaire d'un diplôme
d'INGENIEUR CHIMISTE
vous êtes libéré des obligations militaires, vous avez une première expérience du contrôle qualité, écrivez-nous.
Nous recherchons

un Ingénieur Controle Qualité

pour notre usine de production située au centre de la France et fabriquant des produits de grande consommation.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 5394 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris
Cedex 02 - qui transmettra



elf aquitaine

RECHERCHE POUR SA DIRECTION DE L'INNOVATION ET DE LA VALORISATION DE LA RECHERCHE A COURBEVOIE

CADRE JURIDIQUE

PROFIL :
Titulaire au minimum d'une maitrise en Droit, il aura :
- quelques années d'expérience en propriété industrielle et droit de la concurrence
- de bonnes qualités de rédaction
- une bonne connaissance de l'Anglais lu et écrit.

MISSION :
- rédaction et participation à la négociation des contrats de licence et de coopération avec des tiers en Recherche et Développement
- montages juridiques pour création d'activités nouvelles
- rôle de conseil pour les problèmes relatifs au transfert de savoir-faire et licence de propriété industrielle.

INTERET :
Possibilité de carrière au sein du Groupe pour candidat motivé et mobile géographiquement.

Envoyer C.V., photo et rémunération actuelle sous référence 12508
Service Recrutement - ELF FRANCE - 137, rue de l'Université 75340 PARIS Cedex 07
Discrétion assurée.

Annonce pour

UN INGÉNIEUR AMBITIEUX

- Vous venez de passer deux ou trois années dans une entreprise industrielle du secteur de la métallurgie, immédiatement après de solides études (I.D.N., E.N.S.I., MINES).
- Jeune, vous l'êtes, et cette première expérience en atelier vous a donné le sens des contacts humains sans lequel rien ne se fait. Aujourd'hui vous savez faire passer un message et favoriser son application.
- Au sein des groupes d'étude d'amélioration de la productivité, vous êtes apparu comme un leader aux idées neuves et votre esprit analytique a permis de trouver des améliorations par une meilleure organisation ou de petits investissements. Rompu au travail d'équipe et sur le tas que vous aimez, vous avez envie de faire aujourd'hui un pas en avant dans la perspective de devenir bientôt un jeune dirigeant.
- Nous sommes prêts à vous offrir cette possibilité et à vous accueillir dans une entreprise de première transformation des métaux, de taille humaine (600 personnes), numéro un en Europe dans sa spécialité, installée aux environs de Beauvais dans un cadre agréable.
- L'équipe dirigeante est jeune, du niveau de celui que nous vous demandons, ambitieuse pour l'avenir de l'entreprise.
- Si réussir signifie pour vous savoir allier la détermination à l'action et l'initiative à la persuasion, vous êtes prêt à nous rejoindre.

Pour que nous puissions établir un premier contact, envoyez votre dossier complet (lettre, curriculum vitae, photo et prétentions) à l'un des nôtres. André HAGNERE, SOCIÉTÉ PROILAFROID, Département Affaires sociales, 60930 Bailleul-sur-Thérain, sous référence ST 8.201 C. Il vous contactera confidentiellement.

De l'ingénieur dont on fait... les directeurs commerciaux

C'est un de ceux-là que je veux engager. Il aura mission de créer un département développement nouveaux produits, nouveaux clients. Il réussira. Dans trois ou quatre ans, il sera donc le responsable commercial France export de mon affaire. C.A. : 120 millions. Petites pièces de faible valeur unitaire vendues en grand nombre dans l'automobile et toutes les industries de mécanique. L'affaire est saine mais en tant que PDG, je dois prévoir l'avenir et tenir compte à la fois de l'âge des dirigeants et des évolutions technologiques des produits. La rémunération sera stimulante pour ce cadre supérieur qui me reportera directement.

Ce que cet ingénieur doit nous apporter : la capacité à travailler en anglais et en allemand, une expérience de la vente à des utilisateurs et des revendeurs européens de pièces mécaniques. S'y ajouteront ses qualités personnelles de créatif, de relationnel et d'organisateur. Tout ce qui fait un Patron capable d'assister la Direction Commerciale export à Turin ou à Birmingham, de contrôler un agent à Grenoble, de passer des heures avec l'ingénieur de l'atelier des presses comme avec les financiers...

Votre expérience vous permet de pressentir l'intérêt de cette position dans une PMI à taille humaine dont la réussite à terme passera par la vôtre. Ce qui ne veut pas dire que tout y est facile tous les matins. Mais s'il n'y avait pas quelque défi à surmonter, est-ce que vous écririez aux conseils de Sirca qui nous aident dans cette recherche ? Référence 814 617M.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES



Une importante banque recherche pour so siège (PARIS 8e) un JEUNE CADRE.

Il se verra confier la gestion du patrimoine e la banque (principalement la négociation des clauses de condition de baux et la rédaction d'actes, les liaisons vec les succursales de province, les agents immobiliers, les gérants d'immeubles, les services administratifs, etc.

Le candidat justifiera d'une solide formation ridique spécialisée. Au cours d'une expérience professionnelle de plusieurs années, il aura acquis une bonne praque de la législation des baux et loyers commerciaux d'habitation. Ce poste conviendrait à un homme méthodiq, ayant fait la preuve de ses aptitudes à la négociation et de son goût des contacts humains.

De réelles perspectives d'avenir seront offertes un candidat de valeur, répondant aux exigences de la fonction.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (ttre manuscrite, C.V., photo et prétentions) en précisant sur l'enveloppe la référence 1507 à

MEIA PA.
9, Bd s Italiens 75002 Paris
qui tramettra

(réponse et scrétion assurées)

MEDIA PA



CIT Alcatel

Département transmission recherche pour son Secteur
COMPOSANTS OPTO-ELECTRONIQUES

technico-commercial

Il sera chargé de la mise en place d'une antenne commerciale relative à la vente de composants opto-électroniques : relation clients, élaboration des propositions, suivi des affaires...

De formation INGENIEUR ELECTRONICIEN, il aura si possible une expérience dans la vente ou dans la fabrication de composants.

Langue anglaise indispensable.

Lieu de travail : Région MONTLHERY (91)

Ecrire avec C.V. et prétentions à CIT ALCATEL - Service Recrutement Cadres sous réf. SM/PES - 10 bis rue Louis Lormand - BP. 22
78320 LE MESNIL ST DENIS

CONTROL DATA recherche pour son **SERVICE JURIDIQUE** un

RESPONSABLE JURIDIQUE
pour les contrats

Vous avez une maîtrise de droit commercial et une expérience en entreprise ou en cabinet.
Au sein du service juridique, vous aurez la fonction "contract attorney" : responsable de la négociation, rédaction des contrats clients, vous participez au contrôle juridique des contrats commerciaux de la société et au conseil juridique interne, vous assurez le respect et le contrôle des procédures et délégation d'autorité.
Intégré à l'équipe juridique, vos relations seront néanmoins directes avec les services utilisateurs, et vous saurez y prouver sens de la conviction et autorité naturelle.
Vous avez l'habitude des contacts et des négociations pour pouvoir être l'auxiliaire direct de la force de vente.
Une bonne connaissance de l'anglais est nécessaire.
Les candidats à fort potentiel et qui sauront faire leurs preuves rapidement trouveront dans la structure existante un cadre favorable à leur évolution personnelle.
Adressez votre dossier de candidature à CONTROL DATA - Direction du Personnel - 195, rue de Bercy - 75582 PARIS CEDEX 12.

CONTROL DATA
UN GRAND DE L'INFORMATIQUE

Plain Champs

EXPERT MINES
240.000 +

Cette société, nouvelle filiale d'un établissement public *français, a pour vocation de promouvoir des* investissements miniers à échelle internationale.

Elle réunit un staff pluridisciplinaire d'experts de très haut niveau, dont la mission consiste à étudier des opportunités d'investissement ou des prises de participations dans le domaine minier (projets, exploitations, filières industrielles).

Elle cherche à intégrer dans son équipe UN *INGÉNIEUR auquel seront confiées, dans le* processus d'expertise, analyse, évaluation concourant aux décisions finales, la responsabilité de tous les aspects relevant des normes et techniques minières.

En étroite liaison avec les autres spécialistes, il contribue à l'élaboration des conclusions et participe aux négociations.

Parfaitement bilingue anglais, sa formation et ses connaissances technologiques sont doublées d'une notable expérience pratique et diversifiée.

Basé à Paris, il est appelé à effectuer des missions de courte durée à l'étranger.

Ecr. avec C.V., photo et prétentions sous nº *27.514 M* à BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui tr.

Réponse et discrétion absolue assurées.

IMPORTANTE SOCIETE DE SERVICES
1500 personnes
une cinquantaine d'agences en France
et à l'étranger
recherche le

responsable de son informatique et de sa bureautique

Rattaché à la Direction Générale.

Il aura pour mission la réalisation d'un projet *ambitieux et vital pour l'entreprise.*

Ce poste conviendrait à un ingénieur de grande école ayant :
- une expérience confirmée de l'informatique répartie
- le sens des responsabilités
- et témoignant de solides capacités de créativité, de réalisme et de dynamisme.

Large perspective d'évolution de carrière.
Poste situé à Paris - Nombreux déplacements.

Ecrire à No 11.987 à CONTESSE PUBLICITE
20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01,
qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE ELECTRONIQUE
recherche por l'une de ses divisions (1600 personnes)

un Conrôleur de Gestion

HEC – ESSE – SUP DE CO DE PARIS – I.E.P.
aya 3 à 5 ans d'expérience.

Il assistera dans un pmier temps le Responsable du Contrôle de Gestion dans l'élaration des budgets et le contrôle des *réalisations.*

Il participera à la mise eplace de nouveaux outils informatiques et exercera une action d'alit des affaires.

Le potentiel et l'expérien *du candidat devront lui permettre de* prendre en charge à cou terme l'intégralité de la fonction.

Le poste basé en BANLIEU SUD-OUEST DE PARIS est ouvert à un candidat acceptant la obilité géographique. Des déplace- *Des déplacements fréquents* nt à prévoir.

Envoyer votre C.V. détaillé av. photo et prétentions ss No 12119
CONTESSE PUBLICIE, 20, avenue de l'Opéra,
75040 PARIS Ced: 01 qui transmettra.

ENTREPRISE FRANAISE DE BATIMENT ET DE TRAVUX PUBLICS
fortement implantée à l'ETANGER, recherche pour :

PARS

un chef de pojet TCE

(Réf. CP/P)
Pour bâtiments sociaux clé en main MOYEN-ORIENT.
Age minimum 40 s.

un coordinateur pour corps d'état echnique

(Réf. C/P)
(Ventilation, climatisation, électriel plomberie)
Age minimum 35 ans.

CHANTIER MOYENORIENT

(BATIMENT SOCIAL CLE EN MIN)

un coordinateur de chantier

POUR GROS-ŒUVRES (Réf. C/GO)

un coordinateur de chantier

POUR CORPS D'ETAT SECONDAIRE (Réf. C/ES)

un coordinateur de chantier

(Réf. C/ET)
POUR CORPS D'ETAT TECHNIQUE (MECANICAL et ELECTRICAL)

Adresser C.V. et prétentions en précisant la référence sous No 12152
CONTESSE PUBLICITE 20, Avenue de l'Opéra
75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

directeur

d'un département VPC

230000 +

Un ÉDITEUR et IMPRIMEUR TECHNIQUE (300 personnes CA 70MF) recherche pour l'un de ses département chargé de la commercialisation d'imprimés de fonctionnement et d'ouvrages, un RESPONSABLE d'UNITÉ OPÉRATIONNELLE.

Il sera chargé d'animer et de coordonner de jeunes équipes Marketing, Ventes et Exploitation (55 personnes), d'élaborer et de suivre les différentes composantes d'un budget annuel, de maintenir une croissance importante du chiffre d'affaires. Il devra proposer par ailleurs à la Direction Générale les nouveaux produits et services, à forte valeur ajoutée, qui compléteront la gamme existante.

Ce poste conviendrait à un DIPLÔMÉ d'ÉTUDES SUPÉRIEURES (commerciales de préférence) de plus de 30 ans, possédant une expérience du Marketing de Biens industriels, et ayant exercé des responsabilités opérationnelles.

Les dossiers de candidatures - sous réf. 2268 M à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

DIRECTEUR

- Administration des Ventes
- Responsable Vente Grande Distribution

Grande Distribution
Proche Banlieue Sud Paris

180 - 200.000 F

Une des sociétés françaises leaders sur le marché des liqueurs et spiritueux recherche le DIRECTEUR de l'Administration des Ventes de l'une de ses filiales spécialisée dans la distribution des productions du groupe et le négoce des produits importés (whisky - Porto - Rhum...). Sous l'autorité du Directeur Général et dans le cadre d'un budget il sera chargé des approvisionnements, de la gestion du stock, du traitement des commandes et de la facturation. Il organisera la logistique de la distribution. Il supervisera les services de la Régie de la Société. Il sera également responsable de l'animation de l'équipe commerciale «Grande Distribution» avec qui il préparera les campagnes de Promotion des produits diffusés. Il visitera lui-même quelques clients. Compte-tenu de ces deux activités, il organisera, animera et contrôlera le travail d'une trentaine de personnes. Le candidat retenu, âgé d'au moins 35 ans, possèdera une bonne formation générale et surtout une expérience de plusieurs années de la grande distribution, type direction Supermarché, impliquant obligatoirement la connaissance des vins et spiritueux. Ecrire sous référence 451/M à :

GRH conseils

3, avenue de Ségur - 75007 PARIS
Discrétion assurée.

THOMSON-CSF

recherche

INGENIEURS d'AFFAIRES

dans les domaines PETROLIERS et CONTROLES de PROCEDES

- Ingénieurs de formation ELECTRONIQUE ayant une expérience de 5 à 10 ans dans le domaine pétrolier (instrumentation, automatismes, télécommunications).
- Ils seront chargés de l'élaboration de projets, le système de contrôle et de leur réalisation sur le plan technique et commercial.

Anglais exigé.

Lieu de travail : REGION PARISIENNE NORD

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions à M. CORDAVILLE THOMSON-CSF 34, bd Ornano - 93204 SAINT-DENIS Cedex.



OMNIUM TECHNIQUE DES TRANSPORTS PAR PIPELINE
recherche

INGENIEUR GRANDE ECOLE

(formation chimie - option génie chimique),

si possible ENSPM (option raffinage) et possédant au moins 2 ans d'expérience dans le secteur pétrolier.
La connaissance de l'Anglais est indispensable.
Adresser C.V. (photo et prétentions) à :
O.T.P. - Service du Personnel
5, rue Chante-Coq - 92801 PUTEAUX

Important Groupe Français à dimension internationale recherche. pour son service APPROVISIONNEMENTS

2 Ingénieurs chargés d'affaires

Ces candidats de formation A et M ou équivalent possèdent une expérience professionnelle d'environ 5 ans dans les domaines : pompes, chaudronnerie, robinetterie, etc...

Ils auront pour mission de négocier et passer des commandes, d'en assurer la **gestion commerciale et technique** entre plusieurs unités et les fournisseurs jusqu'à la livraison des matériels sur les chantiers.

Postes basés à PARIS - Anglais exigé.
Possibilités d'évolution au sein de la Société.

Merci d'écrire sous référence 6 600 à rscg carrières 48 rue St Ferdinand - 75017 PARIS. Qui transmettra.

rscg carrières

CIMENT : ENGINEERING INTERNATIONAL

Nous exportons des usines dans le monde entier.

L'activité CIMENTERIE s'est développée très rapidement par l'obtention de plusieurs contrats très importants à l'étranger. Nous avons constitué une équipe de haut niveau technologique - apte à s'imposer sur le plan international - que nous voulons compléter dans nos différents établissements.

Paris – Bourgogne – Loire

• INGENIEUR MISE EN ROUTE

- Formation : ingénieur ou équivalent
- Expérience : 3 - 5 ans de mise en route cimenteries France et Etranger
- Anglais parlé indispensable

• INGENIEUR AUTOMATICIEN

- Formation : Sup Aéro, ENSAM, ENSI
- Expérience : débutant ou 2 ans d'expérience similaire
- Anglais parlé indispensable

• INGENIEUR SPECIALISTE PNEUMATIQUE-AEROLIQUE

- Formation : ingénieur ou équivalent
- Expérience : connaissance des problèmes de manutention pneumatique sur l'ensemble d'un Projet
- Anglais parlé indispensable

• INGENIEUR PROCEDES CIMENTERIES

- Formation : ingénieur ou équivalent
- Expérience : Ingénieur Procédés dans une grande entreprise (Cimenterie - Plâtre - Chimie - Pétro-Chimie) et supervision d'une équipe d'Ingénieurs Procédés
- Anglais parlé indispensable

• INGENIEUR COORDINATEUR ETUDES CIMENTERIES

- Formation : ingénieur
- Expérience : contrôle et suivi des études d'installation de grands Projets. Coordination d'ingénieurs spécialistes. Interlocuteur technique du Client.
- Anglais parlé indispensable.

Votre candidature sera étudiée avec la plus grande attention par nos services. Nous vous demandons de bien vouloir adresser votre C.V. + photo sous No 12327, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra. Discrétion assurée.

L'AIR LIQUIDE

DÉPARTEMENT CONSTRUCTION ET VENTE DE MATÉRIELS

57, Avenue Carnot
94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE

recherche

pour le service commercial division CRYOGÉNIQUE

UN RESPONSABLE DE VENTE

Petits matériels cryogéniques
Zones : Afrique Anglophone, Moyen-Orient, Asie, Australie

- Formation Écoles Commerciales.
- Connaissance commerce international.
- Expérience de 2 à 3 ans dans une fonction similaire souhaitée.
- Anglais courant indispensable.
- Allemand, Espagnol appréciés.

S'adresser à Monsieur RENARD
880.11.11 poste 985

bleu

Société d'Ingénièrie la Défense recherche

INGENIEUR METALLURGISTE

Dans le cadre de l'équipe existante il sera chargé :
– du suivi technique de la fabrication :
– de la définition d'outils de travail, de leur amélioration ; de leur adéquation aux exigences en matière de production, de qualité.

Une formation complémentaire sur les contrôles non destructifs serait appréciée.

Si vous possédez une première expérience en fabrication, ou les connaissances de base qui faciliteront votre adaptation, écrivez-nous sous référence 72456 à

HAVAS CONTACT - 156 boulevard Haussmann, 75008 Paris, qui nous transmettra votre candidature.

HAVAS CONTACT

CONNAISSEZ VOUS L'AUTOCAR ?

Nous, constructeur d'autocars de réputation mondiale
recherchons pour nos établissements de
NOISY-LE-GRAND (93)

NOTRE CHEF D'ATELIER

Très expérimenté

Sa mission :

- Prendre en charge la Direction de l'atelier (la gestion et la coordination des différents secteurs),
- Responsable d'une équipe de 15 personnes.

Son profil :

- Une grande qualité de meneur d'hommes,
- Une bonne expérience dans poste similaire,
- Connaissance de la langue allemande souhaitée

Possibilité de logement de fonction.
Avantages sociaux.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à l'attention de Monsieur FRANCK
NEOPLAN FRANCE - 4, Allée des Performances
93160 - NOISY LE GRAND

WANG

Analyste financier

WANG, spécialiste du Traitement de texte et de la mini-informatique de gestion, recherche un ANALYSTE FINANCIER.

Rattachée au Directeur des Services Comptables, la fonction comprend l'analyse des opérations, de contrôle des inventaires et des investissements, ainsi que la coordination du processus budgétaire.

Nous souhaitons rencontrer un HEC, ESSEC, ESC... + DECS, ayant travaillé dans un cabinet Anglo-Saxon, et ayant de préférence complété son expérience financière et comptable dans une industrie de haute technologie.

Si vous êtes intéressé par ce poste, envoyer votre C.V. à V. LAURENT, Directeur des Relations Humaines, qui traitera votre candidature de façon confidentielle.

WANG France 78/80 avenue Galliéni - Tour Galliéni I - 93174 Bagnolet Cedex.

média-system

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

TOTAL
Compagnie Française des Pétroles

recherche

pour sa DIRECTION APPROVISIONNEMENT - COMMERCE INTERNATIONAL

UN INGENIEUR RAFFINEUR

Intégré dans l'équipe responsable de l'approvisionnement et de la programmation des raffineries du Groupe, il sera chargé des calculs économiques se rapportant aux rendements des unités de fabrication. Pour cela, il devra connaitre les procédés de raffinage, la fabrication des produits par mélange et avoir une bonne connaissance de la programmation linéaire.

Il sera titulaire d'un diplôme d'Ingénieur d'une Grande Ecole et aura une première expérience de raffinage. Une formation complémentaire ENSPM option raffinage et génie chimique sera très appréciée. La connaissance de l'anglais est indispensable.

Basé dans un premier temps à *PARIS*, une disponibilité à *l'expatriation favorisera son évolution de* carrière dans le Groupe.

Si ces perspectives vous intéressent, adressez une lettre manuscrite avec C.V. et photo sous référence 1 MO 87, au Service Recrutement, 5 rue Michel Ange 75781 PARIS CEDEX 16.



elf aquitaine

recherche pour sa DIRECTION EXPLORATION PRODUCTION

INGENIEURS APPROVISIONNEMENT

Profil :
- ingénieurs grandes écoles dont la formation a été si possible complétée par un diplôme de commerce ou de gestion.

Expérience professionnelle de 3 à 5 ans dans la fonction approvisionnement.
Une connaissance particulière du matériel pétrolier serait appréciée.

Mission :
- ces ingénieurs seront chargés des achats, transport-transit, de gestion des stocks d'établissements en France, ou de filiales à l'étranger.

Intérêt :
- *situations d'avenir pour éléments dynamiques souhaitant poursuivre leurs carrières* dans une activité à caractère technique et commercial et attirés par missions ou séjours à l'étranger.

Envoyer C.V. et prétentions à no 11962 S.N.E.A.P. - D.C. Recrutement
26, avenue des Lilas - Tour 12.04 - 64018 PAU CEDEX.

Technicien Engineering

Au sein d'une équipe, il sera chargé de répondre aux appels d'offres dans les domaines émission-réception, liaisons hertziennes et Audio-Vidéo.

Expérience HF/liaisons hertziennes (encadrement d'*installations ingénierie*...)

Connaissances Audio-Vidéo appréciées.

Ce poste requiert, outre les compétences techniques *et professionnelles, une personnalité affirmée*, dynamique, un esprit d'initiative en rapport avec son niveau d'autonomie et de responsabilité.

Anglais technique indispensable.

Déplacements de courte durée à l'étranger.

Merci d'adresser C.V. + lettre manuscrite + photo + rémunération actuelle à *M. NARDOU* sous réf. 20/N à

3M FRANCE
Service Recrutement
Boulevard de l'Oise
95000 CERGY PONTOISE



MEDIA PA

Animateurs de formation

Un important constructeur de mini-ordinateurs situé en **Banlieue Ouest**, recherche :

Pour son école de formation clients :

• Jeune ingénieur

ou technicien supérieur informaticien ou électronicien

Il sera chargé de former les clients à l'utilisation de produits de mini-informatique.

Quelques années d'expérience en informatique seraient appréciées (réf. 1504-01).

Pour son école de formation maintenance :

• Jeune technicien électronicien

Electrotechnicien ou informaticien
(Niveau BTS, DUT ou équivalent)

Il assurera la formation technique des inspecteurs de maintenance.

Quelques années d'expérience en formation ou maintenance de matériel informatique seraient souhaitées (réf. 1504-02).

Envoyer lettre manuscrit, C.V. et photo en indiquant sur l'enveloppe la référence du poste choisi à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens. 75002 Paris
qui transmettra

(réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

ingénieur chef de projet

C'est à un ingénieur ESE, ENST, ESME ou équivalent que nous voulons confier ce poste que nous créons.

Vous prendrez en charge des projets complets concernant les problèmes de systèmes de transmissions optiques : conception, étude et mise au point avec les clients. La vocation du poste est bien sûr technique mais il faut savoir aussi entretenir d'excellents rapports avec les *utilisateurs (surtout de grosses entreprises)*.

Nous sommes, pour notre part, une société constituée de petites équipes de spécialistes, filiale d'un groupe très important. C'est d'un côté une souplesse *certaine* dans l'organisation du travail quotidien et de l'*autre une grande capacité productive et technologique*.

A notre avis, pour réussir dans notre domaine, outre votre formation d'ingénieur, une expérience de 2 à 3 ans de responsable de la conduite *de projet* est nécessaire si possible dans une technologie proche des *transmissions*.

Enfin, la connaissance de l'anglais vous permettra d'évoluer plus facilement dans notre milieu professionnel.

Merci d'envoyer votre C.V. sous RÉF. 5184 à Michel GARNIER.

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, avenue de Messine
75008 PARIS

IBD

à qui nous avons confié cette recherche.

média-system



Le CENTRE NATIONAL d'ETUDES des TELECOMMUNICATIONS

MINISTERE des P.T.T.

recherche pour ISSY-LES-MOULINEAUX

INGENIEURS GRANDES ECOLES

(ENST, ESE, ou équivalent).

- Un premier poste s'adresse à un candidat ayant quelques années d'expérience pour conduire l'étude et le développement de SYSTEMES de MESURE en TELECOMMUNICATIONS (Réf. A)
- *Le second poste s'adresse à un candidat ayant quelques années* d'expérience en TELEINFORMATIQUE pour participer à l'étude d'un RESEAU d'EXPLOITATION pour les TELECOMMUNICATIONS. (Réf. B)

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, adressez un C.V. détaillé avec prétentions à Monsieur J. KASTLER (pour la référence A) et à Monsieur Y. CROCHOT (pour la référence B) CNET/PAA/OGE - 38, rue du Général Leclerc 92131 ISSY-LES-MOULINEAUX

Compagnie Générale de Géophysique

recherche
pour son Département du Personnel
à son Siège Social à MASSY (91)

JURISTE

DROIT SOCIAL

Licence en droit ou maitrise.
Anglais courant indispensable.

Expérience dans service personnel pendant 3 à 5 ans exigée, de préférence dans Société ayant activité importante hors France.

Envoyer C.V., photo et prétentions à C.G.G.
6, rue Galvani 91301 MASSY.

Pour société internationale

JEUNE ANALYSTE COMPTA/INDUSTRIELLE

La fonction:
- Recherche, exploitation et analyse de données relatives à des coûts de revient.
- Intervention dans des entreprises de taille très diverses.

Le poste:
- *Au sein d'une Société spécialisée, relation directe avec la clientèle*, impliquant quelques déplacements.
- Statut cadre après période d'essai.

Le candidat:
- Formation Sc. Eco./Sc. Po./Ecole de Commerce/D.E.C.S. ou en cours.
- De préférence ayant 1 ou 2 années d'expérience.
- Dynamique. Sens de la relation. Disponible de temps et d'esprit.

Envoyer C.V., photo, prét. sous réf. 81547 à:
ROLAND BERGER & GREP Ass.
International Management Consultants
7 rue Marcel Allégot 92190 MEUDON

G.R.E.P.

Sweerts

Une grande banque française propose d'intéressantes opportunités professionnelles à de

JEUNES INFORMATICIENS

DUT ou équivalent + 1 an d'expérience

La connaissance de PL1 est nécessaire, celle de IBM/OS, V/SAM, AMS et/ou CICS appréciée.

Intervenant sur des projets de grande envergure, ils participeront aux activités d'analyse du Département, feront leurs propres jeux d'essais et seront en relation avec les utilisateurs notamment pour les tests.

Ils pourront y acquérir une connaissance *précise* des différents Départements de notre entreprise et élargir régulièrement leurs responsabilités.

GROUPE *Candidature et CV sont à adresser sous réf. 72639/LM. à*

ETHNOS - Conseil en recrutement
9, rue Alfred-de-Vigny - 75008 PARIS.
Membre de Syntec Informatique.

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE BANQUE

(Paris 2e)

recherche pour renforcer son activité dans les domaines de

l'Epargne et des Produits Financiers

Cadre confirmé

Il justifiera d'une expérience de 4 à 5 ans minimum dans ce domaine. Il se verra confier, en fonction de ses aptitudes, l'élaboration et le suivi de produits d'épargne, SICAV, fonds *communs de placement, intéressement*, immobilier...

Pour ce poste, une formation supérieure (HEC, Sciences Po, Droit) est indispensable.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions en précisant sur l'enveloppe la réf. 1506 à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens. 75002 Paris
qui transmettra

(réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

SITA

SOCIETE INTERNATIONALE DE TELECOMMUNICATIONS AERONAUTIQUES

recherche
dans le cadre du développement de ses activités informatiques :

un RESPONSABLE BASES DE DONNEES

(DL/1, VSAM, PL/1, CICS/DOS-VSE)

Intégré au Développement Logiciel, il assurera l'expansion, la maintenance et la documentation de la Banque de Données, en relation avec la Programmation d'applications.

PROGRAMMEURS SYSTEME ET ANALYSTES-PROGRAMMEURS

(Assembleur, DOS-VSE, VTAM, CICS)

Les personnes retenues participeront à l'intégration et au développement d'un important projet *international de «Traitement du Frêt»* en temps réel, mis au service des Compagnies Aériennes.

Envoyer C.V. et prétentions à :
SITA — Direction du Personnel
112 Avenue Charles de Gaulle — 92522 NEUILLY-SUR-SEINE

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

JEUNES X, PONTS, CENTRALE, MINES...
LA BANQUE ? POURQUOI PAS !

Une grande banque, aux activités variées, soucieuse de poursuivre son expansion, mise sur les hommes pour réussir.
La BANQUE de l'INDOCHINE et de SUEZ vous propose des responsabilités importantes rapidement ... et pour demain des possibilités de carrières variées et toujours passionnantes, tant en France qu'à l'Etranger.

Nous étudierons avec intérêt votre candidature (lettre manuscrite, C.V. et photo) que vous adresserez sous référence 21400 AL à : BANQUE de l'INDOCHINE et de SUEZ - Service Recrutement - Carrières - Formation - 44, rue de Courcelles - 75008 PARIS

INDOSUEZ

BANQUE DE DEPOTS, PRIVEE — Paris 8ème recherche, dans le cadre de la gestion de sa clientèle à vocation internationale

responsable opérations étrangères

Le profil :
- diplôme d'enseignement supérieur (gestion),
- anglais indispensable,
- expérience opérations étrangères, banque ou entreprise de 2 à 3 ans,
- capacité d'encadrement,
- esprit d'organisation.

La fonction :
- rattaché au Chef du Service des Opérations Etrangères, il sera responsable directement :
  - de l'animation de son équipe,
  - de la coordination et du suivi des opérations traitées.
- il le secondera dans le contrôle des procédures réglementaires et comptables, dans l'organisation et la formation des équipes du service; il aidera à préparer l'informatisation.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV manuscrit + photo) sous réf. 1238 M, à :
SOURCES
16 rue Jean-Jacques Rousseau - 75001 Paris
(qui transmettra)

Bureau d'études – Filiale d'un important groupe français de travaux publics, nous sommes un bureau d'études dont les compétences permettent de prendre en charge un éventail très large de missions. Dans le cadre de notre expansion nous recherchons un

INGENIEUR CONFIRME
BA - précontraint

Vous êtes ingénieur diplômé (ECP, TP avec CHEBAP si possible) et vous avez acquis au moins 4 ans d'expérience dans un B.E. d'entreprise sur des études d'exécution en génie civil, génie industriel. Vous avez donc une connaissance du béton armé et du béton précontraint (dimensionnement, méthodes d'exécution...) ainsi que la pratique de l'outil informatique. Nous vous proposons de participer à un important projet industriel au stade des études d'exécution. Ensuite vous serez appelé à prendre en charge, tout ou partie, des projets que nous étudions. Une bonne connaissance de la langue anglaise est indispensable. De courts déplacements sont à prévoir en France *et/ou à l'étranger.*

Si vous pensez avoir le profil de la personne que nous recherchons, écrivez sous réf. 6533 M à Jean-Loup Parichon ; il étudiera avec vous les possibilités d'une future collaboration.

SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
38, RUE DE LISBONNE — 75008 PARIS
TELEPHONE : 563-03-10
MEMBRE DE SYNTEC

LA COMPAGNIE GÉNÉRALE D'INFORMATIQUE

au premier rang des sociétés de conseil et de services.
CA 30 % de progression par an.
Effectifs : 700 personnes, 65 % de cadres

propose aux

Diplômés Grandes Écoles

(X, Centrale, ENSTA, Mines, Ponts et Chaussées, Sup-Aéro, Sup'Elec, Télécom)

une **opportunité de carrière** pour les ingénieurs de haut niveau.

Formation initiale professionnelle de plusieurs mois (méthodes, outils et techniques avancées de l'informatique). Grande variété de missions. Adaptation continue à l'évolution technique.

Adresser lettre de candidature, CV et photo à Mme JAMET, C.G.I. - 84, rue de Grenelle - 75007 Paris.

CGI — HAVAS CONTACT

UBAF

UNION DE BANQUES ARABES ET FRANCAISES
recherche pour son département COMMERCE INTERNATIONAL

CADRE DE BANQUE
RESPONSABLE ZONE AFRIQUE

Chargé du suivi des projets intéressant les entreprises françaises et du développement des opérations bancaires sur la région.
Le candidat devra avoir :
- de préférence une formation commerciale supérieure,
- une bonne connaissance de l'anglais,
- quelques années d'expérence bancaire dans un poste similaire.

GRADE(E) DE BANQUE
POUR SECTEUR NEGOCE INTERNATIONAL

- expérience bancaire nécessaire dans crédit documentaire,
- anglais indispensable.

Adresser C.V. + photo à :
U.B.A.F.
Direction duPersonnel
4 rue Ancelle - 92521 Neuilly sur Seine Cédex

BANQUE POPULAIRE
REGION NORD DE PARIS

propose à des cadres supérieurs des postes de :

Responsables de groupes d'agences

Les candidats retenus exerceront leurs responsabilités de gestion et d'animation en liaison étroite avec le Directeur du Développement.
- Agés de 35 ans environ.
- De formation supérieure.

Ils devront avoir une expérience d'animation concluante et avoir assumé des responsabilités d'exploitation tant commerciales qu'*en matière de crédit.*

Ecrivez à B.P.R.N.P. — D.A.D.
32, Boulevard Jules Guesde 93200 SAINT-DENIS

COFAP

GROUPE FRANCAIS
MECANIQUE DE PRECISION

recherche pour l'une de ses unités (3500 personnes) en REGION PARISIENNE SUD

CADRE HAUT NIVEAU
FONCTION PERSONNEL

Ce poste par les études diversifiées relatives aux dispositions législatives, conventionnelles et accords particuliers, aux rémunérations du personnel, aux promotions et augmentations, aux missions, déplacements et détachements en France et à l'étranger, permet de participer au développement de la politique humaine et sociale du groupe. Il exige d'optimiser les procédures de la gestion du personnel et conduit à animer une équipe de douze collaborateurs chevronnés.
Une expérience en milieu industriel de la métallurgie, de solides connaissances en droit du travail sont requises.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier (lettre manuscrite, CV, photo, rémunération actuelle) sous le No 11.527 à Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

THOMSON-CSF

Ingénieur Grande Ecole

Débutant ou quelques années d'expérience.

FORMATION : CENTRALE, ENSAM, ECAM, ENI ou équivalent (connaissances électroniques appréciées).

MISSION : Etude, comparaison et qualification, avec l'appui d'un puissant laboratoire interne, des procédés et moyens de fabrication et des matériaux dans les domaines du microassemblage et du brasage en général.

OUVERTURE : sur l'ensemble des usines du groupe.

Anglais nécessaire - Bons contacts humains.

Envoyer C.V. et photo au Service Recrutement
THOMSON CSF - BP 10 - 91401 ORSAY.

Leader dans sa branche d'activité, une société du secteur tertiaire recherche un

Responsable de Projet en Organisation

120000 +

Diplômé d'une Grande Ecole où de formation Universitaire (minimum maîtrise) et justifiant d'une expérience professionnelle de 3 à 5 ans, le candidat retenu conduira ou participera à des actions dans tous les secteurs d'activités d'un Groupe d'Assurances.
Ce poste pourrait intéresser des hommes ou des femmes de terrain, aptes à prendre pleinement en charge des projets et rompus au travail en équipe.
Une réelle expérience du travail en relation avec l'Informatique est indispensable.

Veuillez adresser votre dossier de candidature, rémunération actuelle et photo, sous référence 7011 à MEDIA SYSTEM, 104 rue Réaumur 75002 Paris.

Institut Français du Pétrole
recherche

1) UN INGÉNIEUR

Débutant ou première expérience
Formation Grande Ecole (X, Mines, Centrale...)
ou thèse 3e cycle pour assister le Directeur informatique dans conception, évolution et gestion du parc de matériel informatique, bureautique et automatisme de laboratoire.

2) UN INGÉNIEUR

Débutant ou expérimenté
ayant de bonnes connaissances en informatique pour s'occuper de l'installation et du fonctionnement du réseau interne de mini-ordinateurs et terminaux impératifs.
Connaissances des matériels et logiciels de transmission et du graphique souhaitées.

3) UN INGÉNIEUR

Débutant ou première expérience
ayant de bonnes connaissances en informatique, algorithmique numérique, traitement conversationnel pour s'occuper du développement et de la maintenance de logiciels et progiciels scientifiques.

Envoyer C.V. et prétentions nº 12.011 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

ENGINEERING PATE et PAPIER
à vocation internationale (60 personnes)
recherche
pour son *Bureau d'Etudes PARIS LA DEFENSE*

• UN SPÉCIALISTE PATE
• UN SPÉCIALISTE PAPIER

Ces deux ingénieurs si possible diplômés EFP devront avoir quelques années d'expérience en production *travaux neufs et ou engineering.*
Ils posséderont l'anglais technique nécessaire.
Espagnol souhaité.
Salaire selon qualification.
Poste à pourvoir très rapidement.

Ecrire s/nº 7256 *le Monde* Pub.
Service ANNONCES CLASSÉES
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

SOCIETE NOUVELLE LOCABAX
recherche

UN RESPONSABLE APPROVISIONNEMENTS

Le candidat, cadre confirmé, justifiera d'une expérience de 6 à 8 années dans l'industrie électronique.

La connaissance du matériel informatique sera très appréciée.

Le lieu de travail est :
ARCUEIL (94)

Adresser C.V. *et prétentions* à
Direction du Personnel
SOCIETE NOUVELLE LOCABAX
79, avenue Aristide Briand
94110 ARCUEIL

Le directeur financier d'un LABORATOIRE INTERNATIONAL
recherche

UN JEUNE CADRE COMPTABLE A POTENTIEL

dynamique, connaissances déclarations fiscales, trésorerie et reporting anglo-saxon. Anglais. Poste évolutif à l'intérieur du groupe, avantages sociaux, horaire souple, *lieu de travail : métro Créteil-L'Échat. Envoyer C.V.,* photo et prétentions sous référence A 335 à notre conseil qui garantit le secret des candidatures.

F.M.I. Formation Management Image, 16, bd Vital-Bouhot, 92200 NEUILLY. Tél. : 637-31-92.

SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE
proche banlieue Nord-Ouest

recherche

UN INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

Il sera chargé de la conception et du calcul des équipements d'alimentation en énergie électrique de relais de télécommunications.
- Disponibilité pour *déplacements* en France et à l'étranger.
- Bonne connaissance de l'anglais.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo, prétentions, sous réf. 175, à Trendances, 41, avenue de Friedland, 75008 Paris, qui transmettra.

Un important groupe français de transports recherche pour sa filiale parisienne (200 personnes), spécialisée dans la messagerie un

INFORMATICIEN GESTION 90 000 F

En liaison avec le Directeur de la Comptabilité Groupe, il sera responsable de l'exploitation du système *indépendant de comptabilité* analytique sur IBM 34. Pour mener à bien sa mission, il sera assisté de 2 à 3 pupitrices, devra posséder un DUT ou plus en informatique, et avoir appliqué ses connaissances au cours d'une première expérience dans une entreprise de services.

Solange MONTEIL attend vos réponses sous forme de lettre et CV détaillé à

plein emploi
10, rue du Mail - 75002 Paris.
Conseils en ressources humaines depuis 1959.



BANQUE FRANCO PORTUGAISE
RECHERCHE

JEUNES EXPLOITANTS

POUR RENFORCER SON DÉPARTEMENT ÉTRANGER A PARIS

De formation supérieure, ayant une expérience bancaire de 5 ans, dont 2 années d'activité dans le secteur des opérations internationales, Crédits Coface, Crédits Fournisseurs, Crédits Acheteurs.

La connaissance des langues portugaise et anglaise serait appréciée.

Les candidats doivent être disponibles et de contacts aisés, doués d'esprit d'initiative et avoir une bonne expérience des voyages et des négociations et prospection à l'étranger.

Adresser un curriculum vitae complet, photo et prét. à la Direction du Personnel
BANQUE FRANCO-PORTUGAISE,
8, rue du Helder, 75009 PARIS.

SOCIÉTÉ PÉTROLIÈRE
recherche

GÉOPHYSICIEN

Le poste conviendrait à candidat ayant expérience d'au moins 3 ans dans l'interprétation sismique et de bonnes notions sur le traitement des données.
Des connaissances en géologie seront appréciées.
Anglais courant.
La *rémunération* sera fonction de la qualification du candidat.

Envoyer C.V. et prétentions à FRANCAREP - Tour Montparnasse, 33, avenue du Maine, 75755 PARIS CEDEX 15.

GRANDS MAGAZINES D'ACTUALITÉ
DIFFUSION NATIONALE

recherchent
vendeur support ou commercial agence ou annonceur, trois ans d'expérience minimum, pour poste de

CHEF DE PUBLICITÉ SÉNIOR

Adresser lettre manuscrite + C.V. et photo sous nº 7.243 à *le Monde* Pub., Service Annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Filiale d'un groupe maritime grec recherche pour son bureau de Paris son Directeur Général, 300.000 à 350.000 F. + frais + voiture de fonctions.

Nous invitons les candidats âgés de 35 ans environ ayant une expérience de plusieurs années dans les transports par containers en particulier ainsi que dans le transport maritime en général.

Langue anglaise indispensable.

Autre langue serait appréciée.

Les candidats doivent avoir une solide connaissance du domaine financier et comptable.

Adresser C.V. manuscrit à FRANCO-SHIPPING (LONDON Ltd.) Regina House, 5 Queen Street LONDON EC4 à l'attention de M. David Bailey.

TRÈS IMPORTANT GROUPE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES recherche Paris-Châtelet

AUDITEURS-DÉBUTANTS

H.E.C. - E.S.S.E.C. - E.S.C.P. ÉCOLES DE COMMERCE

Env. lettre manuscrite, C.V. et prétentions à : Y. POTEVIN - S.C.C., 217, rue St-Honoré, 75001 PARIS.



THOMSON-CSF INFORMATIQUE recherche

analystes programmeurs

ayant une bonne expérience **HP 3000**

Si vous êtes intéressés, veuillez écrire sous réf. DCA 148 MG à Bénédicte DELAHAYE 135 rue de la Pompe - 75116 Paris ou téléphonez au 502.10.00. poste 363

SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION DE MATÉRIEL ÉLECTRONIC EN PLEINE EXPANSION recherche

COMPTABLE EXPÉRIMENTÉ (E)

Pour un poste devant évoluer vers le contrôle de gestion. Travail varié, rémunération motivante.

Adresser C.V. photo et prétentions à M. TRAN ALFATRONIC Tour d'Asnières, 92606 ASNIÈRES.

GRANDS MAGAZINES D'ACTUALITÉ DIFFUSION NATIONALE

recherchent vendeur support ou commercial agence ou annonceur, trois ans d'expérience minimum, pour poste de

CHEF DE PUBLICITÉ SÉNIOR

Adresser lettre manuscrite + C.V. et photo sous n° 7.243 à *le Monde* Pub., Service Annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE implantée en RÉGION PARISIENNE (Banlieue Ouest) spécialisée dans les automatismes industriels (sidérurgie, mines, carrières, cimenteries agro-alimentaire...) recherche

INGÉNIEURS D'AFFAIRES CONFIRMÉS

Le poste exige autorité, disponibilité, connaissance de l'anglais.

Adresser C.V. et prétentions de salaire à n° 12.322 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040, Paris cedex 01, qui transmettra.

ÉCOLE PRIVÉE recherche

PROFESS. D'ANGLAIS

(Temps complet 1er et 2e cycle). 3 ans expérience pédagogique et références exigées. Véhicule indispensable. Adr. C.V. détaillé + photo à A.M.P. n° 3.598/0, 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS, qui transmettra.

Le Centre d'Informations Financières recherche

FUTURS CADRES COMMERCIAUX

- Dynamiques et ambitieux.
- Goût du contact haut niveau.
- Très bonne présentation.
- Sens des responsabilités.

Pour R.-V. 553-20-00, P. 210.

IMPORTANTE ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS SAINT-LAZARE recrute :

ANALYSTE-PROGRAMMEUR EXPÉRIMENTÉ

Bonne connaissance COBOL et applications de gestion.

MISSION : Maintien et développement applications BATCH sous DOS/VSE - Projets temps réel sur mini, dans le cadre du développement informatique des agences.

Adresser C.V. à n° 12.139 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

Sté américaine électronique recherche

JEUNE CHEF COMPTABLE

(DECS, BTS, SP) pour seconder Directeur Financier. Candidat même débutant mais avec fort potentiel accepté.

Le poste exige beaucoup d'enthousiasme, de disponibilité et de savoir « mettre la main à la pâte ».

L'anglais parlé correctement est indispensable.

Nous demandons aux candidats ayant un anglais uniquement scolaire de ne pas postuler.

Ecrire avec C.V., photo et prét. à NATIONAL SEMICONDUCTOR 28, rue de la Redoute, 92260 FONTENAY-AUX-ROSES.

ADMINISTRATION PARIS recherche un

INGÉNIEUR CHARGÉ DE MISSION

pour prendre en charge sa division de la première transformation des métaux.

- Diplôme Grande École exigé.
- Quelques années d'expérience dans la métallurgie et connaissances en économie d'entreprise, engineering souhaitées.
- Aptitude aux contacts humains et à la rédaction nécessaire.

Env. lettre, C.V. et prétentions s/réf. 10.124 à : P. LICHAU S.A., B.P. 22.075.063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

RANDSTAD BILINGUAL PERSONNEL Travail Temporaire recherche

ASSISTANTE EXPORT BILINGUE

Formation secrétariat longue mission. Appeler pour R.-V. 341-08-00.

Groupe promotion immobilière recherche sur Paris

UN (UNE JURISTE)

Ayant pratiqué Notariat et bonne connaissance Droit immobilier :

- Acquisition foncière.
- Droit de la construction.
- Marchés de travaux.
- Vente en état de futur achèvement.
- Contentieux et assurances.

En liaison directe avec Direction générale. Ce poste permet une évolution intéressante vers responsabilité de programmes immobiliers si compétence et esprit d'entreprises.

Envoyer C.V. et photo au n° 109.102 RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

GROUPE PRIVÉ ASSURANCES I.A.R.D.

recherche

JEUNES DIPLOMÉ D'ÉTUDES JURIDIQUES (licence ou maîtrise)

25 ans minimum dégagé des obligations militaires pour occuper après formation un poste

d'INSPECTEUR

responsable régional du contrôle, de l'organisation et du développement du réseau commercial.

Adresser C.V. et photo sous n° 41400, HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, Paris 8e. Stage au Siège Social à Paris.

Impte Industrie Matériaux d'étanchéité pour le bâtiment Usines en France-R.A.F.-Suisse recherche pour PARIS

JEUNE DÉLÉGUÉ TECHNICO-CCIAL

Service « PRESCRIPTEURS »

BTS collaborateur d'architecte ou similaire + 2 à 5 ans expérience projets.

MISSION : contacts d'information et de conseil technique à niveau élevé, avec les responsables de cabinets d'architectes, bureaux d'études, etc...

Poste d'avenir stable.

Adr. C.V. dét. s/réf. 952 à SELETEC Conseil 67009 STRASBOURG Cédex.

OFUP MÉDICAL

RECHERCHE 50 ÉTUDIANTS (FRANCE ENTIÈRE)

- Etudes médicales ou para médicales
- Bons vendeurs
- Horaires souples
- Remuneration elevée
- Travail sur les lieux d'etude

Ecrire a l'OFUP Herve MARC 70, rue Mouffetard 75255 PARIS CEDEX 05

Pour l'ouverture de son hall d'expositions à RUNGIS

FLEURY MICHON

recherche

UNE HOTESSE RESPONSABLE

chargée d'accueillir les clients et de participer à la présentation et la *dégustation des produits*. Vous êtes une jeune femme disponible, de bonne culture générale et d'excellente présentation. Vous avez un tempérament commercial, le sens des contacts et de la communication. Vous serez le lien entre la direction et les clients. Vous assurerez un petit secrétariat (sténodactylo) Anglais souhaité, position cadre, à pourvoir 1er novembre. Merci de tél. à Mme PICARD, 246-12-28, ou écrire avec C.V. et photo à : Noray Consultants, 28, rue de l'Échiquier, 75010 Paris.

GROUPE DE STÉS

d'ingénierie informatique.

INGÉNIEURS SYSTÈMES Mécaniciens ou BTS mécanique pour projets CFAO.

INGÉNIEURS IRIS 80 4 ans expér. SIRIS 8

INGÉNIEURS SYSTÈMES 4 ans expér. réseau Télécom (PROT X25, HDLC...)

INGÉNIEURS SYTÈMES 7 ans expér. Logiciel Télécom, Téléphonie. Salaire : 180.000 par an.

INGÉNIEURS SYSTÈMES 3 ans expér. logiciel, processus industriel. SOLAR, MITRA, PDP 111

Ecr. n° 1480 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

Service de Médecine du Travail Inter Entreprise NANTERRE, recherche INFIRMIÈRE D.E. Tél. pour R.V. 725-90-48.

La M.J.C. d'Athis-Mons rech.

UN ANIMATEUR

(expérience souhaitée) Envoyer C.V. à M. le président de la M.J.C., place des 4 - Voyes, 91200 Athis-Mons.

Clinique AMBROISE-PARÉ 27, boulevard Victor-Hugo, 92200 NEUILLY. T. 738-11-75. recherche

INFIRMIERS (ÈRES) D.E.

pour service étage jour
pour service étage nuit
pour bloc opératoire.

Postes stables, bien rémunérés. Clinique conventionnée. Chirurgie lourde.

SOCIÉTÉ COMMERCIALE banlieue Est, recherche

CHEF de PRODUITS

chargé de développer et promouvoir la vente d'articles à usage industriel en caoutchouc et matières plastiques. Niveau B.T.S. construction mécanique ou similaire. Ecrire sous le n° 029.859 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

RECRUTONS

INGÉNIEURS LOGICIELS

Contrôle de processus, sur minis et micros, langage évolué, temps réel

ANALYSTES et PROGRAMMEURS

PL1, Cobol, CICS-DL1 Possibilités Province Tél. 563-17-27, P. 254/255.

Importante entreprise LEVALLOIS recherche

CADRE

POSITION II

Administ., gestion commerc. et industr., tableau de bord, statist., élaboration des budgets, contrôle, suivi des dépenses.

- Expér. dans l'industrie néc.
- Perspectives d'avenir.

Adresser C.V. détaillé à Thomson C.S.F., Service Recrutement, 53, rue Greffulhe, 92300 LEVALLOIS.

Service relations publiques ville de Clichy, recherche employé (e) pour gestion jumelages. Allemand et anglais souhaités plus responsabilité véhicule, *d'information audio-visuelle.*

Cabinet de CONSEILS JURIDIQUES DE L'OISE cherche collaborateur bonne formation *en droit des affaires* et possédant expérience en Cabinet. Ecr. s/n° 7.248 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

MINIST. ANC. COMBATTANTS recherche

1 CHEF de PROJET

âge 35 ans minimum, ayant bonne expérience Informatique de Gestion. *Connaissances indispensables :* matériel Cii HB (mini 6) Cobol - Rémunération annuelle 150.000 F minimum. Prière adresser curriculum vitae avec photo au Service Informatique Ministère Anciens Combattants, 37, r. de Bellechasse, 75700 Paris.

SOCIÉTÉ SPÉCIALISÉE dans le LOGEMENT SOCIAL recherche

CHARGÉ DES RELATIONS EXTÉRIEURES AVEC LES POUVOIRS PUBLICS LES ADMINISTRATIONS ET LES MÉDIAS

Fonctions principales : assurer des relations régulières avec les représentants des pouvoirs publics, des administrations *et des médias et organiser l'information à leur intention.*

- Conviendrait à bon rédacteur ayant capacité de convaincre, une expérience des relations publiques d'entreprise acquise notamment dans la presse.
- Sexe indifférent, minimum 30 ans.

Ecrire avec C.V. manuscrit photo et prétentions à : n° 12.182 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Ced. 01 qui tran.

Commerciaux expérimentés à la recherche d'un poste



CENTRE INTERNATIONAL DE TRAITEMENT INFORMATIQUE

Forme tres collab. et *associés* en marketing informatique. 238-14-55 - 205-24-63 241-83-83.

GROUPE DE PRESSE recrute RÉDACTEURS pour son départem. *informations* sur les sociétés industrielles et financières. Format. analyste financier et expér. professionn. de quelques années souhaitées. Adresser candidatures avec réf. à S.G.P., 13, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS.

CENTRE INTERNATIONAL DE TRAITEMENT INFORMATIQUE cherche

CHEF PRODUIT

Pratique commerciale Expérience formation. 205-24-63 - 241-83-83.

LE CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT recherche

1) POUR SA DIVISION TSFD/L :

TECHNICIEN (NE)

Titulaire d'un B.T.S. d'Assistant (e) d'Ingénieur. Le (ou la) titulaire du poste sera chargé (e) d'élaborer des textes techniques à publier servant de base de référence dans *des milieux professionnels.* Bonnes qualités rédactionnelles et rigueur de correction exigée.

2) POUR SA DIVISION TSFD/I :

UN TECHNICIEN

Niveau Baccalauréat, chargé de l'expérimentation en laboratoire et en vraie grandeur sur les enduits extérieurs (hydrauliques *ou organiques) et l'isolation par* l'extérieur des façades. Connaissance et pratique des ces deux sujets appréciés.

Lieu de travail : CHAMPS-SUR-MARNE.

Envoyer C.V. et prétentions, en précisant la division choisie, à C.S.T.B., 84, avenue Jean-Jaurès, 77428 MARNE-LA-VALLÉE CEDEX.

MODUL INFORMATIQUE recherche

INGÉNIEURS

grandes écoles, DEA, maîtrise d'informatique ayant 2 à 4 ans d'expérience sur logiciel de base, *système en temps réel,* contrôle de processus, microprocesseur pour participer à d'importants projets d'informatique et ingénierie. Une connaissance de Mitra 125, Solar, PDP 11 *8080, 6800, Zilog, Z 80* sera appréciée.

Env. C.V. avec date de disponibilité à MODUL Informatique, 197 Bureaux de la Colline. 92213 St-Cloud. *Tél. : 602-96-97.*

REYNOLDS EUROPEAN

Premier importateur et distributeur indépendant de *demi-produits en cuivre,* laiton, aluminium recherche dans le cadre d'une réorganisation de son équipe commerciale :

UN VENDEUR CONFIRMÉ

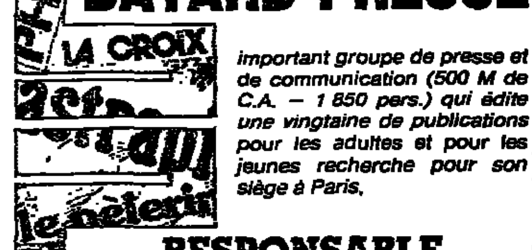
Ayant expérience des demi-produits non ferreux et de la vente des produits industriels.

Les personnes qui voudraient se joindre à une équipe jeune et dynamique sont priées d'écrire personnellement à :

M. le Directeur du Personnel, Reynolds European

11, boulevard de Sébastopol, 75001 PARIS, avec curriculum vitae et prétentions.

Discrétion absolue assurée.



BAYARD-PRESSE

important groupe de presse et de communication (500 M de C.A. — 1 850 pers.) qui édite une vingtaine de publications pour les adultes et pour les jeunes recherche pour son siège à Paris,

RESPONSABLE RÉSEAU COMMERCIAL

Rattaché au directeur commercial, il se verra confié la responsabilité complète d'un réseau commercial autonome et en plein essor. Bien assisté par les animateurs encadrant l'équipe de vente, il interviendra principalement pour la gestion et le développement de ce réseau. Ses activités pourront évoluer par la suite vers des responsabilités plus larges au sein de la direction commerciale.

Ce poste conviendrait à un(e) candidat(e) diplômé(e) d'une école de commerce, âgé(e) d'au moins 30 ans, et possédant une solide expérience de la gestion et l'animation commerciale dans des secteurs tels que la communication ou les produits de grande consommation. Des connaissances de l'informatique et du marketing-direct seraient appréciées.

Adresser C.V. sous réf. 112 LM à la direction du personnel BAYARD-PRESSE - 3, rue Bayard, 75008 Paris.

espace & communication

Importante Société PARIS

recherche pour son Service PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

INGÉNIEUR CHIMISTE

Diplômé du CENTRE D'ÉTUDES INTERNATIONALES DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE, il aura *acquis quelques années d'expérience dans une activité de* propriété industrielle.

Anglais indispensable, allemand souhaité.

Adresser C.V. et prétentions à n° 11.826 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

" La véritable et sincère amitié verbale profondément superficielle est celle sur laquelle on peut compter quand on n'a strictement besoin de rien. "

Si vous êtes sûr (e) de la profondeur et de l'efficacité de vos amitiés, adressez-vous à elles pour trouver un job.

Sinon rencontrez-nous

l'amitié viendra ensuite, réelle et authentique

Nous travaillons dans les *produits financiers*, et, dans les circonstances économiques présentes, dans le marché le plus porteur.

Au-dela de la plaisanterie - facile et discutable *qui lie la baisse de la natalité à la crise de la Bourse*, nous nous adressons à ceux qui veulent se lancer dans la vie professionnelle, donner à leur carrière une dimension nouvelle, parvenir rapidement a des responsabilités d'encadrement et a un niveau de rémuneration supérieur a celui d'autres secteurs d'activité trop sauvagement concurrentiels.

Tous seront formés à nos produits et à nos methodes commerciales, puissamment aidés par nos investissements de formation, tous devront avoir un caractère autonome et extraverti, notre philosophie étant d'aider et de stimuler plutôt que de contrôler et de contraindre. Mais tous, c'est une certitude, auront le goût et la volonté de la performance.

Tous, enfin bénéficieront de l'appui logistique et personnel le plus constant :

Pensant qu'on a habituellement plus besoin de notre présence que de nos idées, nous allons toujours où se trouve la difficulté : à vos côtés.

Avec au moins 24 ans, un " bagage " solide une personnalité affirmée *et réellement dynamique, un optimisme lucide et un zeste d'humour*

Ecrire à BANCE Publicité 13 rue Marivaux 75002 Paris *(Merci de préciser sur l'enveloppe réf. 81 911)*

---

secretaires

La Responsable d'un service du personnel d'une P.M.E. Métallurgie, située Paris (9e) et devant s'installer à la Défense en juin 1982 recherche

SA SECRÉTAIRE COLLABORATRICE

DUT gestion du personnel + expérience dans la fonction. Esprit vif, très bonne culture générale, excellente présentation. Dactylo *indispensable*. Tél. pour rendez-vous à Mme PAINI au 202-89-71.

CENTRE CULTUREL RECH.

SECRÉT. DE DIRECTION

de haut niveau, bil. anglais expérience de 5 ans minimum. Ecrire avec C.V. man., photo et prétentions, CIRCA, B.P. 30, 30400 Villeneuve-lès-Avignon.

Laboratoire MONTROUGE recherche

DACTYLO-TÉLÉPHONISTE

TRÈS EXPÉRIMENTÉE

Bonne présentation. Bonne orthographe. Se présenter 7, rue Roger-Salengro, 92 MONTROUGE. Téléphone : 654-27-92. Métro Châtillon-Montrouge. Bus 168 et 126.

Très Important GROUPE INDUSTRIEL LA DÉFENSE recherche

1) Pour service responsable de négociations d'accords au plan international.

STÉNODACTYLO

EXPÉRIMENTÉE PARFAITEMENT BILINGUE, ANGLAIS/FRANÇAIS. Sténo anglais (le travail impliquera l'utilisation d'une machine à traitement de textes).

2) Pour Direction internationale.

SECRÉTAIRE

EXPÉRIMENTÉE PARFAITEMENT BILINGUE, STÉNODACTYLO, ESPAGNOL/FRANÇAIS.

Libre de suite

13e mois prime vacances, avantages sociaux.

Adr. lettre de candidature, C.V. et prétention n° 12.434, CONTESSE PUBLICITÉ, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

information divers

Emplois et carrières de la Fonction Publique FRANCE-CARRIÈRES chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

TROUVER UN EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATIONS DE L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)

- Les 3 types de C.V.
- Bonnes réponses aux tests
- Graphologie et ses pièges
- 12 méthodes détaillées, etc

Pour informat., écrire CIDEM M 5, sq. Mondovi, 78 Le Chesnay

capitaux propositions commerciales

CAPITALISTES

Thésauriseurs d'OR Le cabinet financier W. DECO gère le métal OR. Convertir sans frais toutes devises en OR. Haute rentabilité, présentement 18 %, payables en OR. Garanties 1er ordre.

Pour conditions, écrire : Boulev. du Régent, 24, *s, bte 27* à 1000 BRUXELLES.

Collaborerai Galerie Tableaux. Lithos ou similaire. Participation Financière. Tél. 203-55-06.

cours et leçons

Américaine, professeur anglais, donne cours de langue. Tél. 736-08-06.

occasions

Achète presse injection plastique et extrudeuse récentes. Tél. le soir : 964-89-57.

propositions diverses

Emplois outre-mer, étranger MIGRATIONS chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

هكذا من الأصل

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

DEMANDES D'EMPLOIS

CADRE FEMME

Responsable service Achats Import-Export. Sérieuses références. Parfaitement bilingue anglais, avec sténo français/anglais, allemand et grec, cherche poste responsabilité Paris.

Ecrire sous nº 6.176 *le Monde* Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

STYLISTE CONFIRMÉE ACHETEUSE

rech. un poste de responsabilité de collection en France ou à l'étranger j'apporte en garantie 12 ans d'expérience et de promotion auprès de divers marchés français, grande expérience technique des tissus en jacquard et en impressions, parlant Anglais. Pourrait aussi être intéressée par une collaboration avec une usine de textile.

Si ma proposition vous intéresse prière de bien vouloir écrire s/nº 1.880 *le Monde* Pub, service annonces classées 5, rue des Italiens - 75009 PARIS.

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE POUR ADULTES CHERCHE EMPLOIS pour EMPLOYÉS (ÉES)

de service commercial connaissant la comptabilité usuelle et la dactylographie. Disponible fin octobre.

Téléphoner au 547-18-30 Poste 86.

FISCALITÉ HAUT NIVEAU

EXPERT COMPTABLE

Grande expérience clientèle française et internationale
Anglais courant
Etudierait toutes propositions sérieuses de collaboration.
Position associé dans cabinet fiscal français ou international.

Ecr. sous nº 29.822 M RÉGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

CADRE COMMERCIAL

(Femme 40 ans)
Anglais courant - Notions Espagnol
11 ans d'expérience poste commercial et prospection
Contacts haut niveau dans diverses activités : organisation de salons, sociétés de service, presse spécialisée, féminine, mode, cherche emploi
CHEF DE PUBLICITÉ
ATTACHÉE COMMERCIALE
PROMOTION-RELATIONS PUBLIQUES, etc
Etudierait toutes propositions.
Libre de suite, lieu de travail PARIS.
Disponible pour voyager France-Etranger
Ecrire sous nº 221 M RÉGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS qui tr.

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE RELATIONS HUMAINES – F. 33 ans - Dynamique, forte personnalité - Formation supérieure lettres, sciences humaines - Espagnol, anglais courants - Expérience complète de la formation continue, organisation, animation gestion et suivi - Promotion commerciale, recrutement de personnel de tous niveaux au sein d'importantes entreprises.
RECHERCHE : poste similaire ou à caractère commercial - Paris, déplacements acceptés (Section BCO/DK 109).

CADRE ADMINISTRATIF ET FINANCIER – 32 ans (Français d'origine Togolaise) - Sup. de Co. Lyon - Anglais, espagnol courants - 4 ans 1/2 d'expérience en PME et Sté multinationale (gestion financière, comptable et budgétaire) - Bonnes notions reporting anglosaxon et informatique de gestion (Cobol sur IBM/370 + BASIC sur Z/80) - Grande possibilité.
RECHERCHE : situation avec responsabilité - France - Etranger. (Section BCO/JCB 110).

RESPONSABLE SERVICE APRÈS-VENTE – 53 ans - Autodidacte - Anglais courant - Grande expérience technique et commerciale (gestion des stocks, administration des ventes, devis) dans société électro-mécanique - Habitude contacts à niveaux divers.
RECHERCHE : poste à responsabilités dans PME-PMI, soucieuse de la place occupée par le SAV au sein du département comercial et désirant créer ou renforcer ce service - Paris - R.P. (Section BCO/JCB III).

SPÉCIALISTE INTERNATIONAL DES VENTES – Exportations et marketing des produits et équipements industriels - 56 ans - (nationalité américaine, réside à Paris). Français, allemand, italien courants - Grande expérience professionnelle.
RECHERCHE : poste de direction dans toutes PME-PMI souhaitant pénétrer dans marchés (Europe Ouest-Est, Amérique du Nord) (Section BCO/JCB 112).



ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, poste 33 ou 26.

Cadre 44 ans
ICG - ISHAG

Expérience gestion financière comptabilité dans secteur bancaire

recherche poste

FORMATION

de la conception pédagogique à l'animation.

Ecrire s/nº 7232 *le Monde* Publicité
Service Annonces Classées
5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H., 33 a., conseiller financier, 8 ans expér., cherche poste

ATTACHÉ de DIRECTION

dans établissement financier.
Ecrire M. J.-P. Gourmand, 30, rue des Hautes-grouettes, 77400 THORIGNY-S./MARNE.
Tél. : 430-28-14.

JE RECHERCHE
UNE DIRECTION PME/PMI
avec la cinquantaine, j'ai acquis compétences de la gestion, du commercial, des hommes et des réseaux traditionnels et modernes.
(Salaires an brut 240.000 F.)
Si vous croyez en l'expérience *basée sur le travail et la réussite,* rencontrons-nous.
Ecr. nº 11.953, Contesse Pub., 20, av. Opéra, Paris Cedex 01.

INGÉNIEUR Formation marine
43 ans. Exp. navigation puis études chantiers, mise en service et exploit. centrales thermiques et unité pétrole (France/Etranger). Anglais parlé. Actuellement chef de projet, coordination généralistes de plus. ingénieurs spécialistes, responsable budget recherche Région Ouest ou Centre-Ouest, direct. technique P.M.E., P.M.I. ou chef de projet ou respons. travaux. Société ou engineering.
Ecrire sous le nº 29.782 M RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE JURIDIQUE
Spécialiste Droit des Affaires, Contentieux, Gestion, Comptabilité cherche vacations.
Tél. : 808-49-02.

CADRE FINANCIER 28 ans. Form. sup., 3 ANS EXPÉR. trésorerie, contrôle financier. Bonne connaissance banque et gestion portefeuille mob.
Anglais, allemand, espagnol, cherche emploi contrôle de gestion trésorerie.
Ecr. Badin, 12, rue Duroc, 75007 Paris. Tél. 567-21-66.

J.H., 22 ans, libéré O.M., recherche place COMPTABLE avec références.
Tél. 554-61-18 après 17 h. 30.

M'ESTIME A 20.000 F MOIS
Solide expérience commerciale dans l'industrie
10 ans CHEF SERVICE ACHATS, puis 25 ANS CHEF DE VENTE, puis DIRECTEUR COMMERCIAL
Connaiss. et relations secteur Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, 58 a. mais punch de 30 a. Adapt. rapide, libre de suite tous régions. Tél. (20) 98-47-91 ou Ecrire sous le nº 4.803 M RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

H.E.C., 29 ans
SPÉCIALISTE FORÊT
ÉNERGIES NOUVELLES
Région Languedoc, 6 ans expérience valorisation déchets forestiers bilingue anglais, pratique allemand, espagnol,
RECHERCHE RESPONSABILITÉS dans études projets ou réalisation en cours. Ecrire sous nº 29.856 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

Africain, 34 ans, agronome + gestion des entreprises et docteur en économie, expérience formation et recherche et économie rurale, étudie toutes propos. France et outre-mer. Ecrire sous nº T 029.861 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

CHEF D'ENTREPRISE 37 ans

Ayant réalisé ses affaires grande distribution et mourant d'ennui cherche situation toutes branches, contact ou commerciales. Les responsabilités et l'intérêt du travail sont primordiaux.

Expérience Droit Social et Affaires, Gestion, Vente tous types, Immobilier, Import, Export.

Ecrire s nº 1900 Le Monde Pub service annonces classées 5, r. des Italiens, 75009 Paris

PHOTOGRAPHE
Homme, 33 ans, ayant expérience :
– prise de vue.
– direction de magasin.
– encadrement stages photo.
cherche situation stable et étudie toutes propositions (tourisme, entreprise, autre).
Ecr. s/nº 6200 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Etudiant cherche travail à mi-temps (le matin de préférence).
Ecr. s/nº 6199 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

IMPRIMEUR 6 ans expérience, cherche place stable dans imprimerie intégrée. 6.000 F mens. × 13. Horaire variable.
Tél. 245-40-61 après 17 h.

J.F. 20 ANS, BAC SÉRIE B

TRIL. ANGLAIS-ESPAGNOL
DUT de gest., option finance

ENSEIGNEM. INFORMATIQUE (lang. Basic S mini-ordin. Wang) rech. poste comptabilité analytique ou poste service gestion.
Ecr. s/nº 6188 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DIRECTEUR DE SOCIÉTÉ + ADJOINT « STAFF »
cherchent société à diriger et promouvoir. Langues, diplômes, exp. étranger, lancement nouveaux produits. Imagination et innovation.
Ecr. s/nº 6198 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DIRECTEUR DES VENTES
HOMME DE TERRAIN
45 ans, recherche situation dans entreprise dynamique et solide.
Expér. Edition, Presse, grande distribution.
Ecr. HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, ss réf. 67376.

DIRECTEUR
Pays scandinaves
chef de marketing dans une entreprise industrielle de 200 employés à Copenhague, diplômé HEC, 34 ans, danois, mais parfaitement francophone.
T. au Danemark 45-2-420052 pour recevoir C.V.

Recherchons travail toutes sortes pour étudiants.
Association APLI
33, place Maubert. 326-77-51

Etudiant 1re année Droit, exp. Opérateur Géomètre, étudierait toutes propositions, cherche emploi mi-temps.
Tél. 575-72-10.

Homme 31 ans recherche emploi, 11 ans d'expérience dans prise du son dans films, connaissance aussi prise de son radio.
Tél. 357-37-29, heures bureau.

H. 30 ans, doctorat 3e cycle en optique moléculaire, exp. enseig. et recherche, étudie toutes propositions en physique ou informatique.
Ecr. s/nº 1.905 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DIRECTION
TECHNIQUE-PRODUCTION
recherchée par
CADRE EXPÉRIMENTÉ
animateur, sens de la gestion.
Ecrire sous nº T 029.725 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

TECHNICIENNE DE LABO 28 ans, maîtrise bio-chimie, DEA nutrition, 4 ans expér. labo de recherche médicale, cherche emploi équivalent. Tél. 807-09-13.

J. homme DUT gestion personnel, DESS gestion personnel et relations sociales, I.A.E. semi-expér. Libre suite, ch. EMPLOI fonction personnel. VISSEAUX, 17, av. René-Coty, Paris (14e).

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

R 5 TS Année 78, 75.000 km. Bon état général. Prix Argus à débattre.
Tél. 828-61-17, après 19 h.

de 8 à 11 C.V.

305 SR - 1979 - 52.000 km excellent état. Prix argus.
Tél. 604-48-81.

locations

LOUEZ
1 véhicule à partir de :
18 F PAR JOUR
+ Facturation d'au moins 50 kilomètres.
EXPRESS ASSISTANCE
504-01-60.

formation professionnelle

STAGES FERRONNERIE

1.200 heures rémunérées, 3 options :

– Forge.
– Dinanderie relief mural.
– Luminaire orfèvrerie.

Condition d'accès 20 ans au moins, connaissance minimum de l'une des spécialités.
Motivations réalistes.

Envoyer C.V. et lettre motivations à CIFAPA, 38, rue Gabriel-Josserand, 93500 Pantin.

L'immobilier

2e arrdt

1, RUE MONTSIGNY
LUXUEUSE RÉHABILITATION STUDIO/2 p., livraison immédiate. Sur place tous les jours 10 h/12 h 30-14 h/17 h 30.
Téléphone : 261-15-15.

3e arrdt

HALLES, plein Sud immeuble pierre de taille, très sympathique, living, 3 ch., travx. 780.000 F.
Téléphone : 260-34-47.

MARAIS-BEAUBOURG
110 m² à aménager, 4 mètres s/plafond, 272-40-19.

SQUARE DU TEMPLE
Liv. + chbre, cuisine, bains, poutres ref. nf - 325-75-42.

4e arrdt

PRÈS PLACE DES VOSGES ravissant 40 m², poutres, soleil.
Prix : 380.000 F. 272-40-19.

6e arrdt

RUE MONSIEUR-LE-PRINCE
4 pces, grand séjour + 2 ch., tout cft, 1er étage, ascenseur, rue et cour, 80 m². 1.100.000 F.
Propriétaire, tél. : 633-54-23.

7e arrdt

BRETEUIL
Imm. et appt rénovés. Travaux en cours. Livraison avril 1982.
STUDIOS : 250.000 F.
PROMOTIC : 553-14-14.

ESPLANADE DES INVALIDES
ANGLE QUAI D'ORSAY
vue panoramique, plein soleil, imm. récent gd stand. 100 m², réception, chbre. Entouré balcon service. 3 park. 233-61-60.

BEAUNE-SEINE
Duplex 160 m². Calme, soleil, caractère, ascens. 354-95-10.

DUROC. Beau studio de 38 m², cuisine, salle de bains, w.-c., rez-de-chaussée, calme, clair.
GARBI. Téléphone : 567-22-88.

Boul. des Invalides/Tourville. Appart stand. 250 m² + box + service. Prix élevé justifié à débattre. Tél. : 575-16-14

ÉCOLE MILITAIRE, *de immeuble classé,* atelier d'artiste, 46 m², 8e étage, sans ascens. Notaire tél. : 501-54-30, le matin.

8e arrdt

EUROPE
150 m², 5 Pièces, cuisine, bains, imm. pierre de taille, 4e ét., asc.
GARBI, téléph. : 567-22-88.

R. de ROME dans imm. pierre de T., 4e ét. asc., 3 P. duplex 110 m², cuis. équipée, balcon, cave. 1.400.000 F. Les Losanges. 281-61-15 p. 489.

MONCEAU, bel imm. pierre de taille, tout conft., dble séjour + 2 ch., 6e ét., 90 m², sur place, le 21 de 13 h. à 17 h.
1, RUE DE MESSINE.

A RÉNOVER, 90 m², TERRASSE, 42 m²
Plain-pied, vue imprenable, rue Leningrad - 550-34-00.

12e arrdt

Rue de Picpus, angle av. Daumesnil ds imm. pierre de t., ptaire vend 4 pces, entrée, cuis., s. de bns, w.-c., 92 m². Tél. 500-54-00

AV. DAUMESNIL, angle rue de Picpus. Ptaire vd dans immeuble pierre de taille, 88 m², 4 pièces tout conft, refait neuf, 6e étage, ascenseur. Tél. : 500-52-29.

13e arrdt

CITÉ UNIVERSITAIRE. Imm. pierre de taille, stand., 3 pièces, tt cft., 580.000 F. 531-20-99.

14e arrdt

Porte d'Orléans, près Facultés, 14, rue Radiguey, Montrouge. 2 pces + terr., cuis., bns, w.-c. 150.000 F. Tél. : 224-18-42

Atelier d'artiste + mezzanine + 3 chambres, cuisine meublée, sur mesure 110 m², sur place. Jeudi 10 h-13 h – 17 h-20 h. 9, rue de Ridder, Paris-14.
Téléphone : 325-11-54.

CŒUR MONTPARNASSE
2 ATELIERS D'ARTISTE
150 m² et 45 m² à amén. s/cour, jard., mercredi 13 h.-16 h., 6, RUE HUYGHENS - 550-34-00.

15e arrdt

MONTPARNASSE
80 m², séjour, 2 chambres, chambre service, bel immeuble.
GARBI Téléphone : 567-22-88.

AVENUE SUFFREN
Beau 7 pièces, 6e étage
2 chambres service, box
Jean Feuillade – 566-00-75.

ATELIER ARTISTE
+ 2 chambres, dépendance
Métro VAUGIRARD
Jean Feuillade – 566-00-75.

16e arrdt

JASMIN 4 PIÈCES
4e ét., tt cft, 105 m², ch. serv.
MICHEL & REYL 265-90-05.

TROCADÉRO FACE AUX JARDINS
Appt. 5 p., 200 m², 3e étage, garage, imm., pierre de taille
WEATHERALLS 563-05-50.

18e arrdt

CAULAINCOURT
Imm. pierre de taille. GRAND 2 pces, tt cft, magnifiquement rénové. Ptaire s/pl. MARDI 13 h à 18 h
113, rue CAULAINCOURT.

S/SQUARE CARPEAUX, gd 2 p., 68 m², tt cft, état impeccable, 650.000 F. 255-66-18.

RUE LAMARCK, près Métro, bel imm. pierre de taille, 2 p., cuis., entrée, w.-c., bains, s/rue et verdure, état impeccable, 390.000 F. 255-66-18.

Près THÉATRE ATELIER. 3 PCES, 65 m², TOUT CONFT., refait neuf, soleil, imm. ravalé.
Téléphone : 550-34-00.

19e arrdt

Quartier Buttes-Chaumont
Mº Crimée, 28, r. Ourcq, 2e ét., bel imm., appt 2 p., cuis., bns, w.-c. 175.000 F. 520-13-57.

78-Yvelines

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, 1300 m, RER, vue pan., 4/5 p., 116 m², 4e ét., très bon état, à saisir. Prix : 600.000 F.
Ag. 958-92-72/962-50-65.

91 - Essonne

ORSAY
Propr. vend grand 5 P., 117 m² + balcon 21 m². Vue, soleil.
Téléphone 326-83-84.

92 Hauts-de-Seine

RUEIL-MALMAISON
2 p. EN DUPLEX, 76 m² + grenier. 400.000 F. 732-07-85.

Suresnes - Mont-Valérien, beau 5/6 pces, 105 m², calme, s/parc, vue s/Paris. 760.000 F.
Téléphone : 506-38-99.

SAINT-CLOUD VUE
4 pièces en duplex, 990.000 F.
3 pces, splendide, 850.000 F.
BALCONS ET TERRASSES DE PARIS. - 577-06-61.

94 Val-de-Marne

ILE SAINT-LOUIS
vue s/Seine et verdure, 6 pièces, élégant. 326-22-63.

Province

A vendre à LA CLUSAZ studio 4-5 personnes multi-propriété, vacances scolaires février Paris 26.000 F. Tél. : au 272-62-59 hres bur ou 590-55-99 ap. 20 h.

PASSIONNÉ
Ski de haut niveau
Votre dom. vacances/placement dans station réputée :
AVORIAZ - LES RUCHES STUDIO meublé, tout confort 3/4 pers. Affaire 225.000 F.
Tél. 483-88-78/062-13-58.

appartements achats

RECHERCHE 2 à 4 pces, Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e 4e, 12e, avec ou sans travaux. PAIEM. CPT CHEZ NOTAIRE
Tél. : 873-23-55 même le soir

ACHÈTE Studio/2 pièces. Comptant Paris
Mme LEULIER : 261-39-78 ou le soir au 900-84-25.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet-15e, 566-00-75, recherche Paris 15e et 7e pour bons clients appts tres surf. et immeubles. Paiement comptant.

locations non meublées offres

Paris

ILE SAINT-LOUIS
Vue s/Seine imprenable. Magnifique 4 pces tt cft, grand stand. 7.500 F. Tél. 285-10-50.

Région parisienne

MONTGERON
à louer dans petite résidence, calme, soleil. 2 pièces, cuisine, s. de bains, chff. ctl, parking. 1.300 F par mois + charges. Caution et références exigées
Ecr. s/nº 6.202 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

locations non meublées demandes

Région parisienne

Pour Stés européennes, cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. 283-57-02.

Cherche à louer à l'année petite maison avec le confort + jardin et téléphone aux environs de Fontainebleau. Tél. 327-68-21.

locations meublées offres

Paris

PRÈS CHAMP-DE-MARS
Dans immeuble neuf, très grand standing, dble living, 4 chambres, 2 salles de bains, cuisine équipée, dressings, parking sous/sol. 7.300 F + ch.
Téléphone 280-48-55.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE
Pour cadres mutés à Paris, recherche du STUDIO au 5 P.
LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 281-10-20.

LOCATIONS CHÈRES ET GARANTIES
HABITAT 551-66-99.

AMERICAN SERVICE
cherche pour cadre de banque et diplomate du studio au 6 p.
LOYERS GARANTIS
vide ou meublé 551-66-99.

bureaux

Locations

CHAMPS-ÉLYSÉES
loue directement 1 bureau ou + danc imm. stand. 563-17-27.

DOMICILIATIONS et SIEGES SOCIAUX
BUREAUX meublés - TELEX
Permanence téléphonique
CONSTITUTION STES
Prix compét., délais rapides
ASPAC 293 . 60 . 50
C P A 355 . 17 . 50

BUREAUX MEUBLÉS
Sièges de Stés avec secrétariat. Tél., télex. Toutes démarches. Pour création d'entreprise
ACTE S.A. 261-80-88 +
BORDEAUX (56) 81-96-80.

SIÈGE SOCIAL
secrétariat. Tél., Formalités.
CONSTITUTION
de société - TÉLEX
SMP - 268-08-90.

VOTRE SIÈGE SOCIAL 8e
LOYER 150 à 300 F/ MOIS
TÉLEX - SECRÉTARIAT
SERVICES SÉRIEUX.
AGECO - 294-95-28.
R.C. PARIS 319-127-080.

locaux commerciaux

Vds murs pharmacie Paris-10e, 60 m² + caves. Loyer 24.000 F l'an + charges et impôts locx. Révision triennale avril 1981. Prix 350.000 F.
Tél. 527-38-01, l'après-midi.

BASTILLE
Libre, en toute propriété entrepôt 600 m² s/2 niveaux Accès voitures, bon état 1.950.000 F. – 320-99-80.

Association rech. 5, 6 p. (Bureau ou Appt.) à louer en vue annexe administrative, siège social. Périmètre Métro Plaisance, Convention, Vaugirard.
Tél. 531-16-90.

fonds de commerce

VALENCE (Drôme) à saisir LIBRAIRIE - PAPETERIE affaire ancienne, cause retraite, 50 mn gare. Prix à débattre. Téléphoner au (75) 44-15-41.

NICE : affaire de sports et loisirs en pleine expansion. Situation privilégiée. Grosses possibilités d'avenir. Avantages fiscaux lors de l'acquisition. C.A. 5 millions, nécessaire 2 millions. Toutes propositions sérieuses étudiées.

Ecrire :
S.C.P. POZZO DI BORGO, 11, rue P.-Déroulède, 06000 Nice.

HOTEL AVEC MURS
2 étoiles, emplacem. nº 1, pierre de taille. Px 13 millions.
HUIBAN : 236-30-95
61, bd de Sébastopol, Paris-1er.

boutiques

FG SAINT-HONORÉ
Bail à céder. T. 563-83-33.

Achète compt. boutique ou local commercial libre avec murs Paris centre. 722-78-69, le matin.

immeubles

ÉTOILE
Très bel immeuble P. de T. Adresse prestigieuse
RESTAURÉ ET MODERNISÉ. Entièrement libre.
A VENDRE EN TOTALITÉ. Ecrire sous référence 3.851 à PUBLICITÉ GAUTRON, 29, rue Rodier, 75009 PARIS.

pavillons

95 - DOMONT
Vd pavillon dans cadre résidentiel F 3 récent, cuisine, salle de bains, garage, dépend. Terrain 582 m², 2 sorties, 550.000 F.
Tél. : 991-68-06.

LA VARENNE
PAVILLON NEUF
ultra-luxueux, 3' RER, terrain 400 m², superficie habitable 190 m² + magnifique dépend. Liv. 50 m², cheminée, cuis. aménager. 1.800.000 F.
Tél. 889-29-40.

SARTROUVILLE, b. pav. 1930 5 P. 120 m², sur 500 m² terrain séj. 43 m², cheminée, 3 chbres, bains, dches, w-c, cuis. équipée, sous-sol, garage. 1.000.000 F.
Tél. Agence : 962-50-95.

villas

3 KM MÉTRO ST-RÉMY sur 2.400 m² terrain, const. 1976, 250 m² hab., comprenant : séjour double, cuis., entrée, 6 ch. + 2 pces., salon, 2 salles de bns, 2 salles d'eau, sous-sol complet. Px justifié 1.315.000 F
I.N. 045-29-09.

propriétés

SUISSE FRANÇAISE
A vendre en Gruyère, entre Fribourg et Montreux, sports hiver/été
SUPERBE CHALET
de week-end
comprenant living avec cheminée de salon, 3 ch. à coucher, 2 pces d'eau, caves. Luxueusement aménagé, terr. de plus de 1.300 m², situation en bord. de forêt, tranquill., vue impren. Prix de vente : 340.000 F. Pour tous renseignements : Roger Bussard, agent immobilier, diplômé, Grande-Rue 30 CH-1630 Bulle, tél. 194129/2 42 33. CH-1637 Charmey, tél. 194129/7 19 60.

A VENDRE à Morangis (91) terrain de 415 m² clos, avec petite maison de 2 pièces en bois et fibro-ciment. Eau, électricité, tout à l'égout. Tél. pour renseignements au 909-20-03.

VERNON 635.000 F.
v. magnif., b. mais. 150 m², récept. + 3 ch., à ref., ss-sol, terrain de 1.012 m² + 8.410 m² en taillis.
Tél. : 605-10-06.

AFFAIRES SÉLECTIONNEES
NEAUPHLE-LE-CHATEAU
9 pièces, cft, parc 16.000 m².
Près des ANDELYS
CHATEAU CLASSIQUE
16 pces, cft, parc 10.000 m².
Près MILLY-LA-FORÊT.
8 pièces, cft, parc 17.000 m².
Photos C.I. RAYNAUD, 32, av. Opéra, Paris-2e. 742-68-34.

domaines

Achète grand domaine à vocation forestière et chasse, préfér. départem. 45, 41, 18, 89, 58. Ecr. HAVAS PARIS nº 200.856, 136, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 Neuilly-sur-Seine.

terrains

GRAMAT (Lot)
Particulier vd terr. constructible, viabilité, 2.386 m², bonne sit. 800 m du centre. Prix à débattre. Téléphonez après 19 heures au (6) 046-15-88.
Ecr. s/nº 620 M *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

GRASSE, 15 KM DE LA MER. Beau terrain 2.700 m² avec permis constr. pour immeuble 37 appts. Très bonne exposition commercialisation facile FONCIÈRE DES ALPES maritimes et du VAR, CENTRAL BURO, 06110 LE CANNET.
Téléphone : (93) 46-97-20.

CANNES-MANDELIEU
Beau terrain avec P.C. pour 7.037 m² H.O. Situation premier ordre. Partie en dation FONCIÈRE des Alpes maritimes et du VAR, CENTRAL BURO, 06110 LE CANNET.
Téléphone : (93) 46-97-20.

viagers

Etude LODEL, 35, bd Voltaire, Paris (11e), tél. 355-61-58. Spécialiste viager. Expérience, discrétion, conseils

15e, 4 p., tt cft, 9e ét., asc., balcon, sol., 280.000 F. + 3.200 F., occupé par homme de 78 ans
F. CRUZ : 266-19-00
8, rue LA BOÉTIE, PARIS-8e.

Nice. Promenade des Anglais, 4 p., balc., 110 m², libre, calme, 235.000 F., rente 3.300 F. Villefranche. Bord de mer, 3 p., 230.000 F. rente 2.500 F. Catal. gratuit s/demande. Etude LODEL, 50, av. J.-Médecin, NICE. Téléph. : (93) 37-25-24.

---

les annonces classées
Le Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30
de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01

Le Monde

économie

LES RELATIONS ENTRE PARIS ET MOSCOU

LES 14 ET 15 DÉCEMBRE

La grande commission franco-soviétique discutera de l'« affaire » du gazoduc

Moscou. — La grande commission franco-soviétique se réunira à Moscou les 14 et 15 décembre. Le report de la rencontre, qui avait été d'abord fixée aux 16 et 17 novembre, s'explique, dit-on du côté soviétique, par la réunion à ces dates du plénum du comité central, suivie de l'ouverture de la session du Soviet suprême. Les délégations seront conduites par les deux ministres du commerce extérieur, M. Jobert et M. Patolitchev.

De notre correspondant

La grande affaire au centre des discussions économiques est évidemment celle du gazoduc qui doit transporter à partir de 1984 — si du moins le programme ne prend pas de retard — le gaz sibérien vers l'Europe occidentale.

Deux contrats intéressant la France viennent d'être signés. L'un porte sur vingt-deux stations de compression *(sur quarante et un) attribuées* au consortium franco-allemand Creusot-Loire-Mannesmann (*le Monde* du 1er octobre). Le *montant* de cette transaction (5 milliards de francs) ne correspond pas tout à fait aux espérances des groupes concernés qui pensaient que le volume des commandes devait être proportionnel à celui des enlèvements de gaz. Il est vrai que le programme d'exploitation a été *lui-même révisé* en baisse par les Soviétiques.

L'autre contrat concerne ce qu'on appelle la « télésupervision » du gazoduc, qui comporte trois phases. La première est relative à la régulation de l'écoulement du gaz et au contrôle des divers paramètres dans le gazoduc à destination de l'Europe occidentale. La seconde a pour objet le *raccordement* de ce gazoduc à l'ensemble du système des gazoducs soviétiques. La troisième devra intégrer du matériel soviétique à ces opérations.

La société Thomson vient d'obtenir le marché pour la première phase. Pour la seconde, un protocole a également été signé par Thomson, mais il reste conditionnel. Cette *seconde phase* se heurte cependant aux problèmes que pose la vente de matériel sensible à l'Union soviétique. Les Soviétiques, en tout cas, laissent entendre que les deux phases sont liées, et qu'un refus français sur le deuxième pourrait remettre en cause la première.

Déficit

Quoi qu'il en soit à court terme, ces commandes ne suffiront sans doute pas à rétablir l'équilibre des échanges entre *les deux* pays. Comme l'an dernier, la partie française va mettre l'accent sur le déficit de la balance commerciale au détriment de Paris, apparu pour la première fois au terme de l'année 1980 (1). Les chiffres publiés pour le premier semestre de 1981 montrent en effet, que la tendance se confirme.

Alors que les échanges avec l'ensemble des pays capitalistes industrialisés font apparaître *un solde positif accru* au bénéfice de ceux-ci (2,6 milliards de roubles) (2), la France, troisième partenaire occidental de l'Union soviétique, après l'Allemagne fédérale et la Finlande, souffre d'un déficit de près de 160 millions de roubles pour la période de janvier à juin 1981 (contre un excédent de 7,2 millions de roubles pour *la période correspondante* de 1980).

L'aggravation de ce déséquilibre s'explique par le renchérissement des prix du pétrole et du gaz achetés par *la* France, tandis que les ventes d'équipement industriel à l'Union soviétique continuent de stagner.

Dans ce domaine, outre les commandes pour gazoduc, deux projets importants pourraient être examinés : la modernisation par Citroën des usines *Moskvitch*, incluant la construction d'une voiture sous licence Citroën, pour *laquelle les* négociations ont repris après *avoir été interrompues* ; l'équipement du gisement de gaz sulfureux d'Astrakan, qui intéresse les sociétés *Technip et Creusot-Loire. — T.F.*

(1) Selon les statistiques françaises, la balance commerciale avec l'U.R.S.S. a enregistré un déficit de 4 649 *millions de francs* en 1980 contre un excédent de 313 millions en 1979.

(2) 1 rouble = 7,03 F.

L'accord entre Thomson et l'U.R.S.S.

(Suite de la première page.)

L'Allemagne fédérale et la France doivent, en principe, recevoir *la moitié des livraisons* envisagées (35 à 40 milliards de m3 au total par an), le Pays-Bas, l'Italie, l'Auriche, la Belgique et la Suède devant se partager le reste.

Les banques occidentales ont signé avec l'U.R.S.S. un accord de crédit-acheteur permettant à ce pays d'acquérir les équipements nécessaires à la construction du gazoduc. Les achats de matériels représenteront *environ 10 milliards* de dollars. L'U.R.S.S. a déjà signé plusieurs contrats pour la *fourniture* de stations de pompage avec Mannesmann (R.F.A.), Creusot-Loire (France) et l'E.N.I. (Italie). *Le crédit acheteur de la* France (fourni essentiellement par le Crédit lyonnais) est de l'ordre de 10 milliards de francs et porte un intérêt de 7,75 %.

Plusieurs étapes

Dans la part française, il est notamment prévu la fourniture d'automatismes, d'ordinateurs, de réseaux de télécontrôle et de télécommunications pour gazoducs. Pour les autorités *soviétiques*, fidèles en cela à leurs habitudes, un tel contrat est à « tiroirs », c'est-à-dire qu'il doit être l'amorce d'une plus vaste coopération et comporter plusieurs étapes. La première, baptisée Yamal 1, concerne les matériels destinés au gazoduc vers l'Europe, la seconde étape (Yamal 2) comporte notamment la fourniture d'un système de gestion informatisée pour tous les gazoducs soviétiques. Ces deux volets du contrat représentent un montant total de 1,8 milliard de francs, dont environ 1 milliard pour Yamal 2. C'est le plus gros contrat jamais conclu pour ce type de matériel.

Deux firmes françaises étaient sur les rangs : Matra et Thomson. La première s'est associée à une firme d'ingénierie, Sofregaz, et sous-traitait à Thomson les mini-ordinateurs. Cette dernière société avait toutefois formulé sa propre proposition, en association avec un consultant américain spécialisé dans les gazoducs.

Les pouvoirs publics français ont « poussé » l'offre de Matra, qui a effectivement été retenue, et a obtenu une lettre d'intention des autorités *soviétiques*. C'est là que les problèmes ont commencé, car le Quai d'Orsay comme le ministère de la défense ont manifesté de sérieuses réticences sur ce contrat. Si ces deux *administrations étaient* d'accord pour autoriser la livraison de matériels pour le seul gazoduc vers l'Europe, elles se sont opposées à ce qu'il *soit* fait allusion dans le contrat, de quelque façon que ce *soit*, aux étapes ultérieures, notamment au projet Yamal 2 de gestion informatisée du réseau de gazoducs soviétiques.

Pourquoi une telle position ? Depuis *l'invasion de l'Afghanistan*, les relations Est-Ouest se sont refroidies, et l'administration américaine se montre beaucoup plus sourcilleuse sur les transferts de technologie vers les pays de l'Est. L'arrivée, en janvier 1981, de M. Reagan à la Maison Blanche n'a fait que renforcer cette tendance, et les Etats-Unis ne cachent pas leur intention de *revenir* à une application plus stricte des règles du Cocom.

En principe, de très nombreux matériels informatiques sont placés sous embargo. Pour les *produits les plus anciens, il n'y* a en fait guère de problème. En revanche, il faut obtenir *a priori* accord, a priori, du COCOM pour livrer des matériels performants.

En d'autres temps, de nombreux pays *européens*, voire même des firmes américaines ont passé outre à cette disposition. On présentait au COCOM une version édulcorée des contrats avec les pays de l'Est, les spécifications et performances des ordinateurs étant minimisées. Or, il semble que l'attitude du Quai d'Orsay et du *ministère de la défense* ait évolué vers un plus grand respect des normes du COCOM.

Ordre a donc été donné, le 28 septembre, à Matra, de ne pas signer le contrat, ce que la firme *de M. Lagardère* a fait, la mort dans l'âme. Les autorités soviétiques ont alors recontacté aussitôt Thomson et, en quarante-huit heures, le directeur des affaires internationales de ce groupe, *M. Philippe Giscard d'Estaing*, a signé le contrat que Matra avait été contraint de refuser. Le texte paraphé par Thomson a trait aux fournitures du gazoduc européen. Mais il mentionne également les étapes à *venir*, *notamment* le contrat Yamal 2, et prévoit une échéance pour sa mise au point définitive.

A Paris, *« on »* examine le dossier Thomson depuis trois semaines, et *les réticences politiques* à l'égard de ce contrat demeurent. Comment expliquer cette plus grande sensibilité aux thèses américaines, cette volonté de mieux respecter les règles COCOM ?

« On ne peut pas tenir un discours politique « dur » à l'égard de l'U.R.S.S., dénoncer leur action en Afghanistan et ailleurs, et leur vendre des technologies de pointe », entend-on dire. *« Il doit donc y avoir une relation entre la politique et le commercial. »*

Ces nouveaux « croisés » que l'on rencontre dans les allées du pouvoir viennent de divers horizons : *de l'ancien régime, mais aussi du* socialisme, qui a toujours connu en son sein une dérive « atlantiste ». Ils sont partisans d'une réduction du commerce avec les pays de l'Est (voire avec les pays arabes) au *profit* des échanges avec les pays de l'O.C.D.E. et le tiers-monde. Ils sont notamment fort hostiles au contrat gazier avec l'U.R.S.S., rejoignant en cela la position de Washington. On sait qu'à Ottawa, M. Reagan avait « tancé » ses alliés européens, les mettant en garde contre le risque d'une dépendance énergétique à l'égard de l'U.R.S.S.

Certes, Paris n'a jamais envisagé sérieusement de revenir sur ce contrat gazier, et les négociations sur une formule d'indexation des prix, qui se sont poursuivies tout l'été, sont proches d'aboutir. Mais, en matière de matériels de haute technologie, ou de produits stratégiques, il apparaît que, au Quai d'Orsay, comme au ministère de la défense, et *dans certains* cercles plus larges encore, on n'est plus aussi insensible que par le passé aux « sirènes atlantistes ».

Reste qu'il va falloir se prononcer sur le dossier Thomson, et des voix s'élèvent d'un peu partout pour mettre en garde contre les conséquences d'une « attitude » trop stricte vis-à-vis des spécifications de matériels. *« Non seulement la France perdrait ce contrat, mais il aurait une réaction en chaîne,* explique un industriel. *Au total, l'industrie française risquerait de perdre pour des milliards de francs de contrat... pour le plus grand profit de ses concurrents japonais, allemands et même américains qui, eux, se posent moins de question. D'ailleurs, qu'est-ce qui renforce objectivement le plus l'U.R.S.S. : les ventes de blé pour nourrir sa population, ou celle d'ordinateurs... »*

Conscients d'être « pris dans une nasse », les pouvoirs publics cherchent une solution de compromis, qui permettrait tout à la fois d'autoriser le contrat Thomson, en demandant à cette société de le partager avec Matra... et de respecter l'esprit du COCOM, tout en livrant les matériels nécessaires aux Soviétiques. Bref, de revenir, en quelque sorte, aux pratiques antérieures.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

Le filtre du Cocom

Le *Comité de coordination* pour le contrôle multilatéral des exportations — plus connu sous l'appellation de Cocom (*Coordinating Committee for Multilateral Exports Control*) — est né de la guerre froide, à la suite de l'embargo arrêté en 1947 par les Etats-Unis sur les ventes de produits stratégiques aux pays communistes. Mis en place en 1950, le Cocom, qui abrite ses activités dans une annexe de l'ambassade américaine à Paris, regroupe les quinze pays de l'OTAN — sauf l'Irlande — et le Japon.

Disposant d'un secrétariat permanent, cet organisme tient des réunions hebdomadaires, le plus *souvent à l'échelon* de hauts fonctionnaires, pour examiner les projets d'exportation des pays membres et juger de leur compatibilité avec ses règles. *Ces règles, dépourvues d'obligation* juridique, sont liées à l'existence de trois listes, qui concernent les matériels militaire, nucléaire et civil. Tous les *produits* qui figurent sur ces trois listes sont frappés d'une interdiction d'exporter, engagement moral qui comporte des *exceptions, soit quasi automatiques*, soit soumises à une approbation unanime.

Durant la détente, de la fin des *années 50 à maintenant*, le Cocom avait perdu de son influence, les demandes d'exception « générale » étant notamment acceptées. Toutefois, depuis l'invasion de l'Afghanistan et les événements polonais, les Etats-Unis ont formulé de nouvelles propositions visant à durcir les listes qui sont soumises à *révision* tous les trois ans (la *dernière a eu lieu* en 1979) et à en étendre le champ d'application. La France — dont les créances sur l'U.R.S.S. représentent environ 20 milliards *de francs — apparaît, quant à* elle, favorable à une amélioration du système de contrôle des exportations de *matériels* stratégiques. — M. B.

La politique du courage.



Il y a longtemps que Matral Saxby - l'un des tout premiers constructeurs français de chariots élévateurs s'est engagé dans la seule voie possible, celle qui consiste à regarder les difficultés en face et à les prendre à bras le corps.

Une entreprise courageuse dans la conjoncture actuelle, est d'abord une entreprise qui sait maîtriser ses prix de revient. Alors chez Matral Saxby, nous avons tout mis en œuvre pour maîtriser les nôtres, et les vôtres.

Nous sommes des hommes qui avons choisi de nous comporter, non pas en fournisseurs, mais en véritables associés de nos clients, bien conscients de ce qu'un tel choix implique de part et d'autre de lucidité, de bon sens, de courage...

C'est peut-être plus difficile, mais tellement plus riche d'avenir.

Matral Saxby
la force tranquille*

*C'est la définition de notre marque depuis 2 ans, et toute réflexion faite, nous n'avons pas lieu d'en changer.

LK

AFFAIRES

EN GRANDE-BRETAGNE

Le gouvernement dénationalise une partie du secteur pétrolier et gazier

Londres. — Le gouvernement a annoncé, le 19 octobre, le plus vaste programme de dénationalisation jamais entrepris en Grande-Bretagne. *Au début de 1981, l'Etat s'était déjà séparé* de 50 % de ses parts dans British Aerospace ; mais les projets dévoilés par M. Lawson, secrétaire d'Etat à l'énergie, en réponse à un parlementaire, ont une toute autre envergure.

L'Etat va perdre sa majorité dans la société pétrolière (B.N.O.C.) qui exploite les gisements de la mer du Nord, introduire *les compagnies privées dans* les forages offshore de gaz et briser le monopole de la Compagnie nationale du gaz dans la distribution aux industriels. Enfin, la plus grande société nationale de transport routier sera cédée à ses salariés.

De notre correspondant

Ce programme devrait apporter 1,6 milliard de livres (1) au Trésor et permettre à terme de réduire le déficit budgétaire. Toutefois, là n'est pas l'objectif essentiel de Mme Thatcher. « *Ce gouvernement a été élu pour repousser les frontières de l'Etat* », a rappelé le secrétaire d'Etat à l'énergie. Pour les conservateurs, l'absence de concurrence est une des plaies de l'économie. Afin de mettre fin aux monoples et aux rentes de situation dont bénéficient les entreprises nationalisées, le gouvernement veut aller de l'avant sur la voie de la dénationalisation. L'introduction de la concurrence dans le secteur public lui paraît le seul moyen de rétablir la compétitivité de l'industrie et de mettre au pas les syndicats très puissants dans les firmes nationales.

Les dirigeants syndicaux ont vivement réagi aux projets de dénationalisation dans lesquels l'opposition travailliste voit « *une entreprise antipublique* » et un « *gaspillage scandaleux du bien commun* ». Le porte-parole du Labour considère que les déclarations de M. Lawson annoncent un changement fondamental dans la politique énergétique et a demandé un débat au Parlement.

L'Etat va donc vendre une partie de ses avoirs dans la British National Oil Corporation, qui a des intérêts dans neuf stations de forage offshore en mer du Nord, dont six sont déjà en activité. Avec 110 000 barils par jour, la B.N.O.C. se place au troisième rang des sociétés pétrolières dans le secteur, après Shell-Esso et B.P. Elle contrôle 7 % des réserves britanniques dans la mer du Nord et a réalisé en 1980 un bénéfice, avant impôt, de 309 millions de livres.

Le secrétaire d'Etat à l'énergie n'a pas précisé quelle part serait vendue ; mais on estime généralement qu'il pourrait s'agir de 51 %, ce qui représente une valeur de 750 millions à 1,2 milliard de livres. La B.N.O.C. devrait se défaire également de participations qu'elle possède dans d'autres sociétés à concurrence de 200 millions de livres. Le gouvernement souhaite que les petits investisseurs se portent acquéreurs des actions de la B.N.O.C., notamment pour rendre plus difficile toute entreprise éventuelle de renationalisation.

En ce qui concerne le gaz, les autorités veulent vendre au secteur privé une partie des plates-formes de forage offshore de la mer du Nord possédées par British Gas (B.G.) pour un montant de 550 à 900 millions de livres. Les grandes compagnies internationales devraient se substituer à la puissance publique. Elles seront également autorisées à distribuer le gaz aux industriels, mais la distribution aux ménages restera un monopole de British Gas. Le gouvernement attend de ces mesures une augmentation de la production de gaz et une baisse des prix de vente.

Cependant, les autorités semblent *avoir ajourné leur projet de* privatisation des neuf cents magasins de vente d'appareils ménagers de British Gas, qui assurent aussi les services aux consommateurs. Les syndicats avaient brandi la menace d'une grève en cas de cession de ces magasins, qui réalisent un chiffre d'affaires de 250 millions de livres et emploient quarante mille salariés.

Si la direction de la B.N.O.C. a participé à la mise au point du schéma de dénationalisation, M. Lawson a reconnu que sir Denis Rooke, président de B.G., n'était pas « *complètement enthousiaste* ». Il n'est pas exclu que la direction de la société se lance dans un combat d'arrière-garde pour retarder l'application du plan gouvernemental.

Enfin, le gouvernement a décidé de vendre la plus grande entreprise de transports routiers, National Freight Co. à ses salariés. Sur les 53 millions de livres nécessaires à l'opération, 93 % seront fournis par des emprunts contractés auprès d'un consortium bancaire. Le reste devrait être apporté par les salariés, auxquels sont proposées des actions d'une valeur minimale de 200 livres. Si cette vente réussit, ce sera la première dénationalisation à 100 %.

Dans son discours au congrès conservateur, Mme Thatcher avait annoncé, la semaine dernière, que son gouvernement était déterminé à appliquer son programme de privatisation des entreprises publiques. Les mesures annoncées lundi pourraient ne constituer qu'une première étape, la prochaine étant la dénationalisation des entreprises minières.

DANIEL VERNET.

(1) 1 livre = 10,20 francs.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −	
$ E.-U.	5,5790	5,5835	+ 20	+ 60	+ 15	+ 75	— 160	— 40
$ can.	4,6470	4,6520	— 130	— 70	— 210	— 140	— 630	— 500
Yen (100)	2,4055	2,4100	+ 190	+ 225	+ 345	+ 395	+ 965	+1040
D.M.	2,5070	2,5105	+ 110	+ 130	+ 200	+ 235	+ 535	+ 605
Florin	2,2700	2,2740	+ 60	+ 85	+ 110	+ 145	+ 350	+ 420
F.B (100)	14,9770	14,9960	— 430	— 200	— 920	— 600	—2675	—2090
F.S.	2,9940	2,9995	+ 120	+ 160	+ 240	+ 295	+ 675	+ 780
L. (1 000)	4,7030	4,7080	— 200	— 110	— 400	— 270	—1500	—1250
£		10,2710	0	+ 125	0	+ 175	— 30	+ 245

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	10 5/8	11	10 15/16	11 1/4	10 15/16	11 1/4	11 1/16	11 7/16
$ E.-U.	15 1/8	15 1/2	15 3/8	15 3/4	15 9/16	15 15/16	16 1/16	16 7/16
Florin	12 1/2	13 1/4	12 3/8	13 1/8	12 3/8	13 1/8	12 1/8	12 7/8
F.B (100)	16	18 1/2	18 1/4	19 1/2	18 3/4	19 7/8	19	20
F.S.	7 5/8	8 3/8	10 7/8	11 1/8	10 1/2	11	10 7/8	11 1/8
L. (1 000)	16	18	19	21	19 3/4	21 1/4	22	23
£	15 1/2	16 1/8	15 3/4	16 1/4	15 3/4	16 1/2	16 3/4	16 9/16
F. français	16 1/4	17 1/4	16 1/2	17 3/4	16 3/4	18	18	19 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

I.C.L. SIGNE UN ACCORD DE COOPÉRATION AVEC LA SOCIÉTÉ CANADIENNE MITEL

Le constructeur britannique d'ordinateurs, I.C.L. (International Computer Limited) vient de signer un nouvel accord de coopération avec la société canadienne Mitel pour la commercialisation d'autocommutateurs privés et le développement de matériels de péri-téléphonie.

Les nouveaux dirigeants d'I.C.L. poursuivent ainsi leur stratégie d'accords tous azimuts. En difficulté financière, la firme n'a plus les moyens de supporter un effort important de recherche. Elle doit donc aller chercher ailleurs les *produits* qu'elle n'a pas, si elle veut couvrir tout le spectre du marché de l'informatique. I.C.L. vient ainsi de conclure des accords pour commercialiser le terminal de la société américaine Three Rivers, et les grands ordinateurs du japonais Fujitsu.

L'accord avec Mitel permet à I.C.L. d'être présent sur un créneau — la téléphonie privée — où elle ne disposait d'aucun matériel. Mitel est une jeune société canadienne qui connaît une très forte croissance. Elle avait envisagé, au début de l'été, d'implanter une usine de montage d'autocommutateurs dans les Vosges. Le projet suscitait des réserves de la part des pouvoirs publics et des industriels français, qui craignaient qu'une telle implantation ne permette à Mitel de pénétrer en force sur le marché français de la téléphonie privée.

● *Le gouvernement français a finalement donné son autorisation au rachat par la filiale* française du groupe américain Honeywell, de la société COMETA, jusqu'alors contrôlée par IMETAL. Implantée près de Grenoble, COMETA fabrique des cellules et systèmes photo-électriques, ainsi que des automatismes pour l'éclairage.

● *Six mille deux cent vingt-trois entreprises britanniques* ont fait faillite au cours des neuf premiers mois de 1981, soit 30 % de plus que pendant la période correspondante de 1980 (quatre mille sept cent quarante-six), elle même déjà marquée par une forte augmentation sur 1979. *(A.F.P.)*

هكذا من الأصل

TELEPHONE ELECTRONIQUE : LA FRANCE EN TETE

14 janvier 1970 : première mondiale.

Le Centre National d'Études des Télécommunications et CIT Alcatel mettent en service à Perros-Guirec, pour la première fois au monde dans un réseau public, un Central Téléphonique Temporel (tout électronique).

18 septembre 1981 : consécration internationale.

M. Louis Mexandeau, ministre des PTT de la République française, entouré d'une vingtaine de ministres des PTT venus du monde entier, inaugure le central E 10 de Brest. La deux millionième ligne téléphonique temporelle E 10 est mise en service. Le "Temporel" s'impose dans tous les pays et le système temporel E 10 de CIT Alcatel est de loin le plus répandu, avec 7,6 millions de lignes commandées depuis l'origine dans 25 pays du monde.

Dix ans d'efforts conjugués des ingénieurs des PTT et de CIT Alcatel ont conduit à ce résultat. Aujourd'hui, la France se place en tête dans la technologie du téléphone électronique, vitale pour le développement des nations modernes.



La Compagnie Industrielle des Télécommunications Cit-Alcatel est une filiale de la Compagnie Générale d'Electricité.

NATIONALISATIONS

UN ENTRETIEN AVEC LE PRÉSIDENT DU C.I.C.

Le maintien du réseau des banques régionales paraît indispensable

nous déclare M. Dominique Chatillon

Dans son rapport fait au nom de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi de nationalisation, M. Charzat, secrétaire national du P.S., responsable de ce dossier, décrivant le groupe bancaire du Crédit industriel et commercial (C.I.C.), a relevé le *« rôle fédérateur »* que joue le C.I.C. à l'égard de ses neuf banques régionales associées, *« tout en respectant leur autonomie »*. Ce rôle *« leur permet d'assurer le développement international de leurs activités et d'accéder à l'innovation technologique, ce que chaque banque, si elle était isolée, n'aurait pas la possibilité de faire en raison de sa trop petite taille »*. Et de conclure : *« Le maintien du réseau paraît indispensable, car il peut servir de modèle à la nécessaire régionalisation de tout le système bancaire. »*

Dans une interview, M. Dominique Chatillon, P.-D.G. du Crédit industriel et commercial, estime essentiel le maintien de banques régionales. Il suggère un statut de ces banques, sur le « modèle » précisément des groupes du C.I.C. En conclusion, il appelle de ses vœux, une *« grande réforme »* du système bancaire, un *« vrai changement »* devant lequel, jusqu'à présent, les hommes politiques ont reculé.

« Que pensez-vous du principe de la nationalisation des banques ?

– Ce principe est politique. En tant qu'électeur, j'ai eu mon mot à dire. En tant que citoyen, je pense que – les choses étant ce que la loi veut qu'elles soient – la tâche numéro un sera de travailler pour l'intérêt général. C'est ce que j'ai toujours fait quand j'étais directeur général de la Caisse des dépôts et consignations, la plus grande – ou l'une des plus grandes – banque du monde, et depuis que j'ai pris mes fonctions dans le plus important groupe privé français de banques de dépôts. En d'autres termes, je crois rester dans mon rôle en éclairant les pouvoirs publics pour qu'ils ne commettent pas d'inutiles erreurs dans l'application du principe qu'ils ont posé.

» Au sujet de ce principe, je ferai néanmoins une remarque : les pouvoirs publics sont désireux d'appliquer la nationalisation à 100 % du capital, avec une inflexible rigueur, aux banques privées (et même aux banques déjà nationalisées qui avaient fait participer leur personnel à quelques pour cent du capital) ; en revanche, l'actionnariat privé subsiste sans changement dans les réseaux mutualistes (Crédit populaire, Crédit agricole, Crédit mutuel), qui occupent plus de 50 % du marché bancaire ! Il y a deux poids, deux mesures. Cela signifie aussi que le législateur pourrait penser à donner un statut particulier à l'actionnariat des banques régionales et locales.

– Vous n'êtes pas seulement un citoyen, mais le président de la quatrième banque française de dépôts, la plus importante après les trois grands déjà nationalisés en 1945 (Banque nationale de Paris, Société générale, Crédit lyonnais).

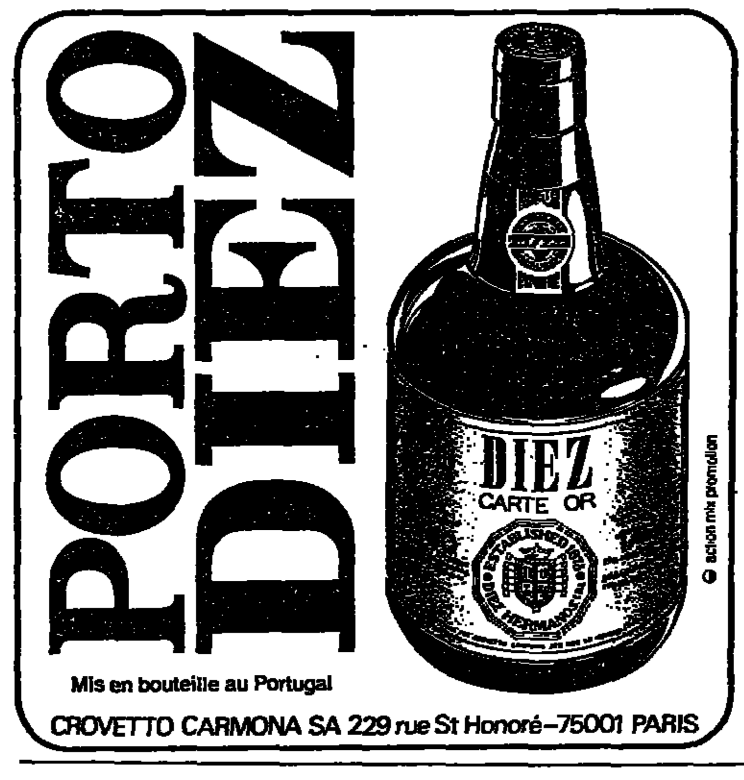
– Je rectifierai d'abord une erreur. Je ne suis pas président du groupe C.I.C., car celui-ci n'en a pas : je suis président de la Conférence des banques associées du groupe CIC. C'est un peu longuet, mais cela dit bien les choses. Chacune de nos treize banques régionales est parfaitement autonome.

» Le C.I.C. (Paris) – que je préside – ne dispose dans le capital de chacune d'entre elles que d'une participation minoritaire. L'unité du groupe provient, avant tout, du consensus des présidents de nos banques délibérant en conférence. L'unité se manifeste accessoirement dans les structures fédérales légères, agissant dans des domaines spécialisés (commerce international, informatique, etc.).

» Cela dit, je vous dirai qu'il n'y a aucune contradiction entre mon attitude « citoyenne » et mes devoirs de responsable d'entreprise : je crois servir l'intérêt général en recommandant aux pouvoirs publics de respecter l'organisation du groupe C.I.C. et de s'en inspirer comme d'un « modèle ».

» Je crois, simultanément, ne pas m'écarter de mes obligations envers nos banques associées, notre personnel, nos clients et, dans toute la mesure du possible, nos actionnaires.

» Je crois aussi servir nos confrères : les banques régionales ou locales qui ne sont pas associées à notre groupe.



Un instrument utile et même essentiel

– Pourquoi le groupe C.I.C. peut-il constituer un « modèle » ?

– L'expression « modèle » n'est pas de moi. Elle figure dans un document de réflexion sur la modernisation de la profession bancaire qui a fait quelque bruit en son temps (1979) : le rapport Mayoux (p.p. 28-29).

» L'organisation confédérale du groupe C.I.C. que je vous ai décrite est vieille de cent vingt ans et plus. Elle a donc fait ses preuves expérimentales à travers les guerres et les crises. Elle est plus vivace que jamais, car elle s'inscrit dans deux courants de la modernisation de notre profession : nommément l'ancrage territorial et l'ouverture internationale.

– En somme vous considérez comme essentiel le maintien de banques régionales ou locales, et vous attribuez à ces établissements bancaires de taille moyenne ou faible une importance économique croissante ?

– Exactement. La banque régionale ou locale présente trois atouts dont l'importance va croissant.

» Elle fait corps avec son milieu, par son fonds de commerce, le recrutement de son personnel, sa connaissance du tissu local, dans son état actuel et potentiel. Elle est donc un instrument utile, peut-être essentiel, de l'aménagement du territoire et de la promotion régionale.

» Elle est en relations de « circuit court » avec ce milieu. Ce qui signifie deux choses :

» D'abord, elle est bien placée pour réinvestir localement ses dépôts. Ensuite – et c'est capital, – c'est une banque à deux échelons de décision seulement : le « guichet » et le « siège » (la direction générale). Le client qui a besoin d'un crédit a, en quelques heures, un oui ou un non, peut aller s'expliquer avec l'instance *suprême*. Parente par sa taille – et sa psychologie – de l'entreprise à faible dimension, la banque régionale ou locale est irremplaçable dans ce qui manque le plus aux entreprises à état-major peu étoffé : le *conseil* en matière de finances, de gestion, voire d'innovation. Elle est, dans ce sens, un outil irremplaçable de modernisation du tissu P.M.E.-P.M.I.

– Vous jugez indispensable une confédération ?

– Les banques régionales autonomes, mais isolées et enfermées dans leur milieu local, seront exposées à deux dangers mortels :

» ● *L'asphyxie*. Elles ne pourront satisfaire que la partie locale des besoins de leurs clients. Elles deviendront des « banques de clocher », à un moment où la moindre P.M.E. est *obligée* de penser « *planète* ». Des banques sans liaisons informatiques, sans connexions aisées avec le marché national, sans réseau d'import-export, sans appareil cambiaire, sans banques de données financières ou techniques, dépériront ou s'absorberont dans les grands établissements ;

» ● *L'emprise politicienne*. Je n'insiste pas sur ce point : les petites banques nationalisées et isolées seront sans défense ni recours contre les pressions qui s'exerceront sur elles. Elles seront essentiellement destinées au maintien en survie artificielle des « canards boiteux » locaux.

Le nécessaire pluralisme

– Cela revient-il à créer une quatrième banque nationale regroupant toutes les autres banques nationalisées ?

– Je ne plaide que pour le maintien du groupe C.I.C. Nous serions honorés si l'Etat créait d'autres « groupes de banques associées » sur le modèle de notre organisation pour mieux assurer le pluralisme bancaire. Cela dit, le groupe C.I.C. est *prêt à devenir une « structure d'accueil »* pour tous les établissements – nationalisés ou non – ressentant les dangers de l'isolement et du « lilliputisme » (je pense aux banques non nationalisées) qui désireraient se joindre à nous.

– Faudrait-il, comme le projettent certains socialistes, faire coïncider les circonscriptions des banques régionales avec les régions administratives ?

– La vie économique suppose la mobilité, les fusions, etc. Mais je suis contre tout « charcutage » des structures bancaires. Faire coïncider l'organisation bancaire et l'organisation administrative, c'est une uniformisation prétendue « cartésienne ». En fait, sans signification ni intérêt économique. Les vingt-deux régions *ne correspondent* pas à des unités géographiques et économiques. A moins qu'on ne veuille faire des banques l'instrument des collectivités et des *intérêts locaux*...

» Il y a plus : remodeler autoritairement et artificiellement les banques, c'est briser le dynamisme né de leur histoire, l'esprit « maison » qui anime leur personnel. C'est surtout s'enliser dans l'imbroglio de l'uniformisation des régimes sociaux et des « avantages acquis » (particuliers à chaque banque), de la mise en compatibilité des systèmes informatiques, etc.

« J'appelle de mes vœux le changement »

– Envisagez-vous des modalités à la nationalisation ?

– Il y a un statut des grandes banques nationales. Il y a un (ou plusieurs) statut des établissements mutualistes. Est-il impensable qu'il y ait un statut des banques régionales ?

» *Celles-ci doivent conserver*, et même accentuer, leur caractère régional. Pourquoi ne pas envisager de laisser participer au capital ou au conseil d'administration, aux côtés de l'Etat, les collectivités locales, les clients locaux (et je rappelle que l'actionnariat *privé* actuel de ces banques est largement d'origine locale), le personnel (de recrutement local), réserver la présidence à un notable du cru. Une autre solution que j'ai proposée pour le groupe C.I.C. serait de matérialiser le lien confédéral en nationalisant nos banques associées, mettons à 51 %, par l'intermédiaire du C.I.C. lui-même nationalisé – puisque c'est le principe ! – à 100 %. De toute façon, le maintien du pluralisme bancaire est un problème capital.

– La nationalisation des banques, suivant ses promoteurs, devrait conduire à une grande réforme du système bancaire et de ses techniques, notamment dans le cadre régional. En êtes-vous partisan ?

– C'est un immense sujet qui mériterait d'amples développements. Je me bornerai à vous dire :

» ● Oui, le système bancaire appelle de grandes réformes *jusqu'ici* différées, par timidité politique et, peut-être, par apathie professionnelle.

» ● Oui, *il* est *mal adapté* à accompagner un monde qui subit, dans les entreprises et les patrimoines, les tourments de l'inflation, un monde qui est en évolution technologique rapide, où les marchés sont en mutations soudaines.

» ● Oui, sa productivité économique peut être augmentée, surtout en ce qui concerne le tissu P.M.E.-P.M.I.

» ● Oui, il n'a pas su faire son profit des exemples étrangers (américain, allemand, peut-être japonais).

» Mais, cela dit, la modernisation des techniques bancaires est une entreprise longue (ne serait-ce que parce qu'il faut y former le personnel, cadres et employés). Elle ne s'effectuera pas par ukases intimant l'ordre aux banquiers de sacrifier les *comptes d'exploitation en assumant* des « risques » plus osés, de faire passer l'économie avant la finance. Il faudra s'attaquer aux vrais problèmes qui paralysent la banque française : le « cloisonnement » des activités, les « privilèges » de réseaux, la fabrication de « produits » bancaires plus ou moins artificiels. Savez-vous que la puissance publique impose à la banque près de cent cinquante types de crédits ? Croyez-vous que l'employé, le cadre de banque, puissent utiliser des instruments aussi compliqués ?

» Il faut aussi se débarrasser d'une illusion. Le crédit est un instrument nécessaire mais pas suffisant de la « relance » et de la lutte contre le chômage. On peut faire mourir des entreprises en les gavant de crédit. Les crédits peuvent créer des *emplois*, *mais pas des marchés*, etc., etc.

» J'appelle de mes vœux le changement. Mais le « vrai » changement. Jusqu'à présent, les hommes politiques ont reculé devant l'ampleur de la tâche. J'espère que l'obstination et la hâte qu'on a mises à nationaliser se retrouveront lorsqu'il s'agira de moderniser. »

Propos recueillis par
FRANÇOIS RENARD.



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

aît indispens

SOCIAL

EN RAISON DE LA « GRÈVE-BOUCHON » DE BILLANCOURT

La Régie Renault étend ses mesures de chômage technique

Nouvelle journée d'action le jeudi 22 octobre

L'intersyndicale C.G.T., C.F.D.T., *F.O.* et C.F.T.C. du groupe Renault a appelé, lundi 20 octobre, l'ensemble du personnel de la Régie à observer, jeudi 22 octobre — jour de la réunion extraordinaire du comité central d'entreprise — des arrêts de travail de *« deux heures trente minimum, pour obtenir l'ouverture de véritables négociations »*. De son côté, la direction annonce qu'elle a été « contrainte » de mettre en « chômage technique » à partir de ce mardi 20 octobre quelque 150 salariés — sur 280 — du département 75 de Billancourt (tôlerie et sellerie) du fait de la persistance de la grève-bouchon à l'atelier 74 (montage mécanique), qui affecte la sortie des R-4. Ces 150 nouveaux « chômeurs » viennent s'ajouter aux 4 000 ouvriers en inactivité depuis une semaine. Et la situation est toujours bloquée à l'atelier 12, celui des presses.

Les organisations ouvrières ont jugé insuffisantes les propositions faites vendredi 16 octobre par la direction en faveur des O.S. du département 74, soit une prime provisoire de 100 francs en attendant de revoir la situation de ces travailleurs. Estimant que la direction « refuse de négocier », ces syndicats souhaitent un élargissement de la lutte. Ils ont estimé « extrêmement positif » le bilan de la journée d'action du 15 octobre. La C.F.D.T. estime que c'est *« l'un des plus forts mouvements chez Renault depuis 1968 »*. La direction, pour sa part, affirme que les débrayages n'ont pas frappé plus de 30 % du personnel de Sandouville, 25 à à Billancourt, 10 % à Flins et 8 % à Douai.

Les syndicats maintiennent des revendications qui dépassent le conflit catégoriel des O.S. de Billancourt : amélioration des salaires et des classifications, réforme du temps de travail, garantie de l'emploi et, notamment, droits nouveaux des travailleurs.

Mais c'est surtout le problème de la marche de la Régie qui doit être abordé au cours de la réunion extraordinaire du comité central d'entreprise, en présence de M. Bernard Hanon, futur P.D.G. de la Régie, qui doit prendre ses fonctions le 25 décembre.

A Sandouville enfin, aucune solution n'est en vue à l'atelier de sellerie en grève depuis six semaines. La C.G.T. a invité M. Mauroy à *« venir voir sur place »* les conditions de travail.

De son côté, le syndicat C.G.C. de Renault, dans une lettre à la direction, s'inquiète du climat qui règne dans l'entreprise : *« Entre une direction qui a commencé la mise en place des « cercles qualité » et les syndicats qui tentent d'imposer les « comités d'atelier », l'encadrement se demande si quelqu'un lui fait encore confiance. »* La C.G.C. a réclamé un entretien sur ce sujet à la direction.

● *A Villedieu-les-Poêles (Manche)*, les ouvriers en grève de l'entreprise Sturno (bâtiment) d'Avranches ont bloqué lundi le train Paris-Granville. Ils réclament des négociations sur les salaires et les conditions de travail, ainsi que la démission du préfet de la Manche après l'intervention, dimanche, des gendarmes mobiles venus libérer trois cadres de l'usine.

● *A Alès (Gard)*, 70 salariés sur 182 sont en grève aux établissements Rameau, seule fabrique française de pianos. Ils demandent des augmentations de salaires et un treizième mois.

● *A Manosque* et dans quatre autres localités des Alpes-de-Haute-Provence, des camionneurs C.F.D.T. ont établi des barrages routiers lundi pendant une dizaine d'heures pour protester contre le transport des marchandises de Chloé-Chimie par des entreprises étrangères au département.

● *A Charleville*, les ouvriers licenciés de l'usine Eaton-Manil, de Vivier-au-Court (Ardennes), qu'ils occupent depuis plusieurs mois, ont envahi, depuis jeudi dernier 15 octobre, les locaux du Syndicat des industriels métallurgistes ardennais.

● *A Paris*, les cadres et techniciens C.G.C. de la société Rank-Xerox (matériel d'imprimerie et de robotique) ont organisé, lundi 19 octobre, des débrayages pour *« le maintien de l'emploi et du pouvoir d'achat »*.

En données observées

LE CAP DES 1 900 000 CHOMEURS EST DÉPASSÉ

Le traditionnel afflux, en cette période de l'année, d'inscriptions dans les agences locales de l'emploi — notamment de la part des jeunes — a provoqué une nouvelle montée du chômage en septembre, où, pour la première fois, le cap des 1 900 000 demandeurs d'emploi a été dépassé en données observées : 1 912 100, soit + 9,7 % par rapport à août et + 25,9 % par rapport à septembre 1980 (393 000 chômeurs supplémentaires en un an).

Le ministère du travail, qui a publié, lundi 19 octobre, les chiffres définitifs de septembre, indique cependant que, en données corrigées des variations saisonnières, un léger mieux est constaté : 1 813 200 demandes d'emploi non satisfaites, soit — 1,3 % par rapport à août, mais + 25,4 % par rapport à septembre 1980. D'août à septembre 1980, la diminution n'avait été que de 0,7 %, mais la tendance annuelle à l'augmentation avait été beaucoup moins forte : à peine 7 % de hausse en données brutes comme en données corrigées par rapport à septembre 1979.

Pour ce qui concerne les offres d'emploi non satisfaites, la situation s'améliore un peu par rapport au moins d'août : 74 300 en données observées (+ 7,5 %) et 65 500 en données « désaisonnalisées » (+ 0,2 %). Mais c'est encore une importante baisse que l'on constate d'une année sur l'autre : — 18,4 % en données brutes, — 18,5 % en données corrigées.

En septembre 1981, la part des jeunes dans le total des inscrits à l'A.N.P.E. a été légèrement plus élevée qu'il y a un an (45,6 % contre 45,3 %), mais celle des femmes a diminué : 52 % contre 55,1 % en septembre 1980. Enfin, toutes les régions sont affectées, par rapport à septembre 1980, par cette nouvelle progression du chômage en données observées : les plus touchés sont la Franche-Comté (+ 37,9 %), la Bourgogne (+ 37,8 %), la Lorraine (+ 37,7 %), l'Alsace et le Centre (+ 37,2 %).

Pour protester contre l'ouverture de pharmacies mutualistes

DE NOMBREUX PHARMACIENS FERMERONT LEUR OFFICINE MERCREDI

(De notre correspondant.)

Avignon. — La plupart des pharmacies seront fermées, mercredi 21 octobre, a annoncé, dimanche, M. Peckre, président de la Fédération des syndicats pharmaceutiques de France, à l'occasion de la clôture de l'assemblée générale des pharmaciens méditerranéens, qui se tenait à Avignon. *« Nous voulons faire savoir au ministre M. Ralite*, a-t-il expliqué, *que nous sommes contre l'exercice et la délivrance parallèles du médicament en dehors de nos propres officines. »* Il a ajouté : *« Sans que la profession soit le moins du monde consultée, le ministre a décidé plusieurs créations de pharmacies mutualistes alors qu'il prônait la concertation. Quand on considère qu'une seule des cinquante-sept pharmacies mutualistes existant déjà réalise un chiffre d'affaires moyen neuf fois supérieur à celui d'une officine libérale, ce sont cinq cent treize officines qui seront menacées. »*

Les pharmaciens redoutent la concurrence *« déloyale »* des pharmaciens mutualistes qui bénéficient de privilèges fiscaux puisqu'elles ne paient la T.V.A. que sur le montant des remboursements. Mais si les pharmaciens sont inquiets, ils entendent défendre l'avenir de leur profession et celui des étudiants en pharmacie. C'est la raison pour laquelle, mercredi, les étudiants en pharmacie manifesteront, tandis que seize mille cinq cents des vingt mille officines devraient garder leurs rideaux baissés.

Mme MOREAU (P.C.F.) : nous nous réjouissons des mouvements sociaux qui commencent à se développer.

Mme Gisèle Moreau, membre du secrétariat du comité central du P.C.F., a animé, les 17 et 18 octobre, à Paris, une réunion des responsables fédérales du travail du parti communiste en direction des femmes. En conclusion de cette réunion, Mme Moreau a déclaré que *« les travailleuses comme les travailleurs »* doivent agir afin de *« faire contrepoids aux manœuvres du patronat et des forces conservatrices »*. Elle a ajouté :

« C'est le sens des mouvements sociaux qui commencent à se développer et ne sont pas dirigés contre la volonté patronale de ne rien changer.

» Nous nous en réjouissons, car la clé du succès, c'est l'action. Le changement doit passer la porte des entreprises. Même avec un gouvernement de gauche comportant des ministres communistes, rien de s'obtiendra sans luttes. »
ngrskgou-vv

M. Edmond Maire maintient ses critiques contre le gouvernement

Le changement n'est pas encore entré dans l'entreprise, estime la C.F.D.T.

« J'ai eu une franche et bonne explication avec M. Pierre Mauroy », a déclaré, lundi 19 octobre, M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., à l'issue d'un déjeuner avec le premier ministre. Pour M. Maire, des désaccords profonds persistent entre le gouvernement et la C.F.D.T., notamment sur la politique énergétique, les nationalisations et le trop lent changement dans la vie quotidienne des salariés.

M. Mauroy a informé le dirigeant cédétiste que le conseil des ministres du 4 novembre traitera du rapport de M. Auroux sur les droits des travailleurs. Des projets de loi seront examinés par le conseil, début décembre, et le Parlement en sera saisi au début de 1982.

« Il est urgent que le changement passe la porte des entreprises », a notamment déclaré, lundi 19 octobre, devant la presse, M. Georges Bégot. Le secrétaire national de la C.F.D.T. a souligné que si, depuis le 10 mai, un certain changement était intervenu pour le citoyen, en revanche, le travailleur n'a constaté aucune amélioration en ce qui concerne la hiérarchie, les conditions de travail et le droit d'expression dans l'entreprise.

Pour la centrale de la rue Cadet, le rapport Auroux présente un *« certain nombre de points positifs »* et *« constitue une base »*. Cependant, la C.F.D.T. veut que soient réparés les *« oublis et insuffisances »*, que, selon elle, le texte comporte.

En particulier, M. Bégot estime *« injustifié »* le fait que le droit d'expression sur les conditions de travail ne soit donné que dans les entreprises de plus de trois cents salariés. Pour la C.F.D.T., les changements à venir ne toucheront que 54 % des travailleurs puisque, estime-t-elle, *« rien n'est prévu »* pour les 46 % de salariés qui sont employés dans des établissements de moins de cinquante salariés.

Le principe du droit d'expression doit être établi par une loi et son application doit faire l'objet de négociations dans les en- *vent être complètement en dehors* treprises, a souligné M. Bégot, pour qui les syndicats *« ne peuvent être complètement en dehors »* de l'expression *« directe »* du groupe de travail, auquel 1 % du temps de travail — soit environ deux heures par mois — serait consacré.

Enfin le secrétaire national de la C.F.D.T. a précisé qu'il devrait y avoir *« complémentarité et enrichissement »* entre le rôle des syndicats, chargés exclusivement des négociations, et celui du comité d'entreprise qui, dorénavant, devrait être informé de l'évolution économique de l'entreprise et disposerait d'un *« droit d'alerte »* en cas de difficultés.

● *Une militante socialiste de la C.G.T. s'estime victime de discrimination.* — Mme Christine Ramillard, qui semble être la seule militante socialiste parmi la centaine de permanents de la C.G.T., va réintégrer son poste à l'administration des impôts, dont elle avait été détachée en 1980. Dans une lettre adressée à plusieurs dirigeants cégétistes, Mme Ramillard déclare que cette mesure a été prise en invoquant un *« manque d'expérience à la base »*, alors qu'il s'agit d'une décision politique qui lui a été signifiée par M. André Allamy, secrétaire de la C.G.T., au nom du bureau confédéral. M. Allamy déclare que seule est en cause *« l'efficacité dans le travail »* et que Mme Ramillard était d'accord pour regagner son syndicat.

● RECTIFICATIF. — C'est par erreur que l'article relatif à la Journée mondiale de l'alimentation, intitulé : « Des manifestations ont été organisées dans cent quarante et un pays » (*le Monde* daté 18-19 octobre), a été signé du nom de notre correspondant à Rome, Philippe Pons. Il s'agissait, en fait, d'une dépêche émanant du service de presse de la FAO.

● *Financement de la sécurité sociale : les propositions de la C.G.T.* Pour combler le déficit du régime général des salariés en 1981 et 1982, la C.G.T. propose, tout en préconisant pour la suite une réforme plus profonde, les huit mesures suivantes : récupérer les dettes patronales, relever le plafond de 15 % ; déplafonner de cinq points les cotisations patronales maladies et d'autant celles du régime des prestations familiales ; taxer la publicité des produits pharmaceutiques ; instaurer une surcotisation pour les entreprises offrant du travail précaire ; accroître les cotisations familiales des indépendants ; reverser à la sécurité sociale la T.V.A. sur les médicaments ; épurer les dettes de l'Etat.



SOCIAL

Des réalisations exemplaires pour les handicapés à la Mutualité sociale agricole

De notre envoyé spécial

Mme Nicole Questiaux, ministre de la solidarité nationale, a participé, vendredi 16 octobre, à la rencontre internationale en faveur des handicapés, organisée par la Mutualité sociale agricole à Rocamadour, Lot (*le Monde* daté 18-19 octobre). C'est à Rocamadour que la Mutualité sociale agricole gère un centre assez exemplaire, comme l'explique notre envoyé spécial.

Rocamadour. – Complémentaire des assurances qui prennent en charge les risques (incendies, catastrophes naturelles, etc.) du monde paysan, la Mutualité sociale agricole (M.S.A.) est un organisme privé créé par les agriculteurs pour assurer la gestion des prestations et allocations des exploitants et des salariés ruraux (*un Français sur dix, un tiers des retraités du pays*). Elle a développé un important réseau d'établissements socio-sanitaires : seize instituts médico-éducatifs, médico-pédagogiques ou médico-professionnels, douze centres d'aide par le travail (CAT) ou ateliers protégés.

Au Pech-de-Courbière, non loin de Rocamadour, un domaine de 14 hectares abrite depuis 1975 l'une des plus belles réalisations des mutualistes : l'Institut thérapeutique et ergothérapique pour handicapés adultes. Une cinquantaine de handicapés mentaux des deux sexes, généralement assez jeunes, y ont trouvé asile, encadrés par un personnel spécialisé comptant une trentaine de salariés. Une quinzaine de débiles profonds exercent des activités dites « occupationnelles », dans un cadre de vie où les problèmes d'hygiène personnelle et d'environnement sécurisant sont pris en compte en priorité sous la surveillance d'éducateurs, de médecins et d'infirmières. Les autres handicapés, moins défavorisés, sont répartis dans les divers ateliers d'un centre d'aide par le travail (blanchisserie, lingerie, tissage, voirie et atelier polyvalent de menuiserie, peinture et plomberie).

Ces derniers pensionnaires, qui travaillent à leur rythme propre, reçoivent un salaire différent selon un taux d'abattement légalement autorisé. L'abattement le plus important est de l'ordre de 70 % du SMIC : le reste est généralement placé sur livret ou gardé à l'établissement. *« Beaucoup de pensionnaires,* déclarent les dirigeants de l'Institut, *n'ont pas la notion de l'argent ; 90 % d'entre eux ne pourront se faire une place dans notre société soumise à des normes productivistes. Parce que vivre comme tout le monde, cela implique de disposer d'un emploi, d'un logement et d'un minimum de capacités. »*

Un important chiffre d'affaires

A Luzech, en revanche, dans le sud du département, la Mutualité sociale agricole a réussi plusieurs expériences de réinsertion, en dehors de toute structure protégée, dans un centre de handicapés mentaux, le domaine de Boissor. Là, dans les serres ou les ateliers dispersés sur 20 hectares parmi les collines du Quercy, une centaine d'enfants de six à seize ans sont regroupés dans *un institut médico-pédagogique,* et environ quatre-vingts adultes déficients intellectuels travaillent dans deux CAT d'imprimerie et d'horticulture. Tous sont des handicapés mentaux, mais chacun présente un cas particulier sur le plan humain, social, médical. La moitié d'entre eux sont des ruraux, les autres de milieux divers, et beaucoup n'ont pas de famille. La plupart ont été rejetés, consciemment ou non, parce qu'ils étaient des êtres *« différents »* sinon des *« bouches inutiles ».*

A Boissor ont été mis en œuvre des moyens pédagogiques originaux, adaptés à des pensionnaires dont certains ne pourront jamais signer de leur nom. A l'atelier d'horticulture, une quinzaine de handicapés cultivent des fleurs et des arbustes, entretiennent les espaces verts dans une région où les résidences secondaires sont nombreuses. Le chiffre d'affaires atteindra 600 000 francs en 1981. Celui de l'atelier d'imprimerie dépassera 2 millions de francs : vingt-cinq handicapés s'occupent des épreuves, des presses et des massicots, du routage, sous la direction d'imprimeurs professionnels.

Mais surtout, avec l'arrivée, il y a dix ans, d'un auteur compositeur, M. José Sicco, le centre de Boissor a impulsé une méthode d'éducation qui fait appel à l'émotion artistique comme substrat. *Nous avons pu voir* s'exprimer par la musique des enfants mongoliens, débiles profonds, psychotiques, qui ont constitué un quintette, exécutant des arrangements de Bach, de Mozart ou de Gershwin. *« Ici, mon fils est heureux,* nous confiait la mère d'un adolescent handicapé. *L'été, quand il rentre en vacances, il s'ennuie au bout d'un mois. Et il retrouve toujours Boissor avec enthousiasme.*

Une gestion démocratique

Ces réalisations dans le Lot témoignent d'une réussite, et elles n'ont pas peu contribué à inspirer le Livre blanc publié par la Mutualité sociale agricole à l'occasion de l'Année internationale des handicapés et présenté vendredi 16 octobre à Mme Nicole Questiaux.

Il y est démontré que le milieu agricole et artisanal est propice à la réinsertion des handicapés, notamment dans les « fermes thérapeutiques ». Le Livre blanc préconise l'amélioration de la réglementation actuelle, qui n'accorde pas aux exploitants agricoles employant des handicapés les mêmes *facilités* que celles qui sont consenties aux P.M.E. Les exploitants voudraient un financement approprié des aides à l'apprentissage, du contrat éducation et de l'allocation logement. Ils réclament aussi des équipes de soutien social, médical ou administratif qui permettraient de mobiliser les caisses sur les actions à développer *en zone rurale.*

Quant à Mme Nicole Questiaux, sa présence aux journées d'étude de Rocamadour n'est sans doute pas le fait du hasard. Avec ses structures particulières, la Mutualité sociale agricole offre un terrain d'expériences *intéressant, dans* la perspective d'une réforme de l'appareil de gestion de la Sécurité sociale. Tous les agriculteurs âgés d'au moins dix-huit ans peuvent, en effet, participer à la gestion de leur sécurité en élisant dans chaque commune leurs représentants, agriculteurs comme eux, au sein de la Mutualité. Ce scrutin communal est la première étape d'un système démocratique *qui permet de désigner* les administrateurs des 85 caisses départementales, puis ceux des caisses centrales. Ainsi, les 150 000 délégués communaux et cantonaux, et les 150 000 administrateurs départementaux et centraux, représentent les agriculteurs depuis la commune jusqu'à Paris. Ils élaborent, au niveau des assemblées générales, la politique sociale des caisses qui vise notamment à *maîtriser les coûts des* dépenses de santé, à obtenir la parité des retraites agricoles avec celles des autres catégories socio-professionnelles et à simplifier les procédures des aides financières au monde rural.

JEAN BENOIT.

هكذا من الأصل

ÉTRANGER

RÉUNIS EN CONSEIL A LUXEMBOURG

Les Dix ont exprimé leurs désaccords sur l'aménagement du budget et la réforme de la politique agricole commune

Luxembourg. Communautés européennes. — Les ministres des finances des Dix réunis lundi ont exposé la façon dont ils concevaient d'aborder le débat agro-budgétaire de fin d'année. Les ministres de l'agriculture ont, de leur côté, exprimé leurs idées sur la réforme de la politique agricole commune (PAC). Les Français ont durci leur position. Ils ont amorcé de la sorte un changement de tactique imposé, il est vrai, par l'attitude des pays partenaires ou, du moins, par certains d'entre eux, tel le Royaume-Uni, qui considèrent que le moment n'est pas venu de parler de la relance de la Communauté et qui n'ont donc guère manifesté qu'un intérêt poli pour le mémorandum de Paris. Dans ces conditions, sans renoncer à leur idée de réactivation de la Communauté, les Français semblent admettre que l'essentiel, pour l'instant, est de prendre une position claire sur les aménagements budgétaires et l'avenir de la PAC.

De notre correspondant

Les Britanniques ont un objectif quasi unique : comment perpétuer durablement l'accord budgétaire, très favorable, qu'ils ont obtenu en mai 1980, pour deux ans ? Comment s'assurer qu'ils ne deviendront jamais des « *contributaires nets* » importants au budget que leur contribution, telle qu'elle résulterait de l'application spontanée des politiques communes, continuera à être *réduite* par des compensations prises en charge par les autres États ? En mai 1980, la Grande-Bretagne avait obtenu que ses partenaires versent à sa place 1,2 milliard d'écus (6,8 milliards de francs) pour l'année 1980 et 1,4 milliard d'écus (7,8 milliards de francs) pour 1981. Ils voudraient continuer dans cette voie. Pour être tranquilles, ils demandent *que les Dix admettent le* principe que, dorénavant il ne pourra plus y avoir de « *solde net* » négatif ou positif important. C'est là légitimer la théorie jusqu'ici toujours refusée par les autres Etats du juste retour.

En deuxième ligne, parce qu'ils en bénéficient peu, parce que ce serait là le moyen de dégager des crédits pour réduire leur « *contribution nette* » *au budget*, les Britanniques réclament une réforme substantielle de la PAC, à savoir une diminution importante du soutien actuellement accordé aux agriculteurs.

Pour les Allemands, l'aspect budgétaire occupe également la première place. M. Schulman, le secrétarie d'Etat aux finances, a présenté un exposé charpenté sur les difficultés de la R.F.A. Les trois-quarts des « *contributions nettes* » au budget européen sont supportés par l'Allemagne. Est-ce là une situation supportable alors que le gouvernement impose une politique rigoureuse d'économie incluant la réduction de prestations sociales ? Les Allemands *écartent par avance une solution* au problème anglais dont ils feraient largement les frais.

M. Delors a dénoncé, quant à lui, « *la dérive* » qui consiste à ne s'intéresser qu'aux contributions nettes, car c'est là « *un concept qui appauvrit l'Europe, qui en fait un ensemble à enjeu limité* ».

Cela dit, comment faire pour éviter que ne se reproduisent à partir de 1982 des « *situations inacceptables* », autrement dit pour que le Royaume-Uni, pays déjà en difficulté, n'ait pas à payer de note trop lourde au budget ? On ne peut envisager, a souligné M. Delors, que « *des solutions* ad hoc *provisoires et constamment actualisées* », c'est-à-dire à l'opposé de ce que souhaitent les Britanniques.

M. Delors a encore indiqué que la France était sensible aux problèmes rencontrés par la R.F.A. Mais il s'est montré hostile à des formules qui, tel le plafonnement des soldes débiteurs nets (formule que les Allemands affirment vouloir exiger dans le cas où la négociation qui s'engage n'aboutirait pas à une prise en compte plus sérieuse de leur situation) s'éloigneraient des principes communautaires.

L'exposé de Mme Cresson

Les Français, qui, jusqu'ici expliquaient volontiers que le problème britannique pourrait probablement se régler sans difficulté majeure en fin de parcours, à la condition que le conseil commence par traiter de la relance de la Communauté, ont apparemment compris qu'ils étaient les seuls à croire à u ntel scénario.

Mme Cresson et M Delors ont pris acte de l'attachement manifesté par la grande majorité des délégations à l'égard de la réforme de la PAC Mme Cresson a exposé en quatre points la façon dont elle concevait cette réforme :

1) La préférence communautaire *doit être renforcée A cette* fin il faut négocier au GATT avec les Américains, les Japonais et nos autres fournisseurs un renforcement de la protection du Marché commun là où elle est totalement défaillante (par exemple dans le secteur des matières grasses végétales ou des produits de substitution aux céréales) Cette négociation est possible, a expliqué Mme Cresson, car la prochaine adhésion de l'Espagne à la Communauté offre un « *crédit de négociation* » à la Communauté :

2) L'unité des prix doit être respectée. Cela signifie surtout qu'il faut s'entendre sur un programme de démantèlement des montants compensatoires monétaires (M.C.M.) positifs appliqués *par l'Allemagne à la suite des* réajustements monétaires :

3) Il faut entreprendre une politique d'expansion agricole :

4) Afin d'établir un meilleur équilibre entre l'offre et la demande des produits agricoles et freiner la tendance aux excédents, la France est favorable à un système de garantie dégressive des prix payés aux agriculteurs selon les quantités produites. Cela, en tout cas, devrait s'appliquer au lait, au blé et à l'orge.

Un tel système de garantie dégressive est, malheureusement, pour les thèses françaises, considéré comme inacceptable par plusieurs Etats, dont le Royaume-Uni, les Pays-Bas et le Danemark. Le débat sur ce dissier sera repris *la semaine prochaine par les* ministres des affaires étrangères.

PHILIPPE LEMAITRE.

CONSOMMATION

Le gouvernement français suspend pour trois mois les importations d'huile espagnole

Le gouvernement français s'est borné à suspendre pour trois mois les importations d'huile et de produits préparés à l'huile en provenance d'Espagne ; le risque de trouver des quantités importantes de ces produits sur le *marché français est en effet* limité par le volume des tonnages importés, le plus gros contingent étant celui des huiles d'olive (2 907 tonnes importées au premier semestre 1981), qui ne sont pas touchées par l'interdiction d'importation, mais continueront à être surveillées par le service de la répression des fraudes : il arrive en effet que l'huile d'olive pure soit moins « pure » qu'on ne pourrait l'espérer.

En revanche, sont visées l'huile de soja brute (2 800 tonnes au cours de la même période), les conserves de mollusques et de crustacés (1 010 tonnes), les piments et tomates à l'huile (174 tonnes), les conserves de poissons — thon, sardines et autres (80 tonnes). Ces quantités sont très faibles par rapport à la *consommation française. Recourir* aux mécanismes de la loi de 1978 sur la protection des consommateurs, dite loi Scrivener, qui permettent d'ordonner le retrait et la destruction des produits douteux, aurait donc été sans commune mesure avec le risque réel encouru par les consommateurs, d'autant que les acheteurs français ont cessé d'eux-mêmes leurs achats outre-Pyrénées depuis plusieurs mois, dit-on au ministère de la consommation. La difficulté avec *l'Espagne est qu'on ne parvient* pas à savoir avec précision ce que sont devenues les 700 tonnes d'huile de colza dénaturée parties de France vers l'Espagne au premier trimestre de 1981, ni depuis combien de temps durait le trafic portant sur ces huiles. On aurait de plus découvert une « *filière danoise* » d'exportation vers l'Espagne d'huile dénaturée française.

Au demeurant, les laboratoires de la répression des fraudes, s'ils ont découvert de nombreuses fraudes *sur la composition*, le codage, le marquage des produits, n'ont pas trouvé de traces d'aniline ou de ses dérivés, la substance toxique utilisée pour dénaturer les huiles parties de France. Enfin, les mélanges font que l'huile frelatée et toxique peut *n'exister qu'en proportion infime* dans un produit, sans que pour autant il soit sans danger puisqu'on ne connaît pas le seuil de toxicité des substances dérivées.

Le vrai risque pour le consommateur français serait en fait celui des achats individuels pratiqués pendant les vacances : il faut jeter sans hésiter tout bidon d'huile, toute boîte de conserves, poisson, crustacés ou légumes contenant de l'huile. Il est incontestable qu'on jettera ainsi des produits parfaitement sains et sans danger, mais c'est le seul moyen d'éviter tout risque. Les Français sont en effet peu familiarisés avec les marques espagnoles, et une vingtaine d'entre elles sont pour le moment suspectes.

MADRID RÉAGIT VIVEMENT A LA DÉCISION FRANCAISE

(De notre correspondant.)

Madrid. — La suspension, le lundi 19 octobre, par le gouvernement français pour une période de trois mois des importations de conserves espagnoles contenant de l'huile, en raison de l'intoxication massive due à de l'huile frelatée et qui a déjà causé en Espagne cent soixante-deux morts selon les chiffres officiels, suscite de vives réactions à Madrid. Qualifiée d'« *injuste* » par le secrétaire d'Etat à l'information, M. Aguirre, elle a motivé l'envoi à Paris le même jour d'une délégation de fonctionnaires des ministères de l'économie et de la santé chargés d'expliquer la position espagnole.

Côté espagnol, on affirme que les analyses effectuées par les autorités sanitaires des pays importateurs des produits incriminés, y compris la France, n'ont pas montré l'existence d'huile toxique dont la distribution aurait été limitée au marché intérieur. L'inquiétude est d'autant plus grande que la baisse de consommation de conserves enregistrée depuis l'apparition du « syndrome toxique », comme on l'appelle à Madrid, a de graves conséquences économiques : l'Association nationales des fabricants de conserves évalue ses pertes à 4 milliards de pesetas (environ 250 millions de francs).

Plusieurs journaux citant des « sources ministérielles » laissent entendre que Paris « prendrait prétexte » du problème de l'huile toxique *pour faire obstacle à la* circulation des produits agricoles espagnols et rendre plus difficiles les négociations pour l'entrée de l'Espagne dans la C.E.E. Cette interprétation, qui a tendance à attribuer au gouvernement français de sombres motivations pour tout ce qui touche à ses relations avec l'Espagne, est d'autant plus surprenante qu'une décision semblable *vis-à-vis des conserves* espagnoles prise par l'Italie au début du mois n'avait guère suscité de réactions. — Th. M.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

DELALANDE S.A.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe Delalande à fin septembre *1981 s'élève à F 586 000 000, soit une* expansion de 20 % par rapport à la même période de l'année précédente. Les ventes à l'étranger, tant à l'exportation directe que par l'intermédiaire des filiales pharmaceutiques et cosmétiques, représentent 44 % de ce total. Cette progression est due notamment au succès de plusieurs médicaments nouveaux en France, et au lancement du Brendil (Vasodistal) au Japon.

Les résultats intermédiaires publiés à fin juin marquaient une *perte de F 4 250 000 après provisions* fiscales. Celle-ci apparaît normale en raison de la courbe saisonnière des ventes en parfumerie aux Etats-Unis, qui prennent une importance croissante dans le chiffre d'affaires du groupe. Compte tenu de l'évolution des ventes depuis le début du deuxième semestre, et malgré l'insuffisance de la hausse des *prix* pharmaceutiques autorisée en juillet, dont l'effet ne sera pas encore totalement ressenti sur les résultats de cet exercice, on peut prévoir que les comptes consolidés *se solderont en fin d'année par un* bénéfice supérieur à celui de l'exercice 1980.

VALEO

Dans sa récente lettre, le Président déclare notamment :

« La baisse d'activité de la construction automobile européenne s'est *poursuivie depuis le début de l'année.* La production de voitures particulières et commerciales du premier semestre a diminué de 13 % par rapport à celle de la même période de 1980.

Situation générale du groupe

Dans ce contexte difficile la diminution *d'activité en volume de notre* groupe a été limitée à 8 %.

Cette situation nous a conduits à ajuster les charges aux nouvelles conditions d'exploitation. Nous avons procédé à d'importantes réductions d'effectif, qui ont touché de janvier à juin deux mille cinq cents personnes : dans le même temps, environ six cents jeunes étaient embauchés. Ainsi mille neuf cents emplois ont-ils été supprimés dans le groupe au premier semestre.

Activités automobiles

● **Equipements électriques :**

Ce secteur, constitué principalement par les filiales de SEV, a été *particulièrement touché par la baisse* d'activité. Bien qu'il ait réussi à *maintenir* ses parts de marché relatives, ses ventes en volume ont diminué de 10 %.

Pour les projecteurs, leur activité a souffert du déplacement de la *clientèle* vers des véhicules de petits modèles qui sont équipés d'appareils plus simples et donc moins coûteux.

Pour d'autres lignes de produits (démarreurs, alternateurs, bougies), nos séries de fabrication sont faibles comparées à celles des principaux *producteurs mondiaux. Il était nécessaire* dans ces conditions d'accélérer le processus de restructuration en cours dans la profession. Nous poursuivons activement les pourparlers *avec nos partenaires et les probabilités* d'aboutir à une solution à brève échéance se confirment.

● **Equipements mécaniques et thermiques :**

En France, ces activités (embrayages, appareils de chauffage, radiateurs, garnitures de friction...) ont mieux résisté. Les ventes ont diminué de moins de 5 % en volume par rapport à celles de la même période de 1980.

● **Implantations sur le continent *américain* :**

Nous n'avons pas ralenti notre effort d'investissement sur ce continent où nous continuons de renforcer le potentiel industriel des unités existantes que nous possédons aux Etats-Unis, au Brésil et en Argentine. Nous venons de créer une filiale au Mexique pour fabriquer des radiateurs.

Activités hors automobile

● **Equipements domestiques :**

Les sociétés FAR et Bourgeois, filiales de SEV, spécialisées dans la production d'équipements ménagers, connaissaient depuis longtemps des difficultés. En 1980, les pertes se sont élevées à 30 millions de francs ; elles atteignaient 25 millions de francs à la fin du premier semestre 1981. En juillet, les deux sociétés n'étaient pas en mesure de faire face à leurs engagements financiers et les tribunaux ont procédé à leur mise en règlement judiciaire avec autorisation de poursuivre celles de leurs activités susceptibles d'un certain avenir.

● **Composants pour le bâtiment :**

Nous avons pris depuis le début d'année une participation minoritaire de 11 % dans le capital de Lambert Frères, dont le conseil d'administration a confié la présidence à un directeur de notre groupe. Cette opération complète celles déjà réalisées dans le domaine des composants industrialisés pour le bâtiment.

Résultats du groupe consolidé

Le chiffre d'affaires consolidé du premier semestre s'élève à 3,7 milliards de francs soit une progression de 2,2 % par rapport à la même période de 1980. Notre exploitation bénéficie de mesures draconiennes d'économie que nous avons mises en œuvre ; mais elle supporte également pour plus de 90 millions de francs les charges supplémentaires des dépenses exceptionnelles liées aux ajustements d'effectifs.

En définitive, l'exploitation se solde par une perte de 111 millions de francs due principalement aux déficits de SEV et de certaines filiales espagnoles. La part de ce résultat que supporte le groupe est de 54 millions de francs.

Résultats de la société Valeo

Le chiffre d'affaires de la société au premier semestre *atteint* 1 177 millions de francs, montant voisin de celui réalisé au 30 juin 1980 ; Le résultat d'exploitation reste bénéficiaire. Mais, dans la détermination du résultat net, il a fallu tenir compte du risque que présentent pour son exploitation les déficits des sociétés qu'elle contrôle, ce qui nous a conduits à constituer une provision de 54 millions de francs. Ce résultat fait ressortir une perte de 25 millions de francs.

Perspectives

En 1982, certains constructeurs estiment possible une reprise de la production de véhicules sur le continent dont nous devrions profiter. Votre exploitation bénéficiera pleinement des effets des mesures d'économie que nous avons prises en 1980 et 1981.

En terminant, je tiens à affirmer à nouveau ma confiance dans l'avenir de votre groupe. »

Président-Directeur Général.
André Boisson.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

19 OCTOBRE

Marché étale

Toujours aussi hésitante, la Bourse de Paris paraît peu décidée à prendre position lundi et l'indicateur instantané a bien du mal à décoller du niveau zéro pour afficher une timide hausse de 0,1 % à 0,2 %.

A l'évidence, les valeurs « nationalisables » constituent encore le gros des transactions comme ce fut le cas tout au long de la semaine précédente. Non pas que le débat parlementaire y soit pour quelque chose (le gouvernement va vraisemblablement engager sa responsabilité pour activer une procédure que l'opposition s'évertue à faire traîner en longueur), mais en fonction de l'opportunité d'affaires que peuvent encore constituer ces titres au vu de leur indemnisation. Disons simplement qu'il est encore possible d'acheter certaines actions nationalisables avec une « décote » de 10 % à 15 % par rapport à ce prix d'indemnisation tout en étant assuré de recevoir en échange un titre obligataire dont le montant équivaudra à ce même prix d'indemnisation.

Quelques titres continuent à bénéficier de ce calcul, tel Rhône-Poulenc (+ 4 %) tandis que d'autres actions s'adjugent 5 % environ (Vallourec, S.A.T.), voire 7 % dans le cas de Saupiquet ou Locafrance.

Moulinex, très en vue vendredi dernier, cède 3 % en ce premier jour de la semaine, devancé par Moteurs Leroy, Crédit du Nord et Labo Bellon avec des replis de 4 % à 5 %.

Tandis que le cours de l'or s'établit à 440,75 dollars l'once dans la City, en légère baisse sur vendredi, le lingot gagne 100 F, à 82 100 F sur notre place, le napoléon cédant 10 F de son côté, à 805 F. Le dollar ne varie guère, à 5,62 F mais la devise titre régresse à 6,50 F environ.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

LAFARGE-COPPÉE. — Poursuivant son opération de restructuration amorcée lors de la fusion avec la Société industrielle et agricole de la Somme (SIAS) (*le Monde* du 20-21 septembre), le groupe Lafarge-Coppée a décidé de porter de 51 % à 100 % la participation qu'il détenait dans Coppée-Rust. A cet effet, la firme française va racheter au groupe américain Wheelabrator Frye les 49 % que ce dernier possédait dans Coppée-Rust, filiale ingénierie de l'ancien groupe Coppée dont Lafarge s'était assuré le contrôle en 1980.

A l'issue de cette opération, Lafarge-Coppée disposera ainsi du contrôle de tout un ensemble de sociétés liées à l'ingénierie et qui devraient être regroupées avec les deux filiales qui opèrent déjà pour le compte de Lafarge dans ce secteur : C.E.C.-Entreprise, spécialisée dans la fourniture et l'entretien de fours à coke et d'installations de traitement de gaz, d'une part, et Lafarge-Conseils et études, spécialisée dans l'ingénierie cimentière, d'autre part.

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ (C.G.E.). — De 1946 à 1981, le chiffre d'affaires du groupe, qui se situera cette année aux alentours de 52 milliards de francs, a été multiplié par 35 en francs constants, et le taux d'activité à l'étranger, inférieur à 10 % au début de cette même période, a été progressivement porté à 40 %. Les résultats consolidés ont quadruplé, et le cash flow a plus que triplé en atteignant respectivement pour 1980 560 millions de francs et 2,1 milliards de francs hors plus-values, tandis que la part de l'endettement dans les capitaux permanents tombait de 36 % à 28 % et qu'à fin 1980 les seules disponibilités et placements excédaient de 3 milliards de francs la dette financière à court terme, précise la société.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	16 oct.	19 oct.
Valeurs françaises	85,7	86,1
Valeurs étrangères	134,6	129,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	91,5	92,1

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 20 oct. .... 16,75 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	19/10	20/10
1 dollar (en yens)	231,75	231,75

NEW-YORK

En baisse

L'économie américaine est entrée dans une phase de récession. Ce que tous les économistes pressentaient est confirmé officiellement par les déclarations que vient de faire le président Reagan. Le secrétaire américain, M. Donald Regan, a surenchéri, mettant un point final aux dénégations de l'administration américaine.

Le fait que la Maison Blanche admette que les Etats-Unis sont « *dans une légère récession* » a contribué à la morosité, et Wall Street en a subi le contrecoup, avec une baisse de 4,56 points de l'indice Dow Jones, lequel s'est établi à 847,13 en clôture lundi, après que l'on eut dénombré 598 hausses, face à 887 replis et 404 titres inchangés, tandis que le volume des échanges atteignait les 41,59 millions d'actions, contre 37,80 millions la veille.

Mais ces diverses interprétations portées sur la conjoncture économique ne sont pas seules en cause. Le problème des taux d'intérêt reste autant d'actualité, après l'accroissement de la masse monétaire américaine de 5,6 milliards de dollars.

Dans le même temps, les rendements des bons du Trésor ont opéré une légère remontée lors de l'adjudication de lundi. Les taux des 4,5 milliards de dollars de bons à trois mois se sont établis à 13,613 %, contre 13,526 %, tandis que les taux de rendement des bons à six mois, portant sur un montant identique, progressaient à 13,795 %, contre 13,500 % précédemment.

VALEURS	Cours 16 oct.	Cours 19 oct.
Alcoa	24 1/2	25 1/4
A.T.T.	58 3/4	58 3/4
Boeing	28 1/8	26 7/8
Chase Manhattan Bank	56 3/4	55 1/8
Du Pont de Nemours	37 3/8	37 1/2
Eastman Kodak	65 1/2	65 1/4
Exxon	30 1/8	30 1/4
Ford	18 1/8	18
General Electric	55 3/4	55 1/8
General Foods	30 3/8	30 3/8
General Motors	41 1/2	40 3/4
Goodyear	17	16 1/2
I.B.M.	51 1/8	51 3/8
I.T.T.	28 1/2	28 3/4
Mobil Oil	26 1/4	26
Pfizer	44 5/8	44 7/8
Schlumberger	52 1/2	52 3/4
Texaco	32	32 1/8
U.A.L. Inc.	18 3/8	18 1/2
Union Carbide	47 1/2	46 7/8
U.S. Steel	27 1/2	27 1/8
Westinghouse	25 7/8	24 7/8
Xerox Corp.	39 1/2	39 3/8

BOURSE DE PARIS — 19 OCTOBRE — COMPTANT

[illegible]

Étrangères

[illegible]

SICAV

[illegible]

HORS-COTE

Compartiment spécial

[illegible]

Autres valeurs hors cote

[illegible]

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2564	4,5 % 1973	2181	2136	2118	2136
2946	C.N.E. 3 %	2811	2815	2816	2815
480	Air Liquide	479 70	473	473	475
330	Als. Superm.	321	325	325	325
96	A.L.S.P.I.	98	99 10	99 10	98
112	Alsthom-Atl.	112 50	114 10	113 80	114 10
179	Applic. gaz	175 50	172	171	174 80
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

a : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 19/10	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 828	5 809	5 430	5 690
Allemagne (100 DM)	250 590	250 800	245	257
Belgique (100 F)	14 930	14 983	13 350	14 050
Pays Bas (100 fl.)	227 070	227 330	221	232
Danemark (100 krd)	78 050	78 040	75 500	80 600
Norvège (100 k)	94 540	94 540	93	98
Grande-Bretagne (£ 1)	10 295	10 328	10	10 600
Grèce (100 drachmes)	9 920	9 920	....	....
Italie (1 000 lires)	4 722	4 715	4 550	4 960
Suisse (100 fr.)	298 700	298 820	293	306
Suède (100 krs)	101 450	101 370	97 500	103
Autriche (100 sch)	35 775	35 820	34 700	36 300
Espagne (100 pes.)	5 877	5 862	5 600	6
Portugal (100 esc.)	8 880	8 710	7 500	8 500
Canada ($ can 1)	4 672	4 668	4 500	4 730
Japon (100 yens)	2 431	2 416	2 340	2 370

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 19/10
Or fin (kilo en barre)	83000	82800
Or fin (en lingot)	82000	82100
Pièce française (20 fr)	815	805
Pièce française (10 fr)	540	525
Pièce suisse (20 fr)	770 10	770 10
Pièce latine (20 fr)	721 10	720
Souverain	772	760
Pièce de 20 dollars	4098	3800
Pièce de 10 dollars	2000	1960
Pièce de 5 dollars	.....	.....
Pièce de 50 pesos	3800	3750
Pièce de 10 florins	700	708 90

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 20 octobre 1981 a été tiré à 601 259 exemplaires.

A B C D E F G

Les relations soviéto-polonaises

M. Brejnev apporte au général Jaruzelski un soutien conditionnel

De notre correspondant

Moscou. — Le message de félicitations envoyé par M. Brejnev à M. Jaruzelski, a été publié, lundi après-midi 19 octobre, par l'agence Tass. La *Pravda* le présente en première page ce mardi, accompagné de la photographie, et de la biographie du nouveau premier secrétaire du POUP, comme elle l'avait fait pour M. Kania, le 7 septembre 1980, lorsque celui-ci avait succédé à M. Gierek.

Si l'importance donnée à l'événement est la même, le contenu du texte est cependant un peu différent. Le message reçu par M. Jaruzelski est à la fois plus réservé dans l'éloge adressé à la personne du premier secrétaire, et plus précis dans les recommandations qui lui sont faites.

M. Kania était qualifié de *« ferme combattant pour les véritables intérêts du peuple, pour les idéaux du communisme, pour le renforcement du rôle dirigeant du POUP, et des positions du socialisme en Pologne »* ; il était loué pour sa *« fidélité aux principes »*, son *« courage »*, sa *« haute conscience du devoir communiste »*. M. Jaruzelski est seulement *« une éminente personnalité du parti et un éminent homme d'État de la Pologne fraternelle »*, ainsi qu'un *« partisan conséquent de l'amitié indéfectible de la République populaire polonaise avec l'Union soviétique »*.

Ces restrictions se retrouvent aussi dans les recommandations que contient le texte. Dans son message à M. Kania, M. Brejnev exprimait *« la ferme conviction »* que le POUP rapidement *« résoudrait ses problèmes compliqués et surmonterait ses difficultés »*. A l'égard de M. Jaruzelski M. Brejnev dit sa conviction (l'adjectif « ferme » a disparu) que celui-ci usera de sa haute autorité *« pour resserrer les rangs du parti sur la base des principes du marxisme-léninisme, pour assurer la défense des réalisations socialistes de la classe ouvrière polonaise, de tous les travailleurs polonais face aux atteintes de la contre-révolution, pour surmonter la crise politique et économique dans le pays et renforcer la souveraineté de l'État polonais sous la direction du parti »*. C'est un véritable programme qui est ainsi suggéré à M. Jaruzelski. Et il doit être bien clair que celui-ci sera jugé par Moscou sur la façon dont il aura su le mettre en œuvre.

Le secrétaire général du P.C. soviétique ajoute en effet : *« Dans vos efforts axés sur la réalisation de ces objectifs, vous rencontrerez la compréhension et le soutien du P.C. et de l'État soviétiques. »* Cette *« compréhension »* et ce *« soutien »* sont donc conditionnels. Ils dépendent de la fidélité du nouveau premier secrétaire aux orientations qui sont tracées par M. Brejnev.

Sous surveillance

Pour le moment selon, Moscou, la direction choisie par le POUP est bonne. La *Pravda* l'atteste en publiant de très larges extraits de la résolution adoptée par le plénum et du discours de M. Jaruzelski, ce qui équivaut à un double satisfecit. Mais le nouveau premier secrétaire est sous surveillance, plus étroitement encore que l'était M. Kania. Les Soviétiques attendent de M. Jaruzelski ce qu'ils n'ont pu obtenir de son prédécesseur, mais l'expérience les a rendus plus méfiants.

Déjà, en février dernier, la nomination de M. Jaruzelski au poste de *premier ministre*, avait été plutôt bien accueillie à Moscou, où l'on avait souligné avec sympathie la fermeté de la politique proposée par le nouveau chef du gouvernement en réponse, écrivaient alors les *Izvestia*, à un *« fort besoin de normalisation »*. La presse s'était alors gardée de mentionner la volonté d'ouverture et de négociation dont faisait preuve le premier ministre.

Il est incontestable que le général Jaruzelski est avant tout pour les Soviétiques un homme d'ordre, capable d'imposer un retour au calme, à la discipline, au travail. Le *« besoinde normalisation »*, évoqué par le quotidien du gouvernement soviétique il y a huit mois est à l'évidence pour le Kremlin plus fort que jamais.

En outre, le nouveau premier secrétaire en raison de son passé militaire apparaît aux dirigeants de Moscou comme un homme plus attaché que son prédécesseur aux relations soviéto-polonaises.

Certes, pas plus que M. Kania le général Jaruzelski n'a donné en ces deux domaines, celui du maintien de l'ordre et celui de la fidélité à Moscou, pleinement satisfaction aux Soviétiques. Aussi n'était-il sans doute pas leur premier choix pour la succession de M. Kania.

Pour Moscou, ce n'est donc qu'une *demi-victoire*, mais dans la conjoncture actuelle c'est déjà beaucoup. Ce n'est pas encore le renversement du cours des événements demandé par les Soviétiques mais c'est à leurs yeux un pas de plus dans le lent grignotage des acquis du « renouveau » polonais.

THOMAS FERENCZI.

● *M. Lech Walesa* qui, au terme de sa visite en France, devait être reçu ce mardi 20 octobre par M. Pierre Mauroy, a tenu, lundi, une conférence de presse. Il a brièvement commenté les mutations à la tête du parti ouvrier unifié polonais. Il estime que l'événement *« ne présentera pas de changement défavorable »*. Interrogé sur la possibilité pour Solidarité d'appuyer un gouvernement d'union nationale (comportant des catholiques et des personnalités non communistes), voire d'y participer, M. Walesa a répondu avec prudence. *« A présent nous n'en avons pas besoin, mais rien n'est exclu pour l'avenir. En fait, nous ne voulons pas être au gouvernement, mais le contrôler »*.

A la question de savoir s'il fallait renégocier les accords de Gdansk, il a répondu : *« Nous ne nous sommes pas donnés tant de mal pour renoncer à quoi que ce soit. Mais nous allons être raisonnables et ne pas demander l'impossible. »*

● *Un avocat communiste de cinquante ans*, M. Eugeniusz Mielnicki, a été élu, le 18 octobre, président des syndicats de branches (ex-officiels), au cinquième tour de scrutin, au congrès de cette organisation à Varsovie. Les syndicats de branches regroupent vingt-quatre sections professionnelles qui, après s'être retirées de l'ancienne centrale des syndicats officiels (C.R.Z.Z.), se sont ensuite de nouveau réunies en un mouvement « indépendant et autogéré », rival de Solidarité. Les statistiques officielles leur attribuent quelque trois millions cinq cent mille membres. — (A.F.P.)

A Anvers

UN NOUVEL ATTENTAT ANTISÉMITE FAIT UN MORT ET CINQUANTE BLESSÉS

Anvers (A.F.P.). — Une bombe a explosé, peu après 9 heures, ce mardi matin 20 octobre, à Anvers, dans une voiture garée non loin de la synagogue, en plein centre du célèbre quartier des diamantaires, a annoncé la gendarmerie belge. L'attentat a fait au moins un mort et une cinquantaine de blessés, dont trente gravement atteints. Peu après l'explosion, des dizaines d'ambulances sont arrivées sur les lieux pour évacuer les blessés. Le quartier a été bouclé. Les vitres ont été soufflées dans un rayon de plusieurs centaines de mètres, ont indiqué des témoins.

On rappelle à Anvers que le 27 juillet 1980, un attentat avait été perpétré dans le même quartier contre une colonie d'enfants juifs partant en vacances. L'un d'eux avait été tué, et une vingtaine d'autres blessés, par l'explosion de deux grenades lancées par une jeune Palestinien d'origine syrienne, M. Saied Nasser.

UNE RÉUNION EXTRAORDINAIRE DE L'OPEP SE TIENDRA LE 29 OCTOBRE A GENÈVE

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole a confirmé, le 20 octobre, la tenue le 29 octobre à Genève d'une conférence extraordinaire consacrée à la réunification des prix du pétrole. M. Subroto, ministre indonésien et président en exercice de l'OPEP, et M. Nam Nguema, secrétaire général de l'Organisation, ont annoncé qu'une majorité de pays avaient donné leur accord à une telle réunion (une majorité de sept des treize membres est nécessaire pour qu'une conférence se tienne). « Il est évident que les prix qui sont trop élevés devront être baissés et que ceux qui sont trop bas devront être relevés. » Ce qui suppose un relèvement des prix saoudiens de 32 à 34 dollars. Après un échec sur la réunification lors d'une conférence ordinaire, en juin, l'OPEP avait déjà tenté vainement de trouver un accord en août.

LE CONFLIT A LA S.N.C.F.

Le trafic devrait reprendre progressivement mardi après-midi à Paris-Est

Le trafic des trains de grandes lignes à Paris-Est devrait redevenir progressivement normal mardi après-midi 20 octobre et être partiellement rétabli sur les lignes de banlieue, après la fin de l'occupation de deux points névralgiques, mardi matin, sur le réseau Paris-Est.

Après la paralysie de ce réseau, lundi 19 octobre, le trafic était de nouveau bloqué mardi matin : quelques cheminots *ont en effet* occupé, de 4 h. à 8 h., la gare de l'Est a niveau du dépôt de La Villette. En outre, le poste d'aiguillage à la gare de Vaires sur la ligne Paris-Meaux-Metz-Strasbourg, a été occupé jusqu'en milieu de matinée, les manifestants se retirant vers 10 h. La direction a procédé à des « acrobaties » pour amener les voyageurs de grandes lignes de Meaux à Paris par cars ou par trains via le réseau de la gare du Nord, les banlieusards, eux, ne disposant d'aucun de ces moyens.

Les occupations ayant cessé — la grève partielle se poursuit à l'initiative d'agents de conduite C.G.T. et C.F.D.T. — et des vérifications de sécurité étant nécessaires, la direction prévoyait que le trafic de banlieue serait assuré à raison d'un train par heure — mardi après-midi — sur les lignes Paris-Meaux et Paris-Tournan. *Le trafic des grandes lignes*, progressivement rétabli, devrait, sauf incident nouveau, devenir normal vers 17 heures.

La diretcion, qui a aussitôt décidé de reprendre les discussions, a cependant vivement protesté en fin de matinée : depuis le 17 octobre, indique-t-elle, un arrêt de travail suivi par un nombre réduit d'agents de conduite (29 %) a été accompagné d'*« actions d'entrave à la circulation de caractère illégal »*.

Le groupe américain R.C.A. se retire du capital de Videocolor

second producteur européen de tubes de télévision couleur

Le groupe américain Radio Corporation of America (R.C.A.) a décidé de se retirer du capital de Videocolor, second constructeur européen de tubes de télévision couleur derrière Philips. Ce retrait semble dû aux difficultés financières de Videocolor, mais aussi aux problèmes que connaît le groupe américain depuis quelques temps.

Après l'échec du « tube à grilles » français dans les années 60, *Vidéocolor est né* en 1971 d'un pari : celui de développer en Europe, à côté de Philips, une industrie des tubes de télévision couleur. Thomson-Brandt détenait (avec des banques nationalisées) 51 % de son capital, et le groupe américain R.C.A. 49 %. Ce dernier apportait son soutien technologique et sa technique. L'objectif du *P.-D.G. de Vidéocolor*, M. Abel Farnoux, était d'atteindre la taille critique afin de « contrer » l'offensive japonaise vers l'Europe, déjà perceptible au début des années 70.

Dix ans après, Vidéocolor produit, à partir de trois usines (en Italie, France et R.F.A.) trois millions de tubes et réalise un liards de francs. La société fournit les tubes couleurs de plusieurs grands fabricants européens de téléviseurs (Thomson, Baulpuckt notamment). En 1979, Vidéocolor reprend la division tubes de A.E.G.-Telefunken et son capital est remanié. Actuellement, une société de droit français, Europacolor, où Thomson-Brandt est majoritaire, détient 57 % de Videocolor, R.C.A. conservant 43 %.

Des dissensions sur la stratégie industrielle de Thomson-Brandt dans l'électronique grand public était apparues entre l'état-major de Thomson et M. Farnoux, qui quitte alors la société à la fin de 1980. La situation financière de Vidéocolor déjà mauvaise en 1980, s'est dégradée encore en 1981, et les pertes se chiffrent maintenant en centaines de millions de francs.

Les relations entre R.C.A. et Thomson se sont tendues ces derniers mois. La firme américaine, qui est, en fait, un conglomérat, traverse, pour sa part, une crise depuis *quelques années*. Les directeurs se succèdent et le groupe vient d'annoncer pour le troisième trimestre de 1980 une perte de *109 millions* de dollars !

R.C.A., premier producteur américain de téléviseurs est également en difficulté sur son marché traditionnel. Le groupe s'est fait battre par les Japonais sur les magnétoscopes, et perd de l'argent sur les tubes aux États-Unis. Certes, il tnete de remonter la pente avec la vidéodisque pour lequel il a consacré des investissements *considérables*. *Mais* les premiers résultats sur le marché américain sont assez décevants. Un échce sur ce produit serait catastrophique pour le groupe, et ses dirigeants préfèrent sans doute concentrer leurs moyens financiers sur le vidéodisque et leurs activités américaines

Officiellement, R.C.A. a demandé la renégociation des accords, mais, compte tenu des textes existants et des propos tenus récemment par plusieurs dirigeants du groupe, il s'agit bel et bien d'une demande de retrait. Cette « petite bombe » dans les milieux de l'électronique pose un *difficile* problème à *Thomson*, mais aussi aux pouvoirs publics. Le retrait de R.C.A. devrait les amener à accélérer leur réflexion sur une nouvelle stratégie en matière d'électronique grand public. — J.-M. Q.

L'AUSTRALIE CHOISIT UN AVION AMÉRICAIN POUR REMPLACER SES MIRAGE

Canberra *(Reuter)*. — Le gouvernement australien a décidé, lundi 19 octobre, l'achat de soixante-quinze avions de combat F-18 A Hornet construits par la société américaine McDonnell-Douglas, pour un montant global de 3,43 milliards de dollars (environ 19 milliards de francs). Les Hornet sont destinés à remplacer les *Mirage français*.

C'est en 1961 que l'Australie et la France ont signé un contrat portant sur la livraison, entre 1963 et 1965, de cent seize avions Mirage-III. A partir de 1972, le gouvernement australien a commencé à préparer le remplacement de ses avions — dont certains continueront de voler durant une décennie, — et c'est en 1977 qu'il a lancé un concours international auquel ont répondu vingt-sept fournisseurs. Toutefois, dès 1979, quatre propositions étaient plus particulièrement retenues : trois offres américaines (le F-18 A, le F-18 L, et le F-16) et la proposition de Dassault-Breguet-SNECMA pour le Mirage 2000.

Il semble que les Australiens, après bien des tergiversations, aient modifié l'expression technique et militaire de leurs besoins pour choisir un avion surtout capable de missions air-sol, alors qu'ils avaient souhaité, au début de leur exploration auprès des éventuels fournisseurs, un avion capable *essentiellement* de missions air-air. Malgré des compensations industrielles de la France supérieures à celles de ses concurrents, le choix des Australiens s'est porté sur le F-18 A de McDonnell-Douglas, qui répondrait mieux aux clauses techniques.

Le F-18 A, dont le prototype a volé en novembre 1978, est un biréacteur destiné à la marine américaine et au corps des Marines, qui doivent remplacer leurs avions Phantom. En missions de *combat*, il est capable, selon son constructeur, d'un rayon d'action de 750 à 1 000 kilomètres et peut emporter des charges militaires de 8 tonnes.

هكذا من الأصل